



Toujours mériter
le privilège d'être
le premier choix
de nos clients

Vision

- Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients

Valeurs

- Excellence du service aux clients et aux collègues
- Collaboration vers la réussite
- Responsabilité personnelle pour un rendement élevé
- Diversité visant la croissance et l'innovation
- Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions

Objectifs stratégiques

- Être le chef de file incontesté du secteur des services financiers au Canada
- Tirer parti de la solidité de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités sur les marchés financiers aux États-Unis
- Être un prestataire de choix de services financiers spécialisés à l'échelle mondiale

1	Sommaire des résultats	12	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	29	Revue financière
2	Message du président du Conseil	16	RBC Marchés des Capitaux	141	Glossaire
3	Message du président et chef de la direction	20	Services de soutien généraux	143	Administrateurs et haute direction
7	Nos objectifs et notre rendement	21	Répondre à vos questions – Foire aux questions	144	Gouvernance
8	RBC Particuliers et entreprises – Canada	25	Responsabilité d'entreprise	146	Principales filiales
				147	Renseignements aux actionnaires

Le présent rapport annuel contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la page 29, sous la rubrique Mise en garde au sujet des déclarations prospectives.



Profil de RBC

La Banque Royale du Canada (symbole du titre au téléscripteur des Bourses de Toronto et de New York : RY) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque principale RBC Groupe Financier; dans le présent texte, elle est parfois désignée par l'acronyme RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada en matière d'actifs et de capitalisation boursière, et elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord. Nous offrons, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services bancaires à la grande entreprise, des services de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Notre équipe des services de soutien généraux facilite la croissance des activités grâce à son expertise ainsi qu'à des procédés et technologies de pointe. Notre société compte environ 69 000 employés au service de plus de 14 millions de particuliers, d'entreprises et d'organismes du secteur public dans des bureaux répartis en Amérique du Nord et dans quelque 30 pays.

Au Canada, nous détenons de solides parts de marché dans tous nos secteurs d'exploitation. Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, nous occupons le premier ou le second rang dans la plupart des produits de détail. Dans le secteur des services de gestion de patrimoine, nous détenons la première place des banques canadiennes en ce qui a trait aux activités de courtage traditionnel (en fonction de l'actif), ainsi qu'à titre de fournisseur de fonds communs de placement, et la deuxième place relativement aux activités de services de courtage autogéré (en fonction de l'actif). Nos activités d'assurance sont les plus importantes de celles détenues par une banque canadienne, nous comptons parmi les dix premiers fournisseurs de produits d'assurance vie au Canada, et nous dominons le marché de l'assurance voyage, de l'assurance crédit et de l'assurance invalidité individuelle. En ce qui a trait aux services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement, nous demeurons le plus important preneur ferme et sommes les conseillers les plus sollicités en matière de regroupements d'entreprises. En outre, nous occupons de loin la première place au Canada pour ce qui est des services de garde (en fonction des biens administrés). Au pays, notre réseau de prestation de services comprend 1 104 succursales, 3 906 guichets automatiques bancaires, 437 spécialistes de la planification de la retraite, 1 063 spécialistes de la planification financière, 371 agents d'assurance et 975 spécialistes des prêts hypothécaires. À l'heure actuelle, 3,5 millions de clients utilisent nos services en ligne et 2,5 millions de clients, nos services par téléphone.

Aux États-Unis, par l'intermédiaire de RBC Centura, RBC Builder Finance, RBC Assurances, RBC Liberty Insurance, RBC Dain Rauscher et RBC Marchés des Capitaux, nous offrons des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services d'assurance, de courtage traditionnel, de même que des services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement à environ 1,5 million de clients.

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous possédons un réseau de services bancaires de détail dans les Antilles, et nous sommes présents dans des marchés à créneaux. En Europe, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient, nous offrons des services de gestion privée, de planification successorale internationale et de gestion de patrimoine adaptés aux particuliers ayant un avoir net élevé, aux investisseurs avertis ainsi qu'aux grandes entreprises et aux clients institutionnels. Nous offrons également aux grandes entreprises de même qu'aux clients institutionnels et commerciaux des services de banque d'investissement, des services de négociation, des services liés aux marchés financiers, des services de réassurance, des services de garde et des services de financement des opérations commerciales.

Dans la région Asie-Pacifique et en Australie, nous fournissons aux grandes entreprises des services bancaires ainsi que des services de banque d'investissement, de financement des opérations commerciales, de correspondance bancaire, de trésorerie et de garde; nous offrons aussi des services de réassurance aux clients institutionnels et commerciaux ainsi que des services de gestion privée aux particuliers.

Profil des activités

Le secteur d'exploitation RBC Particuliers et entreprises – Canada est un producteur et distributeur de produits et services financiers de premier plan, détenant la plus grande part de marché dans la majorité des principaux marchés grâce à un vaste réseau de distribution comprenant des équipes de vente internes, indépendantes et spécialisées, ainsi qu'à une solide connaissance de la clientèle.

Marques

RBC Banque Royale
RBC Investissements
RBC Dominion valeurs mobilières
RBC Assurances
RBC Liberty Insurance

Stratégie

- Optimiser nos réseaux de distribution.
- Simplifier les processus et les structures.
- Nous concentrer sur les marchés à rendement élevé.

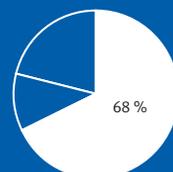
Faits saillants de l'exploitation

- RBC Gestion d'actifs s'est positionnée à titre de chef de file de l'industrie pour ce qui est des ventes de fonds communs de placement à long terme, grâce à des ventes nettes de plus de 6 milliards de dollars en 2005.
- Le lancement de produits de cartes de crédit novateurs comme la carte *Visa Starbucks Duetto* et la carte *Visa Cathay Pacific Platine* RBC a contribué à la croissance de nos activités liées aux cartes de crédit.
- RBC Assurances a ouvert ses deux premiers bureaux d'assurance multirisque nouveau concept joutant des succursales RBC Banque Royale.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation 2005/2004	2005	2004
Total des revenus	12 %	12 550 \$	11 223 \$
Frais autres que d'intérêt	4 %	5 872 \$	5 630 \$
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	24 %	2 625 \$	2 124 \$
Bénéfice net	14 %	2 337 \$	2 052 \$
Rendement des capitaux propres (1)	270 p.b.	27,5 %	24,8 %
Moyenne des prêts et des acceptations	10 %	150 700 \$	137 100 \$
Moyenne des dépôts	4 %	138 800 \$	133 700 \$
Biens administrés	15 %	180 300 \$	157 300 \$
Biens sous gestion	21 %	63 400 \$	52 300 \$
Nombre de succursales	6	1 104	1 098

(1) Le rendement des capitaux propres est calculé à l'aide des soldes de fin de mois pour la période et constitue une mesure financière non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) dans le rapport de gestion pour un rapprochement et pour une analyse plus détaillée.

Contribution du secteur d'exploitation au bénéfice net consolidé de 2005



RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International

Profil des activités

Le secteur d'exploitation RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International regroupe RBC Centura (services bancaires aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis), les services bancaires dans les Antilles, RBC Dain Rauscher (services de gestion de patrimoine aux États-Unis) et Gestion Privée Globale.

Marques

RBC Centura
RBC Dain Rauscher
RBC Builder Finance
Banque Royale du Canada Gestion Privée Globale
RBC Royal Bank of Canada

Stratégie

- Optimiser les ressources de RBC à l'échelle mondiale dans le but d'élaborer des solutions locales pour les particuliers et entreprises faisant partie de notre clientèle.
- Nous concentrer sur la prestation de services aux entreprises, aux propriétaires d'entreprise et aux professionnels, afin de devenir un chef de file en matière de services bancaires dans le sud-est des États-Unis.
- Améliorer notre position sur le marché dans les Antilles.
- Offrir une vaste gamme de services-conseils et de solutions axées sur le bilan intégrés pour les clients qui ont recours à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis et partout dans le monde.

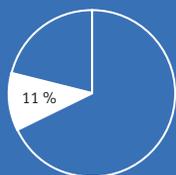
Faits saillants de l'exploitation

- RBC Centura a enregistré une amélioration du rendement de ses activités grâce à l'augmentation des prêts et des dépôts ainsi qu'à la réduction des charges.
- Les activités dans les Antilles ont généré de solides revenus, en raison de processus de gestion des ventes améliorés.
- Les actifs liés aux services tarifés de RBC Dain Rauscher ont augmenté de 24 %.
- Nous avons lancé un modèle intégré de gestion de patrimoine pour les clients de Gestion Privée Globale ayant un avoir net élevé.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation 2005/2004	2005	2004
Total des revenus	1 %	2 823 \$	2 786 \$
Frais autres que d'intérêt	(6)%	2 226 \$	2 360 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	63 %	395 \$	242 \$
Rendement des capitaux propres (1)	580 p.b.	12,0 %	6,2 %
Moyenne des prêts et des acceptations	9 %	20 500 \$	18 800 \$
Biens administrés	0,3 %	234 300 \$	233 700 \$
Biens sous gestion	2 %	42 300 \$	41 300 \$
Nombre de succursales	(2)	315	317

(1) Le rendement des capitaux propres est calculé à l'aide des soldes de fin de mois pour la période et constitue une mesure financière non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) dans le rapport de gestion pour un rapprochement et pour une analyse plus détaillée.

Contribution du secteur d'exploitation au bénéfice net consolidé de 2005



RBC Marchés des Capitaux

Profil des activités

Le secteur RBC Marchés des Capitaux fournit un vaste choix de services de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux grandes sociétés, aux gouvernements, aux grands clients commerciaux et aux clients institutionnels. Ce secteur regroupe les Marchés mondiaux, les Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers, les Services aux institutions et aux investisseurs et d'autres services, comprenant les Entreprises nationales, la Recherche et les Crédits mondiaux, groupe qui englobe le portefeuille de prêts non stratégiques et les activités de gestion centralisée des principaux portefeuilles de prêts du secteur.

Marques

RBC Marchés des Capitaux

Stratégie

- Consolider notre position de chef de file au Canada.
- Acquérir une position de chef de file durable dans le marché milieu de gamme aux États-Unis.
- Devenir un chef de file en matière de négociation et de structuration de catégories d'actifs convergents.
- Bâtir une banque de premier rang à l'échelle mondiale en matière de titres à revenu fixe.

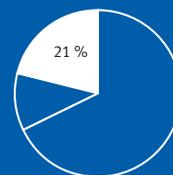
Faits saillants de l'exploitation

- Nous avons renforcé nos capacités de distribution et nos services liés aux titres à revenu fixe à l'échelle mondiale grâce à l'intégration de la division des titres à revenu fixe de RBC Dain Rauscher.
- Nous avons continué d'accroître notre présence dans le marché des services bancaires d'investissement aux États-Unis grâce à des opérations importantes telles que l'émission d'actions d'une valeur de 600 millions de dollars US pour le compte de Southwestern Energy Company, soit le plus important financement secondaire dans le secteur de l'énergie aux États-Unis cette année.
- Nous avons annoncé la création d'une coentreprise, RBC Dexia Investor Services, qui se classera parmi les dix principales banques dépositaires du monde. L'opération devrait être conclue à l'exercice 2006.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation 2005/2004	2005	2004
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) (1)	3 %	3 984 \$	3 875 \$
Frais autres que d'intérêt	15 %	3 257 \$	2 831 \$
Bénéfice net	(9)%	725 \$	801 \$
Rendement des capitaux propres (1)	(160)p.b.	17,4 %	19,0 %
Biens administrés	13 %	1 361 100 \$	1 202 900 \$
Montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils	9 %	1 003 \$	918 \$

(1) Le total des revenus majoré au montant imposable équivalent et le rendement des capitaux propres constituent des mesures financières non définies par les PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) dans le rapport de gestion pour un rapprochement et pour une analyse plus détaillée.

Contribution du secteur d'exploitation au bénéfice net consolidé de 2005



Sommaire des résultats ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les données autres qu'en dollars et les pourcentages)	Variation 2005/2004	2005	2004	2003	2002	2001
Résultats liés aux activités poursuivies						
Revenu net d'intérêt	6 %	6 770 \$	6 398 \$	6 336 \$	6 773 \$	6 111 \$
Revenus autres que d'intérêt	9	12 445	11 404	10 652	10 319	9 765
Total des revenus	8	19 215	17 802	16 988	17 092	15 876
Provision pour pertes sur créances	32	455	346	721	1 065	1 119
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	24	2 625	2 124	1 696	1 535	1 344
Frais autres que d'intérêt	5	11 388	10 833	10 165	10 420	9 717
Charges liées au réalignement de l'entreprise	n.s.	45	177	–	–	–
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	14	3 437	3 023	2 955	2 702	2 307
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	77	(50)	(220)	13	n.d.	n.d.
Bénéfice net	21	3 387	2 803	2 968	2 702	2 307
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽²⁾	240 p.b.	18,0 %	15,6 %	16,7 %	15,8 %	16,4 %
Données au bilan						
Prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts)	11 %	191 914	172 560	162 449	167 773	168 381
Actif	10	469 521	426 222	399 847	375 474	358 939
Dépôts	13	306 860	270 959	259 145	243 476	233 447
Débitures subordonnées	1	8 167	8 116	6 243	6 614	6 513
Capitaux propres	10	19 149	17 372	17 543	17 238	16 141
Ratios de capital ⁽³⁾						
Ratio du capital de première catégorie	70 p.b.	9,6 %	8,9 %	9,7 %	9,3 %	8,7 %
Ratio du capital total	70	13,1 %	12,4 %	12,8 %	12,7 %	11,8 %
Information sur les actions ordinaires						
Actions en circulation (en milliers)						
À la fin	– %	646 751	644 748	656 021	665 257	674 021
Moyenne (de base)	(1)	641 717	646 732	662 080	672 571	641 516
Moyenne (diluée)	–	652 340	655 508	669 016	678 120	647 216
Bénéfice par action						
De base	22	5,22 \$	4,29 \$	4,44 \$	3,96 \$	3,55 \$
Dilué	21	5,13	4,23	4,39	3,93	3,52
Cours de l'action						
Haut ⁽⁴⁾	32	86,68	65,90	65,00	58,89	53,25
Bas ⁽⁴⁾	5	60,90	58,04	53,26	45,05	41,60
À la clôture	31	83,33	63,40	63,48	54,41	46,80
Dividendes par action	16	2,35	2,02	1,72	1,52	1,38
Valeur comptable par action – à la fin	10	29,77	27,15	26,74	25,91	23,95
Capitalisation boursière (en millions de dollars canadiens)	32	53 894	40 877	41 644	36 197	31 544
Nombre :						
D'employés (équivalent de travail à plein temps)	(991)	60 012	61 003	60 812	59 549	57 568
De guichets automatiques bancaires	(155)	4 277	4 432	4 469	4 572	4 697
De succursales bancaires						
Au Canada	6	1 104	1 098	1 104	1 117	1 125
Aux États-Unis	(2)	273	275	240	236	240
Autres pays	–	42	42	42	42	43

(1) L'information financière est tirée de nos états financiers consolidés, à moins de mention contraire. Certaines définitions sont présentées dans le glossaire aux pages 141 et 142.

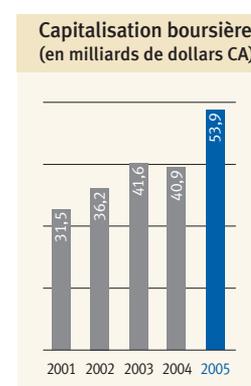
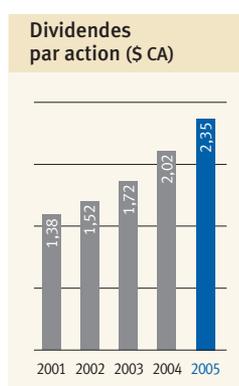
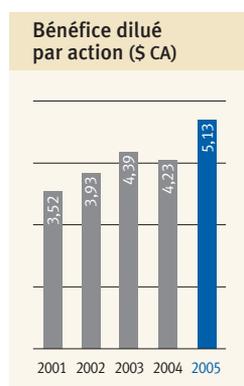
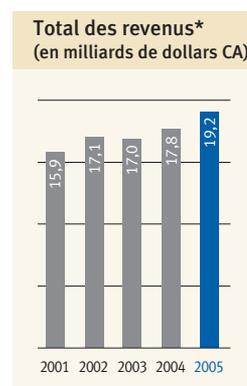
(2) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est défini dans le glossaire à la page 142.

(3) Calculé selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

(4) Cours intrajournaliers – haut et bas.

n.s. non significatif

n.d. Données correspondantes non disponibles pour 2001 et 2002



* Tirés des activités poursuivies

Message du président du Conseil



« La bonne gouvernance, dans son sens le plus large, est un avantage concurrentiel. Si nous voulons maximiser la valeur pour les actionnaires de façon durable, les principes de la bonne gouvernance doivent être appliqués non seulement par le Conseil d'administration, mais aussi par chaque secteur d'activité. »

David O'Brien, président du Conseil

Le rendement de la Banque Royale du Canada au cours de la dernière année reflète l'ingéniosité ainsi que l'engagement dont ont fait preuve la direction et les employés pour répondre aux attentes les plus élevées de nos clients.

Le Conseil d'administration se réjouit du formidable rendement de l'organisation en 2005, surtout compte tenu des importants changements stratégiques et organisationnels mis en œuvre au cours de l'année. En participant activement aux principales décisions touchant la stratégie et les activités commerciales de l'organisation, votre Conseil joue un rôle important en vue d'assurer la prudence des plans et des stratégies de la direction ainsi que leur concordance avec l'objectif de création de valeur pour nos actionnaires sans exposition excessive au risque.

Étant donné l'évolution continue des exigences réglementaires et des attentes des investisseurs, votre Conseil a mis l'accent sur des objectifs et un rendement d'entreprise qui cadrent avec une gouvernance correcte et éthique. Le Conseil a jeté un regard critique sur les activités de la direction, en les évaluant

du point de vue des actionnaires. Mes coadministrateurs ont fait preuve d'un grand sens de l'intégrité et de la responsabilité d'entreprise, ainsi que d'une volonté de travailler dur quelle que soit la question à régler.

Nous estimons que la bonne gouvernance, dans son sens le plus large, est un avantage concurrentiel. Si nous voulons maximiser la valeur pour les actionnaires de façon durable, les principes de la bonne gouvernance doivent être appliqués non seulement par le Conseil d'administration, mais aussi par chaque secteur d'activité. En effet, toutes les activités de l'ensemble de nos secteurs reposent sur une base composée de principes éthiques, d'intégrité et de saine gouvernance.

Même si le Conseil contribue fièrement à la réussite de la direction, il prend son indépendance au sérieux et n'hésite pas à contester l'opinion de la direction, au besoin. Dans un contexte caractérisé par l'augmentation du volume et de la complexité de la réglementation et des occasions, une solide base de bonne gouvernance permet à votre Conseil d'encadrer la direction de sorte à évaluer et à atténuer le risque sans freiner la

créativité de la direction et sa capacité à accroître la valeur pour les actionnaires.

À titre de président du Conseil, mon but est d'assurer un leadership qui permettra au Conseil d'administration de continuer d'ajouter de la valeur au rendement de l'entreprise. Pour l'année à venir, nous maintenons notre engagement pour ce qui est de la prestation de conseils indépendants et constructifs à la direction pour l'aider à accroître la valeur pour les actionnaires à long terme.

Je tiens à remercier les administrateurs et la direction de tous les efforts qu'ils ont déployés en 2005. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des 69 000 employés de la Banque Royale du Canada partout dans le monde pour leur solide engagement à agir dans le meilleur intérêt des clients et des actionnaires. Au nom du Conseil d'administration, je leur souhaite à tous le meilleur des succès en 2006.

Le président du Conseil,

David O'Brien

Message du président et chef de la direction

« Au cours de la dernière année, nous avons lancé notre initiative « Le client avant tout ». Nous avons procédé au réalignement de notre organisation, offert à nos employés davantage de ressources pour les aider à améliorer le service à la clientèle ainsi que l'efficacité et l'efficacités en cherchant à éliminer les processus redondants et le chevauchement des tâches. Je suis fier des progrès que nous avons faits pour accroître notre réputation de concurrent axé sur la clientèle. Les efforts de nos employés ont produit des résultats stimulants – une plus grande satisfaction de la clientèle et un meilleur rendement pour les actionnaires. »

Gordon M. Nixon, président et chef de la direction



Le titre du présent rapport correspond à notre vision, *Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients*. Nos réalisations, qui sont décrites en détail dans le présent rapport, démontrent nos forces ainsi que l'efficacité de l'initiative « Le client avant tout », dont le but est de générer de la valeur pour nos clients et nos actionnaires.

J'ai le plaisir de vous informer que nous avons obtenu un rendement record en 2005, de même qu'un impressionnant rendement total pour les actionnaires (correspondant à une combinaison de la plus-value du cours des actions et des dividendes) se chiffrant à 35 %. Nous avons rationalisé l'ensemble de nos activités pour améliorer notre rentabilité, tandis que chacun de nos secteurs d'exploitation a enregistré une hausse de ses revenus grâce à la mise en application réussie de sa propre stratégie dans une conjoncture économique favorable. Collectivement, ces efforts se sont traduits par une performance remarquable au chapitre du levier d'exploitation (la différence entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt) pour l'exercice et une base solide pour notre croissance future. De plus, nous

avons encore amélioré nos excellentes pratiques en matière de risque, de capital et de ressources humaines, qui constituent d'importants facteurs du rendement pour les actionnaires. Surtout, nous avons enregistré une croissance des activités et de l'efficacité tout en renforçant la satisfaction de nos clients.

Tous les secteurs d'exploitation et services de soutien généraux ont défini de nombreuses mesures de réduction des coûts comportant des objectifs précis pour l'amélioration de notre rentabilité et de notre souplesse, et bon nombre de ces objectifs ont été atteints en 2005. Les économies réalisées grâce à ces mesures sont réinvesties dans des initiatives axées à la fois sur les produits et les clients, et ce, afin de stimuler davantage la croissance des revenus.

Le groupe Technologie et exploitation mondiales a réalisé des économies grâce à l'intégration de l'ensemble de nos ressources en matière de technologie et d'exploitation, au regroupement des centres d'exploitation, à la création de centres d'excellence ou d'expertise tels que les centres de contact et les centres de traitement des opérations sur titres, et

à l'élargissement sélectif du recours aux services de technologie de l'information délocalisés. Le groupe Fonctions générales a également amélioré l'efficacité tout en assurant le maintien de notre profil de risque, en réduisant le coût du capital et en augmentant nos capacités en matière de gestion du rendement.

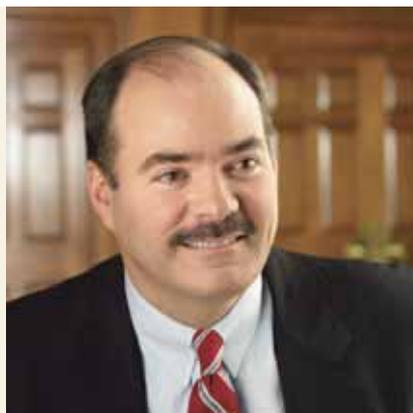
En outre, nous avons pris des mesures pour fournir à nos clients un meilleur accès à nos produits et services. Par exemple, les entreprises clientes canadiennes peuvent désormais ouvrir un nouveau compte d'entreprise le jour même de la présentation d'une demande, et ce, dans la plupart des succursales du pays. Les particuliers clients ayant des comptes de placement dont le solde est peu élevé ont maintenant accès à des solutions de placement structurées de classe mondiale conçues pour répondre à leurs objectifs de placement. Une description détaillée des efforts déployés par le secteur **RBC Particuliers et entreprises – Canada** pour mieux servir nos 13 millions de clients ainsi que des principales données d'exploitation du secteur pour 2005 est présentée aux pages 8 à 11.

Barbara G. Stymiest
Chef de l'exploitation



« Nos spécialistes continueront à gérer tous les aspects de notre rendement financier et de notre profil de risque tout en menant à bien notre stratégie d'entreprise axée sur les clients. »

Martin J. Lippert
Chef de groupe, Technologie et exploitation mondiales



« En 2006, nous mettrons l'accent sur la simplification des relations d'affaires avec nos clients en continuant d'offrir des produits et services de première qualité dans un environnement sûr, réceptif, souple et novateur digne d'une entreprise chef de file. »

Elisabetta Bigsby
Chef de groupe, Ressources humaines et transformation



« Notre avantage concurrentiel est fondé sur la richesse des connaissances des membres du personnel et leur capacité à trouver des façons différentes et plus efficaces de créer de la valeur pour les clients et les actionnaires. »

Aux États-Unis, nous avons offert aux clients commerciaux et aux PME clientes un plus grand nombre d'options et une souplesse accrue pour la gestion de leur entreprise, grâce à l'amélioration de notre éventail de produits et services, notamment le nouveau prêt hypothécaire à taux fixe à plus long terme pour les propriétaires-occupants. De plus, grâce au lancement de notre initiative Conversion du patrimoine en revenu, nous avons offert à nos clients américains qui sont à quelques années de leur retraite des solutions améliorées pour les aider à mieux planifier leur retraite. Une description détaillée des principales données d'exploitation du secteur **RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International** pour 2005 est présentée aux pages 12 à 15.

En 2005, nous avons fourni à nos clients institutionnels un meilleur accès à nos réseaux de distribution mondiale ainsi qu'à notre expertise de calibre mondial en matière de titres à revenu fixe grâce à l'intégration des activités de titres à revenu fixe de RBC Dain Rauscher dans notre secteur Marchés mondiaux. Une description détaillée des principales données d'exploitation du secteur **RBC Marchés des Capitaux** pour 2005 est présentée aux pages 16 à 19.

Nous avons investi et continuerons à investir dans nos secteurs d'activité et dans des initiatives visant à mieux servir nos clients, qu'il s'agisse de réseaux de distribution plus accessibles, de succursales plus nombreuses dans les marchés à forte croissance, d'effectifs plus nombreux pour servir les clients dans les marchés clés ou de produits plus novateurs. Notre objectif est de conserver un taux de satisfaction des clients des plus élevés tout en obtenant un rendement supérieur pour les actionnaires.

Revue du rendement de 2005

Nous avons atteint ou dépassé la plupart de nos objectifs en 2005. La croissance du bénéfice dilué par action a été de plus de 20 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 % se situe dans la fourchette visée. La croissance des revenus de 8 % reflète la mise en œuvre réussie de plusieurs initiatives préparées avec soin au Canada, aux États-Unis et ailleurs qu'en Amérique du Nord, ainsi que la conjoncture économique favorable. Bien que nos frais autres que d'intérêt aient accusé une hausse de 5 %, ils seraient demeurés inchangés exclusion faite de la provision pour litiges constituée à l'égard de poursuites en instance liées à Enron Corp. Grâce à une gestion serrée du risque, à un contexte

W. James Westlake

Chef de groupe, RBC Particuliers et entreprises – Canada



« Nous misons sur notre position de chef de file de l'industrie pour devenir le premier choix de nos clients et nous distinguer véritablement au sein du marché canadien des services financiers. »

Peter Armenio

Chef de groupe, RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International



« Les activités du secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International sont très ciblées. Nous avons mis en œuvre les modèles d'entreprise et formé les équipes de gestion appropriés pour réussir aux États-Unis et partout dans le monde. »

Charles M. Winograd

Chef de groupe, RBC Marchés des Capitaux



« Toutes nos activités ont pour but d'approfondir notre compréhension des stratégies de financement et de placement de nos clients, puis de les aider à réaliser leurs objectifs. »

relativement favorable en matière de crédit et à l'augmentation des recouvrements liés à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, la qualité du portefeuille a affiché une bonne tenue. En outre, nous avons renforcé notre situation de capital pour dépasser largement nos objectifs, tout en réalisant un ratio de distribution se situant dans la fourchette cible, à 45 %. Notre dividende sur actions ordinaires a grimpé de 16 % en 2005.

En 2005, nos actionnaires ont bénéficié d'une augmentation du cours de nos actions ordinaires de 31 % et de trois augmentations successives du dividende, si bien que le rendement total pour les actionnaires s'est élevé à plus de 35 %. Au cours des 10 derniers exercices, nous avons offert à nos actionnaires ordinaires un rendement total annualisé de 22 %.

Perspectives et objectifs pour 2006

Nous croyons avoir établi des objectifs financiers audacieux pour 2006, comme le montre le tableau à la page 7, car nous prévoyons que l'économie canadienne gardera sa vigueur tandis que l'économie américaine pourrait ralentir modérément par suite des hausses des taux d'intérêt. Nous nous attendons à ce que la croissance des activités de prêts aux particuliers ralentisse au cours du prochain exercice en raison des hausses des taux d'intérêt, des coûts accrus de l'énergie et

du ralentissement prévu du marché de l'habitation ainsi que de l'incidence de ces facteurs sur la demande de biens durables. Les activités de prêts aux entreprises devraient croître à un rythme semblable à celui de 2005 étant donné les investissements continus dans les stocks.

Nous avons apporté des modifications à nos objectifs en matière de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, de contrôle des dépenses, de qualité du portefeuille et de gestion du capital pour 2006 par rapport aux objectifs de 2005. Nous avons haussé l'objectif en matière de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, le portant à plus de 20 % alors qu'il se situait dans une fourchette de 18 % à 20 %. Nous avons remplacé l'objectif relatif au contrôle des dépenses par un objectif portant sur le levier d'exploitation, car nous estimons qu'il est plus significatif d'analyser la croissance des dépenses par rapport à la croissance des revenus. Nous avons également haussé l'objectif en matière de qualité du portefeuille (qui correspond au ratio des provisions spécifiques), selon notre estimation que moins de possibilités de recouvrement se présenteront en 2006. De plus, nous avons établi un seuil du ratio du capital

de première catégorie, fixé à 8 %, plutôt qu'une fourchette de ratios, et nous avons supprimé l'objectif en matière de ratio du capital total puisque nos principaux partenaires considèrent que le ratio du capital de première catégorie est la mesure prédominante de la vigueur du capital. Cela va sans dire que notre objectif global est toujours de procurer à nos actionnaires des rendements solides et durables.

Nous avons ramené nos objectifs à moyen terme (sur 3 à 5 ans) à un seul objectif : procurer constamment à nos actionnaires un rendement total se situant dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe de pairs au Canada et aux États-Unis. Nous prévoyons continuer de publier des objectifs financiers annuels.

Objectifs stratégiques de RBC

Nos trois objectifs sont les suivants :

1. Être reconnu comme le premier prestataire incontesté de services financiers au Canada.
2. Tirer parti de la solidité de nos activités bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités sur les marchés des capitaux aux États-Unis.
3. Être reconnu comme un prestataire de choix de services financiers à l'échelle mondiale.

« Nous misons sur les forces de base qui permettent à RBC de se distinguer – nos employés, nos clients et nos connaissances financières approfondies – afin de fournir de la valeur à nos clients. »

Nous avons respecté ces objectifs en 2005 : plusieurs de nos produits clés au Canada ont gagné des parts de marché, nous avons amélioré notre positionnement et notre rendement dans nos principaux secteurs aux États-Unis, et nos activités ont pris de l'ampleur dans certains secteurs choisis comme les Antilles, la Gestion Privée Globale et les marchés des capitaux internationaux.

Nous sommes déterminés à continuer d'accomplir des progrès par rapport à ces objectifs fondamentaux dans l'avenir, tout en tenant compte des défis à relever pour l'exercice à venir, y compris la concurrence accrue dans le marché canadien, la volatilité des marchés des capitaux, le potentiel de hausse des coûts de l'énergie et la tendance haussière des taux d'intérêt. Notre réponse à de tels défis sera fondée sur notre capacité à tirer profit de nos avantages concurrentiels, à chercher continuellement de nouvelles façons d'accroître les revenus et de contrôler rigoureusement les coûts ainsi qu'à optimiser notre utilisation du capital.

Responsabilité d'entreprise et gouvernance

Notre approche en matière de bonne gouvernance commence à l'échelon supérieur, avec un président du Conseil qui ne fait pas partie de la direction et des administrateurs bien informés dont les

priorités sont l'encadrement de la direction, la planification stratégique, l'application de normes favorisant un comportement éthique et l'amélioration continue des pratiques en matière de gouvernance. Une description de notre système de gouvernance ainsi que des mandats et activités des comités du Conseil est présentée aux pages 144 et 145.

Nous estimons que la bonne gouvernance et responsabilité d'entreprise exige des contrôles et des programmes favorisant une culture de gouvernance proactive au sein de notre réseau mondial. Chez RBC, le leadership à l'échelle de l'entreprise et en matière d'éthique est fondé sur des contrôles, des politiques et des pratiques visant à renforcer l'encadrement de la direction par le Conseil d'administration et à créer de la valeur pour les actionnaires, les employés, les clients et les collectivités. Une description de notre approche en matière de responsabilité d'entreprise ainsi que de la façon dont nous menons nos activités, soutenons la prospérité économique et contribuons à la réussite des collectivités est présentée aux pages 25 à 28.

La force de notre responsabilité d'entreprise repose sur notre engagement à respecter des normes rigoureuses en matière de gouvernance et d'intégrité

dans tous les aspects de nos activités. Nos employés comprennent que notre réussite est fondée sur un comportement éthique, le travail d'équipe et notre engagement à créer de la valeur pour tous nos partenaires.

Nos employés

Notre solide rendement au cours du dernier exercice reflète le formidable dévouement, l'engagement et le travail acharné de l'ensemble de nos employés. En effet, nos employés cherchent toujours de nouvelles façons de mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients. Notre orientation stratégique renouvelée ainsi que l'intérêt accru que nous portons aux clients, à la croissance des revenus et à la gestion des coûts sont des mesures appropriées qui nous permettront de continuer à procurer à nos actionnaires des rendements supérieurs. Grâce à ces mesures, de même qu'à la qualité, à la diversité, aux connaissances et aux aptitudes de nos employés, nous croyons pouvoir nous démarquer encore davantage de nos concurrents.

Le président et chef de la direction,



Gordon M. Nixon

Examen du rendement de 2005

Le tableau ci-dessous compare notre rendement de 2005 avec nos objectifs fixés pour l'exercice :

	Objectifs de 2005 ⁽¹⁾	Rendement de 2005	Commentaires
1. Évaluation (par rapport à l'indice composé S&P/TSX pour les banques)			
<ul style="list-style-type: none"> • Cours des actions/valeur comptable • Cours des actions/bénéfice • Croissance du cours des actions 	Quartile supérieur Quartile supérieur Supérieure à l'indice	Deuxième quartile ⁽²⁾ Deuxième quartile ⁽³⁾ Supérieure à l'indice	
2. Croissance du bénéfice dilué par action	20 %+	21,3 %	La croissance du bénéfice dilué par action aurait été de 33,1 % si la provision au titre du litige relatif à Enron avait été exclue ⁽⁴⁾
3. Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18 % à 20 %	18,0 %	Ce rendement aurait été de 19,7 % si la provision au titre du litige relatif à Enron avait été exclue ⁽⁴⁾
4. Croissance des revenus	6 % à 8 %	8 %	
5. Contrôle des frais autres que d'intérêt	Augmentation inférieure à 3 %	5 %	Les frais autres que d'intérêt de l'exercice seraient restés inchangés si la provision au titre du litige relatif à Enron avait été exclue ⁽⁴⁾
6. Qualité du portefeuille ⁽⁵⁾	Entre 0,35 % et 0,45 %	0,21 % ⁽⁵⁾	
7. Gestion du capital			
Ratios de capital : capital de première catégorie	8 % à 8,5 %	9,6 %	
capital total	11 % à 12 %	13,1 %	
8. Ratio de distribution	40 % à 50 %	45 %	

- (1) Ces objectifs pour 2005 ont été établis à la fin de 2004, alors que les PCGR des États-Unis constituaient nos principaux PCGR aux fins de la présentation de l'information financière. Bien que nous ayons adopté les PCGR du Canada à titre de principaux PCGR avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2005, nous avons maintenu ces objectifs, car notre rendement en vertu des PCGR des États-Unis ne diffère pas de façon importante de notre rendement en vertu des PCGR du Canada. Ces objectifs ont été établis en fonction d'une valeur moyenne du dollar canadien de 0,80 \$ US prévue pour 2005.
- (2) Nous avons calculé ce rendement au 31 octobre 2005, en nous basant sur les valeurs comptables au 31 juillet 2005.
- (3) Nous avons calculé ce rendement au 31 octobre 2005, en nous basant sur la moyenne des estimations des analystes concernant le bénéfice dilué par action de 2006.
- (4) La provision au titre du litige relatif à Enron constituée au quatrième trimestre se chiffrait à 591 millions de dollars (326 millions après impôts). Le rendement de 2005 exclusion faite de cette provision est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) dans le rapport de gestion pour une analyse plus détaillée et un rapprochement.
- (5) Ce ratio correspond aux provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations. Le transfert d'un montant de 52 millions de dollars des provisions cumulatives spécifiques attribuées à la provision cumulative générale attribuée au cours du premier trimestre de 2005 a diminué ce ratio de 0,03 %.

Objectifs pour 2006

	Objectifs
1. Croissance du bénéfice dilué par action	20 %+ ⁽¹⁾
2. Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 %+
3. Croissance des revenus	6 % à 8 %
4. Levier d'exploitation	Plus de 3 % ⁽²⁾
5. Qualité du portefeuille ⁽³⁾	Entre 0,40 % et 0,50 %
6. Gestion du capital : ratio du capital de première catégorie	8 %+
7. Ratio de distribution	40 % à 50 %

- (1) Objectif établi en fonction du bénéfice dilué par action total de 2005 de 5,13 \$.
- (2) Le levier d'exploitation correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt. Notre objectif pour 2006 à ce chapitre a été établi en fonction des frais autres que d'intérêt de 2005 exclusion faite de la provision au titre du litige relatif à Enron de 591 millions de dollars constituée au quatrième trimestre de 2005.
- (3) Correspond au ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations.

Objectif à moyen terme

	Objectif
1. Rendement total pour les actionnaires ⁽¹⁾	Quartile supérieur ⁽²⁾

- (1) Le rendement total pour les actionnaires correspond à la somme de la plus-value des actions et du revenu de dividende.
- (2) Comprend 7 grandes institutions financières canadiennes (Société Financière Manuvie, La Banque de Nouvelle-Écosse, Groupe Financier Banque TD, BMO Groupe financier, Financière Sun Life, Banque Canadienne Impériale de Commerce et Banque Nationale du Canada) et 13 principales institutions financières américaines (Bank of America, JP Morgan Chase & Co., Wells Fargo & Company, Wachovia Corporation, US Bancorp, Sun Trust Banks, Inc., The Bank of New York, BB&T Corporation, Fifth Third Bancorp, National City Corporation, The PNC Financial Services Group, KeyCorp et Northern Trust Corporation).

Le secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada comprend nos activités de services bancaires et de gestion de patrimoine au Canada, ainsi que nos activités d'assurance mondiale. Il regroupe les secteurs d'activité suivants : Particuliers clients, Entreprises clientes et marchés commerciaux, Solutions cartes et paiements, Gestion de patrimoine et Assurance mondiale.

Notre vaste réseau de distribution, nos produits innovateurs, notre main-d'œuvre avisée, notre analyse approfondie de la clientèle et notre engagement envers nos clients sont autant d'avantages concurrentiels clés que nous continuons d'optimiser afin de nous démarquer de la concurrence.

Grâce à notre effectif composé de plus de 40 000 employés dévoués, y compris les unités opérationnelles responsables des services de soutien, nous fournissons des produits et services financiers à plus de 13 millions de particuliers et d'entreprises faisant partie de notre clientèle. Nos capacités de distribution intégrées, par l'entremise desquelles nous assurons la prestation de services aux clients, comprennent nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires, de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi qu'une grande équipe de vente interne et de nombreux conseillers en placement, en plus d'un large réseau de distributeurs d'assurance indépendants.

Répondre aux besoins des clients au moyen de solutions bancaires, de solutions de gestion de patrimoine et de solutions d'assurance

RBC Particuliers et entreprises – Canada

« Nous formons un partenariat avec nos clients. Nous leur offrons non pas des produits, mais plutôt des solutions financières en matière de crédit, de placement ainsi que de planification fiscale et successorale. Chez RBC, on nous encourage à trouver la solution qui convient le mieux à nos clients. Nous sommes reconnus pour notre capacité à considérer le client avant tout. »

Rebecca Mand
Planificatrice financière
Vancouver, Canada

Notre stratégie intégrée visant à optimiser les capacités de distribution, à simplifier les processus et à mettre l'accent sur les marchés générant un rendement élevé nous aidera à maintenir et à consolider notre position de chef de file dans l'industrie canadienne des services financiers.

Particuliers clients

Les Particuliers clients visent à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits tels que du financement aux fins d'accession à la propriété, du financement automobile, des prêts aux particuliers et des marges de crédit ainsi que des comptes de dépôt de base.

En 2005, nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts aux particuliers et de prêts sur cartes de crédit ont tous augmenté de plus de 10 %, et nous avons maintenu notre part de marché dominante dans le secteur des prêts hypothécaires résidentiels au Canada.

Nous offrons également une nouvelle option pratique grâce à laquelle les plus de deux millions de clients des services bancaires en ligne peuvent choisir de visualiser leurs relevés bancaires en ligne, en toute sécurité, plutôt que de recevoir des relevés papier. À l'heure actuelle, plus de 25 % de nos clients des services bancaires en ligne ont choisi cette option, qui se traduit par un service plus rapide et par d'importantes réductions de coûts.

Entreprises clientes et marchés commerciaux

Les Entreprises clientes et marchés commerciaux fournissent des solutions financières à valeur ajoutée et des conseils qui favorisent les affaires et la croissance des affaires. Nous offrons une vaste gamme de produits et services de prêt, de crédit-bail, de dépôt et de transaction aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients du secteur de l'agriculture.

En 2005, nous avons accru notre équipe de vente au Canada afin de mieux servir nos entreprises clientes. Ainsi, nous avons doublé l'équipe de vente qui assure la prestation de services aux petites et moyennes entreprises et nous



Fournir à nos clients les produits et services qui répondent à leurs besoins uniques en optimisant notre expertise en matière de services bancaires, de gestion de patrimoine et de services d'assurance.

Réseaux de distribution

1 104 succursales

3 906 guichets automatiques bancaires

3,5 millions de clients des services en ligne

2,5 millions de clients des services par téléphone

437 spécialistes de la planification des investissements et de la retraite

1 063 planificateurs financiers

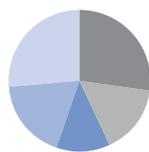
371 agents d'assurance

975 spécialistes des prêts hypothécaires

Selon l'étude de marché 2005 effectuée par Maritz Research Company, « davantage de propriétaires d'entreprise au Canada ont répondu qu'ils recommandent RBC plus que toute autre banque. »

Pour la troisième année d'affilée, RBC a été désignée « Société la plus respectée au Canada » dans le cadre du sondage annuel Ipsos-Reid/KMPG, dont les résultats ont été publiés dans le *Globe and Mail*.

RBC Particuliers et entreprises – Canada
Revenus par secteur d'activité en 2005



- 28 % Particuliers clients
- 16 % Entreprises clientes et marchés commerciaux
- 12 % Solutions cartes et paiements
- 18 % Gestion de patrimoine
- 26 % Assurance mondiale

avons augmenté ses capacités afin qu'elle puisse répondre à la fois aux besoins professionnels et personnels des propriétaires de petites et moyennes entreprises.

Nous avons également rationalisé les processus afin qu'il soit plus facile pour les clients de faire affaire avec nous. Le nouveau processus d'ouverture de comptes facilite l'ouverture de comptes le jour même dans n'importe quelle succursale canadienne. De plus, les clients qui désirent obtenir un produit de crédit pour petites et moyennes entreprises peuvent maintenant en faire la demande par téléphone.

Solutions cartes et paiements

Les Solutions cartes et paiements offrent une vaste gamme de cartes de crédit ainsi que de produits et solutions de paiement connexes.

En février 2005, les amateurs de café au Canada ont pu commencer à tirer avantage d'une nouvelle carte de crédit hybride combinant la carte *Visa* RBC et la populaire carte Starbucks rechargeable. Grâce à la carte *Visa* Starbucks Duetto – la première du genre au Canada – les consommateurs peuvent payer leurs achats, charger leur compte et accumuler et échanger des primes au moyen d'une seule carte pratique.

Afin de reconnaître l'accroissement du nombre de voyages à destination de l'Asie, nous avons formé une alliance

avec Cathay Pacific et lancé la carte *Visa* Cathay Pacific Platine RBC, la seule carte de crédit grâce à laquelle les Canadiens peuvent gagner des milles Asia Cathay Pacific chaque fois qu'ils utilisent leur carte *Visa*. Par ailleurs, RBC et Esso ont, dans le cadre de leur alliance de longue date, décidé d'offrir aux détenteurs de la carte *Visa* Classique RBC Récompenses et de la carte *Visa* Esso Extra une option qui leur permet de transférer des blocs de points entre les deux cartes.

En mars 2005, nous avons amélioré les caractéristiques de la carte *Visa* Affaires Voyages RBC. Il est maintenant plus abordable pour les propriétaires de petites et moyennes entreprises de séparer leurs frais professionnels et leurs dépenses personnelles, et ceux-ci peuvent également consolider les points RBC Récompenses obtenus en effectuant des achats tant à des fins professionnelles qu'à des fins personnelles.

En juin 2005, nous sommes devenus la première institution financière canadienne à traiter une opération *Interac* en ligne. *Interac* en ligne est un autre mode de paiement qui permet aux clients de magasiner en ligne et de régler leurs achats directement, à même leur compte bancaire.

Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine offre des produits et services de placement et de fiducie par l'intermédiaire de notre

Stratégie

- Optimiser les capacités de distribution en alignant l'effectif en fonction des besoins des clients, de manière à offrir le bon produit au moyen du réseau approprié, au moment opportun.
- Simplifier les processus et les structures liés notamment à l'ouverture de comptes et aux décisions en matière de crédit, afin qu'il soit plus facile pour nos clients de faire affaire avec nous, et de manière à accroître l'efficacité.
- Nous concentrer sur les marchés générant un rendement élevé.

Réalisations en 2005

Nous avons enregistré une forte croissance des volumes et des revenus dans tous les secteurs d'activité, notamment une croissance de 10 % des prêts en 2005 par rapport à 2004.

Nous continuons d'occuper le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne notre part du marché de tous les principaux produits et services financiers offerts au Canada.

RBC Assurances a ouvert ses deux premiers bureaux d'assurance multirisque, qui jouxtent des succursales RBC Banque Royale.

Pour une deuxième année d'affilée, RBC Gestion d'actifs s'est positionné à titre de chef de file de l'industrie au Canada pour ce qui est des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

réseau regroupant 9 000 vendeurs autorisés de fonds communs de placement ainsi que par l'intermédiaire de services de courtage traditionnel et auto-géré, de services de gestion des actifs, de services fiduciaires, de services-conseils en matière de placement ainsi que de services bancaires de gestion privée.

Au cours du premier trimestre de 2005, RBC Gestion d'actifs a pour la première fois de son histoire enregistré des ventes nettes de fonds communs de placement RBC à long terme de plus de 1 milliard de dollars. Grâce à la forte demande de la part des conseillers et des clients visant nos produits offerts par l'entremise de nos multiples réseaux de distribution, nous nous sommes positionnés, pour le huitième trimestre d'affilée depuis le début de 2004, à titre de chef de file de l'industrie pour ce qui est des ventes de fonds communs de placement à long terme.

En janvier, nous avons lancé le Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC, qui a été mis au point par Jim O'Shaughnessy, un gestionnaire de portefeuilles et auteur bien connu. Le Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy est le quatrième fonds de la série O'Shaughnessy RBC, et il est offert exclusivement aux investisseurs canadiens par RBC Gestion d'actifs.

Au dernier trimestre de 2005, nous avons lancé Gestion de portefeuilles RBC, un

service de placement offert exclusivement par l'entremise de nos planificateurs financiers situés dans nos succursales ainsi que par des spécialistes en placement hors succursales. Ce service fournit aux clients une solution de placement personnalisée en fonction de leurs objectifs en matière de risque et de rendement ainsi que de la taille de leurs portefeuilles.

Nos services de courtage traditionnel, RBC Dominion valeurs mobilières, ont lancé la série Portefeuilles internationaux, un service qui donne aux clients détenant des comptes de placement moins importants l'accès à des solutions de placement de calibre mondial au moyen d'un portefeuille personnalisé en fonction de leurs objectifs de placement.

Nos services fiduciaires ont lancé le service « agent du liquidateur », qui s'adresse aux clients qui ont besoin d'aide pour s'acquitter de leurs multiples responsabilités en leur qualité d'exécuteur testamentaire et de liquidateur de succession.

Assurance mondiale

L'Assurance mondiale offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance vie et d'assurances crédit, maladie, voyage, habitation et automobile aux particuliers et aux entreprises faisant partie de notre clientèle au Canada et aux États-Unis, ainsi que des services de réassurance à nos clients partout dans le monde.

En 2005, nous avons ouvert nos deux premiers bureaux d'assurance multirisque afin de répondre aux besoins des clients qui désirent rencontrer en tête-à-tête un conseiller en assurance afin de discuter de leurs besoins en matière d'assurances habitation, automobile, voyage et vie. Ces bureaux, qui exercent leurs activités sous la marque RBC Assurances, jouxtent respectivement une succursale RBC Banque Royale située à Scarborough, en Ontario, et une succursale située à Hamilton, également en Ontario. Au cours de la prochaine année, RBC Assurances prévoit ouvrir plusieurs autres bureaux situés près de succursales RBC Banque Royale.

Nous avons également apporté plusieurs changements et accru le recours aux options et services en ligne afin d'améliorer l'expérience client et d'offrir aux clients des services davantage à leur convenance. RBC Assurances donne aux clients l'option de bénéficier de rabais lorsqu'ils se procurent certains produits d'assurance habitation et automobile en ligne. Nous avons également accru nos services de soumission en ligne et nos capacités de tarification liées aux assurances habitation et automobile. Ainsi, les clients peuvent visualiser leurs polices et leurs relevés de facturation, modifier l'information aux fins de la facturation et également visualiser leurs polices et consulter un glossaire des expressions que nous utilisons dans nos contrats.

Le secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International comprend les services bancaires aux particuliers et aux entreprises et les services de gestion de patrimoine offerts à l'extérieur du Canada. Il se compose de RBC Centura (services bancaires aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis), des services bancaires dans les Antilles, de RBC Dain Rauscher (services de gestion de patrimoine aux États-Unis) et de la Gestion Privée Globale.

En 2005, nous nous sommes efforcés de tirer parti de la solidité de nos activités bancaires et de nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis et dans les Antilles ainsi que de nos services de gestion privée à l'échelle mondiale.

Notre stratégie est la suivante :

- optimiser les ressources de RBC à l'échelle mondiale dans le but d'élaborer des solutions locales pour les particuliers et entreprises faisant partie de notre clientèle;
- nous concentrer sur la prestation de services aux entreprises, aux propriétaires d'entreprise et aux professionnels, afin de devenir le principal prestataire de services bancaires dans le sud-est des États-Unis;
- améliorer notre position sur le marché dans les Antilles;
- élaborer une vaste gamme de services-conseils et de solutions clés en main intégrés pour les clients qui ont recours à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis et à l'échelle mondiale.



Les faits saillants présentés ci-après illustrent l'accent que nous avons mis, en 2005, sur l'amélioration de notre performance, sur les activités essentielles à notre croissance future et sur l'optimisation de nos produits, services et capacités de distribution afin de répondre aux besoins de nos clients.

Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine comprend RBC Dain Rauscher aux États-Unis, qui compte 140 succursales situées dans 40 États, ainsi que la Gestion Privée Globale, qui regroupe 30 bureaux situés dans 21 pays. Les conseillers financiers de RBC Dain Rauscher offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion d'actifs aux

particuliers et aux propriétaires d'entreprise. RBC Dain Rauscher offre également des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières et aux institutions de petite taille et de taille moyenne aux États-Unis. À l'échelle internationale, la Gestion Privée Globale offre des services de gestion privée et de prêts, des services fiduciaires, des services de gestion discrétionnaire de placements, des services de courtage traditionnels ainsi que des services de garde internationaux et d'administration de fonds aux particuliers et entreprises faisant partie de notre clientèle qui disposent d'un avoir net élevé, ainsi qu'aux clients institutionnels.

RBC Dain Rauscher

En 2005, RBC Dain Rauscher a accru l'actif lié aux services tarifés de 24 %. Nous avons par ailleurs mis en œuvre plusieurs initiatives pour répondre aux besoins de nos clients. Ainsi, afin de répondre aux besoins des clients désirant un programme de planification du revenu de retraite plus élaboré, nous avons mis en œuvre le projet Conversion du patrimoine en revenu. Ce projet aide les clients qui sont à quelques années de leur retraite à élaborer des stratégies visant à générer un revenu de retraite constant et il leur permet de bénéficier de conseils concernant des questions telles que la longévité, les taux de retrait et l'inflation.

Offrir de la valeur à nos clients au moyen de services bancaires et de services de gestion de patrimoine innovateurs

RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International

« Nous nous concentrons tout simplement sur les objectifs personnels de nos clients. Nous aidons ces derniers à atteindre leurs objectifs financiers, à résoudre les problèmes et à constituer et maintenir un patrimoine toute leur vie durant. »

Chris Andreach

Conseiller financier
New Jersey, États-Unis

Le secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International se compose de secteurs d'activité complémentaires qui ont pour objectif de répondre aux besoins uniques de nos clients dans leurs marchés respectifs.

Réseaux de distribution

RBC Centura	273 succursales 303 guichets automatiques bancaires
Antilles	42 succursales 4 centres d'affaires 68 guichets automatiques bancaires
RBC Dain Rauscher	140 succursales 40 États
Gestion Privée Globale	30 bureaux 21 pays

Selon un sondage publié par le magazine *Euromoney* en janvier 2005, la Gestion Privée Globale se classe au premier rang des prestataires de services fiduciaires au Royaume-Uni et au sixième rang à l'échelle mondiale. Nous nous classons également au troisième rang des banques brésiliennes offrant des services de gestion privée, et au quatrième rang des banques offrant de tels services dans les Amériques.

Le 30 novembre 2005, nous avons acquis Abacus Financial Services Group Limited et ainsi renforcé considérablement les activités de la Gestion Privée Globale dans les marchés stratégiquement importants des îles Britanniques, et accru notre présence en Europe.

En collaboration avec la Gestion Privée Globale, nous avons lancé RBC Premier Line of Credit. Ce produit, qui a été conçu de manière à répondre aux besoins complexes en matière de crédit des clients ayant un avoir net élevé, constitue une marge de crédit renouvelable garantie par un ou plusieurs des comptes de placement admissibles du client. Le programme donne aux clients la possibilité d'emprunter de l'argent pour leurs besoins personnels sans être obligés de vendre leurs placements ou de revoir leur stratégie de placement. La Gestion Privée Globale a approuvé des marges de crédit totalisant plus de 400 millions de dollars US, et l'encours de crédit se chiffrait à 250 millions de dollars US au 31 octobre 2005.

Gestion Privée Globale

En 2005, nous avons poursuivi l'expansion de nos activités dans les Amériques. Nous avons ouvert des bureaux à Pôrto Alegre, au Brésil, et à San Francisco, et nous avons créé le Groupe Clientèle internationale, lequel regroupe 25 spécialistes en services de gestion privée et de placement situés à Vancouver. Ce groupe offre une vaste gamme de solutions de gestion de patrimoine et de solutions bancaires aux clients non résidents qui investissent sur les marchés de l'Asie-Pacifique ainsi qu'aux citoyens canadiens qui vivent et travaillent à l'étranger.

Nous avons également mis en œuvre un modèle de gestion de patrimoine intégré, dans le cadre duquel un directeur

principal de relations personnalisées fournit des services de gestion à chacun de nos clients disposant d'un avoir net élevé. Ce modèle, grâce auquel nos clients font affaire avec nous au moyen d'un seul point de contact, nous permet d'acquérir une meilleure compréhension des besoins de nos clients au fil du temps.

Nos clients qui disposent d'un avoir net élevé bénéficient des diverses forces de notre organisation. Ainsi, les produits structurés de RBC Marchés des Capitaux fournissent à nos clients l'accès à des solutions innovatrices et personnalisées. Outre les obligations structurées, les clients de la Gestion Privée Globale ont accès aux opérations de couverture des prix des marchandises, aux actifs diversifiés et aux titres de participation par l'entremise de nos pupitres de négociation de New York et de Londres. En 2005, les ventes de ces produits ont généré 700 millions de dollars US en nouveaux actifs.

Services bancaires

Les services bancaires aux particuliers et aux entreprises regroupent RBC Centura, qui compte 273 succursales dans le sud-est des États-Unis, ainsi que notre réseau de 42 succursales situées dans huit pays des Antilles. RBC Centura continue d'offrir des services aux particuliers faisant partie de sa clientèle et s'efforce spécialement de répondre aux besoins des entreprises, des propriétaires d'entreprise et des professionnels. Les services bancaires dans les Antilles

Stratégie

- Optimiser les ressources de RBC à l'échelle mondiale dans le but d'élaborer des solutions locales pour les particuliers et entreprises faisant partie de notre clientèle.
- Nous concentrer sur la prestation de services aux entreprises, aux propriétaires d'entreprise et aux professionnels, afin de devenir le principal prestataire de services bancaires dans le sud-est des États-Unis.
- Améliorer notre position sur le marché dans les Antilles.
- Offrir une vaste gamme de services-conseils et de solutions clés en main intégrés pour les clients qui ont recours à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis et à l'échelle mondiale.

Réalisations en 2005

Le rendement de RBC Centura s'est amélioré par suite de l'accroissement des prêts et des dépôts et de la réduction des charges.

Les revenus dans les Antilles se sont accrues, résultat qui reflète l'amélioration de nos processus de gestion des ventes.

L'actif lié aux services tarifés de RBC Dain Rauscher a augmenté de 24 %.

Nous avons mis en œuvre un modèle de gestion de patrimoine intégré s'adressant aux clients de la Gestion Privée Globale qui détiennent un avoir net élevé.

Nous avons optimisé nos capacités organisationnelles afin d'élaborer et de distribuer de nouveaux produits. La Gestion Privée Globale a offert aux clients des obligations structurées personnalisées, des produits de couverture des prix des marchandises ainsi que des actifs diversifiés, par l'entremise de RBC Marchés des Capitaux. Par ailleurs, RBC Dain Rauscher a lancé RBC Premier Line of Credit en collaboration avec la Gestion Privée Globale.

sont forts de l'expertise acquise au cours du dernier siècle, et leur objectif premier est l'approfondissement des relations-clients.

RBC Centura

RBC Centura a considérablement amélioré son rendement en 2005 en mettant l'accent sur la croissance des prêts et des dépôts, qui ont augmenté de 16 % et de 9 %, respectivement, en dollars américains par rapport à 2004. Par ailleurs, nous avons réduit nos coûts en rationalisant les unités fonctionnelles assurant la prestation de services de soutien. En 2005, nous avons ouvert huit succursales dans des marchés à forte croissance et nous avons fermé plusieurs succursales moins rentables.

Nos services bancaires aux entreprises ont généré une croissance des dépôts de 28 % et un accroissement des prêts de 18 %, en dollars américains. Ces résultats tiennent au fait que nous avons répondu à la demande des clients à l'échelle locale et que nous avons apporté plusieurs améliorations à nos gammes de produits et services pour les clients commerciaux et les petites et moyennes entreprises. Par exemple, nous offrons maintenant des prêts hypothécaires à plus long terme sur les propriétés immobilières occupées par le propriétaire et des taux fixes aux propriétaires de petites et moyennes entreprises.

En 2005, nous avons refinancé l'une des plus importantes opérations immobilières

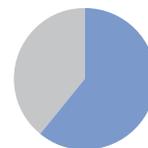
à Raleigh, en Caroline du Nord, une somme de 105 millions de dollars US ayant été refinancée. Par ailleurs, nos équipes des marchés commerciaux à Atlanta et à Toronto ont uni leurs efforts afin de fournir une importante facilité de crédit à un principal client commercial qui prévoit pénétrer le marché canadien au cours des 12 prochains mois.

Dans le cadre de notre démarche ciblée en matière de services bancaires et de services de gestion de patrimoine aux États-Unis, nous avons annoncé et conclu la vente de certains actifs de RBC Mortgage Company à Home123 Corporation, une filiale en propriété exclusive de New Century Mortgage Corporation. Nous continuons d'offrir des services hypothécaires à nos clients dans le sud-est des États-Unis, par l'entremise de RBC Centura. Nous avons élargi nos activités de prêts hypothécaires dans les succursales de RBC Centura et presque doublé le volume des activités de montage, qui se sont chiffrées à 982 millions de dollars US.

Services bancaires dans les Antilles

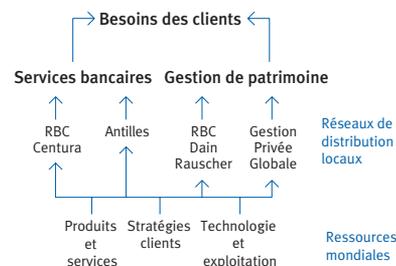
Nous exerçons nos activités dans les Antilles sous la marque RBC Royal Bank of Canada. Notre stratégie vise à assurer notre croissance interne en tirant parti de notre solide présence dans la région et en offrant des services traditionnels complets de qualité supérieure. En 2005, les processus de gestion des ventes améliorés ont contribué à la forte croissance des revenus.

RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International Revenus par secteur d'activité en 2005



■ 61 % Gestion de patrimoine
■ 39 % Services bancaires

Solutions locales, ressources mondiales



Le secteur RBC Marchés des Capitaux fournit un vaste choix de services à la grande entreprise et de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux entreprises, aux gouvernements, aux grands clients commerciaux et aux institutions faisant partie de notre clientèle.

Au cours de 2005, nous avons continué d'établir une solide présence à l'échelle mondiale et avons affiché une croissance et un bénéfice stables. Nous nous concentrons sur l'atteinte de nos quatre objectifs stratégiques :

- consolider notre position de chef de file au Canada;
- prendre une avance importante dans le marché milieu de gamme aux États-Unis;
- devenir un chef de file en matière de négociation et de structuration de catégories d'actifs convergents;

- bâtir une banque de premier rang à l'échelle mondiale en matière de titres à revenu fixe.

À la fin de 2005, RBC Marchés des Capitaux occupait une position de chef de file sur les marchés des capitaux au Canada. Malgré la faiblesse des marchés boursiers, nous avons accompli des progrès importants en ce qui concerne l'établissement d'une clientèle du marché milieu de gamme aux États-Unis, particulièrement dans les secteurs des services publics et de l'immobilier, deux secteurs dans lesquels nous détenons une expertise prouvée. Au cours de l'exercice, nous avons également amorcé la prestation, à l'échelle mondiale, de services à revenu fixe, grâce auxquels les clients ont accès aux meilleures occasions de financement et de placement du monde.

Assurer la prestation de produits, services et conseils innovateurs aux institutions, aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux grands clients commerciaux.

RBC Marchés des Capitaux

« Nous nous efforçons de comprendre les activités et les stratégies de nos clients et de leur fournir des conseils et des solutions qui les aideront à atteindre leurs objectifs. Nous sommes responsables de l'ensemble des relations-clients et faisons appel aux spécialistes de produits RBC appropriés afin d'assurer la prestation de produits ou de services qui répondent aux besoins de nos clients. »

Sade Laleye
Entreprises nationales
Calgary, Canada



Les produits structurés élaborés par RBC Marchés des Capitaux favorisent la croissance des revenus de nos réseaux de distribution qui offrent des services aux particuliers fortunés, aux clients qui disposent d'un avoir net élevé et aux investisseurs institutionnels. Tous ces clients bénéficient des services offerts par nos divers réseaux de distribution à l'échelle mondiale.

Marchés mondiaux

Les Marchés mondiaux se composent de nos activités liées au marché de la dette, au marché monétaire, aux opérations de change, aux dérivés, aux actifs diversifiés, aux placements privés de titres de créance et de titres de participation ainsi qu'aux activités de négociation pour compte propre.

Nous reconnaissons que les clients désirent un accès complet aux marchés de la dette mondiale et au marché des changes, et nous avons investi dans ces activités qui revêtent un caractère stratégique important. Au cours de l'exercice, nous avons intégré les services à revenu fixe de RBC Dain Rauscher dans les activités des Marchés mondiaux. Grâce à cette capacité intégrée et à notre réseau de distribution mondial, nous avons pu agir à titre de syndicataire chef de file dans le cadre d'opérations telles que l'émission sursouscrite de titres de créance de 1 milliard de dollars US effectuée par Kreditanstalt für Wiederaufbau Bankengruppe, la plus importante agence de développement en Allemagne.

Nous avons accru le nombre de plateformes de négociation électroniques de titres de créance que nos clients peuvent utiliser. D'ici la fin de l'année civile 2005, nous prévoyons offrir deux nouvelles plateformes de négociation électroniques, soit Accès direct aux marchés et Négociation électronique, et porter à six le nombre total de nos plateformes de négociation.

L'expansion continue de nos produits structurés vise les clients qui désirent effectuer des opérations d'arbitrage pour couvrir les risques que posent les opérations transfrontalières et les opérations sur le marché des changes. En 2005, nous avons élargi notre plateforme de



RBC Marchés des Capitaux continue de bâtir une banque de premier rang à l'échelle mondiale et d'offrir à nos clients des connaissances spécialisées et des capacités de structuration élaborées.

Présence à l'échelle mondiale

11 pays

60 bureaux

4 600 employés

En 2005, *Bloomberg* a classé RBC Marchés des Capitaux au premier rang des preneurs fermes ayant effectué des activités de prise ferme de titres de participation au Canada en 2004.

Le magazine *Euromoney* a décerné deux prix d'excellence à RBC Marchés des Capitaux, à savoir le titre de meilleur établissement prêteur de l'année au Canada et celui de meilleur établissement de titres de capitaux propres de l'année au Canada.

Dans le cadre du sondage annuel du magazine *Euromoney* sur les opérations de change, RBC Marchés des Capitaux a terminé au premier rang parmi les courtiers en valeurs mobilières ayant procédé au placement d'obligations en dollars canadiens, et il s'est classé quinzième à l'échelle mondiale pour ce qui est de sa part du marché des changes mondial, sur lequel un billion de dollars d'opérations sont négociées quotidiennement.

produits structurés de manière à soutenir les opérations liées aux dérivés de crédit structurés et aux dérivés de taux structurés à Tokyo, nous avons accru nos capacités au Royaume-Uni et nous avons pénétré de nouveaux marchés.

Nous avons également élargi notre gamme de produits structurés liés au marché de détail et lancé les billets liés aux matières premières, qui fournissent aux investisseurs des rendements basés sur les prix de matières premières telles que l'aluminium, le pétrole brut, le cuivre, le plomb, le gaz naturel, le nickel et le platine.

Nous sommes fiers de la solidité de nos obligations libellées en dollars australiens et en livres sterling, ainsi que de notre leadership à l'échelle mondiale parmi les courtiers en valeurs mobilières ayant procédé au placement d'obligations en dollars canadiens. Nous demeurons un chef de file au Canada pour ce qui est de l'ensemble des activités sur le marché de la dette et nous avons effectué une percée importante sur le marché des titres à revenu fixe aux États-Unis, comme en témoignent nos classements supérieurs dans le secteur des finances municipales aux États-Unis.

Au Royaume-Uni, RBC Marchés des Capitaux est l'un des neuf teneurs de marché membres de la London Bullion Market Association, position qui reconnaît clairement nos services de tenue de marché interbancaires touchant les cours

au comptant de l'or et de l'argent, les contrats à terme de gré à gré et les options. Nos activités en matière d'infrastructure ont pris de l'ampleur, car les gouvernements cherchent à privatiser les activités dont ils sont habituellement responsables.

Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers

Ce secteur regroupe nos services à la grande entreprise et de banque d'investissement ainsi que les activités de vente et de négociation de titres de participation.

Au Canada, nous désirons être reconnus comme le prestataire de choix des sociétés canadiennes. Notre réussite se fonde sur nos services de longue date, qui ont permis aux sociétés canadiennes d'assurer leur croissance au moyen de nouvelles capacités telles que les solutions de négociation électroniques, les nouveaux produits structurés, ainsi que sur notre présence accrue dans des marchés clés tels que les États-Unis.

Nous élargissons également l'étendue de nos services de banque d'investissement et marchés boursiers aux États-Unis. Cette capacité accrue en Amérique du Nord nous a permis cette année d'agir à titre de syndicateur chef de file dans le cadre d'opérations telles que le plus important financement par actions effectué par une société pétrolière indépendante aux États-Unis en 2005.

Stratégie

- Consolider notre position de chef de file au Canada.
- Prendre une avance importante dans le marché milieu de gamme aux États-Unis.
- Devenir un chef de file en matière de négociation et de structuration de catégories d'actifs convergents.
- Bâtir une banque de premier rang à l'échelle mondiale en matière de titres à revenu fixe.

Réalisations en 2005

Nous avons renforcé notre réseau de distribution mondial et nos capacités en matière de services à revenu fixe en intégrant les services à revenu fixe de RBC Dain Rauscher.

Nous avons continué d'accroître notre présence en matière de services de banque d'investissement dans le marché milieu de gamme aux États-Unis. Nous avons notamment participé à l'émission de 600 millions de dollars US d'actions de Southwestern Energy, le plus important financement secondaire effectué dans le secteur des services publics aux États-Unis cette année.

Par suite de l'émission de plus de 100 obligations structurées pour des clients de détail, nous nous sommes rapprochés de l'atteinte de notre objectif visant à optimiser nos capacités de structuration et de distribution à l'échelle mondiale.

Nous avons annoncé la création d'une coentreprise, RBC Dexia Investor Services. La coentreprise, qui regroupera environ 1,8 billion de dollars US d'actifs sous garde, se classera parmi les dix principales banques dépositaires du monde et offrira une gamme complète de services aux investisseurs institutionnels partout dans le monde. Cette opération devrait être conclue à l'exercice 2006.

Services aux institutions et aux investisseurs

Ce secteur fournit des services de garde ainsi que des services d'administration de placements aux sociétés et aux investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale.

En juin, nous avons annoncé la création d'une coentreprise, RBC Dexia Investor Services, qui nous permettra d'accroître considérablement nos importants services de garde. Cette coentreprise regroupera environ 1,8 billion de dollars US d'actifs sous garde, se classera parmi les dix principales banques dépositaires du monde et offrira une gamme complète de services aux investisseurs institutionnels partout dans le monde. Cette opération devrait être conclue à l'exercice 2006.

Pour une deuxième année d'affilée, les Services aux institutions et aux investisseurs ont été nommés le meilleur prestataire de services de garde internationaux dans le cadre du sondage 2005 sur les services de garde internationaux effectué par le magazine *Global Investor*.

Autres

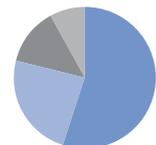
Les Autres services se composent des Entreprises nationales, de la Recherche et des Crédits mondiaux, groupe qui englobe le portefeuille de prêts non stratégiques et les activités de gestion centralisée des principaux portefeuilles de prêts du secteur.

Nous avons créé les Entreprises nationales à l'automne 2004, afin d'aider RBC Marchés des Capitaux à être reconnu comme un chef de file en matière de prestation de services répondant aux besoins du marché milieu de gamme au Canada, qui se compose de sociétés dont les produits d'exploitation sont supérieurs à 100 millions de dollars. Des services plus efficaces axés sur une gestion des services bancaires sur mesure et sur un accès plus direct à des produits et services habituellement réservés aux grandes entreprises clientes peuvent être fournis à ces sociétés. Au cours de sa première année d'exploitation, le groupe Entreprises nationales a obtenu un rendement supérieur aux attentes et fourni aux clients des stratégies de croissance ainsi qu'un accès aux marchés des capitaux et aux produits et services connexes.

Le groupe Recherche de RBC Marchés des Capitaux fournit des services de recherche et d'analyse aux clients et formule des recommandations sur les marchés boursiers au Canada et aux États-Unis, sur le marché des changes mondial, ainsi que sur les marchés des titres à revenu fixe et du crédit, et il donne également son point de vue sur les secteurs industriels, sur les tendances économiques globales et sur la performance économique générale. Nos analystes sont respectés à l'échelle mondiale pour leurs connaissances et pour leur objectivité, de même que pour le caractère approfondi de leurs recherches.

RBC Marchés des Capitaux s'est classé au premier rang des courtiers en valeurs mobilières ayant procédé au placement d'obligations en dollars canadiens au premier semestre de 2005, et ce, tant à l'échelle nationale que mondiale.

RBC Marchés des Capitaux Revenus (majorés au montant imposable équivalent) par secteur d'activité en 2005*



- 55 % Marchés mondiaux
- 24 % Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers
- 13 % Services aux institutions et aux investisseurs
- 8 % Autres

* Le total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) constitue une mesure financière non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) pour un rapprochement et pour une analyse plus détaillée.

Permettre la croissance d'activités innovatrices et assurer la prestation de services professionnels

Services de soutien généraux

Le secteur Services de soutien généraux regroupe plus de 18 000 employés au sein des groupes Technologie et exploitation mondiales et Fonctions générales. Ce secteur a recours aux meilleures pratiques pour nous aider à répondre aux besoins de nos clients et à élaborer des solutions innovatrices visant à générer des revenus, à réduire les coûts, et à faciliter la mise en œuvre de processus efficaces et l'affectation des ressources. Les Services de soutien généraux fournissent aux secteurs d'exploitation des conseils professionnels et un soutien opportun, et ils assurent le maintien d'un cadre de gouvernance judiciaire, qui est essentiel à notre réussite.

Technologie et exploitation mondiales

En collaboration avec nos secteurs d'exploitation, le groupe Technologie et exploitation mondiales (TEM) fournit les systèmes de base en matière d'information et d'exploitation nécessaires à la prestation d'une expérience client supérieure. Il est également responsable des activités de vente et de service par l'entremise du réseau de centres de contact.

Le groupe Technologie et exploitation mondiales se compose des Centres TEM, Particuliers et entreprises; des Centres TEM, Grands marchés; de l'Exploitation générale; des Applications, Technologie de l'information; de l'Infrastructure de la technologie de l'information; de l'Innovation et conception des procédés.

Nos priorités sont les suivantes :

- Fournir de nouvelles solutions afin d'accroître la valeur pour nos clients et de faire en sorte qu'il soit plus facile pour ceux-ci de faire affaire avec RBC.
- Cerner les occasions d'optimiser l'innovation en déterminant les nouvelles tendances au chapitre des technologies

appliquées, des processus et des capacités en matière de vente et de service.

- S'assurer que nos systèmes, nos processus et nos capacités opérationnelles sont sûrs et adéquats et qu'ils sont conformes à toutes les exigences réglementaires.
- Assurer l'efficacité et la rentabilité du groupe TEM tout en maintenant sa réceptivité aux besoins de nos secteurs d'exploitation.

Au cours de 2005, nous avons maintenu ou amélioré les moyens utilisés pour assurer la prestation de nouveaux produits et services, nous avons accru nos capacités technologiques et nous avons assuré le respect des exigences liées à la réglementation et à la conformité. Le magazine *CIO* a inscrit RBC sur sa liste des meilleures sociétés du monde au chapitre de l'excellence technologique et organisationnelle en 2005.

Fonctions générales

Le groupe Fonctions générales regroupe des professionnels spécialisés qui favorisent la mise à exécution, à l'échelle de l'entreprise, d'une stratégie s'alignant sur de solides capacités de gestion de la performance. Nous procédons à une gestion efficace de l'effectif, de l'actif-passif et du revenu tiré de l'écart de taux d'intérêt, ainsi que des ratios de capital et de la situation fiscale, tout en maintenant notre profil de risque et nos relations avec les investisseurs, les agences de notation, les autorités de réglementation et les autres parties prenantes, dans le contexte de plus en plus difficile avec lequel les sociétés de services financiers mondiaux doivent composer.

Notre équipe regroupe les Ressources humaines, la Trésorerie générale, les

Réalisations en 2005

Les centres de contact RBC ont traité environ 100 millions d'appels de clients en 2005, qui se sont traduits par des ventes de 13 milliards de dollars.

Grâce à des techniques innovatrices et rentables, nous avons grandement amélioré nos ratios de capital et accru de 16 % les dividendes sur nos actions ordinaires en 2005 par rapport à l'exercice précédent.

Finances, la Gestion des risques du Groupe, la Stratégie et expansion générale, la Vérification interne, le conseiller général, la Gestion des marques, les Commandites et les Communications.

Nos priorités visent la poursuite des activités suivantes :

- Aligner nos programmes de formation, de perfectionnement professionnel et de récompenses de manière à aider les employés à répondre aux besoins de nos clients.
- Investir dans des capacités afin de mieux évaluer, comprendre et gérer le risque et le capital en fonction de l'accord de Bâle II.
- Améliorer nos contrôles de manière à s'assurer que nos systèmes d'ordre juridique, financier et général reflètent une gouvernance judicieuse et l'application des meilleures pratiques.
- Élaborer des initiatives aux fins de la gestion de la conformité à l'échelle de l'entreprise.
- Améliorer l'évaluation de la performance et le niveau d'informations communiquées à la communauté financière.
- Collaborer avec nos secteurs d'exploitation pour optimiser efficacement les dépenses externes au moyen de la mise en œuvre, à l'échelle de l'entreprise, d'initiatives au chapitre de l'approvisionnement et de l'immobilier.
- Mettre en œuvre l'initiative « Le client avant tout » en rationalisant les processus et en améliorant l'efficacité et l'efficience organisationnelles.

En 2005, nous avons contribué aux objectifs généraux en fournissant à l'ensemble de RBC et à chacun de nos secteurs d'exploitation un soutien plus ciblé, plus efficace et plus attentif.

Répondre à vos questions

1. Quels changements importants avez-vous effectués dans le cadre de votre initiative « Le client avant tout » ? Prévoyez-vous effectuer d'autres changements ?

En 2005, nous avons accompli des progrès importants afin de devenir une organisation davantage axée sur la clientèle. Les changements majeurs que nous avons effectués concernaient principalement notre structure organisationnelle, notre effectif, nos processus et nos initiatives.

- **Structure organisationnelle** – Nous avons réaligné nos cinq secteurs d'exploitation en trois secteurs d'exploitation afin d'assurer une meilleure collaboration, qui nous permettra de prévoir les besoins distincts de nos groupes de clients clés et d'y répondre plus efficacement. Les changements apportés nous ont permis d'établir les assises requises pour accélérer la croissance des revenus et pour augmenter notre efficacité, et nos trois secteurs d'exploitation (RBC Particuliers et entreprises – Canada, sous la direction de James Westlake; RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International, sous la direction de Peter Armenio; RBC Marchés des Capitaux, sous la direction de Charles Winograd) ont pu accélérer l'élaboration de produits et de services. Nous avons également centralisé et rationalisé nos ressources en matière

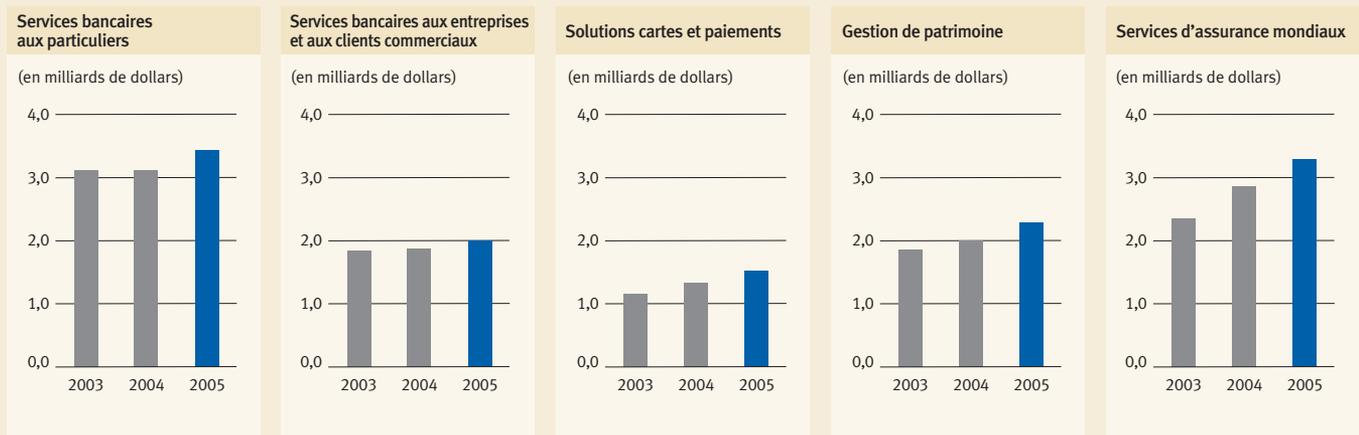
d'exploitation et de technologie ainsi que nos services de soutien généraux (que nous avons regroupés dans le secteur Services de soutien généraux), ce qui nous a permis d'accroître leur efficacité et leur structure de coûts.

- **Effectif** – Grâce à l'initiative « Le client avant tout », notre personnel de première ligne a bénéficié de ressources accrues et d'un environnement favorisant l'élaboration rapide de produits et de services ainsi que la simplification des processus, qui lui ont permis de mieux répondre aux besoins des clients. Les employés des divers secteurs d'exploitation conjuguent leurs efforts et utilisent les capacités intégrées de RBC afin de répondre aux besoins des clients à la recherche de solutions plus complexes. Nos employés affirment être davantage en mesure de concrétiser notre vision – *toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients*. Nos cadres dirigeants ont un contact plus direct avec nos clients, tant sur le terrain qu'au chapitre des activités de soutien, et ils peuvent fournir une aide accrue à nos clients et à nos employés.
- **Processus** – Nous avons modifié ou supprimé un grand nombre de processus afin d'éliminer la redondance et la bureaucratie, et de faire en sorte que nos clients puissent plus facile-

ment et plus rapidement faire affaire avec nous. Les changements effectués au sein de tous nos secteurs d'exploitation pour améliorer l'expérience du client touchaient notamment les processus liés à l'élaboration de produits, à l'approbation du crédit, à la résolution de problèmes et à la simple ouverture de comptes.

- **Initiatives** – Au cours de l'exercice, nous avons mis en œuvre une série de mesures touchant les revenus et les coûts au sein de tous nos secteurs d'exploitation et de tous nos secteurs géographiques, afin d'offrir à nos clients un meilleur choix, de meilleurs produits et un service plus rapide, tout en améliorant notre levier d'exploitation (l'écart entre le taux de croissance des revenus et la croissance des frais autres que d'intérêt). Dans le cadre des mesures visant la croissance des revenus, nous avons notamment amélioré les heures d'ouverture et l'emplacement des succursales, accru le nombre d'employés des services à la clientèle, élaboré des produits de crédit et de placement innovateurs, et pris d'autres mesures pour améliorer nos capacités de distribution et nos produits à l'échelle mondiale. Nous avons également accru la productivité et mis en œuvre de nombreuses mesures de compression des coûts, dans le cadre desquelles nous avons

RBC Particuliers et entreprises – Canada : Total des revenus par secteur d'activité



notamment rationalisé les services de soutien au siège social, intégré nos ressources en matière de technologie et d'exploitation, réduit les coûts d'approvisionnement, et établi des objectifs précis à l'égard desquels nos employés doivent rendre des comptes.

En raison de ces changements importants, nos clients peuvent faire affaire avec nous plus facilement et plus souvent. Les mesures prises nous ont aidés à nous rapprocher de nos objectifs stratégiques, qui visent à 1) être reconnus comme le premier prestataire incontesté de services financiers au Canada; 2) tirer parti de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos services liés aux marchés des capitaux aux États-Unis; 3) être reconnus comme un prestataire de choix de services financiers spécialisés à l'échelle mondiale. Nous prévoyons prendre d'autres mesures pour atteindre ces objectifs en 2006 et par la suite.

2. Selon vous, quels facteurs ont contribué à la très forte croissance des revenus du secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada ? Croyez-vous que cette croissance est durable ?

Nous avons réussi à nous démarquer de nos concurrents grâce à la forte croissance des revenus que nous avons enregistrée cette année et qui tient à

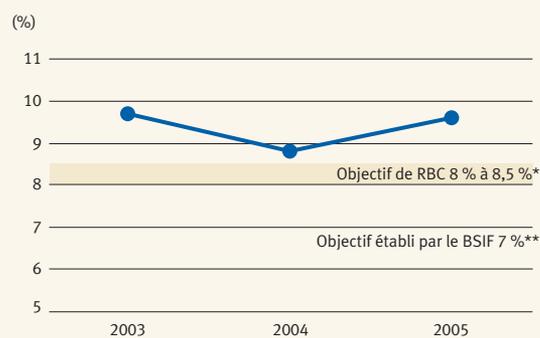
la mise en œuvre réussie des trois principales stratégies suivantes :

- Optimisation de nos vastes capacités de distribution** – Nous avons notamment élargi nos équipes de vente et nos autres capacités de distribution, et nous avons simplifié notre structure ainsi que nos programmes de gestion et de rémunération afin que nos employés puissent plus facilement fournir aux clients les produits recherchés, en temps opportun et au moyen du réseau approprié. Nous avons par ailleurs ouvert deux bureaux d'assurance multirisque jouxtant des succursales de service de détail, qui sont plus facilement accessibles par les clients.
- Simplification des processus et des structures** – Nous avons amélioré les processus au sein de tous nos secteurs d'exploitation afin que nos clients puissent plus facilement faire affaire avec nous. Ainsi, nous avons recours à de nouvelles technologies pour simplifier le processus d'ouverture de comptes bancaires et pour accroître les capacités en ligne dont bénéficient les clients de nos services d'assurance au Canada. À l'interne, nous avons rationalisé le processus décisionnel afin d'assurer une mise en œuvre plus efficace et plus efficiente.

- Concentration sur les marchés générant un rendement élevé** – Nous avons lancé de nouveaux produits et services visant les secteurs d'activité présentant un potentiel de croissance élevé. Ainsi, nous avons lancé de nouveaux produits et services de placement et de nouvelles cartes de crédit innovatrices telles que la carte *Visa Starbucks Duetto* et la carte *Visa Cathay Pacific Platine RBC*, et nous offrons aux retraités un plus grand choix d'assurances voyage. Nous continuons également d'offrir des produits hypothécaires personnalisés par l'entremise du programme *Marge Proprio RBC* et nous avons lancé des produits ciblés s'adressant à des groupes de clients clés.

Le volume d'activités élevé du secteur d'exploitation ainsi que sa part de marché et ses marges améliorées par rapport à 2004 reflètent l'incidence de ces initiatives ainsi que l'intégration des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (UnumProvident) que nous avons acquises en mai 2004. Nous prévoyons continuer à nous concentrer sur ces priorités, afin d'accroître notre position de chef de file dans nos marchés clés.

Ratio du capital de première catégorie



* L'objectif de RBC pour 2006 est de 8 %+.

** Bureau du surintendant des institutions financières Canada

Notre plan de gestion du capital pour l'exercice 2006 vise à obtenir un équilibre entre le maintien de ratios de capital solides et de cotes de crédit élevées, tout en fournissant à nos actionnaires des rendements élevés.

3. Maintenant que vos ratios de capital se sont améliorés considérablement et qu'ils sont de loin supérieurs aux niveaux réglementaires et à vos propres objectifs, quelle est votre stratégie en matière d'attribution du capital ?

Le bénéfice important enregistré, la croissance contrôlée de l'actif ajusté en fonction des risques, la gestion active du bilan et l'émission en temps opportun de capital au cours de l'exercice sont autant de facteurs qui ont contribué à notre solide position de capital, laquelle s'aligne sur celle de l'industrie au Canada. Nous fondons nos décisions en matière de gestion du capital sur divers facteurs, notamment les attentes des investisseurs et des agences de notation, les exigences des autorités de réglementation, les besoins en matière de capital économique et de capital affecté aux filiales, notre position de capital par rapport à celle de nos concurrents, l'efficacité des divers instruments de capital, ainsi que la nécessité de maintenir la souplesse de nos activités de gestion du capital.

Nous accordons une grande importance au maintien de cotes de crédit élevées et nous sommes d'avis que notre structure du capital est suffisante pour soutenir les risques que nous assumons et pour mettre à exécution nos stratégies commerciales tout en maintenant ces

cotes. Nous avons constamment obtenu des niveaux de capitaux autogénérés élevés et nous avons pu obtenir, de façon rentable, des capitaux sur les marchés, ce qui nous permet de gérer notre capital avec souplesse. Cette souplesse s'avérera utile compte tenu de l'évolution de notre contexte commercial, de nos stratégies et de nos activités, et elle peut également nous permettre de profiter des occasions qui se présentent et de composer avec les perturbations imprévues.

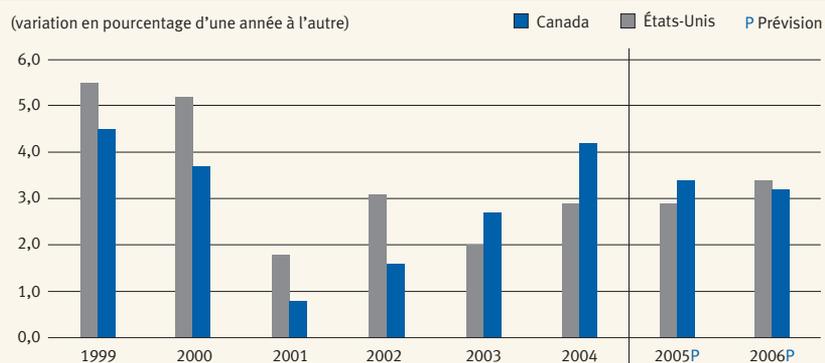
Notre plan de gestion du capital pour l'exercice 2006 vise à obtenir un équilibre entre le maintien de ratios de capital solides et de cotes de crédit élevées, tout en fournissant à nos actionnaires des rendements élevés. Nous prévoyons maintenir notre ratio de distribution entre 40 % et 50 % et nous avons l'intention de continuer à investir dans nos activités qui présentent un potentiel élevé en matière de croissance et de rendement. Comme toujours, nous considérerons les possibilités d'acquisition qui satisfont à nos critères financiers, stratégiques et culturels. Nous avons recommencé à racheter des actions au quatrième trimestre de 2005, dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, et il se pourrait que nous rachetions d'autres actions en 2006, ne serait-ce que pour neutraliser l'effet dilutif des options sur actions levées par

nos employés. Nous considérerons également la possibilité de procéder à des opérations de titrisation et à d'autres opérations analogues pour assurer une gestion efficace du bilan. Nous maintiendrons une démarche disciplinée aux fins de la gestion de la croissance de l'actif ajusté en fonction des risques en 2006, de manière à assurer l'atteinte de nos seuils de rendement. Enfin, nous procéderons à une gestion active de notre structure du capital et effectuerons des rachats et des émissions afin d'assurer le maintien de son efficacité.

4. Quelles sont vos perspectives économiques pour l'Amérique du Nord en 2006 ?

Les écarts au chapitre des taux de croissance économique du Canada, des États-Unis et des autres pays du G-7 ont commencé à diminuer. Alors que la croissance du PIB réel au Canada s'accélère, l'économie américaine devrait connaître un ralentissement modéré. Nous prévoyons que la croissance du PIB réel au Canada augmentera de 2,9 % en 2005 à 3,4 % en 2006, et que la croissance du PIB réel aux États-Unis diminuera de 3,4 % en 2005 à 3,2 % en 2006. L'amélioration prévue de la croissance économique canadienne tiendra au recul de l'inflation, au caractère plus conciliant de la politique monétaire et à la hausse marquée des prix de l'énergie et des

Croissance du PIB réel au Canada et aux États-Unis



Source : Statistique Canada, Bureau of Economic Analysis, RBC Groupe Financier

prix des autres marchandises. Nous prévoyons un ralentissement de l'économie américaine, car nous nous attendons à ce que les consommateurs et les entreprises économisent davantage en réponse à la hausse des taux d'intérêt.

Un ralentissement de la croissance des investissements et de la consommation aux États-Unis devrait se traduire par une réduction des emprunts à l'étranger. Les pays prêteurs devraient par conséquent conserver davantage de fonds afin de promouvoir les investissements et la consommation à l'échelle nationale. Nous nous attendons à ce que la croissance accélérée au Canada en 2006 donne lieu à des augmentations de taux continues, et le taux de financement à un jour de la Banque du Canada devrait atteindre 4 % d'ici avril 2006. Le taux prescrit par la Réserve fédérale américaine est à la hausse depuis plus de un an et il devrait atteindre un plafond de 4,25 % au dernier trimestre de 2005 puis demeurer stable en 2006. Le coût à la hausse des entrées de matières premières et l'augmentation des salaires ont fait en sorte que la Réserve fédérale américaine a haussé ses taux avant la Banque du Canada.

Nous prévoyons également une hausse des taux d'intérêt à long terme dans les

deux pays, ainsi que des pressions inflationnistes croissantes sur les principaux indices des prix à la consommation, ce qui devrait entraîner une augmentation des taux hypothécaires. Le dynamisme des marchés de l'habitation au Canada et aux États-Unis devrait s'atténuer au fur et à mesure que la demande s'amoindra par suite de la hausse des coûts d'emprunt. Contrairement aux cycles immobiliers antérieurs, il est cependant peu probable qu'une implosion du marché de l'immobilier se produise au Canada ou aux États-Unis, car les activités de construction y ont suivi le rythme de la demande et que les deux pays n'ont pas connu une frénésie de construction d'immeubles à des fins spéculatives.

Compte tenu de ces perspectives, plusieurs facteurs compensatoires devraient faire en sorte que la valeur du dollar américain fluctuera dans une marge étroite.

Tout d'abord, le recours moindre des États-Unis à des emprunts à l'étranger devrait limiter l'affaiblissement du dollar américain. Il se pourrait toutefois que des pressions à la baisse s'exercent sur le dollar américain, car on s'attend à ce que la hausse continue des taux d'intérêt qui est prévue au Canada et dans les autres pays du G-7 neutralise l'augmentation

des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis. Qui plus est, la baisse des prix des marchandises aura une incidence sur le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. La valeur du dollar canadien devrait par conséquent fluctuer entre 0,82 \$ US et 0,85 \$ US. Nous prévoyons aussi une stabilisation des autres devises par rapport au dollar américain en 2006, ce qui devrait donner un répit aux exportateurs des pays concernés, qui continuent de s'ajuster aux fortes pressions découlant des exportations en provenance de la Chine.

Les risques liés à nos perspectives économiques pour l'Amérique du Nord sont exceptionnellement variés. La guerre en Iraq et les menaces de guerre civile advenant le retrait anticipé des États-Unis, de même que les tensions croissantes entre la Chine et le Japon et les menaces de prolifération nucléaire en Corée du Nord sont autant de facteurs qui pourraient entraîner une autre augmentation des prix du pétrole, une baisse de la demande, un affaiblissement des taux d'intérêt, une poussée inflationniste, et peut-être même une période de stagflation. Pour le moment, notre scénario de référence se fonde toutefois sur la convergence du cycle économique des pays du G-7, particulièrement le cycle du Canada et celui des États-Unis.

De nos jours, les grandes entreprises qui dominent le marché savent qu'elles doivent établir un équilibre entre les besoins de toutes leurs parties prenantes, et non pas répondre uniquement aux attentes de leurs actionnaires. Ce concept est maintenant désigné à l'échelle internationale comme la « responsabilité d'entreprise » ou la « durabilité d'entreprise ».

Nous sommes d'avis qu'un lien aussi solide unit nos parties prenantes – nos clients, nos employés, nos actionnaires, nos collectivités et nos fournisseurs – et qu'en ignorant ce lien, nous pourrions

compromettre ces parties prenantes. Nous croyons que l'atteinte d'un équilibre entre les besoins de toutes les parties prenantes n'est pas seulement possible, mais essentiel à notre réussite future.

En tant qu'entreprise responsable, nous nous engageons à exercer nos activités avec intégrité en tout temps et à maintenir notre viabilité à long terme, tout en contribuant au bien-être actuel et futur de toutes nos parties prenantes.

Nous nous efforçons à cette fin d'assumer activement les responsabilités découlant des choix que notre organisation doit

faire quotidiennement. Quelle est la meilleure façon de structurer et de gérer notre organisation ? Comment pouvons-nous le mieux servir nos clients, du point de vue des préceptes éthiques, de la protection des renseignements personnels et du service ? Comment devrions-nous attirer les meilleurs talents et motiver nos employés ? Quels rapports notre organisation entretient-elle avec les collectivités où elle exerce ses activités ? Quelles répercussions nos activités ont-elles sur le milieu naturel ? Quels risques liés à notre chaîne d'approvisionnement pouvons-nous

Contribuer au bien-être actuel et futur de toutes nos parties prenantes

Responsabilité d'entreprise

« Nous sommes forts d'une équipe composée d'employés chevronnés désireux de réinvestir dans la collectivité. Nous nous engageons à bâtir nos collectivités et à répondre aux besoins particuliers de chacun de nos clients, qu'il s'agisse de les aider à rétablir leur crédit, de leur fournir l'accès à des services bancaires de base ou de les aider à acheter une résidence. »

Kevin Harris

Directeur général, Rendement lié à la législation sur le réinvestissement dans la collectivité
Rocky Mount, États-Unis

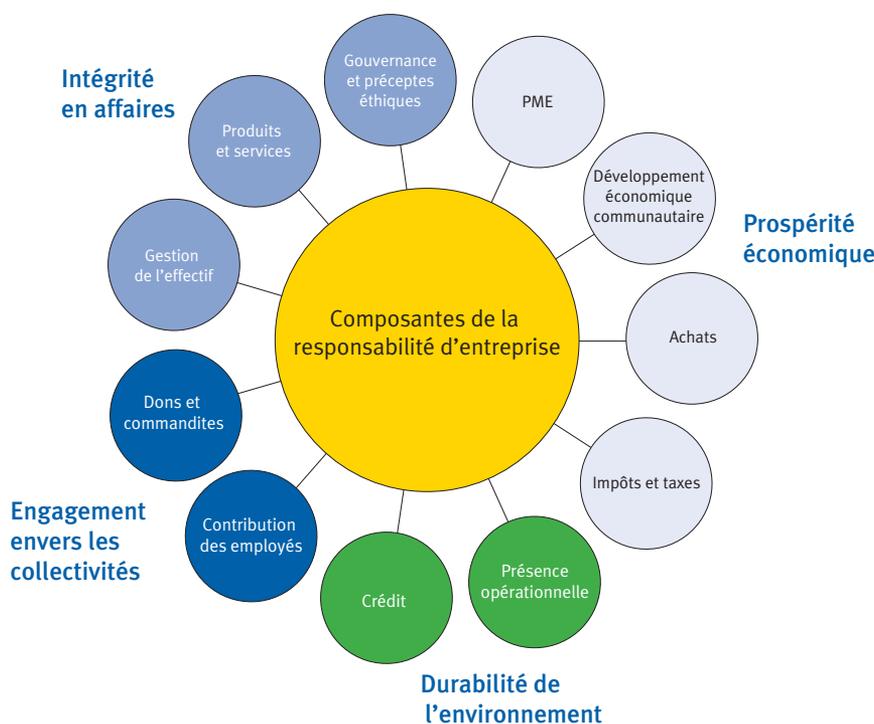


Les gestes posés par une société en disent plus sur cette dernière que ses paroles. Notre démarche en matière de responsabilité d'entreprise se traduit par la façon dont nous exerçons nos activités, dont nous soutenons la prospérité économique et la durabilité de l'environnement et dont nous contribuons au bien-être des collectivités.

Prix et reconnaissance

La réputation d'une société se fonde en partie sur les commentaires d'autrui à son égard. Ce fut pour nous un privilège d'être reconnu pour nos efforts en matière de responsabilité d'entreprise en 2005.

- Nous avons terminé en tête du classement de la revue *Report on Business* dans la catégorie « Responsabilité d'entreprise ».
- Nous avons terminé en tête du sondage sur la « société la plus respectée », désignée comme « entreprise la plus responsable socialement » au Canada (sondage KPMG/Ipsos Reid).
- Nous avons été choisis comme l'une des 50 meilleures sociétés canadiennes au chapitre de la présence sociale (Corporate Knights).



atténuer ou tolérer ? Comment pouvons-nous assurer la croissance durable de notre organisation ?

Nous sommes convaincus que les sociétés qui s'efforcent d'établir un équilibre entre les besoins de toutes leurs parties prenantes surclasseront leurs concurrents et qu'elles fourniront à leurs investisseurs le meilleur rendement possible. En fait, nous avons de longs antécédents de responsabilité d'entreprise, dont nous sommes fiers à juste titre.

Intégrité en affaires

Nous avons mis en œuvre diverses politiques et pratiques afin d'assurer le caractère intègre de nos activités. Un certain nombre de ces politiques et pratiques constituent des principes de base applicables à toutes les activités, notamment celles qui sont liées à la gouvernance, à la protection des renseignements personnels, à la diversité ou au maintien de notre position d'employeur de premier choix. Certaines autres sont propres à notre rôle d'institution financière et portent notamment sur la façon dont nous gérons les risques et fournissons des services bancaires de base.

Indices pour les investisseurs socialement responsables

Les investisseurs qui désirent prendre des décisions éthiques en matière de placement qui reflètent leurs valeurs peuvent se tourner vers les entreprises spécialisées dans la recherche, partout dans le monde, qui offrent de plus en plus d'analyses fiables effectuées par des tiers pour déterminer quelles entreprises ont une incidence positive ou négative sur la société et sur l'environnement. Un certain nombre d'indices importants à l'échelle mondiale reconnaissent notre responsabilité sociale :

- Le Dow Jones Sustainability World Index, qui reconnaît les chefs de file en matière financière, sociale et environnementale (pour une sixième année d'affilée).
- Le Jantzi Social Index.
- Le FTSE4Good Index (pour une cinquième année d'affilée).
- Le Climate Leadership Index 2005 (dans le cadre du Carbon Disclosure Project).
- L'Ethibel Investment Register et l'Ethibel Pioneer Sustainability Index.
- L'ECPI Ethical Index 2005.

Prosperité économique

Nous avons une incidence sur l'économie lorsque nous créons des emplois et maintenons une main-d'œuvre bien formée, que nous acquittons notre juste part d'impôts et de taxes et que nous achetons des biens et services de manière responsable. En notre qualité de société de services financiers, nous contribuons également à la prospérité économique en donnant aux petites et moyennes entreprises l'accès à du crédit et en soutenant les programmes de développement économique communautaire ainsi que l'innovation et l'entrepreneuriat.

Durabilité de l'environnement

Nous sommes convaincus qu'une croissance économique durable et un sain environnement vont inévitablement de pair. Nous jouons un rôle de chef de file au sein de l'industrie et soutenons et encourageons les pratiques commerciales durables liées à la prestation de services financiers, particulièrement au chapitre du crédit, et nous nous efforçons de réduire au minimum l'incidence de nos installations et de nos activités sur l'environnement.

Engagement envers les collectivités

Nous croyons que le soutien accordé à diverses causes contribue à assurer notre prospérité. En 2005, nous avons versé

plus de 65 millions de dollars pour soutenir divers programmes communautaires à l'échelle mondiale, soit des dons de 40,6 millions de dollars et un montant additionnel de 25 millions afin de soutenir et de commanditer des événements communautaires et des organismes nationaux. Nos employés actuels et retraités passent, à titre de bénévoles, maintes heures à partager leurs connaissances financières et professionnelles ainsi que leur enthousiasme avec des milliers de groupes communautaires.

Notre démarche aux fins de la communication d'information non financière

Pendant plus de 500 ans, les sociétés ont utilisé la démarche traditionnelle axée sur le résultat net pour présenter leurs résultats financiers. Cette démarche tient compte de l'actif et du passif d'une société, et cette dernière porte principalement son attention sur les actionnaires.

Cependant, au cours des années 90, il est devenu évident que le bilan comporte des passifs et des actifs latents, c'est-à-dire que les actionnaires ont réalisé que les rapports trimestriels ne suffisent pas à eux seuls à dresser le portrait d'une société.

De plus en plus, les investisseurs, les analystes et les clients demandent aux

sociétés des renseignements sur leur performance environnementale et sociale. Cette présentation d'information non financière ou d'information sur le développement durable constitue une discipline émergente et suscite des débats parmi les diverses parties prenantes, la question étant de savoir quels indicateurs de performance sont les plus pertinents.

Nous n'avons pas adopté comme tel une démarche unique aux fins de la communication de l'information non financière; nous nous basons plutôt sur un certain nombre de lignes directrices, de cadres de référence et de meilleures pratiques, et nous consultons régulièrement des experts qui nous aident à comprendre les nouvelles tendances. Nous avons, dans le cadre du projet Information financière mondiale, joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de normes de communication d'information non financière.

Nous publions de l'information non financière dans les documents suivants :

- Notre rapport annuel et nos circulaires de sollicitation de procurations, qui traitent de notre profil, des faits saillants de notre rendement financier, de notre démarche en matière de gestion du risque, de notre gouvernance d'entreprise et de la rémunération de nos cadres dirigeants.

Responsabilité d'entreprise – Les grandes premières

Nos longs antécédents en matière de responsabilité d'entreprise sont jalonnés de nombreuses premières importantes. En 1980, nous avons intégré la responsabilité d'entreprise dans notre premier *Code de déontologie*. Aujourd'hui, celle-ci fait partie de nos huit principes directeurs. Voici quelques-unes de nos premières :

- | | | |
|--|---|---|
| 1891 Premier don inscrit dans nos annales : 250 \$ au fonds de secours pour les victimes de la catastrophe de la mine Springhill. | 1979 Nous mettons en œuvre un programme d'égalité d'accès à l'emploi. | 2003 Nous sommes la première banque canadienne à avoir adopté les Principes d'Équateur, pour évaluer l'impact social et environnemental des grands projets que nous finançons. |
| 1902 Nous embauchons la première femme : Jennie Moore, de Vancouver. | 1991 Nous sommes la première banque à charte canadienne à adopter un code de protection des renseignements personnels. | 2004 Nous sommes membres fondateurs du Conseil canadien des fournisseurs autochtones et des minorités visibles. |
| 1929 Nous commençons notre collection d'œuvres d'art. | 1992 Nous sommes le premier signataire nord-américain de la politique des Nations Unies sur l'environnement. | 2005 Nous sommes la première banque canadienne qui se classe parmi les 100 premières entreprises championnes du développement durable. |
| 1943 Nous publions le premier <i>Bulletin de la Banque Royale</i> , mensuel, qui est consacré à des sujets d'intérêt général. | 1992 Nous sommes la première banque canadienne à produire des relevés en braille. | |
| 1947 Nous sommes les premiers commanditaires de l'Association olympique canadienne. | 2000 Nous sommes la première banque canadienne admise dans le Dow Jones Sustainability World Index. | |

- Notre rapport annuel sur la responsabilité d'entreprise, qui brosse un tableau détaillé de notre performance sociale et environnementale et de notre contribution envers nos clients, nos employés, les collectivités et l'économie. Ce rapport décrit nos pratiques commerciales ainsi que notre démarche aux fins de la prestation de services financiers. Au Canada, ce rapport comprend notre Déclaration de responsabilité publique, laquelle donne un aperçu de notre contribution à la société et à l'économie et est publiée conformément à la législation canadienne.
 - Notre Rapport sur le développement durable (disponible en ligne sur le site rbc.com), qui fournit les données les plus détaillées sur les indicateurs de performance durable les plus importants de l'avis des chercheurs et des analystes. Ce rapport suit de près les lignes directrices élaborées dans le cadre du projet Information financière mondiale. Il est constamment mis à jour afin d'assurer la transparence de nos activités liées à la responsabilité d'entreprise, tout en respectant la confidentialité de nos clients et en préservant les renseignements commerciaux de nature exclusive.
 - Un certain nombre des sites pouvant être consultés à partir du site rbc.com fournissent des renseignements à jour sur des sujets liés à la responsabilité d'entreprise, y compris la gouvernance, les ressources humaines (carrières), l'environnement, les achats, les dons et les commandites communautaires.
- Pour une vue d'ensemble de notre démarche en matière de responsabilité d'entreprise, visitez le site rbc.com.

Rapport de gestion

30	Résumé	48	RBC Particuliers et entreprises – Canada
36	Conventions comptables et estimations	52	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International (activités poursuivies)
36	Conventions comptables critiques et estimations	54	RBC Marchés des Capitaux
38	Modifications des conventions comptables et des estimations	57	Service de soutien généraux
38	Modifications futures de conventions comptables	58	Analyse du bilan
39	Résultats consolidés liés aux activités poursuivies	59	Gestion du capital
43	Information financière trimestrielle	63	Arrangements hors bilan
43	Analyse des résultats et des tendances	66	Gestion du risque
44	Rendement au quatrième trimestre 2005	68	Risque de crédit
45	Résultats des secteurs d'exploitation liés aux activités poursuivies	73	Risque de marché
46	Principales mesures financières (non définies par les PCGR)	75	Risque d'illiquidité et de financement
		78	Risque d'assurance
		78	Risque opérationnel
		79	Risques additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs
		80	Opérations entre apparentés
		81	Contrôles et processus
		81	Information financière supplémentaire

États financiers consolidés

83	Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers	110	Note 16 Titres de fiducie de capital
83	Rapport des vérificateurs	111	Note 17 Passifs liés aux actions privilégiées et capital-actions
84	Bilans consolidés	112	Note 18 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales
85	États consolidés des résultats	113	Note 19 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
86	États consolidés de la variation des capitaux propres	115	Note 20 Rémunération à base d'actions
87	États consolidés des flux de trésorerie	117	Note 21 Charges liées au réalignement de l'entreprise
88	Note 1 Principales conventions comptables et estimations	118	Note 22 Impôts sur les bénéfices
93	Note 2 Juste valeur estimative des instruments financiers	119	Note 23 Bénéfice par action
95	Note 3 Valeurs mobilières	120	Note 24 Concentrations du risque de crédit
97	Note 4 Prêts	120	Note 25 Garanties, engagements et éventualités
98	Note 5 Titrisations	124	Note 26 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances
100	Note 6 Entités à détenteurs de droits variables	124	Note 27 Opérations entre apparentés
101	Note 7 Instruments financiers dérivés	125	Note 28 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique
104	Note 8 Locaux et matériel	127	Note 29 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États Unis
105	Note 9 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	136	Note 30 Événement postérieur à la date du bilan
106	Note 10 Cessions et acquisitions importantes		
107	Note 11 Autres actifs		
107	Note 12 Dépôts		
108	Note 13 Activités d'assurance		
108	Note 14 Autres passifs		
109	Note 15 Débentures subordonnées		

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Nous pouvons faire ces déclarations dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Ces déclarations prospectives comprennent notamment des déclarations relatives à nos objectifs pour 2006 et à moyen terme et des stratégies élaborées afin d'atteindre ces objectifs et ces buts, de même que des déclarations relatives à nos opinions, projets, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « soupçonner », « perspectives », « croire », « projeter », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer » et l'emploi du conditionnel ainsi que les mots et expressions semblables visent à dénoter des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, tant généraux que bien précis, qui donnent naissance à la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent notamment la gestion des risques de crédit, de marché, de liquidité, de financement et d'exploitation; la solidité des économies canadienne et américaine et la solidité des économies des autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises, notamment le dollar américain et la livre sterling; l'incidence des modifications de la politique monétaire, notamment les modifications des politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières)

et leur exécution; les jugements et les procédures judiciaires; notre capacité d'obtenir des informations exactes et complètes de nos clients ou contreparties ou en leur nom; notre capacité de réaligner avec succès notre structure organisationnelle, nos ressources et nos processus; notre capacité de mener à bien des acquisitions stratégiques et des coentreprises et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que nous utilisons aux fins de la présentation de notre situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques; les risques opérationnels et ceux liés à l'infrastructure ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services; les modifications de nos estimations à l'égard des provisions; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; les désastres naturels, tels que les ouragans; l'incidence possible, sur nos activités, de crises liées à la santé publique, de conflits internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous prévoyons les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussissent à les gérer.

Nous informons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants qui pourraient avoir une incidence sur nos résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Renvois à des sites Web

L'information fournie dans les sites Web mentionnés dans le présent document ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie dudit document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion, qui porte sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer notre situation financière ainsi que les changements importants survenus à l'égard de cette dernière et de nos résultats d'exploitation, y compris notre situation de trésorerie et nos sources de financement, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, par rapport aux exercices précédents. Afin d'acquies une compréhension approfondie des tendances, des événements, des incertitudes et de l'incidence des estimations comptables critiques sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière, le présent rapport de gestion doit être lu attentivement en parallèle avec nos états financiers consolidés et notes complémentaires. Ce rapport de gestion est daté du 30 novembre 2005, il se base sur les états financiers dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et, sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels relatifs à la Banque Royale du Canada, y compris notre notice annuelle 2005, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et sur la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à l'adresse sec.gov.

RÉSUMÉ

La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada en matière d'actifs et de capitalisation boursière, et elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord. Nous offrons, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et aux marchés des capitaux et des services de traitement des opérations. Notre société compte environ 60 000 employés au service de plus de 14 millions de clients en Amérique du Nord et dans une trentaine de pays partout dans le monde. Nous utilisons le préfixe RBC pour désigner nos secteurs d'exploitation et nos filiales, qui exercent leurs activités sous la marque RBC Groupe Financier.

Vision et stratégie

Nos stratégies et nos activités commerciales se fondent sur notre vision – « Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients ». Nous nous efforçons, dans le cadre de toutes nos activités, d'accroître la satisfaction et la loyauté de nos clients avec efficacité. Nous sommes d'avis que cette démarche peut nous aider à générer des revenus élevés et à assurer une forte croissance du bénéfice, ainsi qu'à améliorer davantage la productivité et à maintenir un rendement financier se situant dans le quartile supérieur.

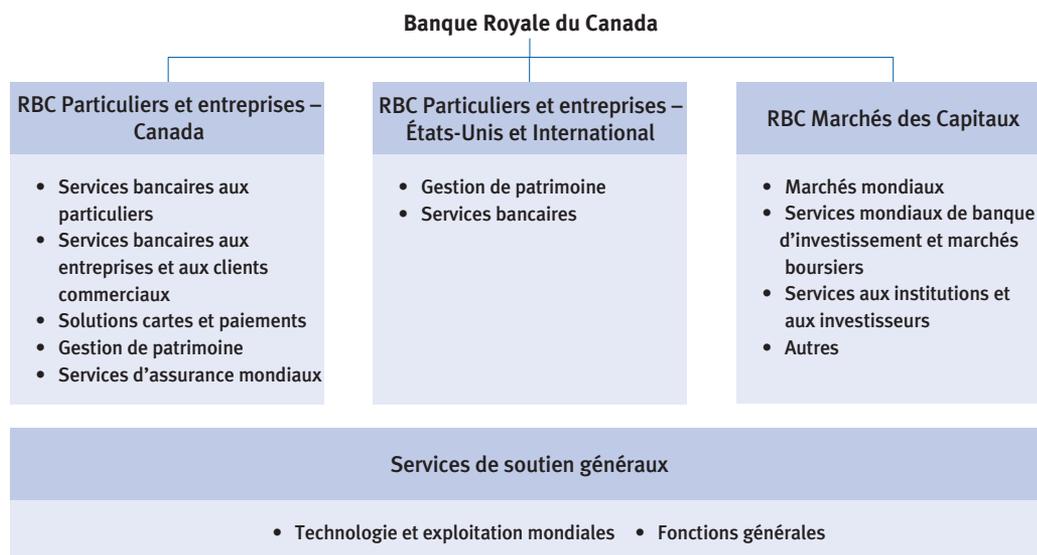
Au Canada, notre objectif vise à être reconnu comme le premier prestataire incontesté de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux institutions. Nous continuerons de tirer parti de la solidité de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités sur les marchés financiers aux États-Unis, et nous demeurerons un prestataire de choix de services financiers à l'échelle mondiale.

Au début de l'exercice, nous avons, à l'appui de notre initiative « Le client avant tout », réaligné nos cinq secteurs d'exploitation en trois secteurs d'exploitation structurés en fonction des besoins des clients et des zones géographiques. À l'heure actuelle, le secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada gère les services bancaires et les services de gestion de patrimoine au Canada, de même que nos services d'assurance mondiaux.

Le secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International gère les services bancaires et les services de courtage au détail aux États-Unis, les services bancaires dans les Antilles, ainsi que les services de gestion privée globale à l'échelle internationale. Le secteur RBC Marchés des Capitaux fournit un vaste choix de services de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux entreprises, aux gouvernements et aux institutions faisant partie de notre clientèle en Amérique du Nord, ainsi que des produits et services spécialisés à l'échelle mondiale. Toutes les autres activités qui ne sont pas attribuées à ces trois secteurs d'exploitation sont présentées sous notre quatrième secteur, à savoir les Services de soutien généraux. Dans le cadre du réalignement, nous avons intégré toutes nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation, de manière à fournir à l'ensemble de RBC et à chaque secteur d'exploitation un soutien plus ciblé et efficace, mieux adapté aux besoins.

Ce réalignement, qui se fonde sur des objectifs stratégiques pour l'ensemble de RBC, a permis à nos secteurs d'exploitation de mieux axer leurs stratégies individuelles et leurs efforts sur les besoins de nos clients, en fonction des contextes opérationnel et concurrentiel au sein desquels ces derniers exercent leurs activités. L'objectif principal des mesures prises au début de l'exercice dans le cadre du réalignement consiste à accroître notre réceptivité, notre responsabilisation et notre efficacité, pour aider nos employés à faire en sorte qu'il soit plus facile pour nos clients actuels et pour nos nouveaux clients de faire affaire avec nous. Nous sommes d'avis que les changements effectués en 2005 ont grandement amélioré notre capacité à nous focaliser davantage sur l'élaboration de solutions et sur la prestation de services à nos clients.

La mise en œuvre fructueuse de notre stratégie s'est traduite par une amélioration de nos principales activités au Canada, par la rationalisation de nos opérations non stratégiques, par la croissance de nos activités aux États-Unis et à l'échelle internationale, ainsi que par la qualité et la diversification accrues de notre bénéfice.



Vue générale de l'exercice 2005

L'exercice s'est principalement caractérisé par la mise à exécution fructueuse de notre initiative « Le client avant tout » et par une conjoncture économique favorable, qui se sont traduites par un rendement record au chapitre du bénéfice, malgré l'incidence de la constatation de provisions relatives au litige lié à Enron et aux sinistres nets estimatifs liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma.

Initiative « Le client avant tout »

Nous avons lancé l'initiative « Le client avant tout » vers la fin de l'exercice 2004, afin d'améliorer la croissance des revenus en répondant mieux aux besoins des clients, en créant une organisation plus efficiente et en accroissant la valeur pour les actionnaires. Les principales activités mises en œuvre en 2005 dans le cadre de cette initiative incluent le réalignement de notre organisation et la mise à exécution de diverses activités de gestion des revenus et des charges.

Au début de l'exercice 2005, nous avons réaligné nos cinq secteurs d'exploitation en trois secteurs d'exploitation, de manière à répondre plus efficacement aux besoins de nos divers groupes de clients, en fonction des contextes opérationnel et concurrentiel au sein desquels ils exercent leurs activités. Ce réalignement nous a aussi donné l'occasion d'instaurer un nouveau leadership dans les secteurs d'exploitation, de supprimer les postes excédentaires et de rationaliser les processus. L'intégration de nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation et l'accroissement de la capacité des services de première ligne nous ont permis d'aider nos employés à améliorer l'expérience client. Nous avons mis en œuvre diverses initiatives visant le contrôle rigoureux de nos coûts et nous avons notamment réduit le personnel de soutien, fermé des succursales et bureaux excédentaires, mis sur pied des programmes d'approvisionnement et vendu des activités et des actifs secondaires.

Au Canada, nous avons amélioré notre gamme de produits, nous avons renforcé nos capacités de distribution afin, notamment, d'accroître l'effectif en contact direct avec les clients, et nous avons rationalisé nos technologies et nos processus.

Aux États-Unis, nous avons renforcé nos opérations en nommant de nouveaux cadres dirigeants de RBC Centura et de RBC Dain Rauscher, en nous défaisant d'opérations et d'actifs non stratégiques et en accroissant nos activités dans des marchés à forte croissance sélectionnés.

À l'échelle internationale, nous avons élargi notre réseau de distribution et notre gamme de produits, et nous avons amélioré nos services à la clientèle.

Nous avons cherché, dans le cadre de toutes nos activités, des occasions d'accroître les revenus tout en améliorant le niveau de service à la clientèle et en procédant à un contrôle minutieux des coûts. Ces initiatives ont joué un rôle essentiel dans l'obtention de notre solide rendement financier en 2005.

Activités et événements clés

Litige relatif à Enron Corp. (Enron)

Au cours de l'exercice, nous avons pris des mesures pour réduire l'incertitude concernant les poursuites liées à Enron. Au troisième trimestre, nous avons annoncé la conclusion d'une entente de règlement concernant notre part de la poursuite MegaClaims intentée par Enron contre nous et un certain nombre d'autres institutions financières. Nous avons convenu de verser à Enron la somme de 31 millions de dollars (25 millions de dollars US), que nous avons passée en charges au troisième trimestre. Nous avons également convenu de verser à Enron un montant de 29 millions de dollars (24 millions de dollars US) relativement à une demande de règlement à l'encontre des biens en faillite d'Enron, que nous avons constaté au quatrième trimestre. L'entente a été approuvée par le tribunal de la faillite fédéral aux États-Unis le 29 novembre 2005.

Au quatrième trimestre, nous avons constitué une provision pour litiges de 591 millions de dollars (500 millions de dollars US) ou 326 millions après impôts (276 millions de dollars US après impôts) au titre des autres poursuites liées à Enron, y compris un recours collectif au nom de porteurs de titres d'Enron intenté devant une cour fédérale du Texas. Le montant après impôts de la provision diffère du montant annoncé précédemment, car il reflète un taux d'imposition estimatif moins élevé calculé en fonction de notre processus de fin d'exercice d'examen des impôts. En raison des incertitudes liées au moment et à l'issue de ce type de litige, il se pourrait que les coûts définitifs liés à ces poursuites diffèrent de la provision constituée. Nous continuerons de nous défendre vigoureusement dans le cadre de ces poursuites.

Ouragans (Katrina, Rita et Wilma)

En septembre 2005, nous avons annoncé la comptabilisation d'une charge estimative de 152 millions de dollars (130 millions de dollars US) avant et après impôts, au titre des sinistres nets estimatifs liés aux ouragans Katrina et Rita. Compte tenu des sinistres nets additionnels découlant de l'ouragan Wilma survenu en octobre, ainsi que de notre examen de l'expérience en matière de sinistres et des évaluations faites par le secteur relativement aux ouragans Katrina et Rita, le total des provisions nettes constituées au quatrième trimestre s'est établi à 203 millions de dollars (173 millions de dollars US) avant et après impôts.

Vente de Liberty Insurance Services Corporation

Le 31 décembre 2004, nous avons conclu la vente à IBM Corporation (IBM) de Liberty Insurance Services Corporation, notre secteur de services d'administration d'assurances de tiers. Nous avons conclu un accord à long terme avec IBM en vertu duquel elle se chargera de processus opérationnels clés pour l'unité américaine de RBC Assurances, notamment la gestion de centres de contact, l'administration des contrats, la gestion des demandes de règlement et la perception et la conciliation des paiements. Ce désinvestissement nous a permis de nous concentrer sur nos principales activités d'assurance aux États-Unis.

Vente d'actifs de RBC Mortgage Company

Au cours de 2005, nous avons établi que RBC Mortgage Company ne constituait plus une entreprise principale qui fournirait un apport positif à nos activités américaines, et nous l'avons par conséquent désignée à titre d'activités abandonnées. Le 2 septembre 2005, nous avons conclu la vente de certains actifs de RBC Mortgage à Home123 Corporation. Nous procédons à la cession des actifs résiduels en temps voulu et à la réduction progressive des opérations.

RBC Dexia Investor Services

Le 9 juin 2005, nous avons annoncé la conclusion d'un accord avec Dexia Banque Internationale à Luxembourg (Dexia), qui vise à associer nos activités de services financiers aux investisseurs institutionnels dans une coentreprise en parts égales, RBC Dexia Investor Services. La coentreprise, qui regroupera environ 1,8 billion de dollars US d'actifs sous garde, se classera parmi les dix principales banques dépositaires au monde et offrira une gamme complète de services aux investisseurs institutionnels partout dans le monde. Cette opération, qui est assujettie à l'approbation des autorités de réglementation, devrait être conclue à l'exercice 2006.

Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2005

En 2005, la conjoncture économique nord-américaine est demeurée dans l'ensemble favorable pour ce qui est des services financiers. Au Canada, l'économie est demeurée solide et a connu une croissance estimative de 2,9 %, en raison de l'accroissement des activités de négociation, de l'adaptation rapide des entreprises au raffermissement du dollar canadien et du maintien de la demande des consommateurs découlant de la faiblesse des taux d'intérêt et des taux d'emploi qui ont pour ainsi dire atteint des niveaux records. Aux États-Unis, les taux d'intérêt ont poursuivi leur montée en réponse à la forte croissance enregistrée et aux pressions inflationnistes à la hausse.

Les dépenses de consommation élevées et la solidité des marchés de l'habitation en Amérique du Nord ont contribué à l'accroissement des prêts hypothécaires et des autres produits de financement à la consommation. La qualité du crédit des consommateurs est elle aussi demeurée élevée au cours de l'exercice, en raison de la capacité élevée liée au service de la dette, ainsi que de la solidité des bilans.

Les prêts aux petites et moyennes entreprises ont connu une solide remontée, après avoir accusé une faiblesse pendant près de quatre ans, laquelle a été atténuée dans une certaine mesure par le fait que les entreprises ont eu recours à d'importantes réserves en espèces pour financer leurs dépenses au titre des stocks et de l'infrastructure. La qualité du crédit des petites et moyennes entreprises continue de refléter un contexte favorable au chapitre du crédit et des activités commerciales, ainsi qu'une réduction générale du nombre de défaillances et de faillites.

Les marchés financiers ont dû composer avec des marchés boursiers difficiles, avec l'aplatissement de la courbe de rendement ainsi qu'avec les répercussions, sur les activités au sein du marché, de la saison des ouragans. Toutefois, nos activités de montage de titres de participation et de prêts ont dans l'ensemble augmenté par rapport à l'an dernier. Les activités de montage de titres de participation ont bénéficié de la solidité du secteur des fiducies de revenu, lequel a connu un ralentissement par suite de l'annonce faite par l'Agence du revenu du Canada en septembre relativement à son examen de la législation fiscale visant les entités intermédiaires. L'accroissement des activités de montage de prêts tient à la faiblesse continue des taux d'intérêt et à l'émission accrue de titres étrangers au Canada découlant de la modification apportée à la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin d'abolir les plafonds relatifs au contenu étranger.

Sommaire

La mise en œuvre fructueuse de notre initiative « Le client avant tout » et une conjoncture économique essentiellement favorable se sont traduites par une solide croissance des revenus, par une amélioration de la productivité ainsi que par la hausse des rendements tirés de nos activités bancaires aux États-Unis. Nous avons procédé à l'expansion de nos principales activités au Canada, nous avons rationalisé nos activités secondaires, et nous avons étendu nos activités aux États-Unis et nos activités internationales spécialisées. Dans l'ensemble, la réussite de nos initiatives et les efforts renouvelés que nous déployons pour répondre aux besoins des clients ont continué de renforcer la qualité et la diversification de notre bénéfice et nous ont permis de composer avec divers événements au cours de l'exercice, tout en affichant de solides résultats.

Vue générale de l'exercice 2004

En 2004, le contexte économique et commercial au Canada s'est caractérisé par une croissance économique d'un peu moins de 3 %, par une baisse des taux d'intérêt ainsi que par un accroissement de la demande des consommateurs. L'économie américaine a connu une expansion rapide, et les taux d'intérêt ont pour ainsi dire atteint des taux planchers historiques mais ont ensuite subi une hausse. Les conditions du crédit se sont dans l'ensemble avérées favorables et ont notamment donné lieu à la contrepassation et au recouvrement de montants élevés au titre des prêts problématiques ainsi qu'à la contrepassation d'une tranche de la provision cumulative générale. Ce contexte a soutenu l'accroissement de la demande pour des prêts et des produits de placement dans le secteur des services de détail, tandis que le secteur des prêts aux petites et moyennes entreprises a connu un début de reprise.

En 2004, plusieurs événements importants ont touché l'ensemble de RBC. Nous avons engagé des charges liées au réalignement de l'entreprise de 192 millions de dollars. En 2005, une tranche de 177 millions de dollars de ces charges a été attribuée aux activités poursuivies, et une tranche de

15 millions, aux activités abandonnées. Nous avons constaté une charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition lié à RBC Mortgage Company de 130 millions de dollars. Nous avons également annoncé la constatation de charges après impôts de 74 millions de dollars au titre des coûts de règlement liés au litige avec Cooperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank, B.A. (le règlement relatif à Rabobank), déduction faite d'une réduction connexe au titre de la charge de rémunération et de la charge d'impôts.

Notre secteur Assurances a conclu l'acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (UnumProvident), une filiale en propriété exclusive de UnumProvident Corporation, avec prise d'effet le 1^{er} mai 2004. Cette acquisition a donné lieu à une hausse des revenus et des provisions liés aux activités d'assurance invalidité.

Le 27 février 2004, nous avons conclu l'acquisition de William R. Hough & Co., en contrepartie de 112 millions de dollars US. Cette entreprise de services de placement traditionnels est spécialisée dans la vente, la négociation et la prise ferme de titres à revenu fixe, principalement dans le sud-est des États-Unis. Cette acquisition a eu une incidence positive sur les activités de RBC Marchés des Capitaux liées aux titres de créance.

Le 21 novembre 2003, nous avons conclu l'acquisition des activités bancaires de Provident Financial Group situées en Floride, en contrepartie de 81 millions de dollars US. Cette acquisition nous a donné l'occasion de poursuivre l'expansion de nos activités dans ce marché connaissant une croissance rapide.

Vue générale de l'exercice 2003

En 2003, le Canada et les États-Unis ont enregistré une modeste croissance économique; les risques ont été atténués par les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis, lesquels ont pour ainsi dire atteint des planchers historiques. Les activités sur les marchés financiers ont augmenté au cours de l'exercice, car les conjonctures monétaire et économique ont connu une remontée, ce qui a créé une demande pour des services de banque d'investissement, des services liés aux marchés financiers et des services de gestion de patrimoine. Par ailleurs, les conditions du crédit se sont améliorées, la diminution des pertes de valeur et des pertes sur créances ayant continué de refléter le redressement de la conjoncture économique.

Nous avons acquis les activités d'assurance vie et de fonds communs de placement de Business Men's Assurance Company of America, en contrepartie de 207 millions de dollars US, ce qui nous a permis d'accroître notre portefeuille et de mettre à profit nos capacités intégrées de gestion de patrimoine. En 2003, nous avons également acquis Admiralty Bancorp, Inc. (Admiralty), une société située à Palm Beach Gardens, en Floride, en contrepartie de 153 millions de dollars US, ainsi que Sterling Capital Mortgage Company, en contrepartie de 100 millions de dollars US. Nous avons vendu certains actifs de Sterling Capital Mortgage Company (qui fait partie de RBC Mortgage Company) en 2005.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2005	2004	2003	2005 par rapport à 2004 Augmentation (diminution)	
Opérations poursuivies					
Total des revenus	19 215 \$	17 802 \$	16 988 \$	1 413 \$	7,9 %
Frais autres que d'intérêt	11 388	10 833	10 165	555	5,1 %
Dotations à la provision pour pertes sur créances	455	346	721	109	n.s.
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 625	2 124	1 696	501	23,6 %
Charges liées au réaligement de l'entreprise	45	177	–	(132)	n.s.
Bénéfice net avant impôts	4 702	4 322	4 406	380	8,8 %
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	3 437	3 023	2 955	414	13,7 %
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(50)	(220)	13	170	n.s.
Bénéfice net	3 387 \$	2 803 \$	2 968 \$	584 \$	20,8 %
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	5,22 \$	4,29 \$	4,44 \$	0,93 \$	21,7 %
Bénéfice par action – dilué	5,13	4,23	4,39	0,90	21,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	18,0 %	15,6 %	16,7 %	240 p.b.	n.s.
Rendement du capital de risque (1)	29,3 %	24,6 %	26,5 %	470 p.b.	n.s.
Cours de clôture des actions ordinaires (au 31 octobre)	83,33 \$	63,40 \$	63,48 \$	19,93 \$	31,4 %
Données financières sommaires liées aux activités poursuivies					
Bénéfice par action – de base	5,30 \$	4,63 \$	4,42 \$	0,67 \$	14,5 %
Bénéfice par action – dilué	5,21	4,57	4,37	0,64	14,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	18,1 %	16,8 %	16,7 %	130 p.b.	n.s.
Rendement du capital de risque (1)	29,7 %	26,5 %	26,4 %	320 p.b.	n.s.
Marge nette d'intérêt (2)	1,52 %	1,53 %	1,63 %	n.s.	n.s.
Ratios de capital (3)					
Ratio du capital de première catégorie	9,6 %	8,9 %	9,7 %	70 p.b.	n.s.
Ratio du capital total	13,1 %	12,4 %	12,8 %	70 p.b.	n.s.
Principales données figurant au bilan					
Total de l'actif	469 521	426 222	399 847	43 299	10,2 %
Valeurs mobilières	160 495	128 946	128 931	31 549	24,5 %
Prêts à la consommation	138 288	125 302	112 792	12 986	10,4 %
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	53 626	47 258	49 657	6 368	13,5 %
Dépôts	306 860	270 959	259 145	35 901	13,2 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	18 600	17 800	17 550	800	4,5 %
Moyenne du capital de risque (1)	11 450	11 300	11 000	150	1,3 %
Autres données financières					
Biens administrés	1 775 700	1 593 900	1 483 800	181 800	11,4 %
Biens sous gestion	105 700	93 600	88 800	12 100	12,9 %
Renseignements opérationnels liés aux activités poursuivies					
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	60 012	61 003	60 812	(991)	(1,6)%
Nombre de succursales	1 419	1 415	1 386	4	n.s.
Nombre de centres de services aux entreprises	65	65	65	–	n.s.
Nombre de guichets automatiques	4 277	4 432	4 469	(155)	(3,5)%
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période	0,824	0,762	0,697	0,06	8,1 %
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	0,847	0,821	0,758	0,03	3,2 %

Incidence de postes donnés sur les résultats consolidés

Pour les exercices terminés les

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2005		31 octobre 2004		31 octobre 2003	
	Avant impôts	Après impôts	Avant impôts	Après impôts	Avant impôts	Après impôts
	Provision relative au litige lié à Enron	(591)\$	(326)\$	– \$	– \$	– \$
Charges liées aux ouragans Katrina, Rita et Wilma (4)	(203)	(203)	–	–	–	–
Contrepassation de la provision cumulative générale	–	–	175	113	–	–
Charges liées au réaligement de l'entreprise (5)	(58)	(37)	(192)	(125)	–	–
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition (6)	–	–	(130)	(130)	–	–
Coûts liés au règlement avec Rabobank	–	–	s.o.	(74)	–	–

(1) La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont calculés à l'aide des soldes de fin de mois pour la période. La moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque constituent des mesures financières hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) pour une analyse plus détaillée.

(2) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif. La moyenne de l'actif est calculée à l'aide des soldes de fin de mois pour la période.

(3) Calculé en fonction des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

(4) Ces charges représentent des sinistres estimatifs de 223 millions de dollars, moins les provisions de 20 millions comptabilisées aux trois premiers trimestres de 2005.

(5) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, une tranche de 29 millions de dollars (après impôts) se rapportait aux activités poursuivies, et une tranche de 8 millions (après impôts), aux activités abandonnées. Au 31 octobre 2004, une tranche de 116 millions de dollars (après impôts) avait trait aux activités poursuivies, et une tranche de 9 millions (après impôts), aux activités abandonnées.

(6) A trait à RBC Mortgage Company, qui a été classée à titre d'activités abandonnées.

n.s. non significatif

s.o. sans objet

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 584 millions de dollars ou 21 % par rapport à l'an dernier. Cette augmentation reflète principalement la forte croissance des revenus liée aux activités de prêt, de dépôt et de gestion des placements, laquelle découle de la solidité de l'économie nord-américaine et de la faiblesse des taux d'intérêt. Elle tient également à la constatation, en 2004,

d'une tranche de 177 millions de dollars des charges liées au réaligement de l'entreprise dans les activités poursuivies et d'une tranche de 15 millions dans les activités abandonnées, d'une charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition lié à RBC Mortgage Company de 130 millions, et des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank. La croissance des activités ainsi que

les facteurs mentionnés ci-dessus ont été compensés en partie par les provisions constituées en 2005 au titre du litige lié à Enron et des sinistres nets estimatifs liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma, ainsi que par la contrepassation d'une tranche de 175 millions de dollars de la provision cumulative générale à l'exercice précédent.

Le bénéfice dilué par action s'est établi à 5,13 \$, en hausse de 0,90 \$ ou 21 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 18,0 %, en hausse de 240 points de base, malgré les facteurs dont il est fait mention précédemment.

Le bénéfice net tiré des activités poursuivies s'est chiffré à 3 437 millions de dollars, en hausse de 414 millions ou 14 % par rapport à l'an dernier, en raison principalement de la forte croissance des revenus. Les revenus ont progressé de 1 413 millions de dollars ou 8 %, résultat qui reflète les hausses liées aux services de prêt, de dépôt, d'assurance et de gestion de patrimoine découlant de nos initiatives relatives à la croissance des revenus et du contexte commercial favorable en Amérique du Nord. Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 555 millions de dollars ou 5 %, en raison surtout de la provision de 591 millions relative au litige lié à Enron et de la hausse de la rémunération à base d'actions liée à l'appréciation importante du cours de nos actions ordinaires. La hausse des frais autres que d'intérêt a été neutralisée en partie par les coûts du règlement relatif à Rabobank comptabilisés l'an dernier, par l'incidence positive du raffermisssement du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains, ainsi que par l'amélioration de la productivité. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 501 millions de dollars, ou 24 %, résultat qui tient essentiellement à l'accroissement du volume des activités d'assurance invalidité, qui englobent les activités d'UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, et à l'incidence de la provision relative aux sinistres nets estimatifs liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances reflète en grande partie la contrepassation d'une tranche de 175 millions de dollars de la provision cumulative générale constatée à l'exercice précédent ainsi que l'accroissement des provisions au titre de prêts à la consommation découlant de la croissance du portefeuille. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des recouvrements liés aux prêts aux grandes entreprises.

Le bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 5,21 \$, en hausse de 0,64 \$ ou 14 %, malgré l'incidence de la baisse de 0,50 \$ imputable à la provision relative au litige lié à Enron. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies s'est établi à 18,1 %, en hausse de 130 points de base comparativement à l'an dernier.

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 50 millions de dollars pour l'exercice, par rapport à une perte nette de 220 millions l'an dernier. La perte pour 2005 reflète principalement les charges liées à la vente et à la réduction progressive d'activités ainsi que les ajustements comptables visant des périodes précédentes. Les charges comportent des éléments tels que les coûts liés à la fermeture de notre bureau à Chicago et de certaines succursales, la rémunération au rendement versée aux employés, ainsi que la réduction de valeur de certains actifs. La perte constatée à l'exercice précédent était en grande partie imputable à la constatation d'une charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition de 130 millions de dollars ainsi qu'à la hausse des pertes d'exploitation.

Ratios de capital

Le ratio de capital de première catégorie et le ratio de capital total se sont établis à 9,6 % et à 13,1 %, respectivement, en hausse de 70 points de base par rapport à l'an dernier. L'amélioration de nos ratios de capital reflète le montant élevé de capitaux générés à l'interne, la gestion active de notre bilan, ainsi que l'émission nette d'instruments de capital en 2005.

Incidence de la conversion en dollars canadiens d'opérations libellées en dollars américains

Tableau 2

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2005 par rapport à 2004	2004 par rapport à 2003
Total des revenus (en baisse) en hausse	(420)\$	(535)\$
Frais autres que d'intérêt en baisse (en hausse)	260	305
Bénéfice net tiré des activités poursuivies (en baisse) en hausse	(65)	(70)
Bénéfice net (en baisse) en hausse	(61)	(55)
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies	(0,10)\$	(0,11)\$
Bénéfice dilué par action	(0,09)\$	(0,08)\$

Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain influent sur les résultats libellés en dollars américains. Le tableau quantifie l'incidence de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien et il illustre la valeur de conversion des éléments et du bénéfice par action de la période considérée en fonction du taux de change moyen de la période précédente. Nous sommes d'avis que cela nous permet d'évaluer les résultats sous-jacents sur une base qui facilite leur comparaison.

Comparativement à l'an dernier, le dollar canadien s'est apprécié de 8 % en moyenne par rapport au dollar américain en 2005, ce qui a entraîné une baisse de 61 millions de dollars du bénéfice net libellé en dollars américains et une réduction de 0,09 \$ du bénéfice dilué par action par rapport à 2004. Le bénéfice net tiré des activités poursuivies libellé en dollars américains a reculé de 65 millions de dollars, et le bénéfice dilué par action a subi une baisse de 0,10 \$, comparativement à l'an dernier.

Rendement obtenu en 2005 par rapport aux objectifs

Les objectifs financiers pour 2005 que nous avons établis à la fin de 2004 étaient basés sur la conjoncture économique actuelle et prévue, sur notre rendement en 2004 et sur notre initiative « Le client avant tout ». À la lumière de notre rendement en 2004, nous avons établi des objectifs ambitieux pour 2005, de manière que nos niveaux d'évaluation se situent de nouveau dans le quartile supérieur de l'indice composé S&P/TSX pour les banques. Nous avons établi ces objectifs en nous fondant sur une valeur moyenne du dollar canadien prévue de 0,80 \$ US pour 2005; la valeur moyenne réelle du dollar canadien s'est toutefois établie à 0,82 \$ US.

En 2005, nous avons atteint ou surpassé la plupart de nos objectifs. La croissance du bénéfice dilué par action a excédé 20 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 18 %, résultats qui se comparent favorablement avec notre objectif de 20 %+ en ce qui concerne la croissance du bénéfice par action et à notre objectif de 18 % à 20 % pour ce qui est du rendement des capitaux propres. La croissance de 8 % des revenus tirés des activités poursuivies reflète la mise en œuvre fructueuse, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, d'initiatives planifiées avec grand soin, et elle se situe dans la portion supérieure de notre objectif, qui visait une croissance de 6 % à 8 %. Les frais autres que d'intérêt liés aux activités poursuivies ont augmenté de 5 % par rapport à l'an dernier, en raison surtout de la provision relative au litige lié à Enron. Notre objectif visait une croissance des frais inférieure à 3 %. Notre rigoureuse gestion du risque et le caractère relativement salubre de l'environnement du crédit se sont traduits par un rendement positif au chapitre de la qualité du portefeuille. Les provisions spécifiques pour pertes sur créances exprimées en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations se sont établies à 0,21 %. Ce ratio, qui est calculé sur une base continue, se compare favorablement avec notre objectif de 0,35 % à 0,45 %, et il a été touché de façon positive par la dotation d'une tranche de 52 millions de dollars des provisions cumulatives spécifiques à la provision cumulative générale au cours du premier trimestre de 2005, qui a réduit ce ratio de 0,03 %. Par ailleurs, nous avons amélioré notre ratio de capital comparativement à l'exercice précédent, et nos ratios de capital demeurent plus élevés que nos objectifs et que les taux réglementaires. Nos ratios de capital de première catégorie et de capital total se sont établis à 9,6 % et à 13,1 %, respectivement, soit des résultats considérablement supérieurs à nos objectifs de 8 % à 8,5 % et de 11 % à 12 %, ainsi qu'aux taux réglementaires de 7 % et de 10 %. Finalement, notre ratio de distribution de 45 % se situe dans notre fourchette cible de 40 % à 50 %.

Perspectives et objectifs pour 2006

Perspectives économiques

La croissance du PIB réel au Canada, estimée à 2,9 % pour 2005, devrait augmenter pour s'établir à 3,4 % en 2006. Cette croissance devrait être alimentée par de solides facteurs économiques fondamentaux, y compris la bonne tenue du marché du travail et la hausse des exportations nettes. Nous prévoyons une baisse du cours du pétrole en 2006 comparativement à 2005, ce qui pourrait entraîner l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. Nous nous attendons à ce que la Banque du Canada continue d'augmenter les taux d'intérêt de façon modérée jusque vers la fin de 2006 pour maintenir l'inflation de base près du taux cible de 2 %. L'augmentation des taux devrait avoir un effet modérateur sur le marché de l'habitation.

L'économie américaine devrait demeurer solide en 2006 malgré un rythme de croissance ralenti, la croissance du PIB réel se chiffrant à 3,2 % comparativement à la croissance estimative de 3,4 % en 2005, surtout en raison de la hausse des taux d'intérêt. En dépit du ralentissement graduel de l'économie, les tensions inflationnistes s'accroissent de diverses façons. La hausse des prix énergétiques et du coût unitaire de la main-d'œuvre ainsi que l'anticipation grandissante d'inflation à long terme devraient inciter la Réserve fédérale américaine à augmenter les taux d'intérêt davantage en 2006.

Les taux de croissance de l'ensemble des économies du G7 devraient converger dès que le déficit des opérations courantes des États-Unis aura commencé à diminuer et que s'estomperont les séquelles du choc pétrolier et du nettoyage à la suite des ouragans Katrina, Rita et Wilma. Les banques centrales des pays aux cycles économiques plus avancés ont déjà commencé à relever leurs taux d'intérêt ou s'apprentent à le faire.

Perspectives d'affaires

Nous nous attendons à un ralentissement de la croissance des prêts aux particuliers pour l'Amérique du Nord l'année prochaine, en raison de la hausse prévue des taux d'intérêt, de l'essoufflement attendu des marchés de l'habitation et de l'automobile ainsi que de l'incidence défavorable de tels facteurs sur la demande de biens durables. La croissance des prêts aux entreprises devrait être comparable à celle connue en 2005, grâce à des taux d'intérêt relativement faibles et aux investissements continus des entreprises dans les stocks et dans des infrastructures plus productives.

Nous prévoyons que la qualité du crédit aux particuliers et aux entreprises demeurera stable compte tenu de la vigoureuse conjoncture économique nord-américaine et que la dotation à la provision pour pertes sur créances augmentera proportionnellement à l'augmentation des volumes de prêts. La hausse des pertes sur créances en 2006 devrait également refléter une diminution des possibilités de recouvrement.

Nous voyons des indications d'une réduction contrôlée des liquidités des consommateurs, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos comptes de dépôt personnels, mais non sur les dépôts à terme fixe, tandis que les ventes de fonds communs de placement devraient continuer d'augmenter.

Les perspectives concernant les marchés financiers sont contradictoires, étant donné les taux d'intérêt faibles mais en hausse, le déclin du secteur des fonds de couverture et le ralentissement de l'économie américaine, facteurs qui devraient freiner la demande de services de montage et de services-conseils tout en réduisant davantage les occasions de négociation.

Objectifs pour 2006

Tout au long de 2006, nous poursuivrons la mise en application de notre initiative « Le client avant tout » et continuerons à respecter les priorités de nos secteurs d'exploitation. Par conséquent, nous avons défini des objectifs financiers audacieux pour 2006 en fonction des perspectives économiques et d'affaires. Nous continuons à viser une croissance du bénéfice dilué par action de plus de 20 % pour 2006 ainsi qu'une croissance des revenus se situant entre 6 % et 8 %. Notre objectif au chapitre du ratio de distribution demeure entre 40 % et 50 %. Cependant, nous avons changé nos objectifs concernant le rendement des capitaux propres, le contrôle des frais autres que d'intérêt, la qualité du portefeuille et la gestion du capital. Pour ce qui est du rendement des capitaux propres, nous avons haussé notre objectif à plus de 20 % comparativement à un rendement se situant entre 18 % et 20 % en 2005. Nous avons remplacé l'objectif de contrôle des frais autres que d'intérêt par un objectif de levier d'exploitation, car nous estimons qu'il est plus utile d'examiner la croissance des frais autres que d'intérêt en fonction de la croissance des revenus (le levier d'exploitation est la différence entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt). Nous avons comme nouvel objectif un levier d'exploitation de plus de 3 %, compte non tenu de l'incidence de la provision de 591 millions de dollars pour les litiges liés à Enron sur les frais autres que d'intérêt. Nous avons également changé notre objectif au chapitre de la qualité du portefeuille, car nous estimons que nous aurons moins de possibilités de recouvrement en 2006. Notre nouvel objectif consiste en un ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations se situant entre 0,40 % et 0,50 %, comparativement à notre ancien objectif de 0,35 % à 0,45 %. De plus, nous avons fixé à plus de 8 %, plutôt qu'entre 8 % et 8,5 %, le ratio minimal du capital de première catégorie, lequel se compare favorablement avec le ratio cible de 7 % recommandé par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Même si nous continuons à gérer notre capital de façon à assurer la conformité avec les exigences réglementaires concernant à la fois le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total, notre objectif pour 2006 en ce qui a trait au capital est axé seulement sur notre ratio du capital de première catégorie. Nous estimons que le ratio du capital de première catégorie est la principale mesure de la santé financière aux yeux de nos partenaires clés.

À compter de 2006, nos objectifs à moyen terme (correspondant à une période de trois à cinq ans) se limitent à un but qui consiste à produire un rendement total pour les actionnaires se situant dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe d'entreprises homologues au Canada et aux États-Unis (1). Notre environnement externe évolue de plus en plus; par conséquent, il devient de plus en plus difficile de faire des prévisions sur trois à cinq ans. En outre, la définition de deux séries d'objectifs financiers, l'une pour l'exercice courant et l'autre pour le moyen terme, peut prêter à confusion.

(1) Comprend 7 grandes institutions financières canadiennes (Société Financière Manuvie, La Banque de Nouvelle-Écosse, Groupe Financier Banque TD, BMO Groupe financier, Financière Sun Life, Banque Canadienne Impériale de Commerce et Banque Nationale du Canada) et 13 principales institutions financières américaines (Bank of America, JP Morgan Chase & Co., Wells Fargo & Company, Wachovia Corporation, US Bancorp, Sun Trust Banks, Inc., The Bank of New York, BB&T Corporation, Fifth Third Bancorp, National City Corporation, The PNC Financial Services Group, KeyCorp et Northern Trust Corporation).

Mise en application des conventions comptables critiques et estimations

Nos principales conventions comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions, ainsi que les estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites conventions, constituent des conventions comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses différentes. Nos conventions comptables critiques et nos estimations visent la provision cumulative pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, les opérations de titrisation, les entités à débiteurs de droits variables, les régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite, et les impôts sur les bénéfices. Nos conventions comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables et estimations.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances reflète l'estimation de la direction en ce qui a trait à l'existence de pertes probables au titre de notre portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations, les lettres de crédit et garanties, et les engagements non provisionnés, à la date du bilan. Elle se compose de la provision cumulative spécifique et de la provision cumulative générale. La provision cumulative spécifique fait l'objet de calculs basés sur l'établissement et le calcul, par la direction, des pertes liées aux prêts douteux. Le calcul de la provision cumulative générale, qui a lieu chaque trimestre, se fonde sur l'évaluation par la direction des pertes probables liées au reste du portefeuille.

Le processus qui sert à calculer les provisions cumulatives consiste notamment à effectuer des évaluations quantitatives et qualitatives au moyen d'informations actuelles et historiques sur les créances. Il nécessite la formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris : i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts douteux ou des cotes de crédit liées aux prêts; ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; iv) l'ajustement des taux de pertes et des paramètres en fonction de la pertinence de l'expérience en matière de pertes, compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de mesure du crédit ayant trait aux prêts douteux, aux radiations et aux recouvrements, ainsi que la composition du portefeuille et la concentration du crédit; vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications de ces hypothèses ou le recours à d'autres jugements raisonnables pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision cumulative et sur le bénéfice net.

Provision cumulative spécifique

Les provisions cumulatives spécifiques servent à absorber les pertes probables sur les prêts douteux. Un prêt est considéré comme douteux lorsque la direction juge qu'il n'y a plus aucune assurance raisonnable que tous les paiements d'intérêts et de capital seront effectués conformément au contrat de prêt.

En ce qui concerne les prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements, qui font l'objet d'une surveillance régulière, un prêt est considéré comme un prêt douteux selon notre évaluation de la situation financière générale de l'emprunteur, de ses ressources disponibles et de sa propension à effectuer les paiements lorsqu'ils deviennent exigibles. Les provisions cumulatives spécifiques sont établies pour chaque compte individuel considéré comme douteux, selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs, y compris les montants que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir de l'emprunteur ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation.

Dans le cas des portefeuilles de prêts homogènes (prêts hypothécaires résidentiels, prêts aux particuliers et prêts aux petites et moyennes entreprises), un prêt est considéré comme un prêt douteux lorsqu'il est en

souffrance depuis 90 jours, soit la période de défaillance généralement prévue par le contrat. L'estimation des provisions cumulatives spécifiques liées à ces comptes se fonde sur une formule qui consiste à appliquer un ratio de radiations nettes propre à un produit aux montants des prêts douteux connexes. Le ratio de radiations nettes se base sur l'expérience en matière de pertes, ajustée pour tenir compte du jugement de la direction quant aux tendances récentes en matière de qualité du crédit, des caractéristiques et de la composition du portefeuille, ainsi que des conditions économiques et de marché. Les soldes des cartes de crédit sont directement radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

Provision cumulative générale

La provision cumulative générale sert à absorber les pertes prévues au titre des comptes du portefeuille de prêts qui n'ont pas encore été classés comme des comptes douteux. L'estimation de ces pertes se base sur un certain nombre d'hypothèses, notamment i) le niveau des prêts douteux non désignés, compte tenu des conditions économiques et de marché actuelles; ii) le moment auquel les pertes sont réalisées; iii) le montant engagé qui sera utilisé lorsque le compte sera classé comme un compte douteux; iv) le degré de la perte. Afin de déterminer le niveau approprié de la provision cumulative générale, la direction a recours à divers modèles statistiques axés sur les taux de perte historiques et sur des paramètres, de manière à estimer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction tient ensuite compte des modifications apportées aux processus d'octroi de crédit, y compris la souscription, l'établissement des limites et le processus lié aux comptes problèmes, afin d'ajuster l'expérience en matière de pertes pour qu'elle reflète davantage l'environnement actuel. Par ailleurs, l'information sur le crédit, y compris la composition du portefeuille, les tendances en matière de qualité du crédit ainsi que les informations d'ordre économique et commercial, sont évaluées pour déterminer le niveau approprié de la provision cumulative.

Dans le cas des prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements, l'estimation du niveau de la provision cumulative générale se fonde sur le jugement de la direction quant aux conditions économiques et de marché, à l'expérience en matière de pertes, à l'incidence des modifications de politiques, ainsi qu'à d'autres facteurs pertinents. L'établissement de la fourchette de pertes consiste à appliquer un certain nombre de paramètres liés aux obligations engagées. Les principaux paramètres utilisés sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le montant utilisé au moment de la défaillance. Les probabilités de défaillance sont établies en fonction du type d'emprunteur et de la cote de crédit de ce dernier. Les pertes en cas de défaillance se fondent en grande partie sur la structure transactionnelle et sur le type de client, et les montants utilisés au moment de la défaillance sont appliqués en fonction de la cote de crédit. Ces paramètres se fondent sur l'expérience à long terme en matière de pertes (évolution des défaillances, gravité des pertes et risque auquel nous sommes exposés lorsqu'une défaillance se produit). Ils sont étayés par des études externes ainsi que par des initiatives au sein de l'industrie, et ils sont mis à jour régulièrement. Cette démarche nous permet de générer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. L'un des principaux facteurs relatifs au jugement qui influe sur l'estimation des pertes de ce portefeuille est l'application du cadre interne d'établissement de cotes de crédit, lequel se base sur nos évaluations quantitatives et qualitatives de la situation financière de l'emprunteur afin d'y attribuer une cote de crédit interne semblable à celles utilisées par les agences de notation externes. Toute modification importante des paramètres ou des hypothèses dont il est fait mention ci-dessus aura une incidence sur la fourchette de pertes sur créances prévues et pourrait par le fait même influencer sur le niveau de la provision cumulative générale.

En ce qui concerne les prêts homogènes, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, des pertes probables sont estimées relativement à chaque portefeuille. L'expérience à long terme est prise en compte relativement aux prêts en souffrance afin de déterminer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction considère ensuite les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, les conditions économiques et de marché, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs pour déterminer le niveau de la provision cumulative générale. Par ailleurs, la provision cumulative générale comprend une composante relative aux limites et au caractère imprécis des méthodes de calcul de la provision cumulative.

Total de la provision cumulative pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision cumulative pour pertes sur créances, à savoir 1 568 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives encourues par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2005. Ce montant inclut une tranche de 70 millions de dollars au titre de lettres de crédit, de garanties et d'engagements non provisionnés, classée dans les autres passifs. La réduction de 146 millions de dollars sur 12 mois reflète la diminution du nombre de prêts douteux.

Juste valeur des instruments financiers

Conformément aux PCGR du Canada, nous inscrivons certains instruments financiers à la juste valeur dans notre bilan. Ces instruments financiers comprennent les titres détenus dans notre portefeuille de négociation, des engagements afférents à des titres vendus à découvert, et des instruments dérivés (à l'exception des produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation qui font l'objet d'une comptabilité de couverture).

Au 31 octobre 2005, environ 164 milliards de dollars, ou 36 %, de nos actifs financiers et 75 milliards, ou 19 %, de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur. Des renseignements sur la juste valeur estimative de tous nos instruments financiers au 31 octobre 2005 sont présentés à la note 2 des Notes complémentaires. Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération effectuée par deux parties consentantes, autre qu'une vente forcée ou une liquidation.

Les cours du marché dans un marché actif attestent le mieux la juste valeur des titres. Si un cours du marché n'est pas disponible relativement à un instrument financier donné, nous utilisons le cours du marché d'un instrument financier doté de caractéristiques et d'un profil de risque semblables, ou des modèles d'évaluation internes et externes pour déterminer la juste valeur.

Une provision est constituée lorsque nous estimons possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Nous constituons aussi une provision au titre du risque lié aux modèles, découlant du fait qu'il peut arriver que la valeur estimative ne reflète pas la valeur réelle en raison de certaines conditions du marché entraînant un stress. Ces provisions reflètent les divers jugements exercés par la direction en fonction de recherches et d'analyses quantitatives.

La plupart de nos portefeuilles de négociation et de nos engagements afférents à des titres vendus à découvert comportent ou visent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles.

Étant donné que peu d'instruments dérivés sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standards du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux monétaires, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Toutefois, pour évaluer certains instruments dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 7 des Notes complémentaires.

Le tableau ci-après illustre nos principaux actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur au 31 octobre 2005, pour chaque méthode d'évaluation :

Actifs et passifs inscrits à la juste valeur selon chaque méthode d'évaluation

Tableau 3

	Actifs financiers		Passifs financiers	
	Titres de négociation	Dérivés	Engagements afférents aux titres vendus à découvert	Dérivés
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				
Juste valeur	125 760 \$	38 341 \$	32 391 \$	42 404 \$
Fondée sur				
Cours du marché	85 %	– %	93 %	– %
Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables	15	99	7	100
Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables	–	1	–	–
	100 %	100 %	100 %	100 %

Les méthodes, modèles et hypothèses utilisés aux fins de l'établissement des prix et de l'évaluation de ces actifs et passifs financiers sont subjectifs, et la direction doit exercer divers jugements à leur égard, ce qui pourrait donner lieu à des justes valeurs et à des résultats financiers considérablement différents. Afin d'atténuer ce risque, tous les modèles d'évaluation financière importants font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, et ils sont approuvés par notre unité fonctionnelle de gestion des risques, afin de fournir un point de vue indépendant. De plus, le BSIF procède à un examen sélectif de nos modèles fondé sur le profil de risque, afin d'assurer le caractère adéquat des modèles et la validité des hypothèses qu'utilise la direction. De plus amples détails sur la sensibilité des instruments financiers utilisés aux fins des activités de négociation et des activités autres que de négociation sont présentés à la rubrique Gestion du risque.

Comme il est mentionné à la note 1 des Notes complémentaires, les variations de la juste valeur des titres du compte de négociation et des engagements afférents aux titres vendus à découvert sont portées aux revenus autres que d'intérêt à titre de revenus tirés des activités de négociation, et les variations de la juste valeur des dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont portées aux revenus autres que d'intérêt.

Opérations de titrisation

Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux en vendant ceux-ci à des entités ad hoc ou à des fiduciaires qui émettent des titres aux investisseurs. L'une des principales décisions comptables aux fins de la titrisation de nos prêts consiste à déterminer si la cession des prêts satisfait aux critères établis pour que ladite cession soit considérée comme une vente et, si tel est le cas, à évaluer les droits que nous avons conservés dans les prêts titrisés. Se reporter à la note 1 des Notes complémentaires pour une description détaillée de la convention comptable liée aux opérations de titrisation de prêts.

Lorsque nous titrisons des prêts et que nous conservons un droit dans lesdits prêts, nous devons exercer un jugement pour déterminer si les prêts ont été isolés juridiquement. Le cas échéant, nous obtenons un avis juridique afin de déterminer si les prêts cédés sont isolés juridiquement. Dans bien des cas, nous conservons des droits dans des prêts titrisés tels que des coupons détachés, des droits de gestion, ou des comptes de réserve. Lorsqu'aucun cours du marché n'est disponible, l'évaluation des droits conservés sur les actifs vendus se fonde sur notre meilleure estimation de plusieurs hypothèses clés, telles que le taux de remboursement des prêts cédés, la durée moyenne pondérée des créances pouvant être prépayées, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation. La juste valeur de ces droits conservés calculée au moyen de ces hypothèses influe sur le gain ou la perte qui est constaté au titre de la vente des prêts. La note 5 des Notes complémentaires fournit des renseignements sur les volumes de titrisation de nos prêts ainsi que sur le gain ou la perte constaté à la vente, de même qu'une analyse de sensibilité des principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits que nous avons conservés.

Une autre décision comptable clé consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider l'entité ad hoc utilisée aux fins de la titrisation et de la vente de nos prêts. Comme il est décrit à la note 6 des Notes complémentaires, nous avons conclu qu'aucune des entités ad hoc que nous utilisons pour titriser nos actifs financiers ne doit être consolidée.

Entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la note nouvelle d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), laquelle fournit des directives sur la façon d'appliquer les principes de consolidation à certaines entités constituant des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité constitue une EDDV, le principal bénéficiaire est tenu de consolider les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation de l'EDDV. Le principal bénéficiaire est l'entité qui, en raison des droits variables qu'elle détient, assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV (telles qu'elles sont définies dans la NOC-15) et/ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de cette dernière (telles qu'elles sont définies dans la NOC-15).

Nous avons recours à divers processus d'estimation complexes reposant sur des facteurs qualitatifs et quantitatifs pour déterminer si une entité constitue une EDDV et pour analyser et calculer ses pertes prévues et ses rendements résiduels prévus. Ces processus consistent notamment à estimer les flux de trésorerie et le rendement futurs de l'EDDV, à analyser la variabilité de ces flux de trésorerie et à attribuer les pertes et les rendements aux parties désignées qui détiennent des droits variables afin de déterminer le principal bénéficiaire de l'EDDV. Nous devons par ailleurs exercer un jugement important pour interpréter les dispositions de la NOC-15 et pour les appliquer à chacune de nos opérations.

La NOC-15 s'applique à un certain nombre de nos opérations, y compris les fonds multicédants que nous administrons et les EDDV de réorganisation et de financement structuré auxquelles nous avons recours. Se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 6 des Notes complémentaires pour plus de détails sur les EDDV auxquelles nous avons recours.

Régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à prestations ou à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite prévus par la loi, les régimes de retraite complémentaires et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie. Ces régimes de retraite fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de la santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. La direction formule ces hypothèses, et les actuaires procèdent à leur examen annuel. Tout écart entre les résultats réels et les résultats hypothétiques influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 19 des Notes complémentaires.

Impôts sur les bénéfices

La direction exerce un jugement pour estimer la charge d'impôts. Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part des contribuables et des autorités fiscales visées. La charge d'impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes ainsi que son estimation de l'incidence des opérations effectuées et des événements survenus au cours de la période sur les impôts exigibles et les impôts futurs. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur et des hypothèses de la direction quant au moment auquel la résorption de l'écart temporaire aura lieu.

MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES ET DES ESTIMATIONS

Nous avons adopté les nouvelles conventions comptables importantes suivantes avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, aux fins de la préparation de nos états financiers consolidés.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Par suite de l'adoption de la NOC-15, nous avons déterminé que nous étions tenus de consolider des EDDV ayant des actifs de 2 722 millions de dollars au 31 octobre 2005. La plupart de ces entités, dont les actifs se chiffraient à 1 376 millions de dollars au 31 octobre 2005, avaient déjà été consolidées en totalité ou proportionnellement avant le 1^{er} novembre 2004. L'adoption de la NOC-15 n'a donc eu aucune incidence importante sur nos états financiers consolidés. Également par suite de l'adoption de la NOC-15, nous avons, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, déconsolidé une fiducie de capital aux fins de l'émission d'un type innovateur de capital de première catégorie de 900 millions de dollars. Ces instruments innovateurs ne sont plus inscrits au bilan consolidé; un billet de dépôt de premier rang est plutôt émis à la fiducie de capital et inscrit sous la rubrique Dépôts au bilan consolidé. Se reporter à la note 6 des Notes complémentaires pour plus de détails à ce sujet.

Passif et capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté les révisions du chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, avec retraitement rétroactif des périodes comparatives. Ces révisions nécessitent le classement à titre de passif des instruments financiers devant être réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par le détenteur ainsi que les distributions cumulées connexes. Par conséquent, nous avons reclassé à titre de passif certaines actions privilégiées inscrites précédemment dans les capitaux propres, qui se chiffraient à 300 millions de dollars au 31 octobre 2005, ainsi que certains titres de fiducie de capital inscrits précédemment dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, qui s'élevaient à 1 400 millions de dollars au 31 octobre 2005. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments, qui étaient comptabilisés à titre de dividendes sur actions privilégiées et de part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales, respectivement, ont également été reclassés sous la rubrique Frais d'intérêt dans notre état consolidé des résultats. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le bénéfice par action n'ont pas subi l'incidence de ces reclassements.

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers

Le 27 janvier 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu*, le chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, et le chapitre 3865, intitulé *Couvertures*. Ces normes entreront en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2006. L'incidence de ces nouvelles normes sur nos états financiers consolidés ne peut être établie en ce moment et sera tributaire de nos positions en cours et de leur juste valeur au moment de la transition.

Résultat étendu

Par suite de l'adoption de ces normes, une nouvelle rubrique, Autres éléments du résultat étendu cumulés, sera ajoutée aux capitaux propres dans le bilan consolidé. Les principales composantes de cette rubrique comprendront les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers susceptibles de vente, les montants non réalisés liés à la conversion des devises, déduction faite des opérations de couverture, découlant des établissements étrangers autonomes et la variation de la juste valeur de la tranche efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie.

Instrument financiers – Comptabilisation et évaluation

En vertu de la nouvelle norme, tous les instruments financiers seront classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : Placements détenus jusqu'à l'échéance, Prêts et créances, Instruments détenus à des fins de négociation ou Actifs financiers susceptibles de vente. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de négociation seront évalués à leur juste valeur, et les gains et pertes seront comptabilisés dans le bénéfice net. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de négociation seront évalués au coût non amorti. Les instruments susceptibles de vente seront évalués à leur juste valeur, et les gains et pertes non réalisés, comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. La norme permet aussi le classement dans les instruments détenus à des fins de négociation pour tout instrument financier au moment de sa constatation initiale.

Couvertures

La nouvelle norme définit les critères d'application de la comptabilité de couverture ainsi que la façon d'appliquer la comptabilité de couverture à chacune des stratégies de couverture permises : les couvertures de la juste

valeur, les couvertures des flux de trésorerie et les couvertures du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome. Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée selon les gains ou les pertes attribuables au risque couvert et constatée dans le bénéfice net. Cette variation de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, est contrebalancée par la variation de la juste valeur du dérivé. Dans une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. La tranche inefficace sera comptabilisée dans le bénéfice net. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu cumulés seront reclassés dans le bénéfice net au cours des périodes où le bénéfice net subira l'incidence de la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert. Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome, les gains et pertes de change des instruments de couverture seront comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

- Revenus en hausse de 1 413 millions de dollars ou 8 % par rapport à 2004, en raison de la solide croissance de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités d'assurance au Canada et aux États-Unis.
- Frais autres que d'intérêt en hausse de 555 millions de dollars ou 5 % comparativement à 2004. En excluant la provision relative au litige lié à Enron, les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés. (1)
- Dotation à la provision pour pertes sur créances de 455 millions de dollars, ou 0,24 % de la moyenne des prêts et des acceptations, résultat qui reflète l'environnement du crédit favorable.

Le texte qui suit comporte une analyse de nos résultats d'exploitation déclarés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005. Les facteurs qui se rapportent principalement à un secteur donné font l'objet d'une analyse détaillée dans la section portant sur les résultats des secteurs d'exploitation.

Outre l'analyse des résultats de l'exercice considéré et de l'exercice comparable précédent, nous fournissons une analyse des résultats de 2004 par rapport à ceux de 2003.

Total des revenus	Tableau 4		
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Intérêts créditeurs	16 958 \$	13 866 \$	13 899 \$
Intérêts débiteurs	10 188	7 468	7 563
Revenu net d'intérêt	6 770 \$	6 398 \$	6 336 \$
Services de placements (<i>commissions de courtage, commissions de gestion de placements et revenus tirés de fonds communs de placement</i>)	3 380 \$	3 142 \$	2 802 \$
Activités d'assurance (<i>primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés</i>)	3 270	2 870	2 356
Services bancaires (<i>frais bancaires, revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, frais de gestion des cartes et commissions de crédit</i>)	2 326	2 173	2 146
Activités de négociation	1 594	1 563	1 908
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	1 026	918	813
Autres (<i>revenus autres que d'intérêt, gain/perte à la vente de titres et revenus tirés de la titrisation</i>)	849	738	627
Revenus autres que d'intérêt	12 445 \$	11 404 \$	10 652 \$
Total des revenus	19 215 \$	17 802 \$	16 988 \$

2005 par rapport à 2004

Le total des revenus a augmenté de 1 413 millions de dollars ou 8 % par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète l'accroissement des revenus de tous les secteurs d'exploitation découlant en partie de nos initiatives aux fins de la croissance des revenus et des conditions de marché favorables en Amérique du Nord. Ces facteurs se sont traduits par une hausse des revenus tirés de nos services de prêt, de dépôt, d'assurance et de gestion de patrimoine. L'augmentation a été neutralisée en partie par une réduction de 420 millions de dollars découlant de l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains.

Le *revenu net d'intérêt* a progressé de 372 millions de dollars ou 6 %, en raison principalement des volumes accrus de prêts et de dépôts au Canada et aux États-Unis, qui ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des frais de financement découlant des volumes accrus, et par les taux sur nos positions de financement liées aux activités de négociation de titres de participation.

Les revenus liés aux *activités de placement* se sont accrus de 238 millions de dollars ou 8 %, résultat qui reflète essentiellement les

volumes plus élevés d'opérations et l'accroissement des actifs des clients des services de courtage traditionnel, ainsi que les ventes solides de fonds communs de placement et l'appréciation du capital.

Les revenus liés aux *activités d'assurance* ont augmenté de 400 millions de dollars ou 14 %, résultat qui reflète l'accroissement des activités d'assurance invalidité, lesquelles englobent UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, ainsi que la forte croissance au chapitre des assurances IARD et vie et de la réassurance. Ces résultats ont été compensés en partie par l'incidence de la vente de Liberty Insurance Services conclue au premier trimestre de 2005.

Les revenus tirés des *services bancaires* se sont accrus de 153 millions de dollars ou 7 %, en raison principalement de l'augmentation des revenus liés aux opérations de change et des frais bancaires.

Les revenus tirés des *activités de négociation* ont progressé de 31 millions de dollars ou 2 %, résultat qui est principalement attribuable à l'augmentation des activités de négociation de titres de participation, laquelle a été neutralisée en grande partie par la diminution des activités de négociation de titres à revenu fixe ainsi que des activités liées aux dérivés sur marchandises et aux produits de change.

(1) Les frais autres que d'intérêt et les ratios connexes qui ne tiennent pas compte de la provision relative au litige lié à Enron constituent des mesures hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) pour une analyse et un rapprochement.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont augmenté de 108 millions de dollars ou 12 %, en raison de l'accroissement des activités de montage de titres d'emprunt découlant de la faiblesse historique des taux d'intérêt et de l'augmentation des activités de montage de titres de participation attribuable à la solidité des fiducies de revenu et des produits structurés.

Les autres revenus se sont accrus de 111 millions de dollars ou 15 %, résultat qui tient essentiellement à la hausse des revenus tirés des opérations de titrisation et des gains sur les placements privés, facteurs qui ont été neutralisés en partie par le gain à la vente de biens immobiliers constaté l'an dernier.

2004 par rapport à 2003

Le total des revenus a augmenté de 814 millions de dollars ou 5 % par rapport à 2003, en raison principalement de la croissance de nos activités d'assurance et de nos services de gestion de patrimoine, laquelle a été contrebalancée en partie par la baisse des revenus tirés des activités de négociation et par l'incidence négative de 535 millions de dollars du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains.

Le revenu net d'intérêt a progressé de 62 millions de dollars ou 1 %, résultat qui est en grande partie attribuable à la hausse des revenus tirés des activités de négociation découlant de l'augmentation des dividendes gagnés dans le cadre de nos stratégies d'arbitrage mondiales, ainsi qu'à la croissance des prêts et des dépôts. Ces résultats ont été compensés en partie par l'incidence du rétrécissement des marges, qui est principalement imputable à la concurrence dans les prix des services bancaires de détail et à la faiblesse des taux d'intérêt.

Les revenus liés aux activités de placement se sont accrus de 340 millions de dollars ou 12 %, résultat qui reflète l'accroissement des revenus tirés des fonds communs de placement découlant des ventes élevées de fonds communs de placement, l'appréciation du capital et la proportion accrue de fonds de placement à long terme générant des commissions plus élevées. Les commissions de courtage de titres ont augmenté en raison de la solidité des marchés boursiers et des volumes accrus de transactions effectuées par les clients.

Les revenus liés aux activités d'assurance ont augmenté de 514 millions de dollars ou 22 %, en raison principalement de la hausse des revenus liés à nos activités d'assurance invalidité, qui englobent UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, ainsi que de l'accroissement de nos activités d'assurances habitation et automobile. Ces résultats ont été neutralisés en partie par la perte de revenus imputable à un bloc d'activités de réassurance qui n'ont pas été renouvelées, ce qui a entraîné une diminution des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés des activités de négociation ont reculé de 345 millions de dollars ou 18 %, en raison principalement des rendements moindres liés à nos stratégies aux fins des opérations d'arbitrage.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont augmenté de 105 millions de dollars ou 13 %, résultat qui reflète l'amélioration des activités sur les marchés financiers par rapport à 2003.

Les autres revenus se sont accrus de 111 millions de dollars ou 18 %, en raison principalement de la hausse de revenus tirés des opérations de titrisation, qui a été neutralisée en partie par les gains moindres à la vente de titres du compte de placement comptabilisés en 2004 par rapport à 2003.

Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt

Tableau 5

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2005	2004	2003
Actif moyen (1)	445 300 \$	418 200 \$	387 700 \$
Revenu net d'intérêt	6 770	6 398	6 336
Marge nette d'intérêt (2)	1,52 %	1,53 %	1,63 %

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour l'exercice.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

2005 par rapport à 2004

La marge nette d'intérêt a diminué de un point de base, résultat qui reflète principalement la hausse des frais de financement de RBC Marchés Capitaux à l'appui des activités de négociation. Cette diminution a été neutralisée en partie par l'amélioration de la marge nette d'intérêt des secteurs RBC Particuliers et entreprises – Canada et RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International, laquelle est principalement attribuable à la croissance élevée des prêts par rapport aux autres actifs qui génèrent des rendements inférieurs. Se reporter aux tableaux 50 et 51 à la section Informations financières supplémentaires pour plus de détails à ce sujet.

2004 par rapport à 2003

La marge nette d'intérêt a reculé de 10 points de base, résultat qui reflète la compression des écarts liés aux prêts hypothécaires résidentiels et aux dépôts au Canada, laquelle découle de la baisse des taux d'intérêt et des pressions concurrentielles, ainsi que la croissance des actifs liés aux marchés des capitaux qui génèrent des revenus autres que d'intérêt. Se reporter aux tableaux 50 et 51 à la section Informations financières supplémentaires pour plus de détails à ce sujet.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 6

(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004	2003
Salaires	3 155 \$	3 199 \$	3 138 \$
Rémunération variable	2 309	2 283	2 102
Rémunération à base d'actions	200	124	80
Avantages sociaux et frais de rémunération au titre de la conservation du personnel	1 103	1 095	977
Ressources humaines	6 767 \$	6 701 \$	6 297 \$
Matériel	960	906	882
Frais d'occupation	749	765	721
Communications	632	672	707
Services professionnels et autres services externes	825	768	736
Autres charges	1 455	1 021	822
Frais autres que d'intérêt	11 388 \$	10 833 \$	10 165 \$

2005 par rapport à 2004

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 555 millions de dollars ou 5 % par rapport à 2004, en raison principalement de la provision de 591 millions de dollars relative au litige lié à Enron. La hausse de la rémunération à base d'actions tient à l'appréciation importante du cours de nos actions ordinaires en 2005. L'augmentation des frais autres que d'intérêt découle également de la hausse des coûts liés à l'expansion des équipes de vente et de service au sein de notre réseau de succursales au Canada. L'augmentation a été neutralisée en partie par la baisse de 260 millions de dollars des charges

découlant de l'incidence positive du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains et par l'amélioration de la productivité, laquelle reflète les efforts de réduction des coûts s'inscrivant dans les activités de rationalisation des services de soutien du siège social et sur le terrain, les programmes d'approvisionnement et la diminution des frais d'occupation découlant de l'optimisation de nos locaux à bureaux. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient également des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank.

2004 par rapport à 2003

Les frais autres que d'intérêt ont progressé de 668 millions de dollars ou 7 % comparativement à 2003. Cette augmentation est en grande partie imputable à l'accroissement des charges liées aux ressources humaines en 2004 (principalement l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable

et des coûts liés aux avantages sociaux découlant de la hausse des revenus) ainsi qu'aux coûts de règlement liés au litige avec Rabobank. L'augmentation reflète l'incidence positive de 305 millions de dollars du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Tableau 7

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Prêts à la consommation	455 \$	396 \$	417 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(66)	125	304
Provision spécifique	389 \$	521 \$	721 \$
Provision générale	66	(175)	–
Dotation à la provision pour pertes sur créances	455 \$	346 \$	721 \$

2005 par rapport à 2004

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 109 millions de dollars ou 32 % par rapport à l'an dernier. Cette augmentation tient principalement à la contrepassation d'une tranche de 175 millions de dollars de la provision cumulative générale en 2004, ainsi qu'à la hausse des provisions spécifiques au titre des marges de crédit personnelles et des cartes de crédit, en grande partie attribuable à la croissance des portefeuilles en 2005. Ces résultats ont été compensés en partie par les recouvrements accrus sur les prêts aux grandes entreprises et par la baisse des pertes au titre des prêts aux étudiants au cours de la période considérée. Se reporter à la section Gestion du risque pour plus de détails sur la qualité du crédit.

provision spécifique ainsi que la contrepassation d'une tranche de 175 millions de la provision cumulative générale en 2004, laquelle tient en grande partie à l'amélioration des conditions et de la qualité du crédit en 2004.

La provision spécifique au titre des prêts aux entreprises et aux gouvernements a diminué de 179 millions de dollars ou 59 %, en raison surtout de la hausse des recouvrements et du nombre réduit de nouveaux prêts douteux liés aux portefeuilles de prêts aux grandes entreprises et de prêts commerciaux. En ce qui concerne le portefeuille de prêts à la consommation, la provision spécifique pour pertes sur créances a reculé de 21 millions de dollars, résultat qui reflète en grande partie l'amélioration de la qualité et des conditions du crédit. Ce recul a été légèrement compensé par la hausse des provisions au titre des créances sur cartes de crédit découlant de la croissance des volumes.

2004 par rapport à 2003

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 375 millions de dollars ou 52 %, résultat qui reflète une baisse de 200 millions de la

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

2005 par rapport à 2004

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 501 millions de dollars ou 24 % comparativement à l'an dernier, en raison principalement des volumes accrus d'activités d'assurance invalidité, lesquelles englobent UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, ainsi que des provisions constatées pour couvrir les sinistres nets estimatifs liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma. L'augmentation nette des provisions au titre de l'assurance vie, qui traduit la baisse des taux d'intérêt à long terme, la modification du traitement fiscal de certains actifs investis et la hausse des frais d'administration des polices, a également contribué à l'augmentation des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la diminution nette des provisions au titre de l'assurance maladie attribuable à l'amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité et des résiliations.

L'augmentation de 10 % sur douze mois des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance tient compte dans une large mesure des facteurs mentionnés ci-dessus, tel qu'il est décrit à la rubrique Assurance mondiale qui figure dans la section portant sur les résultats du secteur Particuliers et entreprises – Canada.

2004 par rapport à 2003

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 428 millions de dollars ou 25 % comparativement à 2003, en raison des volumes accrus d'activités d'assurance invalidité, qui ont englobé UnumProvident pour une période de six mois en 2004. Ce résultat a été neutralisé en partie par la baisse des coûts liée à la perte de revenus découlant du bloc d'activités de réassurance qui n'ont pas été renouvelées.

Impôts

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2005	2004	2003
Impôts sur les bénéfices	1 278 \$	1 287 \$	1 439 \$
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	218 \$	225 \$	220 \$
Cotisations sociales	220	207	210
Taxes sur le capital	164	140	124
Taxes foncières (1)	93	84	82
Taxes d'affaires	9	13	19
Taxes sur les primes d'assurance	39	33	26
	743	702	681
Total	2 021 \$	1 989 \$	2 120 \$
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices (2)	27,2 %	29,8 %	32,7 %
Taux d'imposition effectif total (3)	37,1 %	39,6 %	41,7 %

(1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.

(2) Charge d'impôts en pourcentage du bénéfice tiré des activités poursuivies avant la charge d'impôts.

(3) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice tiré des activités poursuivies avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur les bénéfices et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, et les impôts sur les bénéfices levés par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses et les fournitures liées au soutien de nos activités.

2005 par rapport à 2004

Comme l'indique le tableau 8 à la page précédente, la charge d'impôts est pour ainsi dire demeurée inchangée par rapport à l'an dernier, malgré une hausse de 380 millions de dollars du bénéfice tiré des activités poursuivies. Par conséquent, le taux d'imposition effectif pour l'exercice a diminué de 2,6 %. Cette diminution du taux d'imposition effectif tient principalement à la hausse du bénéfice déclaré en 2005 par nos filiales étrangères qui exercent leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont plus faibles, à l'augmentation des bénéfices tirés des titres exempts d'impôts et à l'économie d'impôts découlant de la provision relative au litige lié à Enron.

Les autres taxes ont augmenté de 41 millions de dollars, en raison principalement de la hausse des taxes sur le capital et des cotisations sociales découlant de l'accroissement des niveaux de capital et de la croissance des activités.

Outre la charge d'impôts et les autres taxes figurant à l'état consolidé des résultats, nous avons inscrit une charge d'impôts de 220 millions de dollars en 2005 (330 millions en 2004) dans les capitaux propres, soit une baisse de 110 millions qui reflète la diminution des gains de change non réalisés dont il est fait mention à la note 22 des Notes complémentaires.

2004 par rapport à 2003

La charge d'impôts a reculé de 152 millions de dollars, en raison principalement de la diminution des taux d'imposition prévus par la loi et de la baisse du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices, qui tient surtout aux charges liées au réalignement de l'entreprise. Les autres taxes se sont accrues de 21 millions de dollars, résultat qui est en grande partie imputable à la hausse des taxes sur le capital découlant de l'augmentation des niveaux de capital et de la croissance des activités. La réduction de 2,9 % du taux d'imposition effectif par rapport à 2003 découle principalement de la diminution du taux d'imposition fédéral au Canada. Outre la charge d'impôts et les autres taxes figurant à l'état consolidé des résultats, nous avons inscrit une charge d'impôts liée aux activités poursuivies de 330 millions de dollars dans les capitaux propres en 2004 (1 070 millions en 2003), soit une baisse de 740 millions qui reflète la diminution des gains de change non réalisés dont il est fait mention à la note 22 des Notes complémentaires.

Charges liées au réalignement de l'entreprise

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens)	Charge pour l'exercice terminé le 31 octobre			Solde des charges au 31 octobre		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Charges liées aux employés	45 \$	164 \$	– \$	118 \$	164 \$	– \$
Autres charges	–	13	–	–	13	–
Total des charges liées au réalignement de l'entreprise (activités poursuivies)	45 \$	177 \$	– \$	118 \$	177 \$	– \$

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos mesures de réduction des coûts liées au réalignement de l'entreprise, qui a pris effet le 1^{er} novembre 2004. Dans le cadre de ces initiatives, nous avons éliminé un certain nombre de postes de gestion et de haute direction et rationalisé nos ressources. En 2004, nous avons comptabilisé des charges liées au réalignement de l'entreprise de 192 millions de dollars, dont une tranche de 177 millions avait trait aux activités poursuivies, et une tranche de 15 millions, aux activités abandonnées. La charge liée aux activités poursuivies se composait principalement de charges liées aux employés de 164 millions de dollars découlant de la suppression d'environ 1 480 postes et de charges de 13 millions relatives aux honoraires versés au titre des conseils stratégiques et organisationnels qui nous ont été fournis relativement aux mesures ayant trait au réalignement de l'entreprise.

En 2005, nous avons comptabilisé des charges liées au réalignement de l'entreprise (activités poursuivies) de 45 millions de dollars au titre de l'augmentation nette de 583 postes, qui est surtout attribuable aux facteurs

suivants : dans le cadre de la mise en œuvre des mesures initiales, 643 postes ont été rétablis, 509 nouveaux postes ont été ciblés et 78 postes ont fait l'objet d'une contrepassation pour tenir compte des employés de Liberty Insurance Services Corporation qui a été vendue au premier trimestre de 2005; dans le cadre de la mise en œuvre des mesures supplémentaires, 795 postes ont été ciblés.

Les charges liées au réalignement de l'entreprise (activités poursuivies) ont diminué d'un montant net de 59 millions de dollars par rapport à l'an dernier, en raison principalement de la baisse des paiements liés aux employés effectués au titre de la protection salariale et d'autres paiements au titre des honoraires, laquelle a été contrebalancée par les charges additionnelles comptabilisées en 2005. Bien que la plupart des initiatives liées au réalignement de l'entreprise seront menées à terme d'ici la fin de 2006, certains paiements au titre de la protection salariale seront effectués ultérieurement. Se reporter à la note 21 des Notes complémentaires pour des détails supplémentaires à ce sujet.

Résultats par secteur géographique

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens)	2005				2004				2003			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu net d'intérêt	5 459 \$	754 \$	557 \$	6 770 \$	5 011 \$	934 \$	453 \$	6 398 \$	4 941 \$	1 124 \$	271 \$	6 336 \$
Revenus autres que d'intérêt	7 047	3 840	1 558	12 445	6 121	3 743	1 540	11 404	5 418	3 389	1 845	10 652
Total des revenus	12 506	4 594	2 115	19 215	11 132	4 677	1 993	17 802	10 359	4 513	2 116	16 988
Dotation à la provision pour pertes sur créances	433	23	(1)	455	343	61	(58)	346	527	106	88	721
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 270	809	546	2 625	909	872	343	2 124	669	543	484	1 696
Frais autres que d'intérêt	6 685	3 626	1 077	11 388	6 395	3 457	981	10 833	6 012	3 246	907	10 165
Charges liées au réalignement de l'entreprise	45	–	–	45	142	29	6	177	–	–	–	–
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 299	(64)	30	1 265	1 172	46	81	1 299	1 173	224	54	1 451
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	2 774 \$	200 \$	463 \$	3 437 \$	2 171 \$	212 \$	640 \$	3 023 \$	1 978 \$	394 \$	583 \$	2 955 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	– \$	(50) \$	– \$	(50) \$	– \$	(220) \$	– \$	(220) \$	– \$	13 \$	– \$	13 \$
Bénéfice net	2 774 \$	150 \$	463 \$	3 387 \$	2 171 \$	(8) \$	640 \$	2 803 \$	1 978 \$	407 \$	583 \$	2 968 \$

2005 par rapport à 2004

Le bénéfice net au Canada s'est établi à 2 774 millions de dollars, en hausse de 603 millions ou 28 % par rapport à 2004. Cette hausse reflète la croissance de 10 % des prêts et de 4 % des dépôts du secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada, l'importante augmentation de 279 millions ou 14 % liée aux services de gestion de patrimoine, ainsi que le volume accru des activités d'assurance invalidité découlant de l'acquisition d'UnumProvident. Ces facteurs ont été compensés par la hausse des frais autres que d'intérêt, qui reflète en grande partie l'expansion des équipes de vente et de service au sein de notre réseau de distribution canadien, l'augmentation des coûts relatifs aux avantages sociaux ainsi que l'accroissement des frais de publicité et des coûts liés à un nouveau programme à l'appui de la croissance des activités. La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 90 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement la contrepassation d'une tranche de la provision cumulative générale l'an dernier.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est chiffré à 150 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 8 millions en 2004. Le bénéfice net tiré des activités poursuivies aux États-Unis s'est élevé à 200 millions de dollars en 2005, par rapport à 212 millions l'an dernier, et il reflète principalement la provision relative au litige lié à Enron constatée au quatrième trimestre de 2005 ainsi que l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des frais autres que d'intérêt liée à l'initiative « Le client avant tout » et par le recul de la dotation à la provision pour pertes sur créances découlant de l'amélioration des conditions du crédit. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank. La perte nette liée aux activités abandonnées s'est établie à 50 millions de dollars en 2005, comparativement à une perte nette de 220 millions l'an dernier. La perte nette constatée en 2005 est imputable à la vente et à la réduction progressive d'activités et elle comprend notamment les coûts liés à la fermeture de notre bureau de Chicago et de certaines succursales, les primes de performance versées aux employés et la réduction de valeur de certains actifs. La perte nette comptabilisée en 2004 découlait essentiellement des charges de 130 millions de dollars pour perte de valeur de l'écart d'acquisition lié à RBC Mortgage Company.

Le bénéfice net des autres pays a reculé de 177 millions de dollars ou 28 % par rapport à 2004, en raison principalement des provisions de 203 millions constituées au titre des sinistres nets estimatifs liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma.

2004 par rapport à 2003

Le bénéfice net tiré des activités au Canada s'est chiffré à 2 171 millions de dollars, en hausse de 193 millions ou 10 % par rapport à 2003. Cette hausse est en grande partie attribuable au secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada et elle reflète la croissance élevée des prêts et des dépôts, l'accroissement important des revenus découlant de l'acquisition des activités canadiennes de UnumProvident, ainsi que la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs positifs ont été compensés en partie par la hausse des frais autres que d'intérêt, principalement les coûts relatifs aux avantages sociaux et les frais au titre de la rémunération variable, ainsi que par les charges liées au réaligement de l'entreprise de 142 millions de dollars constatées au quatrième trimestre de 2004.

Le bénéfice net tiré des activités poursuivies aux États-Unis s'est établi à 212 millions de dollars, en baisse de 182 millions de dollars ou 46 % par rapport à l'année précédente, en raison principalement des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, des rendements moins élevés du portefeuille de placements de RBC Centura, et de la comptabilisation de charges liées au réaligement de l'entreprise de 29 millions.

Le bénéfice net lié aux autres pays s'est chiffré à 640 millions de dollars en 2004, en hausse de 57 millions ou 10 % par rapport à 2003, résultat qui tient en grande partie au recouvrement de pertes sur créances de 58 millions, comparativement à la dotation à la provision pour pertes sur créances de 88 millions constatée en 2003.

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 220 millions de dollars comparativement à un bénéfice net de 13 millions en 2003. Cette perte reflète principalement les charges de 130 millions de dollars pour perte de valeur de l'écart d'acquisition constatées en 2004 ainsi que les pertes à la vente de prêts hypothécaires.

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES TENDANCES

Notre bénéfice, nos revenus et nos charges trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent les fluctuations saisonnières et la conjoncture générale.

Fluctuations saisonnières

La saison estivale (particulièrement les mois de juillet et d'août) se caractérise par une baisse des activités sur les marchés financiers, qui a une incidence sur nos activités de courtage et de gestion de placements aux troisième et quatrième trimestres. Par ailleurs, durant la saison estivale, les frais autres que d'intérêt augmentent, en raison en partie d'un accroissement saisonnier de l'effectif à temps partiel. De plus, le deuxième trimestre

compte trois jours de moins que les autres trimestres, ce qui a un effet défavorable sur le revenu net d'intérêt.

Conjoncture générale

Le maintien de faibles taux d'intérêt, les niveaux d'emploi élevés, de même que l'accroissement des activités, la confiance accrue des consommateurs et la hausse des dépenses ont donné lieu à une augmentation des volumes de prêts et de dépôts ainsi qu'à des résultats à la hausse en ce qui concerne nos activités d'assurance et de gestion de placements. De plus, un grand nombre de nos activités sont touchées par le cycle du crédit, qui est demeuré favorable au cours de 2005.

Résultats trimestriels

Tableau 11

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2005				2004			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêt	1 757 \$	1 657 \$	1 662 \$	1 694 \$	1 604 \$	1 634 \$	1 560 \$	1 600 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 058	3 281	3 027	3 079	2 966	2 874	2 882	2 682
Total des revenus	4 815 \$	4 938 \$	4 689 \$	4 773 \$	4 570 \$	4 508 \$	4 442 \$	4 282 \$
Frais autres que d'intérêt	3 329	2 741	2 664	2 654	2 734	2 675	2 682	2 742
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	103	128	116	108	97	125	149	(25)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	740	681	622	582	589	575	508	452
Charges liées au réaligement de l'entreprise	40	1	2	2	177	–	–	–
Bénéfice net avant impôts	603 \$	1 387 \$	1 285 \$	1 427 \$	973 \$	1 133 \$	1 103 \$	1 113 \$
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	543	1 001	916	977	687	771	759	806
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(21)	(22)	(9)	2	(173)	(28)	1	(20)
Bénéfice net	522 \$	979 \$	907 \$	979 \$	514 \$	743 \$	760 \$	786 \$
Bénéfice par action – de base	0,80 \$	1,51 \$	1,40 \$	1,52 \$	0,79 \$	1,14 \$	1,16 \$	1,20 \$
– dilué	0,79 \$	1,48 \$	1,37 \$	1,50 \$	0,78 \$	1,12 \$	1,14 \$	1,18 \$
Bénéfice par action tiré des activités poursuivies – de base	0,83 \$	1,54 \$	1,41 \$	1,52 \$	1,06 \$	1,18 \$	1,16 \$	1,23 \$
– dilué	0,82 \$	1,51 \$	1,38 \$	1,50 \$	1,05 \$	1,16 \$	1,14 \$	1,21 \$

Analyse des tendances

Relativement aux huit derniers trimestres, le bénéfice net de chaque trimestre de 2005 a augmenté par rapport aux trimestres correspondants de 2004. Les facteurs qui ont contribué à cette augmentation comprennent l'accroissement du total des revenus découlant de la hausse des revenus autres que d'intérêt attribuable en grande partie à la croissance de nos activités d'assurance et de gestion de patrimoine, ainsi que le recul continu des frais autres que d'intérêt exprimés en pourcentage du total des revenus, qui découle de nos mesures de gestion des coûts visant à faire en sorte que la croissance des activités ait une incidence positive sur le bénéfice net. Toutefois, l'affaiblissement du dollar américain au cours des huit derniers trimestres a eu une incidence négative sur le bénéfice tiré des activités aux États-Unis.

RENDEMENT AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2005

Quatrième trimestre de 2005 par rapport au quatrième trimestre de 2004

Le bénéfice net, qui s'est chiffré à 522 millions de dollars, a augmenté de 8 millions de dollars ou 2 % comparativement à l'an dernier. Les résultats du trimestre courant incluaient une provision au titre du litige relatif à Enron de 591 millions de dollars (326 millions après impôts), ainsi que de la provision au titre du montant net estimatif des sinistres liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma de 203 millions (avant et après impôts). Les résultats constatés l'an dernier comprenaient des charges liées au réalignement de l'entreprise de 192 millions de dollars (125 millions après impôts) et une charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition lié à RBC Mortgage Company de 130 millions (avant et après impôts). RBC Mortgage Company a été classée à titre d'activités abandonnées en 2005. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 0,79 \$, en hausse de 1 %. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 10,6 %, en baisse de 70 points de base.

Activités poursuivies

Le bénéfice net tiré des activités poursuivies du quatrième trimestre s'est chiffré à 543 millions de dollars, soit 21 % de moins qu'il y a un an. Cette diminution est imputable surtout aux provisions constituées au quatrième trimestre au titre du litige relatif à Enron et du montant net estimatif des sinistres liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma. La diminution a cependant été en partie neutralisée par la forte croissance des revenus de la plupart de nos secteurs d'exploitation ainsi que par la baisse des charges liées au réalignement de l'entreprise. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 0,82 \$, en baisse de 0,23 \$ ou 22 %. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 10,9 %, en baisse de 420 points de base par rapport à l'an dernier.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a de façon générale diminué au cours de 2004, résultat qui tient principalement à la contrepassation d'une tranche de la provision cumulative générale aux premier et quatrième trimestres de 2004.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté au cours des huit derniers trimestres, en raison de la croissance de toutes nos activités d'assurance, y compris les activités d'assurance invalidité qui englobent UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004. La hausse importante constatée au quatrième trimestre de 2005 reflète l'incidence des provisions au titre du montant net estimatif des sinistres liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma.

Le total des revenus a augmenté de 245 millions de dollars ou 5 % par rapport à l'an dernier, en raison de la robuste croissance de nos activités de prêts, de dépôts et de gestion de patrimoine obtenue sous l'impulsion de nos initiatives de croissance et de la conjoncture favorable en Amérique du Nord. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 595 millions de dollars ou 22 % par rapport à l'an dernier, surtout en raison de la provision au titre du litige relatif à Enron de 591 millions de dollars.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 151 millions de dollars ou 26 % par rapport à l'an dernier, principalement en raison de la provision au titre du montant net estimatif des sinistres liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma, qui a été en partie compensée par une réduction nette de 74 millions de dollars des réserves découlant principalement de l'amélioration du taux d'incidence de l'invalidité ainsi que de l'incidence défavorable de la diminution à long terme des taux d'intérêt et d'autres facteurs.

Activités abandonnées

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est chiffrée à 21 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005, comparativement à une perte nette de 173 millions l'an dernier. La perte du trimestre considéré comprend les résultats des activités exercées avant la vente de certains actifs de RBC Mortgage Company à Home123 Corporation le 2 septembre 2005, de même que des charges liées à la vente et à l'abandon progressif des activités. La perte du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenait une charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition de 130 millions de dollars (avant et après impôts), des pertes à la vente de créances hypothécaires et des charges liées au réalignement de l'entreprise de 15 millions de dollars.

Résultats par secteur d'exploitation
Tableau 12

(en millions de dollars canadiens)	2005					2004 Total	2003 Total
	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total		
Revenu net d'intérêt	5 381 \$	1 098 \$	466 \$	(175)\$	6 770 \$	6 398 \$	6 336 \$
Revenus autres que d'intérêt	7 169	1 725	3 409	142	12 445	11 404	10 652
Total des revenus	12 550 \$	2 823 \$	3 875 \$	(33)\$	19 215 \$	17 802 \$	16 988 \$
Frais autres que d'intérêt	5 872	2 226	3 257	33	11 388	10 833	10 165
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	542	51	(91)	(47)	455	346	721
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 625	–	–	–	2 625	2 124	1 696
Charges (contrepassations) liées au réalignement de l'entreprise	7	(2)	1	39	45	177	–
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	3 504 \$	548 \$	708 \$	(58)\$	4 702 \$	4 322 \$	4 406 \$
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	2 337 \$	395 \$	725 \$	(20)\$	3 437 \$	3 023 \$	2 955 \$
Rendement des capitaux propres (1)	27,5 %	12,0 %	17,4 %	(0,9)%	18,1 % (2)	16,8 % (2)	16,7 % (2)
Rendement du capital de risque (1)	39,6 %	19,9 %	22,8 %	s.o.	29,7 %	26,5 %	26,4 %
Actif moyen	167 200 \$	37 800 \$	229 200 \$	11 100 \$	445 300 \$	418 200 \$	387 700 \$

(1) Le rendement des capitaux propres et le rendement du capital de risque des secteurs d'exploitation constituent des mesures financières hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) pour un rapprochement et une analyse plus détaillée.

(2) Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.
s.o. sans objet

Le bénéfice net du secteur **RBC Particuliers et entreprises – Canada** s'est établi à 2 337 millions de dollars, en hausse de 285 millions ou 14 % par rapport à l'an dernier, en raison principalement de la forte croissance des revenus de tous nos secteurs d'activité, qui a été compensée en partie par l'incidence de la provision au titre du montant net estimatif des sinistres liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma ainsi que par la hausse des coûts à l'appui de l'expansion des équipes de vente et de service au sein de notre réseau de distribution canadien.

Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 27,5 %, soit une hausse de 270 points de base comparativement à l'exercice précédent résultant principalement de l'augmentation du bénéfice net. La hausse du rendement des capitaux propres a été en partie contrebalancée par une augmentation de la moyenne des capitaux propres attribués résultant de l'accroissement des prêts.

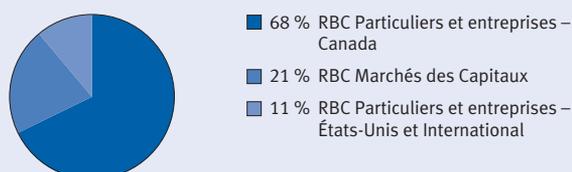
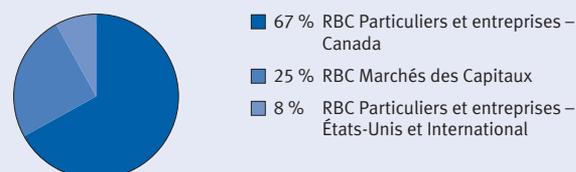
Le bénéfice net tiré des activités poursuivies du secteur **RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International** a augmenté de 153 millions de dollars ou 63 % par rapport à 2004, résultat qui reflète la forte croissance du bénéfice tiré des *services bancaires* et des *services de gestion de patrimoine*, malgré une réduction de 34 millions du bénéfice net imputable à l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains.

Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 12,0 % en 2005, soit une hausse de 580 points de base comparativement à l'exercice précédent, principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice net et à la diminution de la moyenne des capitaux propres attribués découlant de la baisse des soldes de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels.

Le bénéfice net du secteur **RBC Marchés des Capitaux** a reculé de 76 millions de dollars ou 9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la provision au titre du litige relatif à Enron de 591 millions de dollars (326 millions après impôts). Ce recul est également imputable à l'incidence de la réduction de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains et en livres sterling découlant du raffermissement du dollar canadien. Le recul a été compensé en partie par une modeste augmentation des revenus, par la diminution du taux d'imposition réel, par la baisse des frais de rémunération, ainsi que par les coûts de règlement liés au litige avec Rabobank constatés l'an dernier.

Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 17,4 %, soit une baisse de 160 points de base comparativement au dernier exercice découlant essentiellement d'une diminution du bénéfice. Les capitaux propres attribués sont demeurés stables au cours de l'exercice.

La perte nette du secteur **Services de soutien généraux** s'est élevée à 20 millions de dollars pour l'exercice. Elle reflète principalement les charges liées au réalignement de l'entreprise de 39 millions de dollars et les pertes à la valeur de marché sur les produits dérivés découlant de certaines couvertures, qui ont été contrebalancées par l'accroissement des opérations de titrisation, ainsi que par les remboursements d'intérêts relatifs au règlement de questions fiscales visant les périodes d'imposition de 1993 à 1998.

Apport des secteurs d'exploitation au bénéfice net de 2005

Apport des secteurs d'exploitation au bénéfice net de 2004


Gestion des secteurs d'exploitation

Nos processus d'information de gestion comprennent la mesure du rendement de nos secteurs d'exploitation fondée sur notre structure de gestion, et peuvent ne pas être comparables à des renseignements semblables présentés par d'autres sociétés de services financiers. Les revenus et les charges d'exploitation directement liés à un secteur d'exploitation sont inclus dans les résultats de ce secteur. Nous utilisons un modèle d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'établissement des prix de cession interne des fonds, de l'attribution du capital et des transferts de coûts afin de mesurer les résultats des secteurs d'exploitation. Ces hypothèses et ces méthodes sont régulièrement revues par la direction afin d'assurer leur validité. L'établissement des prix de cession interne des fonds et des opérations entre les secteurs d'exploitation suit généralement les taux du marché. Les coûts et les frais indirects ainsi que le capital sont répartis entre les secteurs d'exploitation selon des méthodes de répartition basées sur le risque. Les méthodes d'attribution du capital, qui sont décrites en détail à la section Gestion du capital, nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements, elles sont révisées périodiquement, et elles ont une incidence directe sur d'autres mesures telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque des secteurs d'exploitation.

Mesures du rendement et mesures hors PCGR

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de différentes mesures, y compris le bénéfice net, le rendement de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement de la moyenne du capital de risque. La direction évalue également le rendement du secteur RBC Marchés des Capitaux en fonction des revenus majorés au montant imposable équivalent. Bien que la mesure du bénéfice net soit conforme aux PCGR, les autres mesures constituent des mesures hors PCGR. Les mesures non définies par les PCGR n'ont aucune signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont pas nécessairement comparables aux mesures présentées par d'autres sociétés.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement du capital de risque

Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, tant sur une base consolidée que par secteurs, à titre de mesures du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont basés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne des

capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués est basée sur le capital de risque attribué et les montants investis dans l'écart d'acquisition et les actifs incorporels (1). Au deuxième trimestre de 2005, l'écart d'acquisition a été attribué de nouveau conformément aux PCGR. Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, les capitaux propres non attribués sont présentés dans le secteur Services de soutien généraux.

Les PCGR ne prévoient pas de méthode d'attribution des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ou du capital de risque aux secteurs d'exploitation, ni de méthode de calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ou du rendement du capital de risque par secteurs, et il n'existe pas de méthode généralement reconnue pour le faire.

Ces attributions supposent le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction. L'attribution du capital de risque est basée sur certains jugements, hypothèses et modèles qui quantifient les risques économiques comme il est décrit à la section Capital économique. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence importante sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque par secteurs que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent utiliser des hypothèses, jugements et méthodes qui diffèrent.

En 2005, nous avons commencé à utiliser le rendement du capital de risque tant sur une base consolidée que par secteurs, pour évaluer le rendement du capital investi nécessaire pour soutenir les risques liés aux activités poursuivies. Notre rendement du capital de risque est basé sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le capital de risque attribué (qui exclut l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ainsi que les capitaux propres non attribués). La mesure du rendement des capitaux propres et du rendement du capital de risque par secteurs est considérée comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le tableau 13 illustre le rapprochement du calcul du rendement de la moyenne du capital de risque.

- (1) Aux fins d'attribution interne et d'évaluation, le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués est réputé par la direction être composé des montants nécessaires pour soutenir les risques inhérents aux activités (capital de risque) et des montants liés aux investissements historiques (écart d'acquisition et actifs incorporels). Le total du capital de risque, de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels est habituellement désigné sous le terme « capital attribué » ou « capital économique ». Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, l'écart entre le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est classé comme étant non attribué et présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

Rapprochement du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque Tableau 13

	2005					2004 Total (2)	2003 Total (2)
	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total (2)		
(en millions de dollars canadiens) (1), (2)							
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	2 337 \$	395 \$	725 \$	(20)\$	3 437 \$	3 023 \$	2 955 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées (2)	–	–	–	–	(50)	(220)	13
Bénéfice net (perte nette) Moins : Dividendes sur actions privilégiées (3)	2 337 \$ (18)	395 \$ (6)	725 \$ (9)	(20)\$ (5)	3 387 \$ (38)	2 803 \$ (31)	2 968 \$ (31)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 319 \$	389 \$	716 \$	(25)\$	3 349 \$	2 772 \$	2 937 \$
Moyenne des capitaux propres	8 450 \$	3 250 \$	4 100 \$	2 800 \$	18 600 \$	17 800 \$	17 550 \$
Moins : Capitaux propres non attribués	–	–	–	2 300	2 300	1 100	1 000
Moins : Écart d'acquisition et actifs incorporels	2 600	1 300	950	–	4 850	5 400	5 550
Moyenne du capital de risque (4)	5 850 \$	1 950 \$	3 150 \$	500 \$	11 450 \$	11 300 \$	11 000 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	27,5 %	12,0 %	17,4 %	(0,9)%	18,0 %	15,6 %	16,7 %
Rendement du capital de risque	39,6 %	19,9 %	22,8 %	s.o.	29,3 %	24,6 %	26,5 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne du capital de risque, à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels, à la moyenne des capitaux propres attribués et à la moyenne des capitaux propres indiqués ci-dessus et dans tout ce document sont arrondis. Ces montants sont calculés selon les soldes de fin de mois pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque indiqués ci-dessus et dans tout ce document sont fondés sur les soldes réels avant leur arrondissement.

(2) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque de tous les secteurs d'exploitation sont calculés sur une base continue. Le total (résultat consolidé) du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque tient compte des activités poursuivies et des activités abandonnées.

(3) Les dividendes sur actions privilégiées comprennent un gain net au rachat d'actions privilégiées.

(4) La moyenne du capital de risque comprend le capital de risque lié au risque de crédit, au risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), au risque d'assurance, au risque opérationnel, au risque commercial et au risque lié aux immobilisations corporelles. Se reporter à la section Gestion du capital pour plus de détails à ce sujet.

s.o. sans objet

Résultats compte non tenu de la provision au titre du litige relatif à Enron
Le tableau suivant illustre le rapprochement des frais autres que d'intérêt, des impôts sur les bénéfices, du bénéfice net et du bénéfice dilué par action liés aux activités poursuivies, et des résultats consolidés.

Nous sommes d'avis que ces mesures financières hors PCGR fournissent aux investisseurs des informations additionnelles qui pourraient leur être utiles pour mieux comprendre nos activités permanentes. Ces mesures, de même que certaines autres mesures hors PCGR, facilitent l'analyse de notre rendement financier, compte non tenu de l'incidence de certains éléments qui pourraient masquer les tendances sous-jacentes.

Résultats compte non tenu de la provision au titre du litige relatif à Enron

Tableau 14

	Résultats consolidés de RBC		
	PCGR	Provision au titre du litige relatif à Enron	Compte non tenu de la provision au titre du litige relatif à Enron
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005			
Activités poursuivies			
Frais autres que d'intérêt	11 388 \$	591 \$	10 797 \$
Impôts sur les bénéfices	1 278	265	1 543
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	3 437 \$	326 \$	3 763 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	(50) \$	– \$	(50) \$
Bénéfice net	3 387 \$	326 \$	3 713 \$
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies	5,21 \$	0,50 \$	5,71 \$
Bénéfice dilué par action	5,13 \$	0,50 \$	5,63 \$

Majoration au montant imposable équivalent

Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2005, le revenu net d'intérêt, les revenus et le bénéfice net avant impôts qui sont présentés dans notre secteur RBC Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. Le total des revenus et la marge nette d'intérêt consolidés (1) sont également majorés au montant imposable équivalent afin de refléter les majorations touchant le secteur RBC Marchés des Capitaux. Ces montants et ratios majorés au montant imposable équivalent constituent des mesures hors PCGR. La majoration au montant imposable équivalent permet de calculer le montant brut du revenu net d'intérêt lié aux dividendes imposables canadiens majoré au montant imposable équivalent. Ces montants ont augmenté au cours des trois derniers exercices, en parallèle à l'expansion de certaines stratégies et activités de négociation. Nous estimons que cette majoration accroît la comparabilité des revenus et des ratios connexes

concernant les sources imposables et celles qui présentent un avantage fiscal, et qu'elle permet d'effectuer une comparaison plus significative avec les résultats des autres institutions financières. Il y a toutefois lieu de noter que les sources de revenu bénéficiant d'avantages fiscaux ne sont pas majorées de façon similaire par les autres institutions financières, ce qui limite l'utilité de cette comparaison.

Le tableau suivant présente un rapprochement du total des revenus, du revenu net d'intérêt et du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices du secteur RBC Marchés des Capitaux majorés au montant imposable équivalent.

- (1) Les mesures consolidées reflètent uniquement les majorations touchant le secteur RBC Marchés des Capitaux, car les autres secteurs n'exercent pas d'activités auxquelles nous appliquons cette mesure.

Rapprochement des revenus du secteur RBC Marchés des Capitaux

Tableau 15

	2005		2004		2003	
	PCGR	Montant imposable équivalent	PCGR	Montant imposable équivalent	PCGR	Montant imposable équivalent
(en millions de dollars canadiens)						
Revenu net d'intérêt	466 \$	466 \$	772 \$	772 \$	576 \$	576 \$
Majoration au montant imposable équivalent	–	109	–	55	–	35
Revenu net d'intérêt	466 \$	575 \$	772 \$	827 \$	576 \$	611 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 409	3 409	3 048	3 048	3 135	3 135
Total des revenus	3 875 \$	3 984 \$	3 820 \$	3 875 \$	3 711 \$	3 746 \$
Bénéfice net avant impôts	708 \$	708 \$	1 070 \$	1 070 \$	1 080 \$	1 080 \$
Majoration au montant imposable équivalent	–	109	–	55	–	35
Bénéfice net avant impôts	708 \$	817 \$	1 070 \$	1 125 \$	1 080 \$	1 115 \$

RBC PARTICULIERS ET ENTREPRISES – CANADA

- Le bénéfice net a augmenté de 285 millions de dollars ou 14 %, reflétant une forte croissance des revenus dans l'ensemble des secteurs d'activité.
- Nous avons enregistré une croissance des volumes dans tous nos secteurs d'activité.
- Nous avons constaté une charge de 203 millions de dollars relative aux sinistres nets estimatifs résultant des ouragans Katrina, Rita et Wilma.

Le secteur d'exploitation RBC Particuliers et entreprises – Canada comprend nos activités de services bancaires aux particuliers clients et de gestion de patrimoine au Canada, ainsi que de nos activités d'assurance mondiale. Ce secteur d'exploitation fournit des produits et des services financiers à plus de 13 millions de particuliers et d'entreprises clients par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires, de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne et de nombreux conseillers en placement, en plus d'un large réseau de distributeurs d'assurance indépendants. Ce secteur d'exploitation regroupe les secteurs d'activité suivants : *Particuliers clients, Entreprises clientes et marchés commerciaux, Solutions cartes et paiements, Gestion de patrimoine et Assurance mondiale.*

Stratégie

En 2005, nous nous sommes concentrés sur les trois stratégies clés suivantes pour mieux atteindre nos objectifs et nous distinguer de nos concurrents :

- élargir nos capacités de distribution ainsi que notre gamme de produits et services, et approfondir notre connaissance de la clientèle;
- mettre l'accent sur la prestation d'une expérience supérieure aux clients en leur offrant des services qui soient meilleurs, mieux adaptés à leurs besoins et plus rapides;
- mettre à profit notre position de chef de file en matière de services bancaires, de gestion de patrimoine et d'assurance pour élargir les activités dans des secteurs de croissance clés améliorer les relations avec des groupes de clients clés.

Analyse de l'économie et des marchés

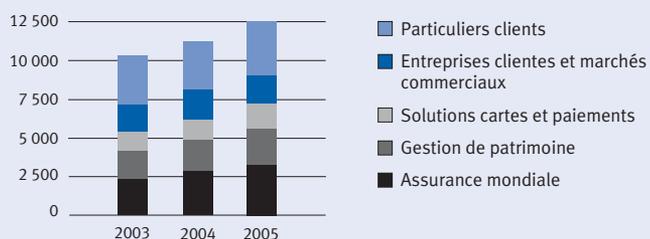
Au Canada, la vigueur de l'économie a été alimentée par les faibles taux d'intérêt, les solides bilans des entreprises et des particuliers ainsi que les gains au chapitre de l'emploi, lesquels ont donné lieu à un accroissement de la demande de prêts à la consommation et aux entreprises et de produits de financement connexes et à des conditions de crédit favorables. Nos activités de dépôt demeurent sous pression, en raison des faibles taux d'intérêt et de la concurrence de services spécialisés. La vigueur des marchés financiers au cours de l'exercice a été profitable pour les activités de gestion de patrimoine, les volumes des opérations et les actifs des clients ayant continué de s'accroître.

Revenus par secteur d'activité en 2005



Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)



Rendement financier du secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada

Tableau 16

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2005	2004	2003
Revenu net d'intérêt	5 381 \$	4 870 \$	4 784 \$
Revenus autres que d'intérêt	7 169	6 353	5 573
Total des revenus	12 550 \$	11 223 \$	10 357 \$
Frais autres que d'intérêt	5 872	5 630	5 379
Provision pour pertes sur créances	542	410	482
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 625	2 124	1 696
Charges liées au réaligement de l'entreprise	7	63	–
Bénéfice net avant impôts (1)	3 504 \$	2 996 \$	2 800 \$
Bénéfice net	2 337 \$	2 052 \$	1 844 \$
Principaux ratios			
Rendements des capitaux propres (2)	27,5 %	24,8 %	22,3 %
Rendement du capital de risque (2)	39,6 %	37,7 %	34,3 %
Marge nette d'intérêt	3,22 %	3,20 %	3,43 %
Levier d'exploitation (exclusion faite des activités d'Assurance mondiale) (3)	6,0 %	(0,4)%	0,1 %
Principales données figurant au bilan (soldes moyens)			
Total de l'actif	167 200 \$	152 200 \$	139 600 \$
Dépôts	138 800	133 700	126 400
Capitaux propres attribués (2)	8 450	8 200	8 200
Capital de risque (2)	5 850	5 400	5 350
Information relative au crédit			
Prêts douteux bruts	495 \$	633 \$	743 \$
Prêts douteux bruts en % de la moyenne des prêts et des acceptations	0,33 %	0,46 %	0,59 %
Provision cumulative spécifique pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et des acceptations	0,36 %	0,35 %	0,38 %
Autre information			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	27 045	27 366	27 199

- (1) Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle.
- (2) La moyenne des capitaux propres attribués et le rendement des capitaux propres sont calculés en fonction des soldes de fin de mois pour la période. Les données sectorielles relatives au rendement des capitaux propres, au capital de risque moyen et au rendement du capital de risque constituent des mesures hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) pour une analyse plus détaillée.
- (3) Correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt pour le secteur, exclusion faite des activités d'Assurance mondiale en raison de leur nature.

2005 par rapport à 2004

Le bénéfice net a augmenté de 285 millions de dollars ou 14 %, comparative-ment par rapport à l'an dernier. L'augmentation résulte principalement d'une solide croissance des revenus dans l'ensemble de nos secteurs d'activité, contrebalancée en partie par l'incidence des réserves relatives aux sinistres nets estimatifs résultant des ouragans Katrina, Rita et Wilma, ainsi que par les coûts accrus liés à l'accroissement du personnel responsable des ventes et du service dans notre réseau de succursales canadien. L'augmentation est également contrebalancée par des provisions accrues pour pertes sur créances, qui reflètent essentiellement la contrepassation d'une tranche de 78 millions de dollars de la provision cumulative générale comptabilisée à la période précédente.

Le total des revenus a augmenté de 1 327 millions de dollars ou 12 %, sur l'exercice précédent, essentiellement grâce à la forte croissance de nos activités d'assurance invalidité, lesquelles comprennent les activités d'UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, et aux volumes accrus des prêts et des dépôts. L'augmentation est aussi le résultat de robustes ventes de fonds communs de placement, de l'accroissement des commissions de courtage et de gestion de placements provenant de la hausse des actifs des clients, des volumes d'opérations ainsi que des honoraires.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 242 millions de dollars ou 4 %, surtout en raison de l'accroissement du personnel responsable des ventes et du service dans notre réseau de distribution, des frais accrus au titre de la rémunération variable résultant du solide rendement de des activités et de la hausse des coûts relatifs aux avantages sociaux. La hausse des frais de publicité et des coûts liés à un nouveau programme à l'appui de la croissance des activités a également contribué à l'augmentation.

La hausse de 132 millions de dollars de la dotation à la provision pour pertes sur créances reflète essentiellement la contrepassation d'une tranche de 78 millions de dollars de la provision cumulative générale comptabilisée au premier trimestre de 2004 et des provisions accrues en fonction des volumes de prêts accrus.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont grimpé de 501 millions de dollars ou 24 % par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'explique par les activités accrues au chapitre de l'assurance invalidité, lesquelles comprennent les activités d'UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, et par l'incidence des réserves relatives aux sinistres nets estimatifs liés résultant des ouragans Katrina, Rita et Wilma.

Les actifs moyens ont progressé de 15 milliards de dollars ou 10 %, surtout en raison de la forte croissance des prêts comparativement à l'exercice précédent, laquelle a été largement alimentée par les faibles taux d'intérêt en vigueur en 2005, les solides bilans des entreprises et des particuliers ainsi que les gains au chapitre de l'emploi.

2004 par rapport à 2003

Le bénéfice net a augmenté de 208 millions de dollars ou 11 %, par rapport à l'an dernier, reflétant surtout une forte croissance des volumes des prêts et des dépôts ainsi qu'une réduction des provisions pour pertes sur créances, lesquelles ont été contrebalancées par une hausse des coûts relatifs aux avantages sociaux et des autres frais liés à la rémunération.

Le total des revenus a progressé de 866 millions de dollars ou 8 %, comparativement à l'exercice précédent, la forte croissance des prêts et des dépôts étant partiellement annulée par une marge nette d'intérêt réduite. La croissance de nos activités d'assurance invalidité, lesquelles comprennent les activités d'UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, la hausse des revenus tirés des cartes de crédit découlant du volume accru des dépenses

et des l'augmentation des revenus tirés des fonds communs de placement, attribuable aux ventes nettes accrues et à l'appréciation du capital, ont également contribué à la progression.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 251 millions de dollars ou 5 %, en raison de coûts accrus relatifs aux avantages sociaux, reflétant principalement les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite de même que les autres frais liés à la rémunération.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 72 millions de dollars ou 15 %, étant donné la contrepassation d'une tranche de 78 millions de dollars de la provision cumulative générale constatée en 2004.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont grimpé de 428 millions de dollars ou 25 % par rapport à 2003, compte tenu des activités accrues au chapitre de l'assurance invalidité, lesquelles ont compris les activités d'UnumProvident pendant six mois en 2004. La hausse a été en partie annulée par les coûts réduits liés à la perte de revenus résultant du non-renouvellement d'un bloc d'activités de réassurance en 2004.

Perspectives et priorités pour 2006

L'économie canadienne est toujours vigoureuse, les niveaux d'emploi demeurant près des niveaux records. Nous nous attendons à ce que la Banque du Canada continue d'augmenter les taux d'intérêt de façon modérée, compte tenu de la solidité des facteurs économiques fondamentaux et du surplus grandissant de la demande, afin de maintenir l'inflation de base près du taux cible de 2 %. Étant donné la tendance haussière des taux d'intérêt, nous estimons que le pic de la construction dans le secteur immobilier résidentiel est passé et que le nombre de constructions, maintenant en baisse, finira par atteindre un niveau conforme à un rendement plus durable à long terme. Dans une conjoncture caractérisée par un faible taux d'inflation, une politique monétaire plus souple et des cours des marchandises qui montent en flèche, la croissance du PIB réel devrait augmenter, passant de 2,9 % en 2005 à 3,4 % en 2006.

Nos principales priorités pour 2006 sont notamment :

- l'optimisation de nos vastes capacités de distribution pour offrir à nos clients le bon produit au bon moment par l'intermédiaire du bon réseau de distribution;
- la simplification des structures et la rationalisation des processus, allant de l'ouverture de compte à l'approbation du crédit, afin de réduire le dédoublement et le recoupement et de faire en sorte qu'il soit plus facile pour nos clients de faire affaire avec nous;
- l'expansion et l'accentuation de domaines présentant un potentiel de croissance supérieur à la moyenne tels que l'assurance, la gestion des actifs, les cartes de crédit, le courtage et les marchés clés, afin d'accélérer la croissance des revenus.

ANALYSE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

PARTICULIERS CLIENTS

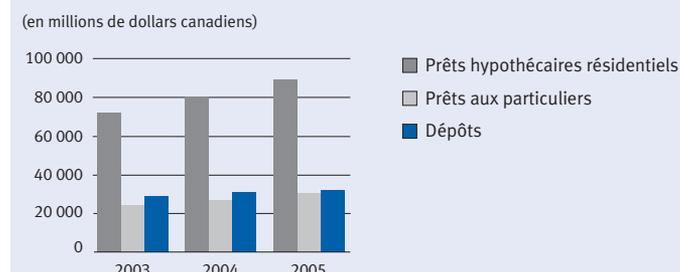
Les *Particuliers clients* visent à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits tels que du financement aux fins d'accession à la propriété, du financement automobile, des prêts aux particuliers et des marges de crédit ainsi que des comptes de dépôt de base.

Les revenus des *Particuliers clients* ont augmenté de 315 millions de dollars ou 10 % comparativement à l'exercice précédent, en raison de la forte demande de crédit alimentée par les faibles taux d'intérêt, les solides bilans des particuliers et les gains au chapitre de l'emploi. Ces conditions ont fait grimper de 13 % la moyenne des prêts aux particuliers. La vigueur du marché de l'habitation a contribué à la hausse de la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, laquelle s'est chiffrée à 11 % par rapport à l'exercice précédent. La moyenne des soldes de dépôt a progressé de 4 % comparativement à l'exercice précédent, malgré un marché de plus en plus concurrentiel.

Faits saillants	Tableau 17		
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Total des revenus	3 432 \$	3 117 \$	3 122 \$
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels (1)	89 500	80 300	72 600
Moyenne des prêts aux particuliers	30 600	27 000	24 200
Moyenne des dépôts	31 900	30 800	28 700
Nombre d'ouvertures de nouveaux comptes (en milliers)	740	715	662

(1) Comprend les prêts montés et gérés par RBC Banque Royale qui ont été titrisés.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts



ENTREPRISES CLIENTES ET MARCHÉS COMMERCIAUX

Les *Entreprises clientes et marchés commerciaux* offrent une vaste gamme de produits et services de prêt, de location; de dépôt et de transaction aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients du secteur de l'agriculture dans l'ensemble du Canada. Le secteur fournit également des produits, services et services-conseils liés aux opérations commerciales à des clients canadiens et internationaux pour les aider à mener leurs activités d'importation et d'exportation au pays et partout dans le monde.

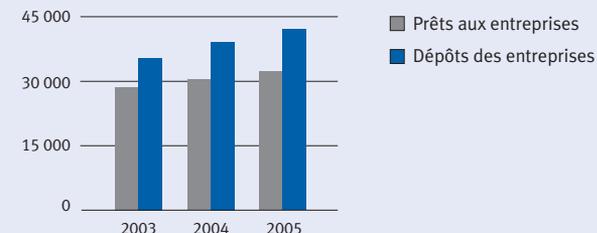
Les revenus des *Entreprises clientes et marchés commerciaux* ont augmenté de 129 millions ou 7 % par rapport à l'exercice précédent, reflétant en grande partie la forte croissance des dépôts des entreprises ainsi que des prêts aux entreprises. La moyenne des prêts aux entreprises et la moyenne des dépôts des entreprises ont chacune progressé de 8 %, grâce aux conditions économiques favorables.

Faits saillants Tableau 18

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Total des revenus	2 004 \$	1 875 \$	1 849 \$
Moyenne des prêts aux entreprises	32 400	30 100	28 800
Moyenne des dépôts des entreprises	42 400	39 200	35 800

Moyenne des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises

(en millions de dollars canadiens)



SOLUTIONS CARTES ET PAIEMENTS

Les *Solutions cartes et paiements* offrent une vaste gamme de cartes de crédit pratiques et personnalisées ainsi que de produits et solutions connexes.

Les revenus des *Solutions cartes et paiements* ont augmenté de 172 millions de dollars ou 13 % comparativement à l'exercice précédent grâce à la hausse du nombre de nouveaux clients par suite de nos initiatives continues visant à élargir notre offre de produits concurrentiels. Ces initiatives se sont traduites par une forte croissance de la moyenne des soldes de cartes, laquelle s'est établie à 11 %. Nous avons aussi enregistré une forte croissance des volumes des achats nets, laquelle s'est chiffrée à 17 %, reflétant la confiance continue des consommateurs.

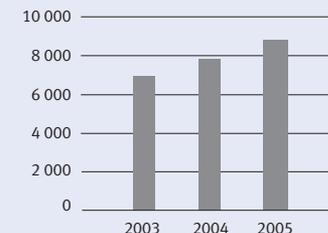
Faits saillants Tableau 19

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Total des revenus	1 522 \$	1 350 \$	1 170 \$
Moyenne des soldes de cartes (1)	8 800	7 900	6 900

(1) Comprend les prêts montés et gérés par RBC Banque Royale qui ont été titrisés.

Moyenne des soldes de cartes de crédit

(en millions de dollars canadiens)



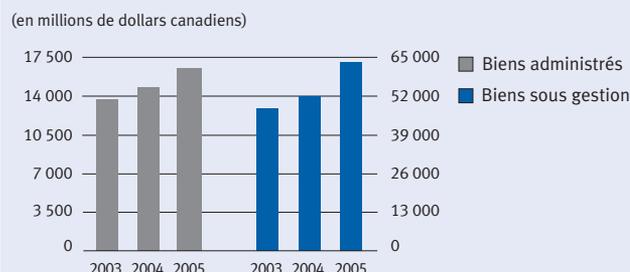
La *Gestion de patrimoine* offre des produits et services de placement et de fiducie par l'intermédiaire de notre réseau de vendeurs autorisés de fonds communs de placement ainsi que par l'intermédiaire de services de courtage traditionnel et autogéré, de services de gestion des actifs, de services fiduciaires, de services-conseils en matière de placement ainsi que de services bancaires de gestion privée.

Les revenus de la *Gestion de patrimoine* ont augmenté de 279 millions de dollars ou 14 % par rapport à l'exercice précédent en raison du solide rendement des services de fonds communs de placement et des services de courtage traditionnel. Les ventes de fonds communs de placement à long terme ont atteint des niveaux records tout au long de l'exercice et, jumelées à la forte appréciation du capital, ont entraîné une hausse des biens sous gestion se chiffrant à 22 %. La vigueur du rendement des marchés financiers a été profitable pour les services de courtage traditionnel, qui ont contribué à la hausse de 13 % constatée relativement aux biens administrés.

Faits saillants Tableau 20

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Total des revenus	2 290 \$	2 011 \$	1 860 \$
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme	6 077	3 882	365
Biens administrés	166 200	147 600	136 900
Biens sous gestion	63 100	51 900	47 900

Biens administrés et sous gestion



ASSURANCE MONDIALE

L'*Assurance mondiale* offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance vie et d'assurances crédit, maladie, voyage, habitation et automobile aux particuliers et aux entreprises faisant partie de notre clientèle au Canada et aux États-Unis, ainsi que des services de réassurance à nos clients partout au monde. Ces produits et services sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, de distribution, notamment des services par téléphone, des courtiers indépendants, des agents de voyages, une équipe de vente interne et des services par Internet.

Le bénéfice net avant impôts a reculé de 60 millions de dollars ou 25 %, reflétant principalement les provisions nettes relatives aux sinistres estimatifs résultant des ouragans Katrina, Rita et Wilma, laquelle s'est établie à 203 millions de dollars (avant et après impôts). Le recul a été partiellement annulé par la croissance des activités, par une amélioration de l'historique des sinistres dans les secteurs de l'assurance invalidité individuelle et de l'assurance IARD ainsi que par l'incidence de la vente de Liberty Insurance Services au premier trimestre de 2005.

Le total des revenus s'est accru de 15 % comparativement à l'exercice précédent, grâce à la croissance du secteur de l'assurance invalidité, qui comprend les activités d'UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, et à la croissance d'autres gammes d'activités, lesquelles ont été en partie contrebalancées par la vente de Liberty Insurance Services.

Les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés par rapport à 2004. Les coûts réduits résultant de la vente de Liberty Insurance Services au premier trimestre de 2005, de même que les économies réalisées grâce à l'initiative « Le client avant tout », ont été contrebalancés par la croissance du secteur de l'assurance invalidité, qui comprend les activités d'UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont grimpé de 501 millions de dollars ou 24 % comparativement à l'exercice précédent, surtout en raison des volumes d'activité accrus dans le secteur de l'assurance invalidité, qui comprend les activités d'UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, et de l'incidence des sinistres nets estimatifs résultant des ouragans Katrina, Rita and Wilma. L'augmentation nette des provisions au titre de l'assurance vie, qui traduit la baisse des taux d'intérêt à long terme, la modification du traitement fiscal de certains actifs investis et la hausse des frais d'administration des polices, a également contribué à l'augmentation des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la diminution nette des provisions au titre de l'assurance maladie attribuable à l'amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité et des résiliations.

Les *sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance* ont augmenté de 10 % comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les facteurs suivants : croissance des activités et augmentation nette des provisions au titre de la réassurance traduisant essentiellement les sinistres nets estimatifs résultant des ouragans Katrina, Rita en Wilma. De plus, à la suite des résultats de certaines études actuarielles à l'égard des sinistres et des réclamations et de la révision des diverses hypothèses actuarielles effectuées au cours de l'exercice, nous avons également comptabilisé une diminution nette de 54 millions de dollars à l'égard des provisions au titre de l'assurance. Ce montant se

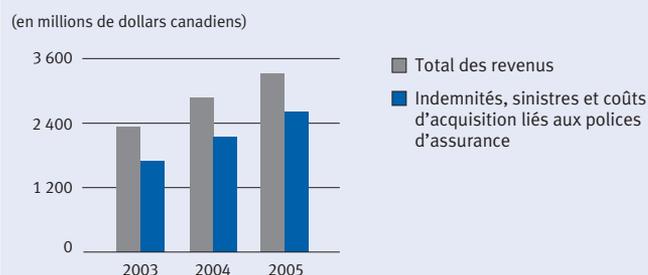
compose d'une diminution nette de 378 millions de dollars des provisions au titre de l'assurance maladie, contrebalancée par une augmentation nette de 324 millions de dollars principalement des provisions au titre de l'assurance vie. La variation nette des provisions au titre de l'assurance maladie traduit principalement l'incidence positive de l'amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité et des résiliations. La variation nette des provisions au titre de l'assurance maladie s'explique essentiellement par la baisse des taux d'intérêt à long terme, la modification du traitement fiscal de certains actifs investis et la hausse des frais d'administration des polices

Faits saillants Tableau 21

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Total des revenus	3 302 \$	2 870 \$	2 356 \$
Frais autres que d'intérêt	501	501	483
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 625	2 124	1 696
Bénéfice net avant impôts	177	237	177
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 117	6 488	4 775
Autres données financières sommaires			
(en milliers)			
Polices d'assurance vie et maladie en vigueur et de certificats au Canada (1)	2 245	2 203	1 555
Polices d'assurance vie en vigueur aux États-Unis	1 860	1 976	2 185
Polices d'assurance des particuliers en vigueur – assurances habitation et automobile	233	193	132
Couvertures – assurance voyage	2 323	2 121	2 388

(1) Exclusion faite des garanties en cas de décès ou de mutilation par accident, qui ne sont plus offertes.

Revenus et indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance – Assurance mondiale



RBC PARTICULIERS ET ENTREPRISES – ÉTATS-UNIS ET INTERNATIONAL (ACTIVITÉS POURSUIVIES)

- Bénéfice net de 395 millions de dollars en 2005, soit un résultat en hausse de 63 % par rapport à l'an dernier qui reflète l'amélioration considérable du bénéfice tiré de tous les secteurs d'activité.
- Progrès importants accomplis relativement au repositionnement de nos activités bancaires aux États-Unis et obtention, par RBC Centura, d'une forte croissance des revenus et d'une importante réduction de coûts, en dollars américains.
- Solide croissance du bénéfice de RBC Dain Rauscher et de la Gestion Privée Globale, en raison des progrès continus accomplis relativement à la mise à exécution de nos stratégies en matière de gestion de patrimoine.

Le secteur Particuliers et entreprises – États-Unis et International comprend les services bancaires et les services de courtage au détail aux États-Unis, les services bancaires dans les Antilles, ainsi que les services de gestion privée globale à l'échelle internationale. Ce secteur se compose de la *Gestion de patrimoine*, qui regroupe la Gestion Privée Globale et certaines activités de RBC Dain Rauscher (à l'exception des services à revenu fixe qui font partie des activités des *Marchés mondiaux* présentés dans le secteur RBC Marchés des Capitaux), ainsi que des *Services bancaires*, qui comprennent les services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles.

Stratégie

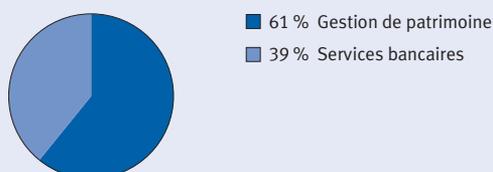
Tirer parti de la solidité de nos activités bancaires et de nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis et dans les Antilles et de nos services de gestion privée à l'échelle mondiale, de manière à :

- optimiser les ressources de RBC à l'échelle mondiale dans le but d'élaborer des solutions locales pour les particuliers et entreprises faisant partie de notre clientèle;
- nous concentrer sur la prestation de services aux entreprises, aux propriétaires d'entreprise et aux professionnels, afin de devenir le principal prestataire de services bancaires dans le sud-est des États-Unis;
- améliorer notre position sur le marché dans les Antilles;
- élaborer une vaste gamme de services-conseils et de solutions clés en main intégrés pour les clients qui ont recours à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis et à l'échelle mondiale.

Examen de la conjoncture économique et du marché

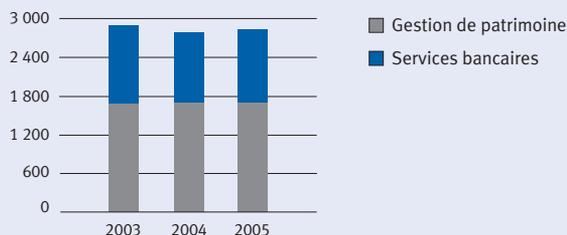
L'économie américaine a connu une forte croissance en 2005, et les taux d'intérêt, qui ont augmenté au cours de l'exercice, sont toutefois demeurés relativement faibles par rapport aux taux historiques. Ces conditions ont favorisé la demande pour des prêts à la consommation et des prêts aux entreprises et elles ont soutenu la qualité du crédit de nos portefeuilles de prêts. Les indices des marchés boursiers américains ont augmenté au cours de 2005, bien que les activités de négociation des investisseurs individuels se soient dans l'ensemble stabilisées au deuxième semestre. À l'échelle internationale, la solide croissance économique enregistrée dans plusieurs régions, y compris les Antilles, a contribué à l'accroissement des prêts et des dépôts.

Revenus par secteur d'activité en 2005



Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)



Rendement financier du secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International

Tableau 22

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2005	2004	2003
Revenu net d'intérêt	1 098 \$	1 019 \$	1 119 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 725	1 767	1 780
Total des revenus	2 823 \$	2 786 \$	2 899 \$
Frais autres que d'intérêt	2 226	2 360	2 348
Dotation à la provision pour pertes sur créances	51	80	78
Charges liées au réaligement de l'entreprise	(2)	23	–
Bénéfice net avant impôts (1)	548 \$	323 \$	473 \$
Bénéfice net	395 \$	242 \$	340 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres (2)	12,0 %	6,2 %	9,4 %
Rendement du capital de risque (2)	19,9 %	10,4 %	16,9 %
Principales données figurant au bilan (soldes moyens)			
Total de l'actif	37 800 \$	37 200 \$	38 100 \$
Prêts et acceptations	20 500	18 800	18 800
Dépôts	33 300	33 100	32 100
Capitaux propres attribués (2)	3 250	3 800	3 550
Capital de risque (2)	1 950	2 300	1 950
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,79 %	1,17 %	1,14 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,25 %	0,43 %	0,41 %
Autres informations			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	10 569	10 698	10 134

(1) Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle.

(2) La moyenne des capitaux propres et le rendement des capitaux propres sont calculés en fonction des soldes de fin de mois pour la période. Le rendement des capitaux propres, la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque des secteurs d'exploitation constituent des mesures financières hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) pour une analyse plus détaillée.

Incidence de la conversion en dollars canadiens d'opérations libellées en dollars américains

	2005 par rapport à 2004	2004 par rapport à 2003
Total des revenus (en baisse) en hausse	(195)\$	(204)\$
Gestion de patrimoine (en baisse) en hausse	(118)	(133)
Services bancaires (en baisse) en hausse	(77)	(71)
Frais autres que d'intérêt en baisse (en hausse)	147	178
Bénéfice net (en baisse) en hausse	(34)	(18)

2005 par rapport à 2004

Le bénéfice net a progressé de 153 millions de dollars ou 63 % par rapport à 2004, en raison principalement de la croissance du bénéfice tiré des activités de *Services bancaires* et de *Gestion de patrimoine*, malgré l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, qui a entraîné une réduction du bénéfice net de 34 millions. Le bénéfice net à l'exercice précédent

comprenait des charges liées au réaligement de l'entreprise de 23 millions de dollars (14 millions après impôts) constatées au quatrième trimestre.

Les revenus ont augmenté de 1 % (10 % en dollars américains) comparativement à l'an dernier. Les revenus tirés de la *Gestion de patrimoine* se sont accrus de 1 % (9 % en dollars américains), en raison principalement de la hausse des commissions de gestion de placements, de l'incidence favorable de la valeur de marché positive des dérivés et des valeurs mobilières détenues aux fins de la couverture économique du régime de rémunération à base d'actions de RBC Dain Rauscher, et de la hausse du revenu net d'intérêt tiré des services de gestion privée. Ces éléments ont été compensés en partie par la diminution des commissions de courtage liées aux activités de négociation des clients. Les revenus tirés des *Services bancaires* se sont améliorés de 2 % (11 % en dollars américains), en raison principalement de la forte croissance des prêts et des dépôts, qui a été neutralisée en partie par le gain de 35 millions de dollars à la vente de notre portefeuille d'acquisition de comptes de commerçants à Moneris comptabilisé l'an dernier.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 6 % (augmentation de 2 % en dollars américains), résultat qui reflète principalement l'incidence positive du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains ainsi que la provision pour moins-value de 33 millions de dollars comptabilisée à la période précédente au titre de certains prêts hypothécaires qui auraient apparemment fait l'objet d'un montage frauduleux en 2001 et en 2002. Le recul des frais est également attribuable à nos mesures de compression des coûts permanentes. Il a été neutralisé en partie par une hausse de la rémunération à base d'actions, laquelle tient à la forte appréciation du cours de nos actions et à l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable découlant du rendement accru de nos activités principales.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 29 millions de dollars ou 36 %, en raison surtout de l'amélioration de la qualité du crédit de nos portefeuilles de prêts et de la conjoncture économique favorable.

2004 par rapport à 2003

Le bénéfice net a diminué de 98 millions de dollars ou 29 % par rapport à 2003, résultat qui reflète principalement une baisse du bénéfice tiré de nos services bancaires aux États-Unis.

Les revenus ont reculé de 4 % (augmentation de 5 % en dollars américains) par rapport à l'an dernier. Les revenus tirés de la *Gestion de patrimoine* ont progressé de 1 % (10 % en dollars américains), en raison de l'accroissement des activités de courtage de RBC Dain Rauscher et de la Gestion Privée Globale. Les revenus tirés des Services bancaires ont chuté de 10 % (diminution de 2 % en dollars américains), car la forte croissance des prêts enregistrée par RBC Centura a été largement contrebalancée par les rendements à la baisse de notre portefeuille de placements et par l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1 % (10 % en dollars américains), résultat qui reflète la hausse des coûts liés au personnel, particulièrement les frais au titre de la rémunération variable, ainsi que la provision pour moins-value de 33 millions de dollars dont il est fait mention précédemment. Ces facteurs ont été en grande partie compensés par l'incidence positive du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains.

Perspectives et priorités pour 2006

Nous prévoyons que la solide conjoncture économique aux États-Unis et à l'échelle internationale continuera de soutenir la croissance de chacun de nos secteurs d'activité. Par ailleurs, nos mesures ciblées de gestion des revenus et des coûts devraient également se traduire par des résultats favorables.

Nos principales priorités pour l'exercice 2006 sont les suivantes :

- Améliorer considérablement le rendement de RBC Centura en poursuivant la mise en œuvre du modèle de responsabilité, des mesures d'optimisation et de transformation, ainsi que des stratégies liées aux services bancaires aux entreprises et aux clients commerciaux;
- Tirer parti de nos solides résultats dans les Antilles en renforçant les relations avec les clients;
- Accélérer la croissance de RBC Dain Rauscher en nous concentrant sur sa stratégie en matière de prestation de services-conseils financiers, en offrant des solutions améliorées en matière de gestion de patrimoine et en engageant et conservant des conseillers financiers;
- Poursuivre l'expansion de la Gestion Privée Globale au moyen de son modèle de services intégrés, de l'accroissement de la capacité de distribution ainsi que de l'élargissement de la gamme de produits.

EXAMEN DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

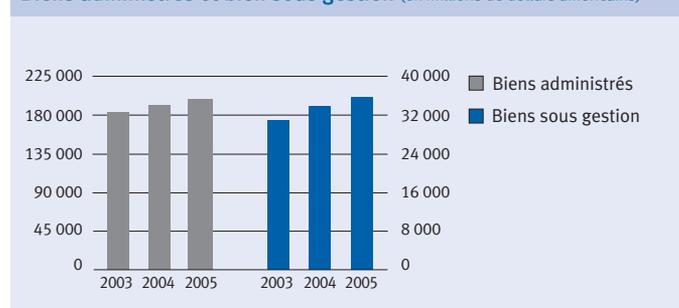
GESTION DE PATRIMOINE

La *Gestion de patrimoine* offre des services de placement, des services-conseils et des services de gestion d'actifs aux particuliers, ainsi que des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières et aux institutions de petite taille et de taille moyenne aux États-Unis, par l'entremise de RBC Dain Rauscher. À l'échelle internationale, la Gestion Privée Globale offre des services de gestion privée et de prêts, des services fiduciaires, des services de gestion discrétionnaire de placements, des services de courtage traditionnels ainsi que des services de garde internationaux et d'administration de fonds aux particuliers et entreprises faisant partie de notre clientèle qui disposent d'un avoir net élevé.

Les revenus en 2005 ont augmenté de 1 % (9 % en dollars américains) par rapport à l'an dernier, car la hausse des commissions de gestion de placements, l'incidence favorable de la valeur de marché positive des dérivés et des valeurs mobilières détenues aux fins de la couverture économique du régime de rémunération à base d'actions de RBC Dain Rauscher, et la hausse du revenu net d'intérêt tiré des services de gestion privée ont été largement neutralisées par l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains et par la baisse des commissions de courtage liées aux activités de négociation des clients. Les biens administrés sont demeurés inchangés et les biens sous gestion ont augmenté de 2 % (augmentation de 3 % et de 6 %, respectivement, en dollars américains) comparativement à 2004. Ce résultat reflète la mise à exécution continue de notre stratégie visant à fournir des solutions de gestion de patrimoine intégrées fondées sur nos relations avec les clients, laquelle a été contrebalancée par l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur les biens libellés en dollars américains et en livres sterling.

Faits saillants	Tableau 23		
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Total des revenus	1 708 \$	1 694 \$	1 685 \$
Autre information			
Biens administrés	234 300 \$	233 700 \$	241 200 \$
Biens sous gestion	42 300	41 300	40 500

Biens administrés et bien sous gestion (en millions de dollars américains)

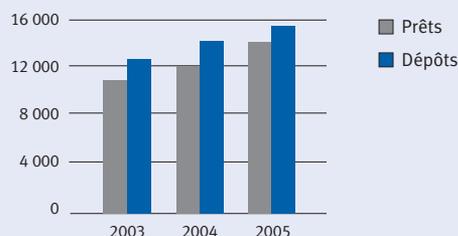


Les *Services bancaires* se composent de nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles et ils offrent un vaste choix de produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises clientes dans leurs marchés respectifs.

Les revenus tirés des *Services bancaires* ont augmenté de 2 % (11 % en dollars américains) en 2005 par rapport à l'an dernier, malgré l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, qui a entraîné une réduction des revenus, et malgré le gain de 35 millions de dollars à la vente de notre portefeuille d'acquisition de comptes de commerçants à Moneris comptabilisé au premier trimestre de 2004. L'augmentation est principalement attribuable à la forte croissance des prêts et des dépôts (16 % et 9 %, respectivement) libellés en dollars américains, particulièrement en ce qui concerne RBC Centura.

Faits saillants	Tableau 24		
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Total des revenus	1 115 \$	1 092 \$	1 214 \$
Principales données figurant au bilan (soldes moyens)			
Moyenne des prêts et des acceptations	17 200	16 000	15 800
Moyenne des dépôts	18 800	18 700	18 300
Nombre :			
de guichets automatiques	371	372	345
de succursales	315	317	282

Moyenne des prêts et des dépôts des Services bancaires
(en millions de dollars américains)



RBC MARCHÉS DES CAPITAUX

- Bénéfice net en baisse de 9 %.
- Croissance des revenus (majorés au montant imposable équivalent) de 3 %, malgré une conjoncture difficile et le raffermissement du dollar canadien.
- Mise à exécution de notre stratégie visant à devenir un prestataire de titres mondiaux à revenu fixe en intégrant les services à revenu fixe de Dain Rauscher.
- Expansion continue de notre clientèle du marché milieu de gamme aux États-Unis, particulièrement dans les secteurs des services publics et de l'immobilier, et mise à exécution continue de notre stratégie visant à devenir un prestataire de premier rang dans ce marché.

Le secteur RBC Marchés des Capitaux fournit un vaste choix de services de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux entreprises, aux gouvernements et aux institutions faisant partie de notre clientèle en Amérique du Nord, ainsi que des produits et services spécialisés à l'échelle mondiale. Ce secteur se compose des *Marchés mondiaux*, des *Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers*, des *Services aux institutions et aux investisseurs* et des *Autres services*.

Stratégie

Afin d'établir une solide présence à l'échelle mondiale, nous avons mis en œuvre une stratégie ayant pour objectif :

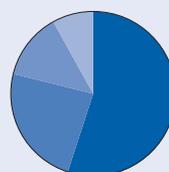
- de consolider notre position de chef de file au Canada;
- de prendre une avance importante dans le marché milieu de gamme aux États-Unis;
- de devenir un chef de file en matière de négociation et de structuration de catégories d'actifs convergents;
- de bâtir une banque de premier rang à l'échelle mondiale en matière de titres à revenu fixe.

Examen de la conjoncture économique et du marché

Au cours de l'exercice, le secteur des services bancaires de gros a été touché de façon défavorable par une conjoncture difficile, qui s'est détériorée au fil des mois. Au Canada, l'intensification de la concurrence par les banques d'investissement américaines a également joué un rôle. Les activités de négociation ont subi des pressions pendant presque tout l'exercice, en raison des conditions difficiles ayant prévalu sur les marchés boursiers, de l'aplatissement de la courbe de rendement, de l'incidence sur les marchés de la saison des ouragans, ainsi que de la détérioration des perspectives

concernant le secteur des fonds de couverture. Les activités de montage de prêts se sont accrues en raison de la faiblesse des taux d'intérêt et des modifications apportées à la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada sur les caisses de retraite afin d'abolir les plafonds relatifs au contenu étranger. La croissance des activités de montage de titres de participation est en grande partie attribuable aux fiducies de revenu et aux produits structurés. En excluant les fiducies de revenu et les produits structurés, les volumes de financement par actions traditionnel ont diminué par rapport à 2004, tandis que les activités de fusion et d'acquisition ont augmenté au Canada. Le dynamisme des marchés du crédit a créé de fortes pressions concurrentielles au chapitre des prix, en raison de la faiblesse des taux d'intérêt. Les prix à la hausse du pétrole et des marchandises, qui étaient déjà élevés, ont contribué au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling.

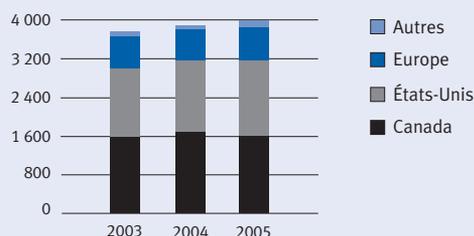
Revenus (majorés au montant imposable équivalent) par secteur d'activité en 2005



- 55 % Marchés mondiaux
- 24 % Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers
- 13 % Services aux institutions et aux investisseurs
- 8 % Autres

Revenus (majorés au montant imposable équivalent) par secteur géographique

(en millions de dollars canadiens)



2005 par rapport à 2004

Le bénéfice net a diminué de 76 millions de dollars ou 9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la provision au titre du litige relatif à Enron de 591 millions de dollars (326 millions après impôts). Cette diminution est également imputable à l'incidence de la réduction de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains et en livres sterling, laquelle découle du raffermissement du dollar canadien. La diminution a été compensée en partie par la croissance modeste des revenus, par la baisse du taux d'imposition effectif découlant de l'accroissement du bénéfice dans les pays où les taux d'imposition sont plus faibles, par le recul des frais de rémunération ainsi que par les coûts de règlement liés au litige avec Rabobank constatés l'an dernier.

Le total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) a progressé de 109 millions de dollars ou 3 %, en raison principalement de l'accroissement des activités de montage de prêts à l'échelle mondiale et des activités de montage de titres de participation au Canada, principalement les fiducies de revenu et les produits structurés. L'augmentation tient aussi au montant de 47 millions de dollars au titre de la tranche d'une demande de règlement liée à Enron transférée à un tiers. L'augmentation a été neutralisée en partie par la baisse des revenus tirés des activités de négociation découlant des conditions difficiles du marché ainsi que de l'incidence négative de la réduction de 172 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains et en livres sterling. Le revenu net d'intérêt (majoré au montant imposable équivalent) a diminué, en raison surtout de l'accroissement des volumes et de la hausse des taux d'intérêt sur nos positions de financement liées à certaines stratégies en matière de négociation de titres de participation, ainsi que de la compression des marges et de la baisse des volumes de nos portefeuilles de prêts. Les revenus autres que d'intérêt se sont accrus, résultat qui est en grande partie attribuable à l'augmentation des niveaux d'actifs de négociation et des activités de montage de prêts et de titres de participation.

Les frais autres que d'intérêt ont progressé de 426 millions de dollars ou 15 %, résultat qui reflète principalement la provision au titre du litige relatif à Enron de 591 millions de dollars ainsi que les coûts de règlement de 60 millions liés à la poursuite MegaClaims intentée par Enron. Ces résultats ont été neutralisés en partie par une réduction de 119 millions de dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains et en livres sterling, par la baisse des frais de rémunération, ainsi que par les coûts de règlement du litige avec Rabobank et par les charges liées au réaligement de l'entreprise comptabilisés l'an dernier.

Le recouvrement pour pertes sur créances de 91 millions de dollars est attribuable à la hausse des recouvrements liés aux prêts aux grandes entreprises constatés au cours de la période considérée. L'an dernier, nous avons constaté un recouvrement de 108 millions de dollars se composant principalement de la contrepassation d'une tranche de 99 millions de la provision cumulative générale.

L'actif moyen a augmenté de 10 milliards de dollars ou 5 %, résultat qui tient surtout à l'accroissement des actifs de négociation lié à la croissance de certaines activités de négociation de titres de participation. Les prêts et acceptations ont reculé de 1 milliard de dollars ou 5 %, en raison principalement de la poursuite des activités de liquidation de nos portefeuilles de prêts secondaires et de l'utilisation réduite des facilités de crédit autorisées. Les dépôts se sont accrus de 11 milliards de dollars ou 12 %, résultat qui est attribuable à l'accroissement des besoins de financement lié à l'augmentation des activités de négociation à l'appui de certaines stratégies en matière de négociation. La qualité du crédit est demeurée élevée. Le montant brut des prêts douteux a diminué de 288 millions de dollars ou 71 % comparativement à l'an dernier, résultat qui est en grande partie attribuable aux conditions favorables du marché du crédit et au règlement d'un certain nombre de prêts aux grandes entreprises.

2004 par rapport à 2003

Le bénéfice net a augmenté de 107 millions de dollars ou 15 % par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des importantes activités de montage et activités de fusion et d'acquisition, des rendements à la hausse des placements privés de titres de créance et de titres de participation, ainsi que du recouvrement de pertes sur créances comptabilisé en 2004.

Le total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) s'est accru de 129 millions de dollars ou 3 %. L'augmentation est principalement

Rendement financier du secteur RBC Marchés des Capitaux

Tableau 25

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2005	2004	2003
Revenu net d'intérêt (majoré au montant imposable équivalent) (1)	575 \$	827 \$	611 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 409	3 048	3 135
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) (1)	3 984 \$	3 875 \$	3 746 \$
Frais autres que d'intérêt	3 257	2 831	2 442
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(91)	(108)	189
Charges liées au réaligement de l'entreprise	1	27	-
Bénéfice net avant impôts (majoré au montant imposable équivalent) (1), (2)	817 \$	1 125 \$	1 115 \$
Bénéfice net	725 \$	801 \$	694 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribués (3)	17,4 %	19,0 %	15,6 %
Rendement du capital de risque (3)	22,8 %	25,6 %	20,9 %
Principales données figurant au bilan (soldes moyens)			
Total de l'actif	229 200 \$	219 200 \$	200 800 \$
Titres de négociation	109 600	91 100	75 300
Prêts et acceptations	17 600	18 600	25 000
Dépôts	98 900	88 400	80 800
Capitaux propres attribués (3)	4 100	4 200	4 400
Capital de risque (3)	3 150	3 100	3 300
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux	118 \$	406 \$	788 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,67 %	2,18 %	3,15 %
Provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	(0,52) %	(0,05) %	0,76 %
Autres informations			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	4 613	4 586	4 399

(1) Le total des revenus (majoré au montant imposable équivalent), le revenu net d'intérêt (majoré au montant imposable équivalent) et le bénéfice net (majoré au montant imposable équivalent) avant impôts constituent des mesures financières hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) pour un rapprochement et pour une analyse plus détaillée.

(2) Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle.

(3) La moyenne des capitaux propres attribués et le rendement des capitaux propres sont calculés en fonction des soldes de fin de mois pour la période. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque des secteurs d'exploitation constituent des mesures financières hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) pour un rapprochement et pour une analyse plus détaillée.

attribuable aux rendements à la hausse des placements privés de titres de créance et de titres de participation, à l'amélioration des activités de montage de titres de participation dans tous nos marchés, à la hausse des activités de montage de prêts aux États-Unis et aux importantes activités de fusion et d'acquisition au Canada. Ces résultats ont largement neutralisé l'incidence négative de 118 millions de dollars de la réduction de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains et en livres sterling découlant du raffermissement du dollar canadien en 2004, ainsi que la baisse des revenus tirés des activités de négociation, principalement les services à revenu fixe.

Les frais autres que d'intérêt ont progressé de 389 millions de dollars ou 16 %, résultat qui reflète principalement les coûts de règlement du litige avec Rabobank engagés en 2004. Cette augmentation est également imputable à la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant de l'amélioration du rendement des activités, aux frais juridiques liés au litige avec Enron ainsi qu'aux coûts liés au déménagement du bureau de RBC Marchés des Capitaux situé à Londres.

Le recouvrement de pertes sur créances de 108 millions de dollars constaté en 2004 reflète principalement la contrepassation d'une tranche de 99 millions de la provision cumulative générale. À l'exercice précédent, nous avons constaté une dotation à la provision pour pertes sur créances de 189 millions de dollars.

Perspectives et priorités pour 2006

Les perspectives concernant les marchés financiers au Canada et aux États-Unis sont mitigées, car nous nous attendons à ce que le ralentissement de l'économie, la hausse des taux d'intérêt et la détérioration des perspectives concernant le secteur des fonds de couverture réduisent la demande visant les nouvelles émissions et les services-conseils et exercent des pressions en baisse sur les activités de négociation. Les marchés boursiers et les activités de montage devraient demeurer relativement stables. Les perspectives en ce qui concerne les activités liées aux titres de créance aux États-Unis et à l'échelle internationale sont positives, car la courbe de rendement est ascendante. Les activités de fusion et d'acquisition devraient elles

aussi augmenter. Nous prévoyons une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à d'autres devises, en raison de la baisse des prix de l'énergie. Nous nous attendons à une amélioration modeste de notre rendement en 2006, axée sur la croissance de nos activités liées aux titres de créance aux États-Unis et à l'échelle internationale ainsi que sur l'accroissement des services de banque d'investissement aux États-Unis. Notre liste de placements au Canada et aux États-Unis est encourageante. L'élaboration de nouvelles stratégies aux fins des activités de négociation et des produits des *Marchés mondiaux* devrait atténuer la réduction des occasions en matière d'activités de négociation. Les conditions du marché du crédit devraient demeurer favorables, mais nous nous attendons à une baisse des recouvrements sur les prêts. Le caractère hautement concurrentiel du marché du crédit devrait continuer d'entraîner la compression des marges liées à nos portefeuilles de prêts.

Nos principales priorités pour l'exercice 2006 sont les suivantes :

- Consolider notre position de principale banque d'investissement au Canada en offrant des services homogènes en Amérique du Nord, de manière à faciliter les opérations transfrontalières;
- Offrir des services spécialisés de première qualité aux États-Unis en optimisant notre gamme de produits actuelle offerte aux investisseurs du marché milieu de gamme du groupe Marchés de la dette aux États-Unis;
- Continuer d'investir dans les activités de négociation pour notre propre compte ainsi que dans les activités liées aux produits structurés et aux dérivés;
- Réduire les coûts en accroissant l'efficacité de nos réseaux de distribution au moyen de la technologie et de la convergence de nos équipes de vente.

EXAMEN DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

MARCHÉS MONDIAUX

Les *Marchés mondiaux* se composent des activités de montage, de négociation et de distribution de titres à revenu fixe qui sont pour la plupart des titres de première qualité, ainsi que des produits de change et des produits dérivés. Ils regroupent également les activités de négociation pour notre propre compte, les actifs diversifiés et les placements privés.

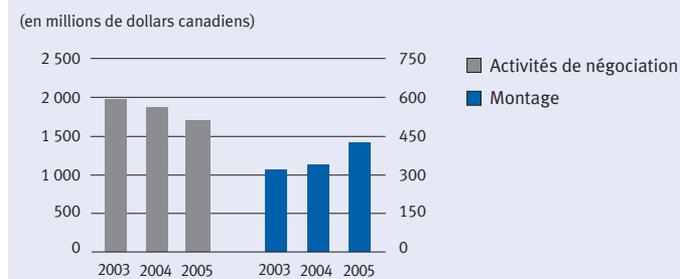
Les revenus (majorés au montant imposable équivalent) ont diminué de 27 millions de dollars ou 1 % par rapport à l'an dernier, en raison principalement de la baisse des revenus tirés des activités de négociation et de la réduction de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains et en livres sterling découlant du raffermissement du dollar canadien. Cette diminution a été contrebalancée en grande partie par l'accroissement des activités de montage de prêts à l'échelle mondiale.

Les revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) ont reculé de 8 % en raison des conditions difficiles sur les marchés boursiers, de l'aplatissement de la courbe de rendement, de l'incidence sur les marchés des capitaux de la saison des ouragans, ainsi que du rendement à la baisse du secteur des fonds de couverture. Les revenus tirés des activités de montage de prêts et les autres revenus ont progressé de 33 %, résultat qui est en grande partie attribuable à l'accroissement des activités d'émission de titres de créance à l'échelle mondiale, laquelle découle en partie des modifications apportées à la législation canadienne sur les caisses de retraite, qui ont occasionné une augmentation des émissions de placements à contenu étranger au Canada.

Faits saillants	Tableau 26		
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) (1)	2 189 \$	2 216 \$	2 109 \$
Activités de négociation	1 706	1 853	1 958
Montage et autres	483	363	151

(1) Le total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) constitue une mesure financière hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) pour un rapprochement et pour une analyse plus détaillée.

Revenus tirés des activités de négociation et des activités de montage



SERVICES MONDIAUX DE BANQUE D'INVESTISSEMENT ET MARCHÉS BOURSISERS

Les *Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers* regroupent les services de banque d'investissement et les activités de vente et de négociation de titres de participation. Ils offrent à nos clients un choix complet de services-conseils et de services liés aux titres de participation, notamment des services de montage et de structuration, des services-conseils, ainsi que des services de distribution, de vente et de négociation.

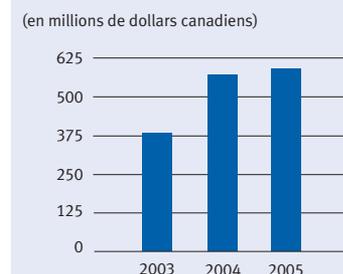
Les revenus des *Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers* (majorés au montant imposable équivalent) ont progressé de 36 millions de dollars ou 4 % par rapport à l'an dernier, en raison principalement de l'accroissement des activités de montage de titres de participation, du rendement accru des activités générant des rendements élevés, et de la croissance modeste des activités de fusion et d'acquisition. Les activités de vente et de négociation de titres de participation ont également augmenté comparativement à l'an dernier. Ce résultat reflète le rendement amélioré de nos activités liées aux titres liquides ainsi que les frais de placement élevés liés aux nouvelles émissions.

Le montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils a augmenté de 21 millions de dollars ou 4 %, en raison en partie du nombre d'opérations clés effectuées, qui concernaient notamment TELUS Corporation, SunGard Data Systems Inc., Southwestern Energy Company, Ace Aviation Holding Inc. et Terasen Inc. En 2005, le groupe a fourni des services-conseils aux fins des trois plus importantes opérations de fusion et d'acquisition annoncées au Canada.

Faits saillants	Tableau 27		
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) (1)	975 \$	939 \$	857 \$
Montant brut des commissions de courtage et honoraires tirés des services-conseils	592	571	380
Autres	383	368	477

(1) Le total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) constitue une mesure financière hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) pour un rapprochement et pour une analyse plus détaillée.

Montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils



SERVICES AUX INSTITUTIONS ET AUX INVESTISSEURS

Les *Services aux institutions et aux investisseurs* fournissent des services de garde ainsi que des services d'administration de placements aux sociétés et aux investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale.

En 2005, nous avons annoncé la conclusion d'un accord avec Dexia, qui vise à associer nos activités dans une coentreprise. Cette dernière se classera parmi les dix principales banques dépositaires au monde et offrira une gamme complète de services aux investisseurs institutionnels partout dans le monde. Cette opération, qui est assujettie à l'approbation des autorités de réglementation, devrait être conclue à l'exercice 2006.

Les revenus ont augmenté de 44 millions de dollars ou 10 % par rapport à l'an dernier, en raison principalement de la croissance des activités de prêt de titres, des opérations de change et de l'accroissement des revenus tirés des dépôts. Les biens administrés se sont accrus de 158 milliards de dollars ou 13 % sur douze mois, résultat qui tient au rendement solide des marchés mondiaux des capitaux et à la croissance des activités liées à de nouveaux clients et à nos clients actuels.

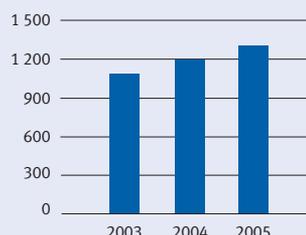
Faits saillants Tableau 28

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) (1)	499 \$	455 \$	418 \$
Biens administrés	1 361 100	1 202 900	1 096 200

(1) Le total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) constitue une mesure financière hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR) pour un rapprochement et pour une analyse plus détaillée.

Biens administrés

(en milliards de dollars canadiens)



AUTRES

Les *Autres services* se composent des Entreprises nationales, de la Recherche et des Crédits mondiaux, groupe qui englobe le portefeuille de prêts non stratégiques et les activités de gestion centralisée des principaux portefeuilles de prêts du secteur.

Les revenus (majorés au montant imposable équivalent) tirés des *Autres services* se sont établis à 321 millions de dollars, en hausse de 56 millions ou 21 % par rapport à l'an dernier, en raison principalement du montant de 47 millions au titre de la tranche d'une demande de règlement liée à Enron transférée à un tiers, ainsi que de l'accroissement des activités des Entreprises nationales liées aux prêts. La hausse a été neutralisée en partie par la baisse du bénéfice découlant de la liquidation stratégique de nos portefeuilles de prêts secondaires.

SERVICES DE SOUTIEN GÉNÉRAUX

Les Services de soutien généraux regroupent nos ressources en matière d'exploitation et de technologie de l'information, la trésorerie générale ainsi que les fonctions de gestion du capital, de finances, de ressources humaines, de gestion du risque et d'autres fonctions générales. Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie les ajustements de consolidation et les activités mises en œuvre au profit de l'organisation, et ils ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation.

Compte tenu de la nature des activités présentées à l'égard de ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse des tendances sur douze mois n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chacun des exercices.

2005

La perte nette de 20 millions de dollars pour l'exercice reflète essentiellement les charges de 39 millions de dollars liées au réaligement de l'entreprise, les pertes à la valeur de marché sur les dérivés découlant de certaines couvertures économiques, qui ont été neutralisées en partie par les activités de titrisation accrues et des remboursements d'intérêts reçus relativement au règlement de questions fiscales visant les périodes d'imposition de 1993 à 1998.

2004

La perte nette de 72 millions de dollars reflétait principalement les charges de 64 millions de dollars liées au réaligement de l'entreprise, une charge de 42 millions de dollars au titre des pertes sur des placements en actions, une charge de 68 millions de dollars liée aux ajustements de consolidation effectués pour éliminer des éléments intersociétés tels que des honoraires de prise ferme, la réduction de valeur de 26 millions d'une participation dans AOL Canada et des coûts de 19 millions liés à une interruption des activités de traitement, annulés en partie par l'augmentation des valeurs de certaines positions sur dérivés.

Rendement financier des Services de soutien généraux Tableau 29

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu net d'intérêt	(175)\$	(263)\$	(143)\$
Revenus autres que d'intérêt	142	236	164
Total des revenus	(33)\$	(27)\$	21 \$
Frais autres que d'intérêt	33	12	(4)
Recouvrement des pertes sur créances	(47)	(36)	(28)
Charges liées au réaligement de l'entreprise	39	64	—
Bénéfice net (perte nette) avant impôts	(58)\$	(67)\$	53 \$
Bénéfice net (perte nette)	(20)\$	(72)\$	77 \$
Principales données figurant au bilan (soldes moyens)			
Total de l'actif	11 100 \$	9 600 \$	9 200 \$
Capitaux propres attribués (1)	2 800	1 600	1 400

(1) Les capitaux propres attribués sont calculés en fonction des soldes de fin de mois pour la période.

Principales données figurant au bilan (à la fin de l'exercice)

Tableau 30

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Titres du compte de négociation	125 760 \$	89 322 \$
Titres du compte de placement et titres de substitut de prêt	34 735	39 624
Total des valeurs mobilières	160 495 \$	128 946 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	42 973 \$	46 949 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	91 043	81 998
Prêts aux particuliers	41 045	36 848
Cartes de crédit	6 200	6 456
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	53 626	47 258
Total des prêts	191 914 \$	172 560 \$
Autres actifs	65 399 \$	69 433 \$
Total de l'actif	469 521 \$	426 222 \$
Dépôts	306 860 \$	270 959 \$
Autres passifs	131 003 \$	126 585 \$
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 944 \$	58 \$
Capitaux propres	19 847 \$	17 904 \$

2005 par rapport à 2004

Le total de l'actif a augmenté de 43,3 milliards de dollars ou 10 % par rapport à l'an dernier. Ce résultat est principalement attribuable à l'augmentation du *total des prêts* et du *total des valeurs mobilières*.

Le *total des valeurs mobilières* s'est accru de 31,5 milliards de dollars ou 24 % comparativement à l'exercice précédent, en raison de la hausse de 36,4 milliards du solde des titres du compte de négociation découlant de la croissance de plusieurs activités de négociation, résultat qui a été neutralisé en partie par une baisse des titres du compte de placement et des titres de substitut de prêt.

Les *biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés* ont diminué de 4,0 milliards de dollars ou 8 % par rapport à l'an dernier, par suite de nos efforts visant à gérer plus efficacement les besoins de financement de nos clients et les besoins de financement avec garantie.

Le *total des prêts* s'est accru de 19,4 milliards de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, la hausse des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des prêts aux petites et moyennes entreprises reflétant le maintien de la demande pour des prêts découlant de la faiblesse des taux d'intérêt.

Les *prêts hypothécaires résidentiels* ont progressé de 9,0 milliards de dollars ou 11 % par rapport à l'an dernier (déduction faite de la titrisation de 6,5 milliards de dollars de prêts au cours de l'exercice). Cette augmentation reflète les importants efforts de vente déployés et la forte demande de maisons de la part des consommateurs.

Les *prêts aux particuliers* ont connu une hausse de 4,2 milliards de dollars ou 11 %. Cette hausse tient principalement à la croissance continue des marges de crédit garanties et non garanties découlant de la faiblesse des taux d'intérêt et de la forte demande de la part des consommateurs.

Les *soldes de cartes de crédit* ont diminué de 256 millions de dollars ou 4 %. Nous avons titrisé des créances sur cartes de crédit de 1,2 milliard de dollars au cours de l'exercice. Ces opérations de titrisation ont contrebalancé la croissance sur douze mois du volume de prêts sur cartes de crédit découlant du lancement de nouveaux produits, de l'utilisation élevée de cartes de crédit ainsi que de l'augmentation de la moyenne des soldes de cartes de crédit des clients.

Les *prêts aux entreprises et aux gouvernements* ont augmenté de 6,4 milliards de dollars ou 13 %. Cette augmentation est en grande partie attribuable à l'utilisation accrue de marges de crédit à l'exploitation par les entreprises et les clients commerciaux au pays, ainsi qu'aux nouvelles affaires à l'échelle internationale.

Les *autres actifs* ont reculé de 4,0 milliards de dollars ou 6 %. Ce recul est principalement imputable à la diminution des montants à recevoir de courtiers, qui tient à une baisse des activités.

Les *dépôts* ont progressé de 35,9 milliards de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance accrue du volume des dépôts des entreprises et des gouvernements.

Les *autres passifs* se sont accrus de 4,4 milliards de dollars ou 3 %. Cette croissance découle principalement de l'accroissement des activités et elle a trait aux titres vendus à découvert.

La *part des actionnaires sans contrôle dans les filiales* a augmenté de 1,9 milliard de dollars. Elle se compose principalement de notre participation de 1,2 milliard de dollars dans les instruments innovateurs émis par Fiducie de capital RBC et de notre part des actionnaires sans contrôle de 703 millions dans des entités à détenteurs de droits variables. Se reporter à la note 18 des Notes complémentaires.

Les *capitaux propres* ont progressé de 1,9 milliard de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du montant élevé de bénéfices non répartis enregistré malgré la hausse des dividendes versés. L'effet négatif du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion de nos opérations libellées en devises a neutralisé en partie l'incidence de la solide croissance du bénéfice. Le tableau ci-dessus présente les soldes de nos actions ordinaires et privilégiées inscrits dans les capitaux propres et dans le passif lié aux actions privilégiées. Se reporter à la note 17 des Notes complémentaires pour de plus amples informations à ce sujet.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	31 octobre 2005			31 octobre 2004			31 octobre 2003		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividende par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividende par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividende par action
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série J	–	– \$	– \$	–	– \$	– \$	–	– \$	0,90 \$
En dollars américains, à dividende non cumulatif, série K	–	–	–	–	–	–	–	–	0,80 US
À dividende non cumulatif, série N ⁽¹⁾	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série O ⁽¹⁾	6 000	150	1,38	6 000	150	1,38	6 000	150	1,38
En dollars américains, à dividende non cumulatif, série P	–	–	1,26 US	4 000	132	1,44 US	4 000	132	1,44 US
À dividende non cumulatif, série S ⁽¹⁾	10 000	250	1,53	10 000	250	1,53	10 000	250	1,53
À dividende non cumulatif, série W ⁽¹⁾	12 000	300	0,99	–	–	–	–	–	–
Total des actions privilégiées de premier rang		1 000 \$			832 \$			832 \$	
Actions ordinaires en circulation	646 751	7 170 \$	2,35 \$	644 748	6 988 \$	2,02 \$	656 021	7 018 \$	1,72 \$
Options sur actions									
Octroyées	18 241			22 372			24 803		
Pouvant être levées	14 432			16 401			15 415		
Actions de trésorerie – privilégiées	(91)	(2)		–	–		–	–	
Actions de trésorerie – ordinaires	(3 526)	(216)		(4 863)	(294)		–	–	

(1) Au 31 octobre 2005, le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des actions privilégiées de premier rang de séries N et O s'élevait à environ 3 833 000 et 1 935 000, respectivement. Au 31 octobre 2005, les actions privilégiées de premier rang, séries S et W, n'étaient pas encore convertibles.

Au 18 novembre 2005, le nombre d'actions ordinaires et d'options sur actions en circulation se chiffrait à 646 080 280 et à 18 213 616,

respectivement. Le nombre des autres titres présentés dans le tableau 30 est demeuré inchangé. Se reporter aux notes 17 et 20 des Notes complémentaires.

GESTION DU CAPITAL

Cadre de gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin d'équilibrer la volonté de maintenir de solides ratios de capital et le désir de conserver des cotes de crédit élevées ainsi que la volonté de fournir des rendements élevés à nos actionnaires. Pour parvenir à cet équilibre, nous tenons compte des exigences des organismes de réglementation, des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires futurs, de nos comparaisons avec les pairs et de notre position relativement aux objectifs en matière de ratios de capital approuvés par le Conseil d'administration. Nous tenons également compte des coûts et des modalités liés aux émissions de capitaux actuelles et éventuelles, et des besoins de trésorerie.

Notre cadre de gestion du capital sert à établir et à évaluer le capital ainsi qu'à mobiliser et à investir des capitaux sous diverses formes, selon une démarche coordonnée et uniforme. Nous gérons et surveillons trois types de capital : i) le capital réglementaire; ii) le capital économique; iii) le capital affecté aux filiales. Cette démarche coordonnée de la gestion du capital revêt un caractère important aux fins de nos activités, car elle optimise l'utilisation et la structure du capital. Elle nous permet aussi de soutenir plus efficacement nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Gouvernance

Le Conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de notre plan visant le capital, y compris toutes les opérations sur capitaux propres, ainsi que de notre plan d'exploitation. Le Comité de vérification est chargé, par le Conseil d'administration, de la gouvernance des activités de gestion du capital. Il procède notamment à l'examen et à la surveillance continue des contrôles internes et de l'environnement de contrôle, et il élabore et approuve les politiques afin d'assurer la conformité aux normes réglementaires et aux objectifs internes.

Le Comité actif-passif et la Haute direction sont tous deux chargés de superviser la gestion du capital et ils reçoivent des rapports réguliers détaillant la conformité aux plafonds et aux lignes directrices établis. Par ailleurs, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) se réunit avec notre Comité de vérification et avec notre Comité des politiques en matière de risque et de révision afin de discuter de nos politiques et procédures liées à la gestion du capital.

Le Groupe de gestion du capital est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques liées à la gestion du capital réglementaire, du capital économique et du capital affecté aux filiales. Ses autres responsabilités clés incluent la surveillance de notre position de capital et la préparation de rapports à ce sujet, ainsi que la formulation de recommandations concernant les opérations sur capitaux propres et la coordination des activités de mise à exécution de ces recommandations.

Actif ajusté en fonction des risques

L'actif ajusté en fonction des risques présenté au tableau ci-dessous est déterminé en appliquant les règles prescrites par le BSIF à tous les risques figurant au bilan et hors bilan. L'actif ajusté en fonction des risques comprend également un montant au titre du risque de marché lié à notre portefeuille de négociation.

Au cours du dernier exercice, l'actif ajusté en fonction des risques a augmenté de 14 milliards de dollars pour s'établir à 197 milliards, en raison principalement de la forte croissance des prêts hypothécaires et des prêts, des nouvelles lignes directrices du BSIF à l'égard des facilités de liquidité et de la croissance des activités entraînant un risque de marché, qui découle essentiellement des produits de crédit structurés.

Actif ajusté en fonction des risques (1)

Tableau 32

	Montant au bilan	Taux de pondération moyen des risques (2)	Solde ajusté en fonction des risques	
			2005	2004
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				
Actif au bilan				
Liquidités et dépôts à des banques	12 355 \$	15 %	1 830 \$	1 833 \$
Valeurs mobilières				
Émises ou garanties par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE	23 815		48	30
Autres	136 680	4 %	5 278	7 062
Prêts hypothécaires résidentiels (3)				
Assurés	35 047	1 %	385	390
Ordinaires	56 121	46 %	25 592	24 561
Autres prêts et acceptations (3)				
Émis ou garantis par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE	14 681	20 %	2 991	2 828
Autres	134 684	71 %	95 639	88 412
Autres actifs	56 081	13 %	7 014	7 852
	469 464 \$		138 777 \$	132 968 \$
	Montant contractuel	Facteur de conversion de crédit	Équivalent-crédit	
Instruments financiers hors bilan				
Instruments de crédit				
Garanties et lettres de garantie				
Financières	14 644 \$	100 %	14 644 \$	71 %
Non financières	4 142	50 %	2 071	88 %
Lettres de crédit documentaire	685	20 %	137	41 %
Prêts de titres	48 750	100 %	48 750	5 %
Engagements de crédit				
Échéance initiale de un an ou moins	23 382	–	–	–
Échéance initiale supérieure à un an	32 837	50 %	16 418	91 %
Facilités de liquidité				
Échéance initiale de un an ou moins, avec clause en cas de perturbation générale du marché	188	–	–	–
Échéance initiale de un an ou moins, sans clause en cas de perturbation générale du marché	27 273	10 %	2 727	100 %
Échéance initiale supérieure à un an, sans clause en cas de perturbation générale du marché	1 573	50 %	786	100 %
Montants non engagés	44 915	–	–	–
Facilités d'émission d'effets/ Facilités de prise ferme renouvelables	7	50 %	3	100 %
	198 396 \$		85 536 \$	
Dérivés (4)	3 000 269		37 822	26 %
Total des instruments financiers hors bilan	3 198 665 \$		123 358 \$	
Total du risque spécifique et général			15 538	12 237
Total de l'actif ajusté en fonction des risques			197 004 \$	183 409 \$

(1) Calculé selon les lignes directrices établies par le BSIF.

(2) Représente le taux de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) Les montants sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

(4) Exclut les montants liés aux dérivés de crédit autres que de négociation qui sont traités à titre de garantie du capital aux fins du risque de crédit.

Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux. Le capital réglementaire comporte deux catégories. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents que ceux de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif, ainsi que du montant admissible des instruments innovateurs, moins une déduction au titre de l'écart d'acquisition. Le capital de deuxième catégorie se compose essentiellement de débetures

subordonnées, du montant admissible excédentaire des instruments innovateurs qui ne peut pas être inclus dans le capital de première catégorie et d'une tranche admissible de la provision cumulative générale pour pertes sur créances. Le capital total représente le total du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie, moins les déductions prescrites par le BSIF.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés en divisant le capital de première catégorie et le capital total par l'actif ajusté en fonction des risques, selon l'information financière établie conformément aux PCGR. En 1999, le BSIF a établi des objectifs officiels pour le capital à risque visant

les institutions de dépôt au Canada. Cet objectif est de 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et de 10 % pour le ratio du capital total. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent exercer leurs activités dans les limites d'un levier financier et s'assurer que leur coefficient actif capital, qui est calculé en

divisant le montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau prescrit par les organismes de réglementation.

Le tableau 33 illustre les composantes du capital réglementaire ainsi que nos ratios de capital réglementaire.

Capital réglementaire et ratios de capital (1)		Tableau 33		
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		2005	2004	2003
Capital de première catégorie				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)		19 115 \$	17 349 \$	17 543 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif		997	832	832
Instruments innovateurs		2 835	2 300	2 300
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales		28	27	27
Écart d'acquisition		(4 074)	(4 236)	(4 443)
		18 901	16 272	16 259
Capital de deuxième catégorie				
Débtures subordonnées permanentes (3)		874	954	396
Autres débtures subordonnées (3)		7 234	7 131	5 847
Instruments innovateurs		567	–	–
Provision cumulative générale		1 286	1 227	1 407
		9 961	9 312	7 650
Autres éléments déduits du capital				
Participations dans les filiales d'assurance		(2 642)	(2 532)	(2 143)
Autres participations importantes		(293)	(302)	(371)
Protection de premier niveau contre les pertes		(114)	(17)	(21)
		25 813 \$	22 733 \$	21 374 \$
Ratios de capital				
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques		9,6 %	8,9 %	9,7 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques		13,1 %	12,4 %	12,8 %
Coefficient actif-capital		17,6x	17,9x	18,0x

(1) Tel qu'il est défini dans les lignes directrices établies par le BSIF.

(2) Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite d'actions privilégiées de 700 millions de dollars et d'autres éléments totalisant 32 millions.

(3) Les débtures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans doivent être amorties selon la méthode linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur non amortie.

Le capital de première catégorie a augmenté de 18,9 milliards de dollars, en hausse de 2,6 milliards par rapport à l'an dernier. Cette augmentation découle principalement des capitaux importants générés à l'interne, de l'émission d'actions ordinaires de 197 millions de dollars découlant de la levée d'options, ainsi que de l'incidence nette des activités de gestion du capital décrites ci-après. Par ailleurs, les pertes de change cumulatives non réalisées ont réduit les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 218 millions de dollars, en raison du raffermissement du dollar canadien.

Le capital de deuxième catégorie a progressé de 649 millions de dollars en 2005. Cette hausse a été attribuable à l'émission d'instruments innovateurs d'un montant excédant le montant admissible pouvant être inclus dans le capital de première catégorie, ainsi qu'à l'incidence nette des émissions et des remboursements de débtures subordonnées, qui sont décrits plus en détail dans la section sur les activités de gestion du capital.

L'augmentation de notre capital réglementaire et la gestion active de notre bilan se sont traduites par une amélioration de nos ratios du capital de première catégorie et du capital total. Au 31 octobre 2005, nos ratios du capital de première catégorie et du capital total s'établissaient respectivement à 9,6 % et à 13,1 %, comparativement à 8,9 % et à 12,4 % au 31 octobre 2004. Au cours de l'exercice 2005, nous avons maintenu des ratios de capital supérieurs à nos objectifs de 8,0 % à 8,5 % pour le capital de première catégorie, et de 11 % à 12 % pour le capital total.

Au 31 octobre 2005, notre coefficient actif-capital était de 17,6 fois, soit un coefficient qui demeure bien en deçà du maximum permis par le BSIF et qui est analogue au coefficient de 17,9 fois au 31 octobre 2004.

Activités de gestion du capital

En 2005, nous avons entrepris plusieurs initiatives afin d'assurer la gestion efficace du capital.

Capital de première catégorie

En 2005, nous avons racheté 3 millions d'actions ordinaires en contrepartie de 226 millions de dollars. Une tranche de 1 million de ces actions a été rachetée en contrepartie de 63 millions de dollars dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant pris fin en juin 2005, et une tranche de 2 millions de ces actions a été rachetée en contrepartie de 163 millions de dollars dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 23 juin 2005. En vertu de l'offre publique de rachat actuellement en vigueur, qui a une durée

de un an, nous pouvons racheter un nombre maximal de 10 millions d'actions ordinaires, à savoir environ 1,5 % de nos actions ordinaires en circulation au 31 octobre 2005.

Le 31 janvier 2005, nous avons émis 300 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série W, au prix de 25 \$ l'action.

Le 7 octobre 2005, nous avons racheté la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série P, émises et en circulation totalisant 100 millions de dollars US.

Capital de deuxième catégorie

Le 22 mars 2005, nous annonçons que nous pourrions à l'occasion acheter, à des fins d'annulation, une partie ou la totalité de nos débtures en circulation de 250 millions de dollars échéant en 2083 ainsi que de nos débtures en circulation de 300 millions de dollars US échéant en 2085.

Au cours de l'exercice, nous avons acheté 3,5 millions de dollars de débtures en circulation échéant en 2083 et 83 millions de dollars (68 millions de dollars US) de débtures en circulation échéant en 2085.

Le 21 juin 2005 et le 14 juillet 2005, nous avons émis des débtures subordonnées, série 9, d'un capital de 500 millions de dollars et de 300 millions, respectivement, en vertu de notre programme canadien de billets à moyen terme.

Le 15 août 2005, nous avons remboursé la totalité de nos débtures subordonnées à 6,40 % en circulation d'un montant en capital de 700 millions de dollars échéant le 15 août 2010, pour un montant égal à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus.

Instruments innovateurs

Les instruments innovateurs, tels qu'ils sont définis par les lignes directrices du BSIF, représentent les instruments émis par une entité ad hoc, à savoir une entité inactive dont l'objectif principal consiste à réunir des capitaux. Les lignes directrices du BSIF limitent le montant des instruments innovateurs qui peut être inclus dans le capital de première catégorie et dans le capital de deuxième catégorie. Nous émettons des instruments innovateurs, à savoir des titres de fiducie (TruCS) par l'entremise de deux entités ad hoc, soit RBC Fiducie de capital et RBC Fiducie de capital II.

Le 28 octobre 2005, nous avons émis 1,2 milliard de dollars d'instruments innovateurs inclus dans le capital de première catégorie par l'entremise de RBC Fiducie de capital. Une tranche de 537 millions de dollars de ces instruments était incluse dans le capital de première catégorie, une

tranche de 567 millions était incluse dans le capital de deuxième catégorie (capital de moins bonne qualité), et la tranche résiduelle de 96 millions n'est pas comptabilisée à l'heure actuelle à titre de capital. Tous les TruCS émis précédemment, totalisant 2,3 milliards de dollars, ont été inclus dans le capital de première catégorie. Se reporter à la note 16 des Notes complémentaires pour une analyse détaillée du traitement comptable des titres RBC TruCS et des modalités de ces titres.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, nos ratios de distribution désirés, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. Le ratio de distribution cible relatif aux dividendes sur actions ordinaires était de 40 % à 50 % pour l'exercice 2005. En 2005, le ratio de distribution s'est établi à 45 %, en baisse par rapport à 47 % en 2004. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 1,5 milliard de dollars, en hausse de 16 % par rapport à l'an dernier.

Le tableau suivant illustre nos activités de gestion du capital en 2005, en 2004 et en 2003.

Principales activités de gestion du capital		Tableau 34		
(en millions de dollars canadiens)		2005	2004	2003
Dividendes				
Actions ordinaires		1 512 \$	1 303 \$	1 137 \$
Actions privilégiées		42	31	31
Actions privilégiées émises		300	–	–
Actions privilégiées rachetées		(132)	–	–
Ventes nettes d'actions de trésorerie – actions ordinaires		132	10	–
Rachat d'actions ordinaires – offre publique de rachat dans le cours normal des activités (1)		(226)	(892)	(852)
Rachat et annulation de débtures (1)		(786)	(1 025)	(100)
Émission de titres de fiducie (1)		1 200	–	900

(1) Se reporter aux notes 15, 16 et 17 respectivement des Notes complémentaires pour une analyse détaillée.

Couverture des opérations libellées en devises

L'augmentation des actifs libellés en dollars américains et les sommes déduites du capital réglementaire nous ont incités à élaborer une politique visant la couverture de notre risque de change lié à nos activités à l'étranger. Les objectifs de notre politique de couverture sont les suivants : i) protéger nos ratios de capital réglementaire consolidés contre les fluctuations des taux de change et ii) réduire la volatilité possible du bénéfice à laquelle la cession de ces activités à l'étranger pourrait donner lieu. Le but visé est de favoriser une gestion du capital ordonnée et efficace pour nous permettre de nous conformer aux exigences réglementaires sur une base continue et de maintenir un meilleur contrôle des ratios de capital clés et, par le fait même, de réduire le nombre d'opérations sur capitaux propres effectuées par suite des fluctuations des taux de change.

Capital économique

Le capital économique représente la quantification par la direction des risques liés à nos activités commerciales. Le capital économique est attribué à chaque secteur d'exploitation en fonction du risque inhérent aux activités commerciales. Il fournit directement des mesures de comparaison du rendement telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, pour lesquelles une analyse détaillée est présentée à la rubrique Principales mesures financières (non définies par les PCGR). De plus, le capital économique aide la Haute direction à prendre des décisions en matière de planification stratégique et d'affectation des ressources, et il sert de point de référence aux fins de l'évaluation de notre goût du risque général en fonction de nos

ressources financières, laquelle doit tenir compte de facteurs non liés au capital économique. Le capital économique constitue le capital requis pour demeurer solvable et poursuivre nos activités, et ce, même dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre volonté de maintenir une cote de crédit AA. Il reflète l'optique des actionnaires et favorise l'optimisation du rendement pour les actionnaires exprimé en fonction du risque-rendement.

Le capital économique est une mesure non définie par les PCGR. Son calcul et son attribution nécessitent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et de jugements. Les méthodes utilisées font l'objet d'une surveillance continue afin de s'assurer que le cadre de gestion du capital économique est exhaustif, uniforme et impartial, et qu'il soutient les décisions prises et crée les incitatifs voulus. Les risques pour lesquels nous calculons le capital économique sont le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel, le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles et le risque d'assurance. Le capital économique soutient également le risque lié à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. Se reporter à la section Gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance. Le risque commercial est le risque de pertes dues à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies. Les risques liés aux immobilisations corporelles constituent les risques que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable nette.

Capital économique		Tableau 35		
(Soldes moyens en millions de dollars canadiens)		2005	2004	2003
Risque de crédit		5 069 \$	5 171 \$	5 503 \$
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)		2 210	2 068	1 592
Risque opérationnel		2 364	2 213	2 168
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles		1 584	1 657	1 725
Risque d'assurance		214	166	620
Capital-risque		11 441 \$	11 275 \$	11 608 \$
Écart d'acquisition et actifs incorporels		4 855	5 449	5 542
Capital attribué (capital économique)		16 296 \$	16 724 \$	17 150 \$
Capitaux propres non attribués (1)		2 304	1 076	400
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		18 600 \$	17 800 \$	17 550 \$

(1) La tranche des capitaux propres excédant le capital économique est constatée dans le secteur Services de soutien généraux.

Le capital économique attribué a diminué de 428 millions de dollars sur douze mois, en raison principalement de la diminution du capital économique affecté à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels, diminution découlant de l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur les actifs libellés en dollars américains et de la perte de valeur de l'écart d'acquisition liée aux activités abandonnées. La diminution du capital économique affecté

à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels a été en partie neutralisée par une hausse du capital économique attribué au risque de marché, au risque opérationnel et au risque d'assurance. La hausse du risque de taux d'intérêt sous-jacent des capitaux propres dans nos portefeuilles autres que de négociation a donné lieu à une augmentation du capital économique attribué au risque de marché, tandis que la hausse de l'ensemble des activités

commerciales a donné lieu à l'augmentation du capital économique attribué au risque opérationnel et au risque d'assurance.

Notre structure financière demeure favorable, et les niveaux actuels de capitaux propres admissibles excèdent le capital économique requis pour soutenir tous nos risques.

Capital affecté aux filiales

Une gestion structurée du capital consolidé est devenue un objectif stratégique clé, car le montant du capital affecté aux filiales a augmenté pour accroître leurs activités par suite des pressions exercées afin de maximiser les profits et les rendements pour les actionnaires. Par conséquent, les organismes de réglementation ont pris des mesures pour s'assurer que la société mère peut avoir accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire, et ce, pour toutes les banques exerçant des activités à l'échelle internationale. Afin de satisfaire à ces nouvelles exigences réglementaires et de faciliter la création et l'affectation coordonnées de capitaux dans toute l'organisation, nous avons mis en place un cadre de gestion exhaustif du capital affecté aux filiales. Ce cadre établit les lignes directrices utilisées pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour établir des cibles minimales relativement à nos investissements totaux dans ces filiales.

Bien que chaque filiale soit responsable du calcul, de la surveillance et du maintien de capitaux propres adéquats conformément aux lois des territoires où elle exerce ses activités, le Groupe de gestion du capital est

responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital de base consolidé des diverses entités.

Événements futurs

Nous surveillons étroitement les changements apportés au cadre comptable et leur incidence sur nos niveaux de capitalisation. Pour ce faire, nous maintenons un dialogue avec nos vérificateurs externes, avec d'autres institutions financières, avec l'Association des banquiers canadiens ainsi qu'avec le BSIF. Plusieurs modifications des conventions comptables, qui touchent les instruments financiers (se reporter à la description fournie à la section Conventions comptables cruciales et estimations ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires), et des exigences selon lesquelles les contrats pouvant être réglés en espèces ou en actions doivent être réglés en actions aux fins du calcul du résultat par action dilué, ont été effectuées ou proposées. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur nos besoins de trésorerie et sur nos activités de gestion du capital.

Accord de Bâle II

La mise en œuvre des exigences visant l'adéquation des fonds propres prévues par l'accord de Bâle II fera initialement l'objet d'un passage en parallèle en 2007, et la pleine conformité est prévue au début de l'exercice 2008. Nous nous préparons activement en vue de la mise en œuvre du nouveau cadre prévu par l'accord, comme il est mentionné à la section Gestion du risque.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan. Les opérations hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques et du capital, ainsi qu'aux fins de gestion du financement, soit pour notre propre compte, soit pour des clients. Ces opérations incluent des instruments financiers dérivés, les opérations avec des entités ad hoc et l'émission de garanties. Elles entraînent divers risques tels que les risques de marché, de crédit et d'illiquidité, à l'égard desquels une analyse est présentée à la section Gestion du risque.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés dans le cadre d'activités de vente et de négociation, afin de permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques actuels ou éventuels. Ces dérivés détenus à des fins de négociation sont intégralement inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur.

Nous utilisons aussi des dérivés afin de gérer notre exposition aux risques d'intérêt, de change et de crédit, ainsi qu'aux autres risques de marché. Nous pouvons également utiliser des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines stratégies commerciales lorsque ces opérations ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture (couvertures économiques). Ces couvertures économiques sont également inscrites au bilan consolidé à leur juste valeur.

Certains dérivés utilisés pour gérer nos risques sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture (couvertures comptables). Nous avons recours à la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum les importantes fluctuations imprévues des résultats et des flux de trésorerie imputables à la variation des taux d'intérêt ou de change. Ces dérivés désignés comme instruments de couverture constituent des éléments hors bilan, car ils ne sont pas inscrits à leur juste valeur.

Les notes 1 et 7 des Notes complémentaires fournissent plus de détails sur la comptabilisation des dérivés et sur les types de dérivés. Le tableau ci-dessous illustre la juste valeur nette des dérivés par catégorie :

Dérivés	Tableau 36	
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Figurant au bilan :		
Dérivés détenus à des fins de négociation	(3 628)\$	(3 521)\$
Couvertures économiques	(452)	148
Hors bilan :		
Couvertures comptables	386	389
Juste valeur nette totale	(3 694)\$	(2 984)\$

Entités ad hoc

Les entités ad hoc sont habituellement créées dans un but unique et distinct. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les entités ad hoc ne sont pas des entités en exploitation, elles n'ont généralement aucun effectif et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles qu'elles sont définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15). Se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'aux notes 1 et 6 des Notes complémentaires pour en savoir davantage sur notre politique en matière de consolidation ainsi que sur les EDDV que nous avons consolidées ou celles dans lesquelles nous détenons des droits variables importants. En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), les structures d'accueil admissibles sont des entités juridiques manifestement distinctes du cédant, qui exercent des activités soumises à des limitations précises, qui détiennent des actifs précis et qui ne peuvent vendre ou céder des actifs désignés qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières.

La gestion et la surveillance de nos liens avec des entités ad hoc incombent au Comité de surveillance des montages financiers. Se reporter à la section Gestion du risque pour plus de détails à ce sujet.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit, de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts hypothécaires commerciaux, principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité. Les gains et les pertes sur les opérations de titrisation sont inscrits dans le revenu net d'intérêt.

Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc, sur une base renouvelable. Cette entité est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. L'entité ad hoc est une structure d'accueil admissible; par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas la consolider.

Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible et nous administrons cette dernière. De plus, nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux écarts excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à des créances mobilières. Les écarts excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Par conséquent, les excédents servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite au bilan consolidé à titre de droits conservés dans les titres du

compte de placement. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible aux fins du paiement des charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par la structure d'accueil admissible.

Prêts hypothécaires résidentiels

Nous titrisons régulièrement des prêts hypothécaires résidentiels par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et cédonons une partie de ces titres à une entité ad hoc multicédante indépendante, sur une base renouvelable. Nous conservons des droits sur la marge excédentaire des titres vendus et nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents à ces titres.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à une entité ad hoc sous forme de groupes de biens affectés en garantie qui satisfont à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. L'entité ad hoc finance l'achat de ces groupes de biens en émettant des certificats de rangs divers qui, lorsque des cotes de crédit leur ont été accordées, sont assortis de cotes allant de AAA à B-, et qui sont de rang inférieur lorsqu'aucune cote de crédit n'a été accordée. Les certificats représentent les droits en copropriété dans le groupe de biens affectés en garantie, et l'entité ad hoc, qui a vendu tous les droits en copropriété liés au groupe de biens, n'assume aucun des risques liés aux groupes de biens affectés en garantie. En vertu de l'entente de mise en commun et de services conclue avec l'entité ad hoc, nous demeurons le principal gestionnaire des prêts, aux termes d'un contrat conclu avec le gestionnaire cadre de l'entité ad hoc.

Opérations de titrisation de nos actifs financiers		Tableau 37	
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	
Actifs titrisés en cours			
Prêts hypothécaires résidentiels	9 561 \$	5 983 \$	
Créances sur cartes de crédit	3 100	1 900	
Prêts hypothécaires commerciaux	1 237	603	
Total	13 898 \$	8 486 \$	
Droits conservés			
Prêts hypothécaires résidentiels :			
Titres adossés à des créances hypothécaires conservés	2 654 \$	3 068 \$	
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	172	127	
Créances sur cartes de crédit :			
Titres adossés à des créances mobilières acquis	596	–	
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	21	13	
Créances en vertu des contrats de prêt subordonnés	6	5	
Total	3 449 \$	3 213 \$	

L'augmentation des actifs titrisés en cours découle des opérations de titrisation effectuées durant l'exercice. Se reporter à la note 5 des Notes complémentaires pour plus de détails à ce sujet.

Fiducies de capital

Nous émettons des instruments innovateurs, soit les titres de fiducie de capital RBC (TruCS), par l'entremise de deux entités ad hoc, la Fiducie de capital RBC et la Fiducie de capital RBC II. Avant le 1^{er} novembre 2004, nous consolidions ces deux entités ad hoc, et les TruCS étaient comptabilisés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales. Par suite de l'adoption de certaines modifications apportées aux PCGR avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, qui sont décrites aux notes 1, 6 et 16 de nos états financiers consolidés, nous avons reclassé à titre de passif les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 émis par la Fiducie de capital RBC, et nous avons procédé à la déconsolidation de la Fiducie de capital RBC II, qui a émis les titres RBC TruCS de série 2013. Au 31 octobre 2005, nous détenions des droits résiduels de 1 million de dollars (1 million en 2004) dans la Fiducie de capital RBC II et nous avons inscrit le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars (900 millions en 2004) émis à la Fiducie de capital RBC II dans le passif lié aux dépôts. Au cours de 2005, la Fiducie de capital RBC a émis 1,2 milliard de dollars de titres RBC TruCS de série 2015, que nous avons inscrits sous la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales au bilan consolidé. Dans certaines circonstances, les TruCS seront automatiquement échangés contre des actions privilégiées de RBC. De plus, les porteurs de titres RBC TruCS de séries 2010, 2011 et 2013 peuvent échanger leurs titres contre des actions privilégiées, comme cela est décrit à la note 16 des Notes complémentaires.

Les dividendes et distributions du rendement relatifs à ces instruments qui sont inscrits aux rubriques Frais d'intérêt et Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales ont totalisé 153 millions de dollars (152 millions en 2004; 115 millions en 2003) pour l'exercice. Se reporter à la section Gestion du capital et à la note 16 des Notes complémentaires pour plus de détails sur les activités des fiducies de capital et sur les modalités des TruCS émis et en circulation.

Titrisation des actifs financiers des clients

Notre principale activité à l'égard des entités ad hoc au sein du groupe des opérations de titrisation mondiales est l'administration de cinq programmes de papier commercial adossé à des créances mobilières offerts par des structures multicédantes (fonds multicédants), soit trois au Canada et deux aux États-Unis. Nous exerçons des activités sur le marché des fonds multicédants parce que nos clients y accordent de la valeur, qu'elles offrent une source de revenus croissante et qu'elles génèrent un rendement intéressant de l'actif ajusté en fonction des risques. Nos clients ont principalement recours aux fonds multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement par l'entremise de garanties de première qualité. Les fonds multicédants achètent divers actifs financiers aux clients et ils financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des créances mobilières bénéficiant de cotes élevées. Ces fonds acquièrent habituellement les actifs financiers dans le cadre des opérations de titrisation de nos clients. Dans de telles situations, les cédants des actifs financiers continuent d'assurer la gestion des actifs respectifs, et ils fournissent généralement une certaine protection de premier niveau contre les pertes liées aux actifs. Le papier commercial qu'émet chaque fonds multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le fonds multicédant. Le papier commercial du fonds multicédant ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des concours de trésorerie ou des facilités de rehaussement de crédit, ni à l'égard des autres fonds multicédants que nous administrons.

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces fonds multicédants. Nous fournissons certains services tels que ceux liés à la structuration des opérations et à l'administration, conformément aux ententes du fonds multicédant, à l'égard desquels nous touchons des commissions. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels aux fonds multicédants. Nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs que détiennent les fonds multicédants. Les commissions touchées à l'égard de ces services, qui sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, se sont chiffrées à 58 millions de dollars pour l'exercice (70 millions en 2004; 66 millions en 2003).

À la clôture des exercices terminés les 31 octobre, le total des engagements et des montants en cours au titre des facilités de liquidité et des rehaussements de crédit fournis aux fonds multicédants, qui font également l'objet d'une analyse à la section Garanties, s'établissait comme suit :

Facilités de liquidité et de crédit		Tableau 38		
	2005	2004		
(en millions de dollars canadiens)	Engagés (1)	En cours	Engagés (1)	En cours
Facilités de liquidité	29 442 \$	– \$	25 443 \$	– \$
Facilités de crédit	2 832	–	3 935	–

(1) Notre risque de perte maximal en vertu de ces facilités s'établissait à 29,4 milliards de dollars en 2005 et à 25,4 milliards en 2004. L'augmentation des facilités de liquidité est imputable à l'accroissement des activités des fonds multicédants au cours de l'exercice.

Nous avons restructuré tous nos fonds multicédants en 2004. Dans le cadre de la restructuration, un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) a accepté d'assumer les pertes sur créances (jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal) qui pourraient survenir à l'égard des actifs des fonds multicédants (la position de perte de premier niveau des fonds multicédants) avant nous et les détenteurs de titres d'emprunt des fonds multicédants. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des fonds multicédants, chacun des fonds multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. En outre, chaque fonds multicédant a octroyé à l'investisseur assumant les pertes prévues des droits de vote importants, y compris le droit d'approuver toute opération avant que le fonds multicédant n'effectue un achat et qu'il ne finance l'opération. Par suite de la restructuration, nous ne consolidons pas les fonds multicédants. Les actifs financiers des cinq fonds multicédants totalisaient 20,2 milliards de dollars au 31 octobre 2005 (18,5 milliards en 2004). Le montant maximal des actifs que les fonds multicédants pourraient être tenus d'acheter en vertu des engagements d'achat en cours se chiffrait à 29,3 milliards de dollars (25,6 milliards en 2004) au 31 octobre 2005.

Création de produits de placement

Nous offrons des services de réorganisation des entités ad hoc dont l'effet est généralement de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Dans le cadre de ce processus, nous pouvons transférer nos actifs à ces entités ad hoc, mais nous sommes dans l'obligation de racheter ces actifs ultérieurement; nous pouvons aussi conclure des contrats sur produits dérivés détenus à des fins de négociation avec ces entités ad hoc afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit de contrepartie de l'entité ad hoc.

Ces entités ad hoc émettent souvent des effets, à l'égard desquels des agences de notation externes peuvent attribuer des cotes. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse et ils sont généralement négociés au moyen de systèmes de compensation d'obligations reconnus. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart de ces effets réorganisés soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons dans certains cas à titre de teneur de marché. Nous ne fournissons cependant pas de garanties ni d'autres engagements connexes à ce type d'entité ad hoc. Nous nous procurons plutôt une protection contre le risque de crédit auprès de ces entités ad hoc, au moyen de produits dérivés de crédit. Les investisseurs dans les effets assument la responsabilité du coût relatif à tout paiement effectué par l'entité ad hoc en vertu de ces dérivés de crédit.

La création d'un produit réorganisé nécessite maintes activités. Nous effectuons un certain nombre de ces activités, et des tiers indépendants ou des prestataires de services spécialisés se chargent des autres. À l'heure actuelle, pour les entités ad hoc avec lesquelles nous traitons, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces entités. Comme c'est le cas pour tous nos produits dérivés détenus à des fins de négociation, les contrats sur produits dérivés conclus avec ces entités ad hoc sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux produits dérivés. Au 31 octobre 2005, les actifs dans ces entités ad hoc s'élevaient à 3,3 milliards de dollars (2,4 milliards en 2004).

Gestion des actifs

Les entités ad hoc offrant des obligations garanties par des créances recueillent des capitaux en émettant des titres de créance et de participation et investissent ces capitaux dans des portefeuilles de titres de créance. Le bénéfice net ou la perte nette est partagé par les investisseurs dans les titres de participation et de créance. En juillet 2005, nous avons vendu nos activités de gestion des obligations garanties par des créances à un tiers. Dans le cadre de ces activités, nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour plusieurs entités ad hoc offrant des obligations garanties par des créances, lesquelles investissaient dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement supérieur et dans du crédit mezzanine aux entreprises. En notre qualité de gestionnaire de garanties, nous fournissons à l'entité ad hoc offrant des obligations garanties par des créances des conseils sur l'achat et la vente des actifs garantis qu'elle détenait, et nous étions tenus d'avoir une participation dans la tranche « perte de premier niveau », qui représentait notre risque de perte. Les obligations garanties par des créances que nous gérons servaient à acheter des actifs garantis montés par nous ou par des tiers. Nous touchons, relativement à ces services-conseils, une commission basée sur les prix du marché, en fonction d'un pourcentage des actifs détenus par l'entité ad hoc. Nous avons comptabilisé le revenu provenant des services tarifés de structuration et de gestion des garanties qui ont été fournis jusqu'à la vente des activités. Nous conservons des investissements dans les obligations garanties par des créances que nous gérons auparavant, et nous avons par conséquent constaté un revenu d'intérêt au titre de ces investissements, lequel a totalisé 9 millions de dollars en 2005 (10 millions en 2004; 3 millions en 2003).

Le capital nominal des obligations garanties par des créances que nous gérons lors de la vente des activités effectuée en juillet 2005 s'élevait à 1,7 milliard de dollars, comparativement à 1,6 milliard au 31 octobre 2004. Bien que nous ayons conservé une participation nominale dans la tranche « perte de premier niveau » des obligations garanties par des créances dont l'actif totalise 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard en 2004), nous ne fournissons à ces entités ad hoc aucune facilité de liquidité ou de crédit en sus de cette participation.

Financement structuré

À l'occasion, nous investissons dans des titres de substitut de prêt et effectuons des placements en actions dans des entités hors bilan qui font partie des opérations structurées de manière à obtenir un résultat désiré, tel que la réduction de notre exposition à des actifs ou à des risques précis,

l'accès indirect (à l'égard duquel les risques sont habituellement atténués) à des actifs financiers, le soutien et l'amélioration des rendements, ainsi que la satisfaction des exigences des clients. Ces opérations génèrent normalement un rendement supérieur, avant ou après impôts, à celui lié au financement de contreparties qui ne sont pas des entités ad hoc ou à la détention d'une participation directe dans des actifs financiers. Elles sont structurées afin d'atténuer les risques liés aux placements directs dans les actifs financiers sous-jacents, et elles peuvent être structurées d'une façon telle que notre risque de crédit ultime équivaudra à celui de l'entité autre qu'une entité ad hoc qui, dans la plupart des cas, est une autre institution financière. Ces opérations prévoient des conditions de désistement afin de réduire notre exposition aux risques découlant des modifications apportées aux lois ou aux règlements. Au 31 octobre 2005, le total de l'actif des entités dans lesquelles nous détenons des placements importants ou auxquelles nous avons accordé des prêts importants s'élevait à 6,5 milliards de dollars (6,8 milliards en 2004). Au 31 octobre 2005, le total des placements dans ces entités et des prêts consentis à ces entités était de 2,9 milliards de dollars (3 milliards en 2004), montant dont nous tenons compte dans notre bilan consolidé. Nous avons consolidé les EDDV à l'égard desquelles les droits que nous détenons nous amènent à assumer la majorité des pertes prévues.

Fonds de placement

Nous contribuons au développement de produits de placement par des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement qui sont vendus à des épargnants. Nous concluons des contrats sur produits dérivés avec ces fonds afin d'offrir aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans d'autres fonds. Au 31 octobre 2005, le total de l'actif des fonds que nous n'avons pas consolidés et dans lesquels nous détenons des droits importants s'élevait à 6,7 milliards de dollars (3,6 milliards en 2004), et notre exposition totale à ces fonds s'élevait à 908 millions (834 millions en 2004).

Fiducies, fonds communs de placement et organismes de placement collectif

Nous agissons à titre de fiduciaire ou de dépositaire pour un certain nombre de fiducies personnelles et institutionnelles et nous devons, aux termes de notre responsabilité fiduciaire, agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Nous touchons des commissions au titre de nos services de fiduciaire ou de dépositaire.

Nous gérons les actifs des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif et nous touchons des commissions basées sur les taux du marché pour ces fonds et ces organismes, mais nous ne garantissons aucunement aux investisseurs le capital ou les rendements de ces fonds et de ces organismes.

Garanties

Nous concluons des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA, intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14), en contrepartie de frais accessoires inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Les principaux types de garanties que nous offrons à des tiers sont des dérivés de crédit, des ventes d'options de vente, des garanties pour prêt de titres, des facilités de garantie de liquidité, des lettres de crédit standby, des garanties d'exécution, des produits à valeur stable, des rehaussements de crédit, des prêts hypothécaires vendus avec garantie et certaines ententes d'indemnisation.

Au 31 octobre 2005, le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à ces garanties se chiffrait à 121 milliards de dollars (105 milliards en 2004). Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en gage.

La note 25 des Notes complémentaires fournit des renseignements détaillés relatifs à la nature des types de garanties mentionnés ci-dessus et à l'exposition maximale potentielle liée à ces types de garanties.

Outre les garanties, nous fournissons aussi des engagements commerciaux à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins en financement. Au nom de nos clients, nous concluons des lettres de crédit documentaires permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi et qui sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent. Nous concluons des engagements de crédit qui représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit. Nous avons également des montants non engagés, à l'égard desquels nous nous réservons le droit de consentir du crédit à un emprunteur. Le tableau ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements commerciaux hors bilan.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Lettres de crédit documentaire	676 \$	9 \$	– \$	– \$	685 \$
Engagements de crédit et facilités de liquidité	54 751	8 148	19 825	2 529	85 253
Montants non engagés	44 915	–	–	–	44 915
	100 342 \$	8 157 \$	19 825 \$	2 529 \$	130 853 \$

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

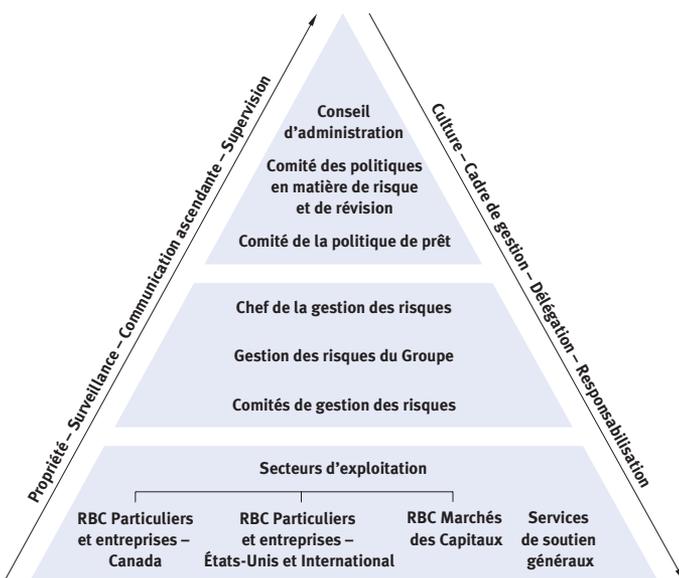
GESTION DU RISQUE

Des pratiques judicieuses en matière de gestion du risque sont essentielles à la réussite à long terme des institutions financières. Notre gestion du risque est une compétence essentielle étayée par une culture de gestion du risque bien établie ainsi que par un cadre de gestion du risque efficace. La gestion du risque permet de s'assurer que les risques pris s'alignent sur notre goût du risque et qu'ils sont évalués en fonction du rapport risque-rendement. À cette fin, nous avons adopté une démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise afin de cerner, d'évaluer, de contrôler et de signaler les risques importants avec lesquels nous devons composer.

Gouvernance

La pierre angulaire de notre cadre de gestion du risque consiste en une culture de gestion du risque bien établie, qui est étayée par des politiques et par des procédures rigoureuses mises en œuvre à l'échelle de l'entreprise et nécessitant la participation de nos spécialistes de la gestion du risque ainsi que des secteurs d'exploitation. Ce partenariat vise à assurer l'alignement continu du goût du risque et des stratégies commerciales.

Pyramide de risque : rôles et responsabilités



Le tableau ci-dessus illustre les rôles et responsabilités des diverses parties prenantes qui participent à notre gestion du risque.

Le Conseil d'administration s'acquiesce de son mandat de gestion du risque par l'entremise du Comité des politiques en matière de risque et de révision. Ce comité s'assure que nous avons mis en œuvre des politiques et des processus visant à gérer les risques principaux avec lesquels nous devons composer. Il s'assure que nous nous conformons à la *Loi sur les banques* (Canada) et aux autres lois et règlements pertinents touchant la gestion du risque dans son ensemble. Les principales responsabilités du comité sont les suivantes : i) établir, influencer et communiquer la culture de l'entreprise eu égard au risque; ii) déterminer et communiquer le goût de l'entreprise pour le risque; iii) établir la structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe; iv) examiner et approuver les politiques de contrôle des risques; v) examiner et surveiller les risques principaux que l'entreprise assume ou avec lesquels elle doit composer, et fournir des lignes de conduite, le cas échéant; vi) s'assurer que les ressources aux fins de la gestion du risque au sein de l'entreprise sont suffisantes et appropriées.

Le Comité de la politique de prêt se compose de la haute direction et du chef de la gestion des risques, et il est présidé par le président et chef de la direction. Ce comité de gestion s'assure i) que notre profil de risque global est conforme à nos objectifs stratégiques; ii) qu'un processus continu de gestion des risques approprié et efficace a été mis en œuvre pour déterminer, évaluer et gérer tous nos risques. Ce comité recommande au Comité des politiques en matière de risque et de révision, à des fins d'approbation, les limites de risque et les contrôles du risque, y compris les plafonds de risque concernant les risques de crédit, de marché et d'assurance. Il recommande également le cadre de gestion des liquidités et du financement ainsi que le plan d'urgence relatif aux liquidités au Comité de la vérification, à des fins d'approbation.

L'échelon intermédiaire de la structure organisationnelle de la pyramide se compose du chef de la gestion des risques, de la Gestion des risques du Groupe et des divers Comités de gestion des risques. Les principales responsabilités de cet échelon sont les suivantes :

- Élaborer un processus exhaustif pour cerner, évaluer et approuver les risques;
- Élaborer des méthodes de gestion des risques appropriées. Comme il est mentionné dans les sections qui suivent, nous utilisons des mesures du risque convenant aux risques évalués. Ainsi, la valeur à risque sert à mesurer le risque de marché. À l'échelle de l'entreprise, nous utilisons le capital économique pour quantifier les risques liés à nos activités commerciales. Une analyse détaillée du capital économique est présentée à la section Gestion du capital.
- Établir des contrôles et des plafonds de manière à assurer une diversification des risques appropriée et l'optimisation du rapport risque-rendement eu égard aux portefeuilles et aux opérations. Les contrôles clés comprennent l'établissement de limites d'approbation des risques et le maintien, à l'échelle de l'entreprise, d'un cadre exhaustif aux fins des politiques en matière de gestion des risques, de manière à assurer l'élaboration, l'approbation et la communication efficaces des politiques.
- La communication à la Haute direction et au Conseil d'administration des principaux risques que nous assumons ou avec lesquels nous devons composer, de manière à permettre une gestion et une supervision appropriées. Les rapports sont de nature décisionnelle, prospective et opportune et ils fournissent des informations à jour ainsi qu'un aperçu de la conjoncture économique et des risques importants avec lesquels l'organisation est confrontée, notamment i) le risque de crédit; ii) le risque de marché; iii) le risque d'illiquidité et de financement; iv) le risque d'assurance; v) le risque opérationnel. Les rapports comprennent également des informations sur le risque de réglementation et de conformité, sur la gestion du capital, sur les dérogations aux politiques, sur les risques de contrepartie importants ainsi que sur les révisions à la baisse importantes des cotes de crédit des contreparties.

Au cours de 2005, nous avons réaligné la structure de nos comités de gestion des risques afin d'accroître l'efficacité et l'efficience du contexte opérationnel. Ce réalignement, qui a donné lieu à la création de cinq comités principaux relevant du Comité de la politique de prêt, assure le maintien d'un processus de gouvernance et de conformité approprié. Ces comités sont les suivants :

- Le Comité actif-passif examine, recommande et approuve les cadres stratégiques généraux touchant la gestion du capital, le risque de taux lié aux activités de négociation bancaires traditionnelles, les prix de cession interne des fonds, les liquidités et le financement, ainsi que la gouvernance des filiales. De plus, le comité exerce une fonction de surveillance régulière et fournit une orientation stratégique à la lumière des rendements prévus et de l'incidence des contextes concurrentiel et réglementaire. Le comité relève du Comité de la politique de prêt, ainsi que du Comité de vérification par l'entremise de la Haute direction en ce qui concerne le capital et les liquidités.

- Le Comité de déontologie et de conformité à la réglementation approuve notre programme en matière de déontologie et de conformité à la réglementation, qui comprend le Code de déontologie à l'intention des employés. Il signale au Comité de la politique de prêt et au Conseil d'administration les principales questions touchant la conformité et la réglementation et leur fournit des informations à ce sujet, et il prend les mesures correctrices appropriées lorsque des cas de non-conformité sont découverts. Le comité supervise également les politiques et les procédures liées à divers programmes concernant notamment la lutte contre le blanchiment d'argent, le programme « Bien connaître son client », la protection des renseignements personnels, les conflits d'intérêts et les opérations d'initiés.
- Le Comité d'examen de la politique est responsable de l'approbation i) de notre cadre de gestion du risque; ii) de nos politiques liées à la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise; iii) des initiatives, produits et services nouveaux ou modifiés entraînant des risques importants; iv) des démarches et méthodes d'évaluation des risques.
- Le Comité de surveillance des montages financiers supervise les risques en procédant à l'examen des montages financiers et des prêts complexes susceptibles d'entraîner un risque lié à la réputation, un risque juridique, un risque réglementaire, un risque comptable ou un risque fiscal important.
- Le Comité de la gouvernance d'entreprise – États-Unis supervise et surveille les questions de gouvernance d'entreprise touchant nos activités aux États-Unis et il prépare des rapports sur ces questions. Le comité examine dans les règles les risques importants dont il faut tenir compte, notamment les risques réglementaire et juridique, le risque stratégique, le risque lié à la réputation, le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque opérationnel.

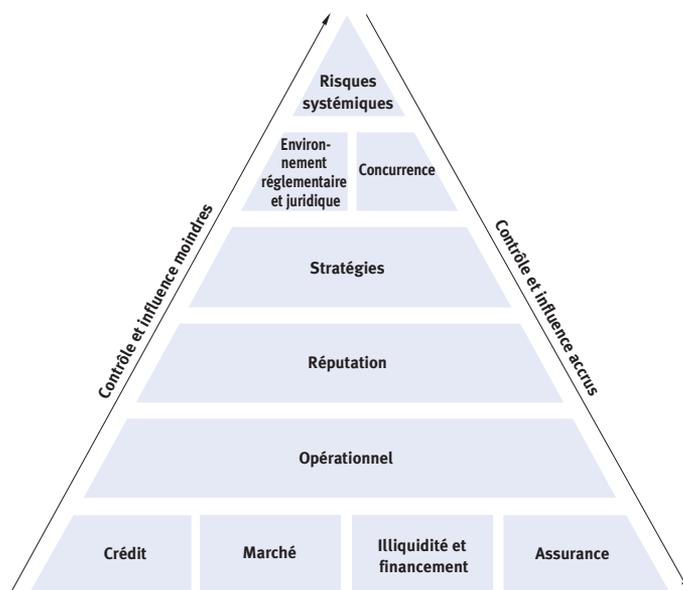
Les responsabilités des secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux en matière de gestion du risque sont les suivantes : i) assumer la propriété et la responsabilisation des risques avec lesquels ils doivent composer; ii) aligner la stratégie commerciale sur la culture de l'entreprise eu égard au risque et sur son goût du risque; iii) cerner, contrôler et gérer les risques assumés.

Types de risques

Presque toutes les facettes de nos activités comportent des risques. Nous utilisons la pyramide illustrée ci-après comme cadre de référence pour cerner et classer les risques. Les risques sont inscrits dans la pyramide selon le niveau de contrôle et l'influence que nous pouvons exercer pour gérer chaque type de risque précis. En procédant à une gestion stratégique de nos risques, nous cherchons à maximiser l'équilibre entre le risque et le rendement. La pyramide de risque nous fournit également une discipline et un langage communs aux fins de l'évaluation des risques liés à l'examen des activités, aux nouvelles activités, aux produits, aux initiatives, aux acquisitions et aux alliances.

Les risques sur lesquels nous exerçons le plus grand contrôle et la plus grande influence sont le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et de financement, le risque d'assurance et le risque opérationnel. Outre ces risques, qui font l'objet d'une analyse dans les sections qui suivent, le risque environnemental constitue une composante d'un certain nombre de ces risques et, par conséquent, sa gestion est un élément important de nos pratiques générales en matière de gestion du risque. Nous disposons d'un ensemble exhaustif de politiques environnementales et de procédures propres aux secteurs d'activité élaborées de manière à évaluer les incidences environnementales de toute affaire ou de tout projet.

Pyramide de risque : types de risques



Accord de Bâle II

L'accord de Bâle II est un nouveau dispositif d'adéquation des fonds propres qui permettra de mieux aligner les normes de fonds propres réglementaires et les risques économiques sous jacents, tout en favorisant une gestion des risques et une discipline financière améliorées. Ces mesures concertées visent à accroître la sécurité et la solidité du secteur financier à l'échelle internationale. Le comité de Bâle sur la supervision bancaire, qui se compose de banques centrales et de superviseurs bancaires de 13 pays, a approuvé le texte définitif du nouveau dispositif en juin 2004, après une période de consultation de cinq ans.

Ce nouveau dispositif d'adéquation des fonds propres, qui remplacera l'accord de Bâle de 1988, est exhaustif et d'une grande portée. Il prévoit diverses méthodes de calcul du capital réglementaire, y compris une nouvelle charge de capital réglementaire liée au risque opérationnel. Toutes les banques exerçant des activités à l'échelle internationale dans les pays

membres devront se conformer à ce dispositif; toutefois, les autorités de réglementation de chaque pays détermineront leur propre échéancier de mise en œuvre. La date de mise en œuvre officielle établie par le BSIF, qui fera suite à un « passage en parallèle » de un an, est le 1^{er} novembre 2007 selon le calendrier actuel.

Notre bureau de gestion du programme de Bâle est chargé de coordonner les activités de mise en œuvre et d'assurer la conformité à l'accord de Bâle II à l'échelle de l'entreprise. Bien que cette initiative ne soit pas de nature transformationnelle, des occasions de réaliser des économies internes se présenteront, grâce à la modernisation et à la mise à jour des pratiques, politiques, processus et technologies liés aux risques, ce qui nous permet de gérer les risques de crédit et de marché et le risque opérationnel avec une plus grande efficacité et une plus grande efficacité.

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Il peut également être attribuable à la diminution de la valeur marchande causée par la détérioration de la situation financière d'une contrepartie. Une contrepartie peut être un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un réassureur ou un garant.

Notre goût du risque ainsi que nos politiques et procédures rigoureuses guident la gestion quotidienne du risque de crédit. Afin d'atteindre nos objectifs, nous tenons à nous assurer que la volatilité des revenus et les risques liés au défaut de paiement par une grande entreprise se situent dans les limites de notre goût du risque approuvé par le Conseil d'administration, et qu'ils ne compromettent pas notre position concurrentielle sur le marché.

Bien que le processus de gestion du risque soit centralisé pour ce qui est d'un point de vue stratégique, chaque secteur d'exploitation doit assumer ses risques et en être responsable. Ainsi, notre unité fonctionnelle d'évaluation du risque, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, travaille en étroite collaboration avec les secteurs d'exploitation afin d'assurer l'alignement du goût du risque et des stratégies commerciales.

Mesure

Nous mesurons le risque de crédit régulièrement afin de nous assurer que la direction est au courant des variations de la qualité des prêts et du rendement des portefeuilles. Les processus de mesure cruciaux comprennent des modèles d'évaluation du crédit par score, l'attribution de cotes de crédit et l'analyse des pertes prévues.

Nous utilisons des modèles d'évaluation du crédit par score aux fins des activités de prise ferme et de la surveillance continue des cotes de crédit attribuées aux consommateurs et aux petites et moyennes entreprises. Nous utilisons un modèle d'évaluation des demandeurs par score aux fins d'approbation et de décision; ce modèle se base sur des méthodes statistiques établies qui servent à analyser les caractéristiques d'un demandeur ainsi que ses antécédents, de manière à évaluer la performance future en matière de crédit.

Dans le cas des clients commerciaux et des grandes entreprises clientes, nous attribuons une cote de crédit interne, qui est analogue aux cotes attribuées par les agences de notation. Chaque cote se base sur une échelle de 22 points et elle est soutenue par des méthodes élaborées par des spécialistes de l'industrie au sein de la Gestion des risques du Groupe. Les cotes de crédit quantifient les risques, elles facilitent la gestion de nos portefeuilles, et elles permettent de faire des prévisions statistiques sur les taux de défaillance. Ces cotes sont établies par suite d'une analyse de l'industrie au sein de laquelle la contrepartie exerce ses activités ainsi que des activités et des risques financiers de cette dernière. En conservant le processus d'attribution des cotes de crédit internes au sein de la Gestion des risques du Groupe, nous assurons l'uniformité des cotes à l'échelle de l'entreprise. De plus, une cote qui sert à quantifier la gravité de la perte liée à un défaut de paiement donné est attribuée aux facilités approuvées relativement à une contrepartie donnée.

Ces cotes de crédit servent de base aux fins du calcul des pertes prévues actuellement dans un délai de un an eu égard au portefeuille. Les pertes prévues constituent un concept statistique prospectif qui donne une bonne idée des tendances en matière de qualité du crédit.

Contrôle

La Gestion des risques du Groupe établit les pouvoirs d'approbation, les méthodes d'attribution des cotes de crédit (comme il est indiqué ci-dessus), les limites concernant les concentrations du risque de crédit ainsi que le protocole de gestion des prêts problèmes. Ces politiques et ces procédures permettent de s'assurer que les risques de crédit font l'objet d'une évaluation complète, qu'ils ont été autorisés de façon appropriée, et qu'ils sont soumis à un contrôle continu tant en ce qui concerne le client individuel que le portefeuille.

Nous avons élaboré des tests rigoureux pour surveiller le rendement des modèles de crédit et nous évaluons régulièrement nos méthodes afin de nous assurer que nous gérons nos portefeuilles en fonction d'une fourchette de résultats acceptables.

Nous nous servons de modèles d'évaluation du comportement par score aux fins de la gestion continue du risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises. Nous utilisons des techniques statistiques qui tiennent compte des antécédents afin de prédire le comportement futur. Nos modèles d'évaluation du comportement par score incorporent des informations telles que les flux de trésorerie et les tendances en matière d'emprunts, ainsi que l'étendue de notre relation avec le client. Conjugués aux indicateurs de risque de sources externes, ces modèles ont constitué un indicateur principal des risques liés à nos comptes existants et ils nous ont permis de trouver d'importantes occasions d'améliorer le rapport risque-rendement.

Nous gérons également le risque de crédit au moyen i) de plafonds; ii) d'activités de structuration; iii) de dérivés de crédit; iv) de ventes de prêts; v) d'un groupe spécialisé dans les prêts problèmes.

Les plafonds servent à s'assurer que notre portefeuille est bien diversifié et qu'il s'aligne sur le goût du risque approuvé par le Conseil d'administration.

Un portefeuille diversifié fait en sorte que notre exposition à un emprunteur donné, à un secteur d'activité, à un pays ou à un produit n'est pas trop élevée. Nous établissons des plafonds de capital nominal et de capital économique pour les risques à l'échelle individuelle et à l'échelle du secteur d'activité. Nous gérons les risques-pays au moyen d'un ensemble de plafonds nominaux. Finalement, les plafonds liés aux produits nous permettent de nous assurer que notre exposition à l'une quelconque structure n'est pas trop élevée.

La structuration adéquate d'une facilité de crédit est essentielle à l'atténuation des risques liés à la transaction. Cela s'applique notamment aux garanties, aux biens donnés en garantie et aux clauses restrictives.

Nous atténuons également le risque au moyen de dérivés de crédit qui servent à transférer le risque à un tiers. Au 31 octobre 2005, nous avons pris des mesures d'atténuation des risques relativement au risque de crédit lié à des prêts de 3,1 milliards de dollars comparativement à 1,5 milliard au 31 octobre 2004. Nous avons mis en œuvre des procédures conçues pour nous assurer que ces couvertures sont efficaces et efficaces.

Nous désignons et vendons les prêts consentis à des emprunteurs dont le rapport risque rendement ne satisfait plus à nos exigences. Les décisions relatives aux ventes de prêts sont prises en fonction d'une évaluation des prix du marché, de notre point de vue quant au risque d'emprunt sous-jacent ainsi que de l'incidence de ces prêts sur l'ensemble de notre portefeuille.

Afin de réagir de façon proactive à la détérioration du crédit, nous avons recours à un groupe spécialisé dans les prêts problèmes, qui s'occupe de la gestion des prêts douteux. Les solutions adoptées incluent les activités de recouvrement et de restructuration ainsi que les ventes de prêts.

Présentation de l'information

Nous fournissons régulièrement à la Haute direction et au Conseil d'administration des rapports de nature décisionnelle, prospective et opportunes sur le risque de crédit à l'échelle de l'entreprise, mettant en évidence toute variation du profil de crédit. Les composantes clés de ce cadre de présentation de l'information sont le tableau de bord des prêts à la consommation et des prêts aux petites et moyennes entreprises, l'analyse générale des portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux grandes entreprises, ainsi que le classement des risques.

Le tableau de bord est un mécanisme de préparation de rapports qui s'applique à tous les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux petites et moyennes entreprises. Afin d'évaluer et de surveiller les variations de la qualité des portefeuilles, nous attribuons à chaque portefeuille l'un des indicateurs des tendances en matière de qualité suivants : en baisse, stable, en voie d'amélioration. À la fin de l'exercice, la tendance pour plus de 90 % des soldes des portefeuilles était stable ou en voie d'amélioration.

En ce qui concerne les prêts consentis aux clients commerciaux et aux grandes entreprises, nous préparons une analyse complète. Celle-ci inclut des rapports sur les variations importantes de notre exposition, des pertes prévues, du capital économique, des cotes de crédit et du classement des prêts. Nous préparons aussi des rapports sur les dérogations aux politiques, sur les risques de contrepartie importants et sur les révisions à la baisse importantes des cotes de crédit des contreparties. Nous effectuons une analyse pour chaque portefeuille et pour chaque secteur d'activité et nous préparons des rapports sur les résultats des évaluations des facteurs de stress et des analyses de sensibilité.

À la fin de l'exercice, la tendance au titre des pertes prévues découlant des portefeuilles de prêts consentis aux clients commerciaux et aux grandes entreprises est stable. Les évaluations des facteurs de stress et de sensibilité simulant des variations marquées des taux d'intérêt et des perturbations du marché indiquent que ces portefeuilles se portent bien.

Analyse du portefeuille de crédit

2005 par rapport à 2004

Au cours de 2005, notre portefeuille de crédit a continué de connaître une croissance solide en Amérique du Nord, tant en ce qui concerne nos portefeuilles de prêts à la consommation que nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements. Cette croissance est attribuable à la solidité de la conjoncture économique au Canada et aux États-Unis. Les niveaux de confiance élevés des entreprises et des consommateurs de même que la faiblesse des taux d'intérêt ont fourni de bonnes conditions sur lesquelles fonder cette croissance générale. Les prêts et les acceptations, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts, ont augmenté de 12 % au cours de 2005, comparativement à 6 % en 2004. La composition du portefeuille n'a pas changé considérablement par rapport à l'exercice précédent. Le portefeuille demeure bien équilibré et se compose de prêts hypothécaires résidentiels (46 %), de prêts aux entreprises et aux gouvernements (30 %) et de prêts aux particuliers (21 %), alors que les prêts sur cartes de crédit (3 %) constituent le reste.

Les prêts à la consommation ont progressé de 10 % ou 13,0 milliards de dollars au cours de 2005. La croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux particuliers a été neutralisée par un léger recul des prêts sur cartes de crédit. Les prêts hypothécaires résidentiels ont connu une hausse de 11 % ou 9,0 milliards de dollars. Cette hausse s'est produite principalement au Canada (8,6 milliards de dollars) et elle est attribuable à la solidité du

marché de l'habitation, laquelle découle de la faiblesse des taux d'intérêt et de chômage et du maintien de la confiance des consommateurs. Les prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis et dans d'autres pays ont également augmenté. Les prêts aux particuliers se sont accrus de 4,2 milliards de dollars ou 11 % au cours de l'exercice. Cette augmentation tient principalement à l'accroissement des marges de crédit découlant de la faiblesse des taux d'intérêt et des dépenses élevées effectuées par les consommateurs.

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont progressé de 7,3 milliards de dollars ou 14 % en 2005, principalement au Canada. Cette croissance a touché à la fois les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts consentis aux clients commerciaux et les prêts aux grandes entreprises clientes. En ce qui concerne les secteurs d'activité, les plus fortes augmentations se sont produites dans les secteurs des services publics (2,2 milliards de dollars), de l'immobilier et des services connexes (1,6 milliard) et des services financiers (1,1 milliard). La croissance dans ces secteurs découle principalement de l'accroissement de la demande.

Tendance sur cinq ans

Au cours des cinq derniers exercices, nous avons apporté des changements à la composition générale du portefeuille de crédit. Le changement le plus important a trait à l'augmentation du nombre de prêts à la consommation et à la diminution générale du nombre de prêts aux entreprises et aux gouvernements. Ce changement est à la fois attribuable à une conjoncture économique favorable et aux efforts de vente déployés pour accroître le portefeuille de prêts à la consommation, et la diminution du nombre de prêts aux entreprises et aux gouvernements découle de nos efforts visant i) à réduire notre exposition à certains sous secteurs sensibles au risque; ii) à réduire les concentrations du risque liées aux sociétés individuelles; iii) à mettre fin aux relations secondaires avec les clients. Ces efforts ont en grande partie été menés à terme et, comme nous l'expliquons ci-dessus, la croissance enregistrée en 2005 a touché à la fois le portefeuille de prêts à la consommation et le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Diversification par portefeuille de crédit		Tableau 40				
(en millions de dollars canadiens)		2005	2004	2003	2002	2001
Prêts à la consommation						
Prêts hypothécaires résidentiels		91 043 \$	81 998 \$	75 790 \$	72 840 \$	67 442 \$
Prêts aux particuliers		41 045	36 848	32 186	30 588	31 395
Prêts sur cartes de crédit		6 200	6 456	4 816	4 914	4 283
Total des prêts à la consommation		138 288	125 302	112 792	108 342	103 120
Prêts aux entreprises et aux gouvernements						
Exploitations agricoles		5 509	5 207	4 955	5 039	5 571
Industrie automobile (1)		2 637	2 451	2 427	2 164	1 825
Biens de consommation		4 731	4 821	5 180	5 246	5 811
Services publics		5 648	3 493	3 711	6 775	7 444
Services financiers		2 661	1 609	2 315	5 518	8 238
Industrie forestière		1 249	1 181	1 554	1 670	1 956
Gouvernements		2 444	2 319	2 096	1 323	1 733
Produits industriels		3 229	2 887	3 012	3 728	5 206
Mines et métaux		553	671	1 056	1 630	1 771
Immobilier et services connexes		13 977	12 420	12 463	11 673	10 830
Technologie et médias		2 310	2 192	2 782	4 630	5 986
Transport et environnement (1)		2 062	2 749	3 290	4 518	4 314
Autres		13 690	11 442	10 759	13 568	14 499
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (2)		60 700	53 442	55 600	67 482	75 184
Total des prêts et des acceptations		198 988 \$	178 744 \$	168 392 \$	175 824 \$	178 304 \$
Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts		(1 498)	(1 644)	(2 055)	(2 203)	(2 278)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts		197 490 \$	177 100 \$	166 337 \$	173 621 \$	176 026 \$

(1) À compter de 2002, certains montants jusque-là attribués au secteur du transport et de l'environnement ont été reclassés dans celui de l'industrie automobile.

(2) Comprend des prêts aux petites et moyennes entreprises de 10 757 millions de dollars en 2005 (10 137 millions en 2004; 9 705 millions en 2003; 9 470 millions en 2002; 9 788 millions en 2001). Pour de plus amples détails, se reporter au tableau 52, à la section Information financière supplémentaire.

Diversification par secteur géographique (1)		Tableau 41				
(en millions de dollars canadiens)		2005	2004	2003	2002	2001
Secteur géographique						
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels		88 808 \$	80 168 \$	73 978 \$	67 700 \$	64 066 \$
Prêts aux particuliers		33 986	30 415	26 445	24 550	26 086
Prêts sur cartes de crédit		6 024	6 298	4 663	4 740	4 110
Prêts aux entreprises et aux gouvernements		44 929	37 783	36 576	41 585	48 428
Total au Canada		173 747	154 664	141 662	138 575	142 690
États-Unis						
Prêts hypothécaires résidentiels		1 375	1 053	1 067	4 351	2 664
Prêts aux particuliers		6 248	5 849	5 015	5 269	4 621
Prêts sur cartes de crédit		118	108	107	125	128
Prêts aux entreprises et aux gouvernements		12 317	11 698	13 213	16 537	15 972
Total aux États-Unis		20 058	18 708	19 402	26 282	23 385
Autres pays						
Prêts hypothécaires résidentiels		860	777	745	789	712
Prêts aux particuliers		811	584	726	769	688
Prêts sur cartes de crédit		58	50	46	49	45
Prêts aux entreprises et aux gouvernements		3 454	3 961	5 811	9 360	10 784
Total dans les autres pays		5 183	5 372	7 328	10 967	12 229
Total des prêts et des acceptations		198 988 \$	178 744 \$	168 392 \$	175 824 \$	178 304 \$
Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts		(1 498)	(1 644)	(2 055)	(2 203)	(2 278)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts		197 490 \$	177 100 \$	166 337 \$	173 621 \$	176 026 \$

(1) Basé sur la résidence de l'emprunteur.

Prêts douteux

Les prêts sont généralement classés à titre de prêts douteux (c'est-à-dire que les intérêts sur ces prêts cessent d'être comptabilisés) lorsque le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Pour une analyse détaillée, se reporter à la note 1 des Notes complémentaires.

2005 par rapport à 2004

Le montant brut des prêts douteux a reculé de 485 millions de dollars ou 39 % au cours de l'exercice. Ce résultat découle en grande partie des efforts de règlement, qui ont fait en sorte que certains comptes problématiques ont été remboursés, vendus ou radiés. De plus, le solide environnement du crédit s'est traduit par une réduction du nombre de nouveaux prêts problématiques. Les réductions se sont produites dans tous les secteurs géographiques où nous sommes présents, mais en particulier au Canada et aux États-Unis et ont touché tous les portefeuilles, mais plus particulièrement celui des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Les réductions dans le portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements ont touché presque tous les

secteurs d'activité, et plus particulièrement l'industrie forestière, les services publics, les exploitations agricoles ainsi que la technologie et les médias. La forte diminution enregistrée dans l'industrie forestière tient à un remboursement important lié à une société canadienne.

Le montant brut des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations a diminué, passant de 0,70 % l'an dernier à 0,39 %, résultat qui tient en grande partie à la diminution des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Tendance sur cinq ans

Le montant brut des prêts douteux continue de diminuer de façon constante depuis 2001, exercice au cours duquel ce montant a atteint un plafond de 2 465 millions de dollars. Cette tendance a été observée tant au Canada qu'aux États-Unis et dans les autres pays, et elle reflète principalement la qualité de notre portefeuille ainsi que les conditions du crédit et la conjoncture économique favorables qui ont régné au cours de cette période.

Prêts douteux par portefeuille de crédit		Tableau 42				
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		2005	2004	2003	2002	2001
Prêts à la consommation						
Prêts hypothécaires résidentiels		136 \$	146 \$	131 \$	131 \$	179 \$
Prêts aux particuliers		169	189	235	306	325
Total des prêts à la consommation		305 \$	335 \$	366 \$	437 \$	504 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements						
Exploitations agricoles		48	89	146	159	111
Industrie automobile		2	4	7	39	51
Biens de consommation		53	36	48	57	20
Services publics		46	162	240	243	30
Services financiers		16	14	45	77	90
Industrie forestière		10	151	169	199	205
Produits industriels		2	38	25	53	55
Mines et métaux		3	8	57	128	1
Immobilier et services connexes		54	84	97	115	198
Petites et moyennes entreprises (1)		108	142	169	205	261
Technologie et médias		48	86	122	225	402
Transport et environnement		8	12	136	206	365
Autres		71	98	118	145	172
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements		469	924	1 379	1 851	1 961
Total des prêts douteux (2), (3)		774 \$	1 259 \$	1 745 \$	2 288 \$	2 465 \$
Provision cumulative spécifique pour pertes sur prêts		(282)\$	(487)\$	(757)\$	(894)\$	(982)\$
Montant net des prêts douteux		492 \$	772 \$	988 \$	1 394 \$	1 483 \$
Par secteur géographique						
Canada		503 \$	783 \$	1 064 \$	1 272 \$	1 623 \$
États-Unis		189	376	361	584	626
Autres pays		82	100	320	432	216
Total des prêts douteux		774 \$	1 259 \$	1 745 \$	2 288 \$	2 465 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations :						
Prêts à la consommation :						
Prêts hypothécaires résidentiels		0,15 %	0,18 %	0,17 %	0,18 %	0,27 %
Prêts aux particuliers		0,36	0,51	0,73	1,00	1,04
Total des prêts à la consommation		0,22	0,27	0,32	0,40	0,49
Prêts aux entreprises et aux gouvernements		0,77	1,73	2,48	2,74	2,61
Total		0,39 %	0,70 %	1,04 %	1,30 %	1,38 %
Provision cumulative spécifique pour pertes sur prêts en pourcentage du montant brut des prêts douteux						
		36,43 %	38,68 %	43,38 %	39,07 %	39,84 %

(1) Comprend la tranche des prêts douteux qui est garantie par les gouvernements; cette tranche s'élève à 18 millions de dollars pour 2005 (24 millions en 2004; 39 millions en 2003; 64 millions en 2002; 95 millions en 2001) pour ce qui est des petites et moyennes entreprises et à 5 millions (9 millions en 2004; 9 millions en 2003; 10 millions en 2002; 6 millions en 2001) pour les exploitations agricoles.

(2) Comprend des biens saisis de 17 millions de dollars en 2005 (27 millions en 2004; 34 millions en 2003; 32 millions en 2002; 37 millions en 2001).

(3) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas inclus dans les prêts douteux s'élèvent à 304 millions de dollars en 2005 (219 millions en 2004; 222 millions en 2003; 217 millions en 2002; 245 millions en 2001).

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision cumulative pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la Haute direction, comme il est expliqué à la section Conventions comptables cruciales et estimations ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires.

2005 par rapport à 2004

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 109 millions de dollars ou 32 % par rapport à l'an dernier. Cette augmentation est en grande partie imputable à la contrepassation d'une tranche de 175 millions de dollars de la provision cumulative générale en 2004 ainsi qu'à la hausse des provisions spécifiques liées aux portefeuilles de marges de crédit personnelles et de cartes de crédit, laquelle reflète la croissance de ces portefeuilles en 2005. Ces résultats ont été compensés en partie par des recouvrements plus élevés sur les prêts aux grandes entreprises au cours de la période considérée, particulièrement dans les secteurs des services publics et de l'industrie forestière.

La provision spécifique pour pertes sur créances liée aux prêts à la consommation a augmenté de 59 millions de dollars ou 15 % par rapport à l'an dernier. Ce résultat est principalement imputable à la hausse des provisions liées aux portefeuilles de prêts aux particuliers et de cartes de crédit, laquelle découle de la croissance de ces portefeuilles. L'augmentation a été neutralisée en partie par la baisse sur douze mois de la provision au titre du portefeuille de prêts aux étudiants, que nous sommes en train de liquider.

Les provisions spécifiques liées au portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements ont varié de 191 millions de dollars, illustrant l'écart entre le recouvrement de pertes sur créances de 66 millions en 2005 et la dotation à la provision pour pertes sur créances de 125 millions à l'exercice précédent. Ce revirement s'explique surtout par des recouvrements plus élevés au chapitre des prêts aux grandes entreprises, notamment dans les secteurs de l'industrie forestière, des services publics et des exploitations agricoles, et par une dotation plus faible aux provisions liées aux petites et

moyennes entreprises en 2005. De plus, le virement d'un montant de 52 millions de dollars des provisions cumulatives spécifiques à la provision cumulative générale en 2005, qui s'inscrivait dans le cadre du réaligement de notre traitement comptable à l'échelle de l'entreprise en ce qui a trait à la provision cumulative pour pertes sur créances, a également contribué à ce revirement.

Les provisions spécifiques par secteur géographique ont reculé de 164 millions de dollars aux États-Unis, résultat qui reflète en grande partie les recouvrements liés aux prêts aux grandes entreprises, et elle a augmenté de 22 millions au Canada, en raison principalement de la croissance du portefeuille de prêts à la consommation.

En 2005, les provisions générales pour pertes sur créances ont fait l'objet d'une dotation de 66 millions de dollars alors qu'en 2004, les pertes sur créances avaient été recouvrées à hauteur de 175 millions. Les provisions générales pour pertes sur créances en 2005 reflètent en grande partie le virement de 52 millions de la provision cumulative spécifique à la provision cumulative générale en 2005, comme il est mentionné précédemment. Le recouvrement de pertes sur créances en 2004 traduisait la contrepassation de 175 millions de la provision cumulative générale.

Les provisions spécifiques pour pertes sur créances en 2005 se sont établies à 389 millions de dollars, ou 0,21 % de la moyenne des prêts et des acceptations, comparativement à 521 millions, ou 0,30 %, en 2004. Le ratio pour l'exercice 2005 tient compte de l'incidence du virement d'une tranche de 52 millions de dollars de la provision cumulative spécifique à la provision cumulative générale, qui a entraîné une baisse de ce ratio de 0,03 %.

Tendance sur cinq ans

Au cours des cinq derniers exercices, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué, résultat qui tient à l'amélioration générale de l'environnement du crédit ainsi qu'à nos efforts visant à réduire notre exposition à certains sous-secteurs d'activité sensibles au risque.

Dotation à la provision pour pertes sur créances par portefeuille de crédit						Tableau 43
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)						
	2005	2004	2003	2002	2001	
Prêts à la consommation						
Prêts hypothécaires résidentiels	2 \$	7 \$	8 \$	2 \$	9 \$	
Prêts aux particuliers	259	222	254	289	270	
Prêts sur cartes de crédit	194	167	155	140	127	
Total des prêts à la consommation	455	396	417	431	406	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements						
Exploitations agricoles	(12)	7	–	22	20	
Industrie automobile	–	1	(1)	1	24	
Biens de consommation	21	(19)	10	17	2	
Services publics	(20)	50	78	145	9	
Services financiers	10	–	(1)	(6)	(12)	
Industrie forestière	(53)	3	13	4	7	
Produits industriels	(9)	5	1	(2)	17	
Mines et métaux	(1)	(4)	5	27	–	
Immobilier et services connexes	(15)	(7)	(12)	(16)	87	
Petites et moyennes entreprises	44	75	77	110	164	
Technologie et médias	(7)	1	30	298	298	
Transport et environnement	7	(35)	77	2	21	
Autres	(31)	48	27	32	6	
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	(66)\$	125 \$	304 \$	634 \$	643 \$	
Total de la provision spécifique pour pertes sur prêts	389 \$	521 \$	721 \$	1 065 \$	1 049 \$	
Total de la provision générale	66 \$	(175)\$	– \$	– \$	70 \$	
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	455 \$	346 \$	721 \$	1 065 \$	1 119 \$	
Par secteur géographique						
Canada	435 \$	413 \$	527 \$	529 \$	689 \$	
États-Unis	(45)	119	108	440	377	
Autres pays	(1)	(11)	86	96	(17)	
Total de la provision spécifique pour pertes sur prêts	389 \$	521 \$	721 \$	1 065 \$	1 049 \$	
Total de la provision générale	66 \$	(175)\$	– \$	– \$	70 \$	
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	455 \$	346 \$	721 \$	1 065 \$	1 119 \$	
Provision spécifique en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,21 %	0,30 %	0,43 %	0,62 %	0,62 %	

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau jugé suffisant par la direction pour absorber les pertes probables des portefeuilles de prêts et d'opérations figurant au bilan et hors bilan. Cette provision est évaluée trimestriellement en fonction de nos évaluations continues des comptes problèmes, des pertes récemment subies et de l'évolution d'autres facteurs, dont la composition et la qualité du portefeuille ainsi que la conjoncture économique. La provision cumulative est augmentée de la dotation à la provision pour pertes sur créances (qui est imputée aux résultats), et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements. Pour une analyse détaillée, se reporter à la section Conventions comptables cruciales et estimations ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires.

2005 par rapport à 2004

La provision cumulative pour pertes sur créances a diminué de 146 millions de dollars ou 9 % sur une base annuelle. Les provisions cumulatives spécifiques ont reculé de 205 millions de dollars, ou 153 millions en excluant le

virement, en 2005, d'une tranche de 52 millions des provisions cumulatives spécifiques à la provision cumulative générale dont il est fait mention ci-dessus. Ce recul s'aligne sur la réduction des prêts douteux au cours de la même période. En excluant le versement mentionné ci-dessus, la provision cumulative générale est demeurée relativement stable, en raison du maintien de la qualité du crédit des portefeuilles individuels et de la stabilité de la conjoncture économique.

Au cours de l'exercice, les radiations, déduction faite des recouvrements, ont reculé pour se chiffrer à 596 millions de dollars ou 0,32 % de la moyenne des prêts et des acceptations, comparativement à 785 millions ou 0,46 % l'an dernier. Ce recul découle de l'environnement du crédit favorable.

Tendance sur cinq ans

Les provisions cumulatives sont à la baisse depuis 2001, tendance qui reflète la réduction des prêts douteux, la majorité de ceux-ci étant dans le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, en raison de la remontée de l'économie nord-américaine au cours des cinq dernières années.

Provision cumulative pour pertes sur créances par portefeuille de crédit						Tableau 44
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003	2002	2001	
Provision cumulative au début	1 714 \$	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	
Dotation à la provision pour pertes sur créances	455	346	721	1 065	1 119	
Radiations par portefeuille						
Prêts à la consommation						
Prêts hypothécaires résidentiels	(5)	(7)	(10)	(12)	(24)	
Prêts aux particuliers	(347)	(325)	(373)	(398)	(401)	
Prêts sur cartes de crédit	(237)	(207)	(192)	(178)	(171)	
Total des prêts à la consommation	(589)\$	(539)\$	(575)\$	(588)\$	(596)\$	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(181)	(462)	(407)	(836)	(529)	
Risques à l'égard des pays en développement		–	–	(33)	–	
Total des radiations par portefeuille	(770)\$	(1 001)\$	(982)\$	(1 457)\$	(1 125)\$	
Recouvrements par portefeuille						
Prêts à la consommation						
Prêts hypothécaires résidentiels	–	–	–	–	–	
Prêts aux particuliers	69	68	68	70	67	
Prêts sur cartes de crédit	43	39	37	38	44	
Total des prêts à la consommation	112 \$	107 \$	105 \$	108 \$	111 \$	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	62	109	65	90	74	
Total des recouvrements sur les prêts aux entreprises et aux gouvernements	174 \$	216 \$	170 \$	198 \$	185 \$	
Radiations nettes	(596)\$	(785)\$	(812)\$	(1 259)\$	(940)\$	
Ajustements (1)	(5)	(11)	(59)	116	238	
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances à la fin	1 568 \$	1 714 \$	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	
Par secteur géographique						
Canada	1 135 \$	1 197 \$	1 377 \$	1 442 \$	1 550 \$	
États-Unis	298	257	280	380	391	
Autres pays	65	190	398	381	337	
Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts	1 498 \$	1 644 \$	2 055 \$	2 203 \$	2 278 \$	
Provision cumulative pour éléments hors bilan et autres	70	70	109	111	114	
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances	1 568 \$	1 714 \$	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	
Provision cumulative pour pertes sur créances						
Provisions cumulatives spécifiques	282 \$	487 \$	757 \$	894 \$	951 \$	
Provisions cumulatives à l'égard des risques-pays	–	–	–	–	31	
Provision cumulative générale	1 286	1 227	1 407	1 420	1 410	
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances	1 568 \$	1 714 \$	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	
En pourcentage des prêts et des acceptations	0,8 %	1,0 %	1,3 %	1,3 %	1,3 %	
En pourcentage des prêts douteux (ratio de couverture), en excluant les pays en développement	203 %	136 %	124 %	103 %	97 %	
Radiations nettes (en excluant les pays en développement) en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,32 %	0,46 %	0,49 %	0,72 %	0,56 %	
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,32 %	0,46 %	0,49 %	0,74 %	0,56 %	

(1) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises de la provision cumulative pour pertes sur créances libellées en devises autres que le dollar canadien, ainsi que les ajustements suivants au titre d'acquisitions : ajustement de 6 millions de dollars lié à Provident Financial Group Inc. au premier trimestre de 2004; ajustement de 8 millions lié à Admiralty Bancorp, Inc. au premier trimestre de 2003; ajustement de 18 millions lié à Eagle Bancshares, Inc. au troisième trimestre de 2002; ajustement de 157 millions lié à RBC Centura en 2001.

Le risque de marché correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes. Le niveau du risque de marché auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et du marché et la composition de notre portefeuille de négociation. Nos activités de négociation et nos activités de gestion de l'actif et du passif entraînent un risque de marché. Le risque de marché lié aux activités de négociation se compose de divers risques associés aux activités sur les marchés boursiers, les marchés du change, les marchés des marchandises, les marchés des taux d'intérêt et les marchés du crédit. Les activités de gestion de l'actif et du passif sont principalement touchées par le risque de taux d'intérêt associé aux activités bancaires traditionnelles telles que l'acceptation de dépôts et les prêts.

Les composantes du risque de marché sont les suivantes :

- Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux d'intérêt sur nos résultats et sur notre valeur économique. Il se compose : i) du risque de révision du taux, lequel découle des différences dans les dates auxquelles les taux s'appliquent aux actifs, aux passifs et aux instruments hors bilan sont révisés; ii) du risque directionnel, lequel tient aux mouvements parallèles de la courbe de rendement; iii) du risque lié à la courbe de rendement, lequel découle de la variation des taux pour diverses échéances; iv) du risque de corrélation, qui résulte de la couverture imparfaite d'un type d'instrument par un autre type d'instrument pour lequel les variations de prix ou de rendement découlant d'une variation des taux d'intérêt ne sont pas identiques; v) des risques liés aux options, qui tiennent aux variations de la valeur des options intégrées découlant des variations de taux d'intérêt. La plupart des instruments financiers que nous détenons sont assujettis à un risque de taux d'intérêt.
- Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des variations et de la volatilité des cours du change sur nos résultats et sur notre valeur économique. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des produits dérivés.
- Le risque sur actions correspond à l'incidence défavorable possible des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur nos résultats. Nous sommes exposés au risque sur actions en raison de nos opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contrepartiste liées à nos activités de placement, ainsi que de nos activités de négociation, qui comprennent le placement de produits dérivés sur actions adaptés, les opérations d'arbitrage et la négociation pour notre propre compte.
- Le risque lié aux cours des marchandises correspond à l'incidence défavorable possible des variations et de la volatilité des marchandises sur nos résultats et sur notre valeur économique. Les marchandises négociées comprennent le pétrole brut, l'huile de chauffage et le gaz naturel. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque lié aux cours des marchandises à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des produits dérivés.
- Le risque spécifique de la dette représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur notre bénéfice et sur notre valeur économique, des changements dans le degré de solvabilité et les cotes de crédit des émetteurs d'obligations ou d'instruments du marché monétaire, ou des entités auxquelles les dérivés de crédit se rapportent.
- Le risque d'écart de taux représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur notre bénéfice et sur notre valeur économique, des changements dans les écarts de taux des émetteurs d'obligations ou d'instruments du marché monétaire, ou des dérivés de crédit.

Risque de marché lié aux activités de négociation

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous participons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, des actions, des marchandises et du crédit. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques de marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les autorisations accordées par le *Conseil d'administration*.

Le portefeuille de négociation se compose de positions détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteurs et vendeurs ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage.

La surveillance indépendante des activités de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation incombe au secteur Risque de marché et crédit commercial, Gestion des risques du Groupe, qui se compose d'unités situées à Toronto, à Londres, à New York et à Sydney. Ce secteur établit les plafonds du risque de marché, il élabore les techniques quantitatives et les outils analytiques, il étudie en détail les modèles et systèmes de négociation, il maintient le système de valeur à risque et il prépare des rapports sur les activités de négociation à l'échelle de l'entreprise. Il est également responsable de la surveillance indépendante des activités de négociation et il s'occupe notamment de l'établissement et de l'administration de plafonds de négociation spécifiques, de la conformité au risque de marché, de l'analyse des risques ainsi que de l'examen et de la surveillance des opérations non traditionnelles ou complexes.

Mesure

Nous utilisons des outils de mesure des risques tels que la VAR, les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress. La Gestion des risques du Groupe se sert de ces mesures pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et pour signaler les tendances ou les positions défavorables à la haute direction.

La VAR est une technique statistique qui sert à évaluer les pertes que nous pourrions subir sur le marché au cours d'une période de détention donnée, à l'intérieur d'un intervalle de confiance déterminé. La VAR représente la pire perte prévue au cours de la période, en fonction du taux de probabilité que représente l'intervalle de confiance. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un intervalle de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 15 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 15 millions se produise durant cette période est de 1 %.

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. Des simulations rétroactives quotidiennes générant des profits et pertes hypothétiques servent à surveiller la validité statistique des modèles de la VAR.

Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change, et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux facteurs de risque sous-jacents qui influent sur les cours des options. Les évaluations des facteurs de stress mesurent l'incidence des mouvements extrêmes du marché et elles servent à alerter la haute direction de notre exposition à des événements politiques, économiques ou d'autres événements perturbateurs possibles.

Contrôle

Un cadre de référence exhaustif concernant les politiques en matière de gestion du risque régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités, et il fournit des lignes de conduite sur la gestion des activités de négociation, les unités fonctionnelles de suivi de marché et de conformité à la réglementation et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de principes, de règles, de contrôles et de limites, ce qui est conforme aux meilleures pratiques de l'industrie. Notre cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques.

Présentation de l'information

Le secteur Risque de marché, Gestion des risques du Groupe, fournit une évaluation indépendante du risque de marché et du rendement lié aux activités de négociation. Les rapports sur les risques de négociation sont fournis chaque semaine au chef de la gestion des risques et lors des réunions du comité administratif de RBC Marchés des Capitaux, et chaque jour à la Haute direction. Les rapports à l'échelle de l'entreprise servent à contrôler la conformité aux plafonds établis aux fins de la VAR et des facteurs de stress approuvés par le Conseil d'administration, ainsi que les plafonds d'exploitation tirés de ces plafonds approuvés par le *Conseil*. Outre ces activités de surveillance, le secteur Risque de marché approuve au préalable les chiffres en sus des plafonds et communique toute violation au chef de la gestion des risques et au comité administratif de RBC Marchés des Capitaux. Le secteur Risque de marché a la responsabilité de déterminer les besoins de trésorerie réglementaire liés au risque de marché et de préparer des rapports à ce sujet; il fournit également aux autorités de réglementation qui régissent les dépôts d'information réguliers une assurance quant à l'exactitude et à la communication en temps voulu de l'information ainsi qu'au fonctionnement des modèles statistiques dans les limites du niveau de confiance approuvé.

(en millions de dollars canadiens)	2005				2004				2003			
	À la fin	Haut	Moyenne	Bas	À la fin	Haut	Moyenne	Bas	À la fin	Haut	Moyenne	Bas
Actions	7 \$	10 \$	6 \$	4 \$	4 \$	20 \$	8 \$	4 \$	4 \$	12 \$	7 \$	4 \$
Change	1	5	2	1	2	5	2	1	2	7	3	1
Marchandises (1)	1	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Taux d'intérêt (2), (3)	12	16	10	6	8	14	9	6	8	13	9	6
Risque spécifique lié à la dette (3)	2	3	2	1	2	2	1	1	—	—	—	—
VAR globale	15 \$	17 \$	12 \$	8 \$	10 \$	25 \$	13 \$	8 \$	8 \$	19 \$	13 \$	8 \$

- 1) Les marchandises reflètent le risque de marché lié aux activités de négociation ayant trait aux services publics comme le pétrole brut, l'huile de chauffage et le gaz naturel. Avec prise d'effet en mai 2005, ces activités ont été intégrées dans nos modèles et présentées avec les autres activités de négociation donnant lieu à un risque de marché. Avant cette période, ces activités étaient assujetties à l'approche normalisée de l'imputation sur les fonds propres.
- 2) Comprend aussi le risque lié à l'écart de taux.
- 3) Avant 2004, le risque de marché général et le risque spécifique lié à la dette étaient présentés ensemble à titre de risque de taux d'intérêt.

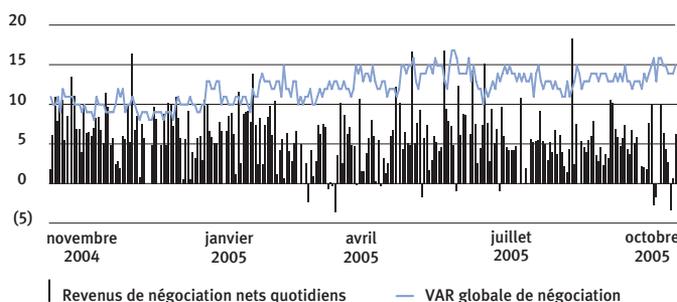
Analyse pour 2005

La VAR par catégorie de risque important à la fin de l'exercice (haut, moyenne et bas) pour nos activités de négociation regroupées est présentée au tableau ci-dessus. Le tableau indique également notre VAR globale, qui intègre l'incidence de la corrélation dans les mouvements des taux d'intérêt, des cours du change, des cours des actions et des cours des marchandises et les avantages résultant de la diversification au sein de notre portefeuille de négociation. Avec prise d'effet en mai 2005, les activités de négociation liées aux marchandises sont comprises dans nos modèles d'attribution du capital. Par conséquent, ces activités sont maintenant présentées avec les autres activités de négociation exposées au risque de marché et elles sont comprises dans le cadre de gestion du risque de marché à l'échelle de l'entreprise. Auparavant, ces activités étaient présentées selon la méthode normalisée d'attribution du capital.

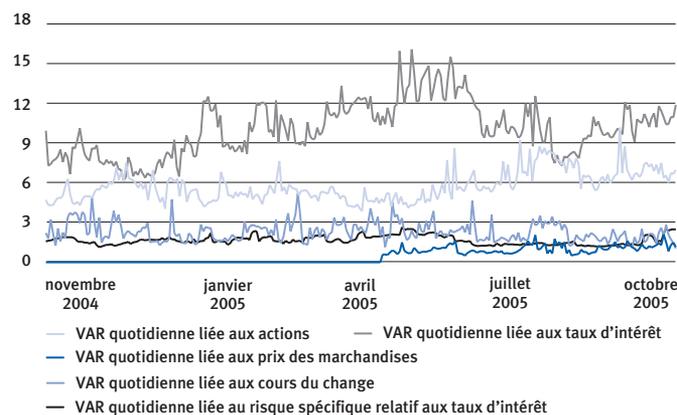
La baisse sur douze mois de la VAR liée aux actions (moyenne et haut) tient au fait qu'une valeur plus élevée qu'à l'habitude a été enregistrée à la période précédente en raison de la présence d'une importante position de prise ferme résiduelle en 2004. Cette position a entraîné des VAR beaucoup plus élevées que les valeurs habituelles pour la composante actions et pour la VAR globale. La VAR globale a diminué légèrement en 2005, comparativement à 2004. L'incidence de la baisse de la VAR liée aux actions a été compensée par les niveaux plus élevés de la VAR liée aux taux d'intérêt, qui se sont produits au cours du deuxième et du troisième trimestres de 2005, comme il est mentionné ci-dessus.

Les revenus de négociation nets quotidiens par rapport à la VAR globale de négociation démontrent que nous avons connu cinq séances de négociation marquées par des pertes nettes et que les pertes nettes subies durant une séance donnée n'excédaient pas la VAR estimative pour cette séance. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché en fonction de toute stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus tirés des activités de négociation.

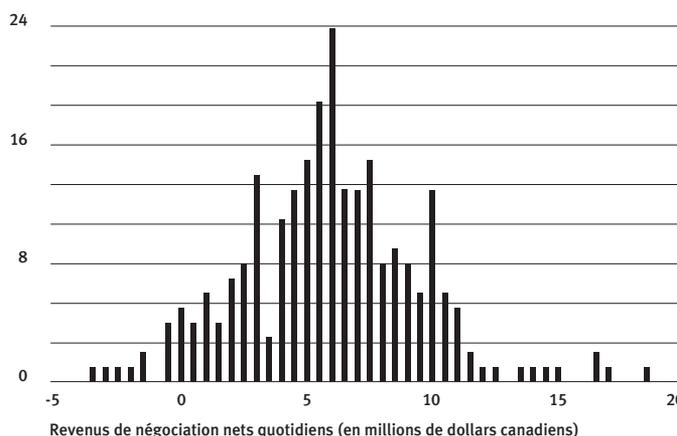
REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS ET VAR GLOBALE DE NÉGOCIATION (en millions de dollars canadiens)



VAR GLOBALE PAR CATÉGORIE DE RISQUE IMPORTANT POUR 2005 (en millions de dollars canadiens)



HISTOGRAMME DES REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS (nombre de jours)



Gestion de l'actif et du passif

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent aux risques de marché, dont le risque de taux d'intérêt qui est la principale composante de ces risques.

Bien que nos filiales et nos secteurs d'exploitation gèrent les activités quotidiennes, la trésorerie générale est responsable de la gestion du risque de taux d'intérêt à l'échelle de l'entreprise, de la surveillance des plafonds approuvés et de la conformité aux politiques ainsi qu'aux normes en matière d'exploitation. Notre Comité actif passif fournit des services de supervision à la trésorerie générale. Le Comité actif-passif examine les politiques formulées par la trésorerie générale et présente ses recommandations au Comité des politiques en matière de risque et de révision, aux fins d'approbation.

Mesure et prix de cession interne des fonds

Nous recherchons constamment les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de nouvelles méthodes de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus sur une base pro forma.

Nous utilisons un mécanisme de prix de cession interne des fonds en ce qui concerne les transactions, de manière à transférer à la trésorerie générale le risque de taux d'intérêt et pour quantifier l'écart gagné par les divers produits. Les taux utilisés pour établir les prix de cession interne des fonds sont basés sur les taux du marché et ils s'alignent sur les principes de gestion du risque de taux d'intérêt. Nous corroborons ces taux au moyen de recherches empiriques concernant le comportement des clients, et les décisions relatives à l'établissement des prix de notre secteur de détail tiennent compte de ces taux.

Nous nous concentrons en outre sur l'élaboration de modèles d'évaluation des produits de détail qui tiennent compte de l'incidence du comportement des consommateurs. Ces modèles d'évaluation sont habituellement fondés sur une estimation économétrique des choix exercés par les consommateurs eu égard aux options intégrées dans les produits de détail. Les principales options intégrées sont les options relatives aux engagements liés aux taux hypothécaires et les options de paiement anticipé. De plus, nous modélisons la sensibilité de la valeur des dépôts ayant une échéance indéterminée aux variations des taux d'intérêt.

Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux relatifs aux clients ainsi que des taux sur lesquels se base l'établissement des prix de cession interne des fonds. Nous utilisons l'analyse du taux de référence à titre de principale mesure aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos

capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux incluent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché incluent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Contrôle

Les politiques qui régissent la gestion du risque de taux d'intérêt établissent les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu d'environ 200 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 6 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il est égal à 12 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires prévus. La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan. Les politiques et les plafonds ayant trait au risque de taux d'intérêt font l'objet d'une révision annuelle.

Notre objectif vise à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau ciblé. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau visé. Nous surveillons constamment l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la trésorerie générale, sur la base de la valeur. Dans le cadre de ce processus, les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Présentation de l'information

Chaque filiale et chaque secteur d'exploitation préparent des rapports mensuels sur les activités de gestion du risque de taux d'intérêt. Une évaluation annuelle du rendement de la direction est présentée au Comité actif-passif.

Chaque filiale et chaque secteur d'exploitation doivent immédiatement informer la trésorerie générale de toute dérogation aux politiques en place et obtenir son approbation quant aux mesures correctrices.

Évaluation des risques de marché – activités autres que de négociation

Tableau 46

	2005		2004		2003	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
(en millions de dollars canadiens)						
Avant l'incidence fiscale d'une :						
augmentation des taux de 100 p.b.	(435)\$	106 \$	(412)\$	70 \$	(423)\$	115 \$
diminution des taux de 100 p.b.	291	(181)	215	(150)	261	(126)
Avant l'incidence fiscale d'une :						
augmentation des taux de 200 p.b.	(920)	162	(882)	107	(869)	207
diminution des taux de 200 p.b.	461	(365)	405	(314)	545	(294)

Analyse pour 2005

Le tableau ci-dessus présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures se basent sur des

hypothèses formulées par la haute direction et elles sont authentifiées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt se basent sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos activités de gestion des risques. Au cours de 2005, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Un risque d'illiquidité et de financement se produit lorsqu'une institution n'est pas en mesure d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces et quasi-espèces nécessaires pour satisfaire à ses engagements.

Cadre de gestion

Notre cadre de gestion des liquidités et du financement vise à assurer que nous disposons de sources fiables et rentables d'espèces ou de

quasi-espèces pour satisfaire à nos engagements financiers actuels et éventuels, dans des conditions normales et dans des conditions entraînant un stress. Afin d'atteindre cet objectif, nous nous engageons à maintenir les stratégies clés suivantes en matière d'atténuation du risque d'illiquidité et de financement :

- le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients;

- l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par un portefeuille de titres négociables non grevés (appelés les « actifs liquides en cas d'urgence ») qui nous donne un accès immédiat à des liquidités en cas de crise.

Nos pratiques et processus aux fins de la gestion consolidée des liquidités et du financement renforcent ces stratégies d'atténuation du risque, car elles nous permettent d'attribuer des plafonds prudents à ces activités ou d'établir des objectifs prudents à leur égard, et d'évaluer et de surveiller régulièrement les diverses sources de risque d'illiquidité.

La supervision et la mise en œuvre de notre cadre de gestion des liquidités et du financement incombent à la fois à la haute direction et au Conseil d'administration.

- Le Comité de vérification approuve notre cadre de gestion des liquidités et du financement et s'engage à l'égard de ce cadre et du plan d'urgence relatif aux liquidités, et le Conseil d'administration est périodiquement avisé de notre position de liquidité actuelle et prospective.
- Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif supervisent la gestion des liquidités et les politiques y ayant trait et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes de conduite établis.
- La *trésorerie générale* est responsable de l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'urgence en matière de gestion des liquidités et du financement, ainsi que de la recommandation et de la surveillance de plafonds s'inscrivant dans ce cadre. La Gestion des risques du Groupe l'aide à s'acquitter de ces fonctions.
- Les services de trésorerie des secteurs d'exploitation et des principales filiales effectuent les transactions conformément aux politiques et stratégies établies aux fins de la gestion des liquidités.

Politiques et procédures

Nos principales politiques en matière de liquidités et de financement sont revues et approuvées annuellement par le Conseil d'administration et par les comités de la Haute direction. En vertu de ces politiques ayant un vaste champ d'application, les comités de la haute direction ou la trésorerie générale sont autorisés à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des questions données. Les politiques et les procédures régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information, et elles précisent les plafonds de liquidité et de financement approuvés.

Mesure

L'évaluation de notre position de liquidité reflète les estimations et jugements de la direction quant aux conditions propres à l'entreprise et aux conditions du marché actuelles et éventuelles ainsi qu'au comportement de nos clients et de nos contreparties. Puisque nous fournissons à nos filiales la majeure partie de leur financement, nous procédons à une gestion consolidée de nos liquidités. Nous tenons compte des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction lorsque nous analysons notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein de nos entités juridiques. Les filiales qui sont responsables de la gestion de leurs propres liquidités le font conformément aux politiques et pratiques établies par l'unité fonctionnelle de la trésorerie générale ainsi qu'aux exigences réglementaires en vigueur.

Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des risques structural, stratégique et éventuel.

La *gestion du risque d'illiquidité structural* porte sur le risque découlant des décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs, et plus précisément sur le risque lié à la trop grande confiance accordée aux passifs à court terme pour financer des actifs non liquides à plus long terme. Nous utilisons un modèle de capital en liquidités aux fins de l'évaluation de la liquidité du bilan et de l'établissement d'un échéancier approprié pour notre financement par emprunt. Cela nous permet aussi de mesurer et de surveiller la relation entre les actifs non liquides et le financement de base, y compris notre exposition à une perte prolongée de dépôts en gros non garantis.

La *gestion du risque d'illiquidité stratégique* se rapporte à nos besoins de financement quotidiens habituels, et elle repose sur l'établissement de limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de liquidités en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes, ainsi qu'à nos activités de mise en gage, qui sont assujetties à un cadre de gestion à l'échelle de l'entreprise en fonction duquel des plafonds ajustés en fonction des risques sont attribués à tous les types de transactions. Les actifs qui sont gagés incluent un portefeuille d'actifs admissibles qui servent exclusivement à soutenir notre participation aux systèmes de paiement et de règlement canadiens.

La *gestion du risque d'illiquidité éventuel* se rapporte au risque lié à une perturbation générale du marché ou à des conditions économiques défavorables qui pourraient mettre en péril notre capacité à respecter des engagements, ainsi qu'à notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités définit des plans d'action exhaustifs qui seront mis en œuvre

en fonction de différents scénarios de marché d'une durée et d'une gravité différentes. La trésorerie générale maintient et administre le plan d'urgence relatif aux liquidités. L'équipe de gestion des crises de liquidité se réunit régulièrement pour évaluer les facteurs de stress et tester des scénarios, ainsi que pour modifier le plan d'urgence relatif aux liquidités à la lumière des leçons apprises.

Nous maintenons un portefeuille distinct d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques d'illiquidité possibles (p. ex. la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, lesquels sont analysés au moyen de modèles que nous avons élaborés ou que notre analyse des scénarios et nos évaluations des facteurs de stress font ressortir. Des montants minimaux et des critères d'admissibilité stricts sont appliqués relativement à ces actifs, de manière à garantir un accès immédiat à des liquidités en cas d'urgence.

Les actifs liquides et les actifs achetés en vertu de conventions de revente ainsi que les emprunts de titres (avant la mise en gage, comme il est expliqué ci-dessous) totalisaient 213 milliards de dollars ou 45 % du total de l'actif au 31 octobre 2005, comparativement à 185 milliards ou 43 % au 31 octobre 2004. Les actifs liquides sont principalement composés de valeurs mobilières négociables, diversifiées et assorties de cotes élevées. Au 31 octobre 2005, des actifs d'une valeur de 15 milliards de dollars avaient été donnés en gage, soit un montant en baisse par rapport à 18 milliards au 31 octobre 2004. Nos engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat, nos prêts de titres et nos titres vendus à découvert se chiffraient à 52 milliards de dollars au 31 octobre 2005, comparativement à 45 milliards au 31 octobre 2004. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 25 de nos états financiers consolidés.

Contrôle

Les objectifs relatifs à notre position de liquidité structurale sont approuvés annuellement et font l'objet de contrôles réguliers.

En ce qui concerne les besoins de financement net à court terme, tous les plafonds font l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la conformité aux objectifs. Le traitement prescrit des flux de trésorerie dans des conditions diverses fait l'objet d'un examen périodique afin de confirmer sa pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds à la lumière des faits internes ou externes survenus.

Présentation de l'information

Nous surveillons quotidiennement les rapports détaillés des décalages entre les montants de nos principaux actifs et passifs à court terme afin d'assurer leur conformité avec les limites de prudence établies eu égard au risque global du Groupe, ainsi qu'avec les limites concernant les principales devises et secteurs géographiques. Conformément à notre cadre de gestion des liquidités et du financement, toutes les dérogations possibles aux plafonds établis à l'égard des sorties de fonds nettes ou à d'autres règles, que celles-ci fassent l'objet d'un contrôle quotidien, hebdomadaire ou mensuel, sont immédiatement signalées à la trésorerie générale, qui fournit ou obtient les approbations requises après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

Financement

Stratégie de financement

La diversification des sources de financement est une composante essentielle de notre stratégie globale de gestion des liquidités parce qu'elle se traduit par une plus grande souplesse du financement, qu'elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et qu'elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Le maintien de cotes de crédit concurrentielles est aussi un élément clé du financement rentable. Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises, constitue l'assise sur laquelle repose notre solide position de liquidité structurale.

Cotes de crédit

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien de cotes de crédit concurrentielles, qui sont en grande partie déterminées en fonction de la qualité de nos résultats, de l'adéquation de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de gestion des risques. En nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes. Une série de révisions à la baisse pourrait toutefois avoir une incidence négative sur notre capacité de financement, sur nos exigences en matière de biens donnés en garantie et sur nos résultats d'exploitation.

Cotes de crédit

Tableau 47

Au 31 octobre 2005	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang
Moody's Investors Service	P-1	Aa2
Standard & Poor's	A-1+	AA-
Fitch Ratings	F1+	AA
Dominion Bond Rating Service	R-1(middle)	AA(low)

Nos principales cotes de crédit sont demeurées inchangées en 2005.

Cependant, au cours du premier trimestre de l'exercice, Standard & Poor's a modifié la perspective liée à notre dette de premier rang, la portant de stable à négative, en raison des préoccupations concernant nos activités bancaires aux États-Unis. Moody's a maintenu sa cote Aa2 avec perspective stable.

Ces cotes de crédit élevées étaient également notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti sur une base concurrentielle.

Toutes nos cotes de crédit sont au nombre des cotes les plus élevées attribuées à une banque canadienne par les agences de notation (nos cotes actuelles se situent dans la même catégorie que celles des autres principales banques canadiennes, ou dans une catégorie supérieure). À l'échelle internationale, nous nous sommes une fois de plus retrouvés au nombre des banques les plus sûres du monde (selon le plus récent classement des 50 meilleures banques effectué par *Global Finance*), et nous avons terminé au deuxième rang pour ce qui est des banques en Amérique du Nord.

Par suite de l'amélioration de notre rendement financier, Fitch Ratings a supprimé nos cotes de la liste des cotes sous surveillance. Nos cotes avaient été inscrites sur cette liste l'an dernier. Standard & Poor's a maintenu la perspective liée à nos cotes au quatrième trimestre de 2005 bien qu'elle reconnaisse l'amélioration des résultats liés à nos activités bancaires aux États-Unis, en raison de nouvelles préoccupations touchant nos obligations possibles au titre des procédures liées à Enron.

Profil des dépôts

Un sommaire de la composition du total du passif lié aux dépôts est présenté à la note 12 des Notes complémentaires. En 2005, les dépôts des particuliers sont demeurés notre principale source de financement pour ce qui est des dépôts en dollars canadiens figurant au bilan, tandis que la plupart des dépôts en devises proviennent de sources de gros non garanties, y compris de grandes entreprises et d'importants clients institutionnels, ainsi que des banques centrales et commerciales étrangères.

Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds prévisibles et fiables. Certains groupes de clients commerciaux et institutionnels maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces clients représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans les conditions les plus probables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Au 31 octobre 2005, nos dépôts de base représentaient environ 55 % du total de nos dépôts. Nous favorisons de plus la diversification du financement de gros et examinons régulièrement les sources de financement à court terme afin d'assurer le maintien d'une diversification importante pour ce qui est des fournisseurs, des produits, des marchés et de la provenance géographique. Par ailleurs, nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller constamment les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent.

Sources de financement à terme

Tableau 48

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Encours du financement à long terme	24 004 \$	18 831 \$	20 442 \$
Total des titres adossés à des créances hypothécaires vendus	8 487	5 983	2 936
Créances hypothécaires commerciales financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation	1 237	603	129
Créances sur cartes de crédit financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation	2 500	1 900	2 675

Nous gérons nos sources de financement à long terme de manière à réduire la concentration par secteur géographique et par secteur d'investissement ainsi que la concentration des devises et des échéances. De plus, les objectifs en matière de liquidité ainsi que la conjoncture du marché, les taux d'intérêt, les écarts de crédit et la structure financière désirée influent sur nos activités de financement à long terme. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt au Canada, aux États-Unis et en Europe. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs.

Au cours de l'exercice 2005, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 10,9 milliards de dollars. Le total du financement à long terme en cours a augmenté de 5,2 milliards de dollars. Les titres d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit, qui entraînerait un remboursement anticipé, constituent une très petite tranche du total de l'encours de notre dette.

Autres sources de financement

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires commerciales, à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Le total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus a augmenté de 2 504 millions de dollars sur douze mois, tel que le tableau ci-dessous l'indique. Nos créances sur cartes de crédit titrisées, financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation, se sont accrues de 600 millions de dollars sur douze mois (se reporter à la section sur les arrangements hors bilan et à la note 5 des Notes complémentaires).

Notre position de liquidité et de financement demeure solide et appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie. Aucune tendance, demande, incertitude ni aucun engagement ou événement n'est présentement en mesure d'avoir une incidence importante sur cette position.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des engagements eu égard à des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

Obligations contractuelles

Tableau 49

(en millions de dollars canadiens) (1)	2005					2004	2003
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Financement à long terme non garanti	7 265 \$	10 088 \$	4 795 \$	1 856 \$	24 004 \$	18 831 \$	20 442 \$
Débitures subordonnées	—	—	148	8 019	8 167	8 116	6 243
Obligations découlant de contrats (2)	410	655	472	971	2 508	2 418	2 218
	4 270 \$	8 869 \$	5 106 \$	10 699 \$	28 944 \$	25 754 \$	22 705 \$

(1) Presque tous les engagements contractuels sont en cours.

(2) Le montant ne représente que le capital et exclut les intérêts courus.

Le risque d'assurance est le risque de perte susceptible de se produire lorsque les hypothèses liées à la conception du produit et à l'établissement des primes diffèrent des résultats techniques réels. Le risque d'assurance se compose des risques secondaires suivants :

- Le *risque lié aux sinistres* constitue le risque que la gravité ou la fréquence des sinistres diffère des hypothèses utilisées aux fins de l'établissement des primes. Ce risque peut résulter i) d'une estimation inappropriée des sinistres prévus par rapport aux sinistres réels; ii) d'une sélection inappropriée des risques dans le cadre du processus de tarification.
- Le *risque lié au comportement des titulaires de polices* constitue le risque que le comportement des titulaires de polices eu égard aux paiements de primes, aux retraits ou avances sur polices, aux polices tombées en déchéance, aux rachats et aux autres résiliations volontaires diffère du comportement hypothétique utilisé aux fins de l'établissement des primes.
- Le *risque lié aux charges* constitue le risque que les charges au titre de l'acquisition ou de la gestion de polices, ou celles au titre du traitement des sinistres, excèdent les coûts hypothétiques utilisés aux fins de l'établissement des primes.

Mesure

Nous avons recours à des modèles élaborés par notre service d'actuariat pour évaluer les risques. Ces modèles sont conformes à la politique du Comité de la politique de prêt en matière de risque lié aux modèles. Ces évaluations sont utilisées aux fins de l'attribution du capital économique et de l'évaluation des provisions pour passif éventuel.

Contrôle

Notre cadre rigoureux de gestion du risque d'assurance, qui est administré par l'unité fonctionnelle Assurance de la Gestion des risques du Groupe, assure une gestion efficace du risque d'assurance au moyen des politiques, des procédures et des pratiques établies. Ce cadre se compose de cinq principales activités de gestion du risque : l'établissement de politiques en matière de risque, la supervision et la surveillance des risques, l'approbation des risques, la communication ascendante des événements de risque ainsi que la présentation d'information concernant les risques.

Les politiques en matière de risque documentent les stratégies que nous utilisons pour déterminer les risques, pour les classer par ordre de priorité et pour les gérer. Les politiques transmettent un message uniforme sur notre tolérance au risque et elles assurent la responsabilisation au moyen de l'établissement de rôles et de responsabilités précis. Les politiques en matière de risque d'assurance mises en œuvre à l'échelle de l'entreprise font l'objet d'une gestion centrale dans le cadre de la gestion des risques et elles

favorisent une démarche cohérente aux fins de l'atténuation des risques.

La surveillance du risque d'assurance incombe en partie aux unités fonctionnelles de suivi de marché indépendantes. Dans le cadre de leurs interactions quotidiennes et de leurs activités d'information de gestion à la fin de la période, ces unités fonctionnelles travaillent en collaboration avec des partenaires commerciaux pour surveiller les activités et les risques commerciaux. Chaque mois, la direction analyse les activités de conception de produits et d'établissement des primes et elle ajuste les produits ou les primes en conséquence.

Des analyses des risques et un processus d'approbation permettent de contrôler les risques liés aux nouveaux produits ou aux produits modifiés. Ces analyses et ce processus sont le fruit de la collaboration entre la Gestion des risques et les partenaires commerciaux et il servent à déterminer les risques inhérents et à les classer par ordre de priorité pour s'assurer que nous avons recours aux mesures appropriées pour gérer les risques de manière qu'ils s'alignent sur notre goût du risque. Les détails concernant les nouveaux projets sont examinés en fonction de seuils de signification, qui permettent de déterminer le pouvoir d'approbation approprié au sein de l'organisation.

Les événements de risque sont communiqués sans délai à l'échelon responsable de la gestion des risques et des affaires, afin que les mesures appropriées soient prises pour réduire les risques à un niveau acceptable. Un événement de risque se produit lorsqu'un risque possible entraîne des conséquences qui sont essentiellement susceptibles d'avoir une incidence importante sur les résultats financiers d'un secteur d'exploitation, sur sa réputation, sur sa conformité à la réglementation, sur son efficacité opérationnelle ou sur sa capacité à atteindre ses objectifs commerciaux.

Présentation de l'information

Les risques liés à chaque secteur d'exploitation et les risques à l'échelle de l'entreprise font l'objet d'une évaluation et ils sont signalés à la direction. Nous avons élaboré un tableau de bord qui sert à surveiller nos diverses activités d'assurance. Nous attribuons des cotes (positive, stable ou négative) basées sur le rendement lié à chaque activité; ces activités concernent notamment les tendances en matière de taux d'intérêt, les coûts liés aux sinistres, les polices tombées en déchéance, les charges, ainsi que le rapport risque-rendement général. Un sommaire de ce tableau de bord est présenté trimestriellement à la haute direction et au Comité des politiques en matière de risque et de révision. Des rapports sont également produits afin de présenter les risques aux diverses divisions, à leurs comités administratifs ainsi qu'au Conseil d'administration de la filiale. Ces rapports fournissent une description et un classement des risques, ainsi que des informations sur le capital économique.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes. Ce risque est inhérent à toutes les activités de RBC. Nous gérons le risque opérationnel en assurant la mise en place efficace de l'infrastructure, des contrôles, des systèmes et des ressources humaines voulus au sein de l'entreprise, et nous avons aussi recours à un cadre de gestion du risque opérationnel. Ce cadre fait appel à un langage commun et il est combiné à des programmes et méthodes mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise afin de permettre l'établissement, l'évaluation, le contrôle et la gestion des risques opérationnels. Le cadre de gestion est étayé par des principes stricts de gouvernance d'entreprise, par nos valeurs et par notre code de conduite à l'intention des employés, par un système de vérification interne indépendant basé sur le risque, ainsi que par les unités fonctionnelles de conformité à la réglementation au siège social et dans les secteurs d'exploitation.

Mesure

L'évaluation des risques et des contrôles constitue la pierre d'assise du processus proactif d'établissement et d'évaluation du risque opérationnel. Au cours de l'exercice 2005, nous avons eu recours à une démarche concertée aux fins de l'évaluation du risque opérationnel et des contrôles. Nous avons poursuivi notre programme initial d'autoévaluation des risques et des contrôles et nous avons également eu recours à plusieurs autres programmes d'évaluation liés notamment à la loi Sarbanes-Oxley de 2002, à la protection des renseignements personnels, aux activités d'impartition et au blanchiment d'argent. Les indicateurs de risque clés nous aident également à reconnaître les risques opérationnels et les pertes possibles auxquels nous sommes exposés et à composer avec ceux-ci. Nous avons

davantage eu recours aux indicateurs de risque au cours du dernier exercice, notamment à la banque d'indicateurs publiée récemment par la Risk Management Association.

Malgré une gestion active du risque opérationnel, des pertes opérationnelles se produisent ou sont susceptibles de se produire. La collecte et l'analyse d'informations sur les pertes à l'échelle de l'entreprise nous aident à mieux comprendre les causes fondamentales des pertes opérationnelles et à améliorer nos stratégies visant à atténuer les risques. Les données recueillies relativement aux pertes opérationnelles et aux pertes externes étaient également les analyses quantitatives visant à déterminer le capital devant être attribué au risque opérationnel.

Contrôle

Essentiellement, nous gérons le risque opérationnel en nous assurant d'avoir l'infrastructure, les contrôles, les systèmes et les ressources humaines requis au sein de l'organisation. Par ailleurs, plusieurs groupes à l'échelle de l'entreprise exercent des activités concernant l'efficacité des contrôles, la gestion des fraudes, la conformité aux lois et règlements applicables, la gestion des événements entraînant une interruption des activités et des situations de crise, ainsi que le transfert des risques.

Nous avons recours aux indicateurs de risque clés pour contrôler les conditions entraînant des risques et les niveaux de risque, ainsi que l'efficacité des contrôles. L'équipe des risques opérationnels surveille un nombre croissant d'indicateurs, qui sont communiqués à la Haute direction et au Conseil d'administration. Le groupe de vérification interne utilise les indicateurs de risque aux fins de ses programmes de vérification permanents, qui complètent les activités de vérification cycliques. La gestion des fraudes se compose d'activités de prévention, de recherche et d'intervention,

et elle porte tant sur les fraudes internes que sur les fraudes externes. Le groupe de la conformité à la réglementation se concentre sur nos demandes en matière de réglementation et il adopte une démarche coordonnée et efficace pour satisfaire ces demandes. Le groupe de maintien des opérations coordonne la planification, la préparation et la réalisation des mesures mises en œuvre pour composer avec toute interruption des activités susceptible d'influer sur notre capacité à fournir, en temps opportun, des services de qualité à nos clients. Nous transférons une partie de notre exposition au risque opérationnel en souscrivant de l'assurance, dont la nature et le montant sont établis à l'échelle de l'entreprise.

Présentation de l'information

Des rapports trimestriels portant sur le risque opérationnel dans toute l'entreprise fournissent à la Haute direction et au Conseil d'administration un aperçu de notre profil de risque opérationnel, lequel est établi dans le cadre des activités d'établissement et de contrôle des risques, ainsi qu'en fonction des pertes opérationnelles et des conclusions formulées par suite de l'analyse des indicateurs de risque à l'échelle de l'entreprise. Les rapports comprennent également des détails sur les principaux risques opérationnels actuels et émergents auxquels nous sommes exposés.

RISQUES ADDITIONNELS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

En plus du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'illiquidité, du risque lié aux activités d'assurance et du risque opérationnel, tels qu'ils sont décrits à la section Gestion du risque, il y a de nombreux autres facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement de nos opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions. Certains de ces facteurs sont décrits ci-après.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations dans le présent rapport de gestion étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants.

Facteurs relatifs à l'industrie et facteurs non liés à notre entreprise

Conjoncture économique générale des régions où nous exerçons nos activités

Les taux d'intérêt, les taux de change, les dépenses de consommation, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, la santé des marchés financiers, l'inflation et le terrorisme ont des répercussions sur le contexte commercial et l'environnement économique d'une région géographique donnée et, en fin de compte, sur notre volume d'affaires dans cette région. Par exemple, durant le ralentissement économique d'un pays donné, caractérisé par une hausse du chômage ainsi qu'une baisse du revenu familial, du bénéfice des sociétés, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, la demande concernant nos prêts et autres produits baisserait et la provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, entraînant par le fait même une diminution du bénéfice. Dans un même ordre d'idées, un ralentissement d'un marché des actions pourrait entraîner une baisse des nouvelles émissions, des activités de négociation des investisseurs, des biens sous gestion et des biens administrés, qui se traduirait par un recul des commissions et autres produits.

Taux de change des devises

Nos produits, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Ces fluctuations pourraient influencer sur nos activités et nos résultats financiers dans leur ensemble. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis, et l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence importante sur nos résultats au cours des trois derniers exercices. Nous sommes également exposés à un risque lié à la livre sterling en raison de nos nombreuses opérations avec RBC Marchés des Capitaux à l'échelle mondiale. Si l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling se poursuivait, cela pourrait entraîner une réduction de la valeur de conversion de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice libellés en dollars américains et en livres sterling, respectivement, comparativement aux exercices antérieurs.

Politique monétaire

Les attentes des marchés obligataires et monétaires en ce qui concerne l'inflation et les décisions des banques centrales en matière de politique monétaire influent sur le niveau des taux d'intérêt, les fluctuations de ces taux pouvant avoir une incidence sur notre bénéfice. Notre politique à l'égard des activités autres que de négociation figurant au bilan consiste à gérer le risque de taux d'intérêt en fonction d'un niveau cible, à savoir un bilan indifférent au risque, au titre duquel les risques de taux d'intérêt liés à presque tous les actifs et aux passifs sont appariés, les actifs restants représentant un placement en actions théorique réparti également sur une période de 60 mois. Par conséquent, notre profil de risque de taux d'intérêt se caractérise par une modification des taux liés aux actifs légèrement plus rapide que celle des taux liés aux passifs. Une baisse des taux d'intérêt aura donc tendance à se traduire par une diminution du revenu net d'intérêt tiré

de notre portefeuille autre que de négociation en raison de la modification des taux liés à nos actifs à plus court terme, et par une plus-value de nos actifs à plus long terme. À l'inverse, une hausse des taux d'intérêt donnera lieu à une augmentation du revenu net d'intérêt et à une moins-value de nos actifs à plus long terme. Une analyse plus détaillée du risque de taux d'intérêt et de ses répercussions possibles sur notre portefeuille autre que de négociation est fournie dans la section Gestion du risque – Risque de marché.

Niveau de concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés des services aux particuliers et aux entreprises dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques des produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. Des entreprises non financières peuvent donner aux consommateurs l'option de payer des factures et de virer des fonds sans avoir recours à des banques. Les opérations sur titres peuvent être exécutées au moyen d'Internet ou d'autres systèmes conçus à des fins autres que de négociation. Une telle désintermédiation pourrait aussi entraîner une réduction des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Modifications des lois et des règlements

Des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients. Des modifications des lois, des règlements ou des politiques de réglementation, y compris des changements dans l'interprétation, la mise en œuvre ou l'exécution des lois, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. Par ailleurs, notre non-respect des lois, des règlements ou des politiques de réglementation applicables pourrait entraîner des pénalités et des sanctions financières imposées par les organismes de réglementation qui seraient susceptibles de ternir notre réputation ou de réduire notre bénéfice.

Jugements d'ordre juridique ou réglementaire et procédures judiciaires

Nous prenons des mesures que nous jugeons raisonnables afin d'assurer notre conformité avec les lois, règlements et politiques de réglementation des territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, mais rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice.

Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités. Le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats, et pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui nous ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou qu'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Facteurs propres à notre entreprise

Notre capacité d'assurer le réalignement réussi de notre entreprise pourrait influencer sur notre rendement financier

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, à l'appui de notre initiative « Le client avant tout », nous avons réaligné notre structure organisationnelle, nos ressources et nos processus afin de mieux servir nos clients et d'accroître l'efficacité de tous nos secteurs d'exploitation, de trouver de nouveaux moyens de générer une croissance plus forte des revenus, ainsi que de rationaliser notre organisation et nos processus de manière à accélérer la prise de décisions et leur mise en œuvre et d'améliorer la productivité. Même si nous estimons que nos initiatives nous aideront à mieux répondre aux besoins de nos clients, à accélérer la croissance des revenus et à contrôler les coûts, il n'existe aucune certitude que nous continuerons d'atteindre nos objectifs et que nous améliorerons notre rendement financier.

Acquisitions et coentreprises

Nous examinons régulièrement les occasions d'acquisitions stratégiques ou de coentreprises au sein de nos secteurs d'exploitation, mais rien ne garantit que nous pourrions continuer de procéder à des acquisitions ou de former des coentreprises selon des modalités qui satisfont à nos critères d'investissement. Par ailleurs, il n'existe aucune certitude que les réductions de coûts prévues se concrétiseront par suite des acquisitions ou de la formation de coentreprises. Notre rendement dépend de notre capacité à conserver la clientèle et les employés clés des sociétés acquises, et rien ne garantit que nous serons toujours en mesure d'y parvenir.

Conventions comptables et estimations

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons servent à déterminer la façon dont nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation, et leur application exige que la direction établisse des estimations ou se base sur des hypothèses touchant des questions de par leur nature incertaines. Ces estimations et ces hypothèses pourraient nécessiter des changements susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière.

Nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation selon les conventions et méthodes comptables prescrites par les PCGR. Dans certains cas, au moins deux conventions ou méthodes comptables raisonnables, qui se traduisent toutefois par la présentation de montants considérablement différents, sont permises en vertu des PCGR.

La direction exerce un jugement quant au choix et à l'application de nos conventions et méthodes comptables, de manière à s'assurer qu'elles sont conformes aux PCGR et qu'elles reflètent notre meilleur jugement quant à la façon la plus appropriée de constater et de présenter notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Les principales conventions comptables sont décrites à la note 1 accompagnant nos états financiers consolidés.

Comme il est expliqué en détail dans la rubrique Conventions comptables critiques et estimations, six conventions comptables « critiques » s'appliquent à la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, car i) la direction est tenue d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines et car ii) il est probable que des montants considérablement différents soient présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses ou des estimations différentes. La présentation de tels montants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation ou sur notre situation financière. Ces conventions comptables cruciales et ces estimations ont trait à l'établissement de notre provision cumulative pour pertes sur créances, à l'établissement de la juste valeur de certains de nos instruments financiers, aux activités de titrisation, aux entités à détenteurs de droits variables, aux régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi et aux impôts.

En tant que grande société, nous sommes exposés au risque opérationnel et aux risques liés à l'infrastructure

Comme toutes les autres grandes sociétés, nous sommes exposés à divers types de risques opérationnels, notamment le risque que des employés ou des tiers commettent des fraudes, que les employés effectuent des opérations non autorisées ou que des erreurs opérationnelles se produisent, y compris des erreurs d'écritures ou de tenue des dossiers, ou des erreurs causées par des systèmes informatiques ou des systèmes de télécommunications défectueux ou hors service. Compte tenu du volume élevé d'opérations que nous traitons quotidiennement, certaines erreurs pourraient se répéter ou s'aggraver avant qu'elles ne soient découvertes et rectifiées. Les insuffisances ou les lacunes liées à nos processus internes, à nos ressources humaines ou à nos systèmes, y compris l'un de nos systèmes financiers ou comptables ou de nos autres systèmes de traitement des données, pourraient notamment entraîner des pertes financières et ternir notre réputation. De plus, même si nous avons mis sur pied des plans d'urgence, des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos entreprises et les collectivités où elles sont situées pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'exercer nos activités. Ces perturbations pourraient toucher des services électriques, des services de communications ou de transport, ou d'autres services que nous utilisons et que les tiers qui font affaire avec nous utilisent aussi.

En tant que grande société, nous sommes exposés au risque lié à la réputation

Comme toutes les autres grandes sociétés, nous sommes exposés au risque lié à la réputation, qui consiste en un risque qu'une action accomplie par nous ou par un de nos représentants ternisse notre image aux yeux de la collectivité ou la confiance que nous accorde le public, ce qui pourrait entraîner des actions en justice, nous assujettir à une surveillance réglementaire accrue ou avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice. Les facteurs qui peuvent accroître le risque lié à la réputation comprennent le bris de confidentialité ou le manque de respect de la vie privée, le manque de professionnalisme, la résolution inadéquate des conflits d'intérêts, les activités frauduleuses ou criminelles, la présentation d'information trompeuse aux actionnaires, aux clients ou aux employés ou la dissimulation d'information.

Nous gérons le risque lié à la réputation en intégrant l'évaluation du risque lié à la réputation dans notre processus d'approbation des opérations, nos décisions en matière d'élaboration de stratégies ainsi que nos processus de mise en œuvre et de contrôle stratégiques et opérationnels. Nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, nos codes de déontologie ainsi que nos politiques, procédures et formations en matière de gestion du risque nous aident également à gérer le risque lié à la réputation.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services dans des marchés réceptifs, les modifications de nos estimations à l'égard des provisions, les modifications apportées à la législation fiscale, les changements technologiques, les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs, les catastrophes naturelles, comme les ouragans, l'incidence possible, sur nos activités, d'urgences en matière de santé publique, de conflits internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse précédente des facteurs susceptibles d'influer sur nos résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs externes et propres à notre entreprise qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés apparentées selon des modalités semblables à celles

accordées à des parties non apparentées. Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés.

Au 31 octobre 2005, une évaluation avait été effectuée relativement à l'efficacité des contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément au règlement 13a-15 de la *U.S. Securities and Exchange Act of 1934* et à l'instrument multilatéral 52-109. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours des membres de la direction, notamment le président et chef de la direction et le chef des finances. Au terme de cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des finances ont

conclu que la conception et le fonctionnement de ces contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005, nos contrôles internes liés à la présentation de l'information financière n'ont subi aucune modification importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur lesdits contrôles internes.

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE
Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens lié aux activités poursuivies (1)
Tableau 50

(en millions de dollars canadiens)	Soldes moyens (2)			Intérêt (3)			Taux moyen		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Actif									
Dépôts d'autres banques									
Canada	915 \$	629 \$	428 \$	31 \$	8 \$	4 \$	3,39 %	1,27 %	0,93 %
États-Unis	1 587	1 093	2 490	55	7	30	3,47	0,64	1,20
Autres pays	4 068	3 897	4 401	145	88	67	3,56	2,26	1,52
	6 570	5 619	7 319	231	103	101	3,52	1,83	1,38
Valeurs mobilières									
Titres du compte de négociation	110 356	94 178	77 422	3 711	2 718	2 049	3,36	2,89	2,65
Titres du compte de placement	37 198	43 146	35 639	839	837	959	2,26	1,94	2,69
Titres de substitut de prêt	678	358	354	33	17	17	4,87	4,75	4,80
	148 232	137 682	113 415	4 583	3 572	3 025	3,09	2,59	2,67
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	44 420	43 920	42 386	1 354	656	873	3,05	1,49	2,06
Prêts (4)									
Canada									
Prêts hypothécaires résidentiels	82 960	75 722	69 911	4 090	3 903	3 896	4,93	5,15	5,57
Prêts aux particuliers	32 864	28 857	25 614	2 055	1 813	1 837	6,25	6,28	7,17
Prêts sur cartes de crédit	6 238	5 656	5 197	753	674	615	12,07	11,92	11,83
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	30 026	27 616	26 632	1 401	1 342	1 755	4,67	4,86	6,59
	152 088	137 851	127 354	8 299	7 732	8 103	5,46	5,61	6,36
États-Unis	20 572	21 329	22 678	1 626	1 134	1 225	7,90	5,32	5,40
Autres pays	6 993	6 586	9 905	865	669	572	12,37	10,16	5,77
	179 653	165 766	159 937	10 790	9 535	9 900	6,01	5,75	6,19
Total de l'actif productif d'intérêts	378 875	352 987	323 057	16 958	13 866	13 899	4,48	3,93	4,30
Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	2 567	2 758	1 947	—	—	—	—	—	—
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 411	6 047	6 838	—	—	—	—	—	—
Autres actifs	57 447	56 408	55 858	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif	445 300 \$	418 200 \$	387 700 \$	16 958 \$	13 866 \$	13 899 \$	3,81 %	3,32 %	3,58 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (5)									
Canada	152 218 \$	139 466 \$	121 690 \$	3 724 \$	3 186 \$	3 311 \$	2,45 %	2,28 %	2,72 %
États-Unis	39 944	38 501	40 126	1 047	510	564	2,62	1,32	1,41
Autres pays	69 607	68 052	68 316	2 175	1 446	1 577	3,12	2,12	2,31
	261 769	246 019	230 132	6 946	5 142	5 452	2,65	2,09	2,37
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	34 169	27 013	22 898	1 381	978	839	4,04	3,62	3,66
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	25 912	29 159	20 575	1 120	677	614	4,32	2,32	2,98
Débentures subordonnées	8 359	8 000	6 455	442	429	376	5,29	5,36	5,82
Autres passifs portant intérêt	4 041	3 458	4 109	299	242	282	7,40	7,00	6,86
Total du passif portant intérêt	334 250	313 649	284 169	10 188	7 468	7 563	3,05	2,38	2,66
Dépôts ne portant pas intérêt	26 428	22 183	20 640	—	—	—	—	—	—
Acceptations	6 414	6 049	6 838	—	—	—	—	—	—
Autres passifs	58 757	57 697	57 292	—	—	—	—	—	—
Total du passif	425 849 \$	399 578 \$	368 939 \$	10 188 \$	7 468 \$	7 563 \$	2,39 %	1,87 %	2,05 %
Capitaux propres									
Actions privilégiées	811	832	1 210	—	—	—	—	—	—
Actions ordinaires	18 640	17 790	17 551	—	—	—	—	—	—
Total du passif et des capitaux propres	445 300 \$	418 200 \$	387 700 \$	10 188 \$	7 468 \$	7 563 \$	2,29 %	1,79 %	1,95 %
Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif moyen	445 300 \$	418 200 \$	387 700 \$	6 770 \$	6 398 \$	6 336 \$	1,52 %	1,53 %	1,63 %
Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif productif d'intérêts moyen									
Canada	229 184 \$	212 562 \$	199 841 \$	5 379 \$	4 870 \$	4 988 \$	2,35 %	2,29 %	2,50 %
États-Unis	74 842	61 716	52 870	774	922	1 066	1,03	1,49	2,02
Autres pays	74 849	78 709	70 346	617	606	282	0,82	0,77	0,40
Total	378 875 \$	352 987 \$	323 057 \$	6 770 \$	6 398 \$	6 336 \$	1,79 %	1,81 %	1,96 %

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 343 millions de dollars (336 millions en 2004; 303 millions en 2003).

(4) Les soldes moyens comprennent les prêts douteux.

(5) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 46 milliards de dollars (45 milliards en 2004; 38 milliards en 2003), des frais d'intérêt de 0,3 milliard (0,2 milliard en 2004; 0,3 milliard en 2003), ainsi que des taux moyens de 0,6 % (0,5 % en 2004; 0,8 % en 2003), respectivement. Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 181 milliards de dollars (169 milliards en 2004; 160 milliards en 2003), des frais d'intérêt de 5,3 milliards (4,0 milliards en 2004; 4,1 milliards en 2003), ainsi que des taux moyens de 2,95 % (2,34 % en 2004; 2,53 % en 2003), respectivement.

(en millions de dollars canadiens)	2005 sur 2004 Facteur d'augmentation (de diminution)			2004 sur 2003 Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
Actif						
Dépôts d'autres banques						
Canada	5 \$	18 \$	23 \$	2 \$	2 \$	4 \$
États-Unis	4	44	48	(13)	(10)	(23)
Autres pays	4	53	57	(8)	29	21
Valeurs mobilières						
Titres du compte de négociation	506	487	993	472	197	669
Titres du compte de placement	(125)	127	2	177	(299)	(122)
Titres de substitut de prêt	16	–	16	–	–	–
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	8	690	698	31	(248)	(217)
Prêts						
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	362	(175)	187	311	(304)	7
Prêts aux particuliers	251	(9)	242	218	(242)	(24)
Prêts sur cartes de crédit	70	9	79	55	4	59
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	114	(55)	59	63	(476)	(413)
États-Unis	(42)	534	492	(72)	(19)	(91)
Autres pays	43	153	196	(237)	334	97
Total du revenu d'intérêt	1 216 \$	1 876 \$	3 092 \$	999 \$	(1 032) \$	(33) \$
Passif						
Dépôts						
Canada	303 \$	235 \$	538 \$	447 \$	(572) \$	(125) \$
États-Unis	20	517	537	(22)	(32)	(54)
Autres pays	34	695	729	(6)	(125)	(131)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	280	123	403	149	(10)	139
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(83)	526	443	219	(156)	63
Débitures subordonnées	19	(6)	13	85	(32)	53
Autres passifs portant intérêt	42	15	57	(47)	7	(40)
Total des frais d'intérêt	615	2 105	2 720	825	(920)	(95)
Revenu net d'intérêt	601 \$	(229) \$	372 \$	174 \$	(112) \$	62 \$

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

Prêts et acceptations liés aux petites et moyennes entreprises, par portefeuille de crédit

Tableau 52

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003	2002	2001
Exploitations agricoles	715 \$	519 \$	70 \$	67 \$	71 \$
Industrie automobile	490	463	462	377	434
Biens de consommation	1 728	1 764	1 777	1 583	1 665
Services publics	182	150	137	125	157
Services financiers	78	51	97	93	57
Industrie forestière	311	276	298	278	296
Gouvernements	182	156	161	187	8
Produits industriels	1 057	999	952	887	916
Mines et métaux	57	62	65	69	64
Secteur immobilier et secteurs connexes	1 982	1 821	1 777	1 737	1 788
Technologie et médias	243	232	242	204	262
Transport et environnement	549	502	503	552	605
Autres	3 183	3 142	3 164	3 311	3 465
Total des prêts aux petites et moyennes entreprises	10 757 \$	10 137 \$	9 705 \$	9 470 \$	9 788 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada (RBC) ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en vertu du paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada, les états financiers doivent être dressés selon les PCGR du Canada. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est en accord avec ces états financiers consolidés.

Afin de nous acquitter de notre responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, nous maintenons les systèmes de contrôles internes requis et conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien sauvegardé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de tous nos secteurs d'activité.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise de son Comité de vérification composé uniquement d'administrateurs n'appartenant

ni à la direction ni au personnel de RBC. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédés de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédés, et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Notre responsable de la conformité à la réglementation et notre vérificateur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant les opérations et activités de RBC qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si RBC respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si RBC est en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts des déposants et des créanciers de RBC.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche s.r.l., nommés par les actionnaires de RBC sur recommandation du Comité de vérification et du Conseil d'administration, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mission de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef des finances

Toronto, le 30 novembre 2005

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Royale du Canada aux 31 octobre 2005 et 2004 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également

l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés
Toronto, le 30 novembre 2005

BILANS CONSOLIDÉS

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2005	2004 (1)
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	5 001 \$	3 711 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	5 237	6 267
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres du compte de négociation	125 760	89 322
Titres du compte de placement	34 060	38 923
Titres de substitut de prêt	675	701
	160 495	128 946
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	42 973	46 949
Prêts (notes 4 et 5)		
Prêts hypothécaires résidentiels	91 043	81 998
Prêts aux particuliers	41 045	36 848
Prêts sur cartes de crédit	6 200	6 456
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	53 626	47 258
	191 914	172 560
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 498)	(1 644)
	190 416	170 916
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 074	6 184
Montants se rapportant aux produits dérivés (note 7)	38 834	38 897
Locaux et matériel (note 8)	1 708	1 738
Écart d'acquisition (note 9)	4 203	4 280
Autres actifs incorporels (note 9)	409	521
Actifs liés aux activités destinées à la vente (note 10)	263	2 457
Autres actifs (note 11)	12 908	15 356
	65 399	69 433
	469 521 \$	426 222 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 12)		
Particuliers	111 618 \$	111 256 \$
Entreprises et gouvernements	160 593	133 823
Banques	34 649	25 880
	306 860	270 959
Autres		
Acceptations	7 074	6 184
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	32 391	25 005
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	23 381	26 473
Montants se rapportant aux produits dérivés (note 7)	42 592	42 201
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 13)	7 117	6 488
Passifs liés aux activités destinées à la vente (note 10)	40	62
Autres passifs (note 14)	18 408	20 172
	131 003	126 585
Débitures subordonnées (note 15)	8 167	8 116
Titres de fiducie de capital (note 16)	1 400	2 300
Passifs liés aux actions privilégiées (note 17)	300	300
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (note 18)	1 944	58
Capitaux propres (note 17)		
Actions privilégiées	700	532
Actions ordinaires (émissions – 646 750 772 et 644 747 812)	7 170	6 988
Capital d'apport additionnel	265	169
Bénéfices non répartis	13 704	12 065
Actions de trésorerie – privilégiées (détenues – 90 600 et aucune)	(2)	–
– ordinaires (détenues – 3 526 276 et 4 862 782)	(216)	(294)
Écart de conversion, montant net	(1 774)	(1 556)
	19 847	17 904
	469 521 \$	426 222 \$

(1) Les chiffres correspondants ont été retraités par suite de la redéfinition des passifs et des capitaux propres (se reporter à la note 1) et de l'identification d'activités abandonnées (se reporter à la note 10).

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Robert B. Peterson
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2005	2004 (1)	2003 (1)
Revenu d'intérêt			
Prêts	10 790 \$	9 535 \$	9 900 \$
Valeurs mobilières	4 583	3 572	3 025
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	1 354	656	873
Dépôts à des banques	231	103	101
	16 958	13 866	13 899
Frais d'intérêt			
Dépôts	6 946	5 142	5 452
Autres passifs	2 800	1 897	1 735
Débentures subordonnées	442	429	376
	10 188	7 468	7 563
Revenu net d'intérêt	6 770	6 398	6 336
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	3 270	2 870	2 356
Revenus tirés des activités de négociation	1 594	1 563	1 908
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 255	1 126	1 098
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 163	1 166	1 031
Frais bancaires	1 153	1 089	1 122
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 026	918	813
Revenus tirés des fonds communs de placement	962	850	673
Revenus sur cartes	579	555	518
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	407	331	279
Revenus tirés de la titrisation (note 5)	285	200	165
Commissions de crédit	187	198	227
Gain à la vente de titres du compte de placement (note 3)	91	20	31
Autres	473	518	431
	12 445	11 404	10 652
Total des revenus	19 215	17 802	16 988
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	455	346	721
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 625	2 124	1 696
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines (notes 19 et 20)	6 767	6 701	6 297
Matériel	960	906	882
Frais d'occupation	749	765	721
Communications	632	672	707
Honoraires	529	474	444
Impartition de services de traitement	296	294	292
Amortissement des autres actifs incorporels (note 9)	50	69	71
Autres	1 405	952	751
	11 388	10 833	10 165
Charges liées au réalignement de l'entreprise (note 21)	45	177	–
Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôts	4 702	4 322	4 406
Charge d'impôts (note 22)	1 278	1 287	1 439
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	3 424	3 035	2 967
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	(13)	12	12
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 437	3 023	2 955
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées (note 10)	(50)	(220)	13
Bénéfice net	3 387 \$	2 803 \$	2 968 \$
Dividendes sur actions privilégiées (note 17)	(42)	(31)	(31)
Gain au rachat d'actions privilégiées, montant net	4	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 349 \$	2 772 \$	2 937 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 23)	641 717	646 732	662 080
Bénéfice de base par action (en dollars)	5,22 \$	4,29 \$	4,44 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	5,30 \$	4,63 \$	4,42 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités abandonnées (en dollars)	(0,08)\$	(0,34)\$	0,02 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilués (en milliers) (note 23)	652 340	655 508	669 016
Bénéfice dilué par action (en dollars)	5,13 \$	4,23 \$	4,39 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	5,21 \$	4,57 \$	4,37 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités abandonnées (en dollars)	(0,08)\$	(0,34)\$	0,02 \$
Dividendes par action (en dollars)	2,35 \$	2,02 \$	1,72 \$

(1) Les chiffres correspondants ont été retraités par suite de la redéfinition des passifs et des capitaux propres (se reporter à la note 1) et de l'identification d'activités abandonnées (se reporter à la note 10).

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2005	2004 (1)	2003 (1)
Actions privilégiées (note 17)			
Solde au début	532 \$	532 \$	556 \$
Émises	300	-	-
Rachetées aux fins d'annulation	(132)	-	-
Gain ou perte de change relatif aux actions libellées en devises	-	-	(24)
Solde à la fin	700	532	532
Actions ordinaires (note 17)			
Solde au début	6 988	7 018	6 979
Émises	214	127	193
Achetées aux fins d'annulation	(32)	(157)	(154)
Solde à la fin	7 170	6 988	7 018
Capital d'apport additionnel			
Solde au début	169	85	78
Renonciation aux droits à la plus-value des actions	(6)	-	-
Attributions de rémunération à base d'actions	26	56	7
Gain au rachat d'actions privilégiées	7	-	-
Montants reclassés	-	34	-
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, <i>Consolidation des entités à détenteurs de droits variables</i>	54	-	-
Autres	15	(6)	-
Solde à la fin	265	169	85
Bénéfices non répartis			
Solde au début	12 065	11 333	10 235
Bénéfice net	3 387	2 803	2 968
Dividendes sur actions privilégiées (note 17)	(42)	(31)	(31)
Dividendes sur actions ordinaires (note 17)	(1 512)	(1 303)	(1 137)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(194)	(735)	(698)
Frais d'émission	-	-	(4)
Incidence cumulative de l'adoption de la NOC-17, <i>Contrats de dépôt indexés sur actions</i>	-	(2)	-
Solde à la fin	13 704	12 065	11 333
Actions de trésorerie privilégiées (note 17)			
Solde au début	-	-	-
Ventes nettes (achats nets)	(2)	-	-
Solde à la fin	(2)	-	-
Actions de trésorerie ordinaires (note 17)			
Solde au début	(294)	-	-
Ventes nettes (achats nets)	132	10	-
Montants reclassés	-	(304)	-
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, <i>Consolidation des entités à détenteurs de droits variables</i>	(54)	-	-
Solde à la fin	(216)	(294)	-
Écart de conversion, montant net			
Solde au début	(1 556)	(893)	(54)
Perte de change non réalisée	(619)	(1 341)	(2 988)
Gain de change lié aux activités de couverture	401	678	2 149
Solde à la fin	(1 774)	(1 556)	(893)
Capitaux propres à la fin	19 847 \$	17 904 \$	18 075 \$

(1) Les chiffres correspondants ont été retraités par suite de la redéfinition des passifs et des capitaux propres (se reporter à la note 1) et de l'identification d'activités abandonnées (se reporter à la note 10).

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2005	2004 (1)	2003 (1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 437 \$	3 023 \$	2 955 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	455	346	721
Amortissement	414	387	391
Charges liées au réaligement de l'entreprise	36	177	–
Paievements liés au réaligement de l'entreprise	(94)	–	–
Impôts futurs	(482)	(52)	273
Amortissement des autres actifs incorporels	50	69	71
Réduction de valeur des frais d'émission reportés	–	25	–
Gain à la vente de locaux et de matériel	(21)	(52)	(15)
Gain sur la titrisation de prêts	(103)	(34)	(34)
Perte liée au placement dans des sociétés et sociétés en commandite liées	–	9	34
Gain à la vente de titres du compte de placement	(91)	(20)	(31)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	629	118	(17)
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(5)	(120)	122
Impôts exigibles	(9)	(895)	672
Actifs se rapportant aux produits dérivés	63	(3 281)	(5 358)
Passifs se rapportant aux produits dérivés	391	4 426	5 638
Titres du compte de négociation	(36 438)	(1 965)	(11 930)
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	1 334	(539)	281
Autres	810	6	(2 876)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	(29 624)	1 628	(9 103)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	95	303	(569)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(29 529)	1 931	(9 672)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêt à des banques	1 030	(4 320)	999
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	(27 667)	(15 287)	1 087
Produit tiré de la titrisation de prêts	5 606	3 532	1 742
Produit tiré de la vente de titres du compte de placement	25 628	18 427	19 340
Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement	18 405	38 088	26 983
Acquisitions de titres du compte de placement	(36 373)	(50 911)	(49 750)
Variation des titres de substitut de prêt	26	(376)	69
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	(383)	(439)	(391)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	3 976	(5 767)	(2 253)
Encaisse nette provenant de (affectée à) l'acquisition de filiales	–	438	(281)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(9 752)	(16 615)	(2 455)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement liées aux activités abandonnées	2 027	850	(3 056)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(7 725)	(15 765)	(5 511)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des dépôts	35 001	11 814	14 800
Émission de titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS)	1 200	–	900
Émission de débentures subordonnées	800	3 100	–
Remboursement de débentures subordonnées	(786)	(990)	(100)
Émission d'actions privilégiées	300	–	–
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	(132)	–	(653)
Frais d'émission	(3)	–	(4)
Émission d'actions ordinaires	198	119	183
Actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(226)	(892)	(852)
Ventes nettes d'actions de trésorerie	130	10	–
Dividendes versés	(1 469)	(1 295)	(1 144)
Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle	(13)	(13)	(5)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(3 092)	1 977	440
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	7 386	2 150	3 745
Variation des emprunts à court terme des filiales	(628)	(1 305)	(1 697)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement liées aux activités poursuivies	38 666	14 675	15 613
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	38 666	14 675	15 613
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	(122)	(17)	(77)
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	1 290	824	353
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	3 711	2 887	2 534
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	5 001 \$	3 711 \$	2 887 \$
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	10 109 \$	7 408 \$	7 308 \$
Impôts sur les bénéfices payés durant l'exercice	1 932 \$	2 522 \$	1 723 \$

(1) Les chiffres correspondants ont été retraités par suite de la redéfinition des passifs et des capitaux propres (se reporter à la note 1) et de l'identification d'activités abandonnées (se reporter à la note 10).

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers, y compris les exigences comptables du BSIF, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales et les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont nous sommes le principal bénéficiaire, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés et sociétés en commandite liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. Notre quote-part du bénéfice tiré de ces placements, les gains et les pertes réalisés à la cession de ces placements et les réductions de valeur visant à refléter une perte de valeur durable sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements sur lesquels nous exerçons un contrôle conjoint; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Lorsqu'un tel placement est considéré comme un placement dans une EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire, nous consolidons la totalité de l'entité.

Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. L'actif et le passif non monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les revenus et les charges exprimés en devises sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

L'actif et le passif de nos établissements étrangers autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements étrangers sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

Les gains ou pertes non réalisés résultant de la conversion des comptes de nos établissements étrangers autonomes sont reflétés à la rubrique Capitaux propres, y compris l'incidence connexe au titre de la couverture et des impôts. Au moment de la cession de ces placements, le montant net du gain ou de la perte de change cumulé est porté à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les autres gains et pertes de change sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières qui sont acquises aux fins de vente à court terme sont constatées en tant que titres du compte de négociation et sont comptabilisées à leur juste valeur estimative. Les obligations découlant de la livraison des titres du compte de négociation vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres du compte de négociation sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les placements dans les titres de participation et titres de créance acquis pour répondre à des besoins à plus long terme sont comptabilisés en tant que titres du compte de placement. Ces titres peuvent être vendus pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe de paiement anticipé, aux variations du risque de change, aux changements des sources ou des modalités de financement, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités. Les titres de participation du compte de placement, y compris les titres de participation privés et les titres de participation de capital de risque pour lesquels des cours du marché représentatifs ne sont pas disponibles sont constatés au coût. Les titres de créance du compte de placement sont comptabilisés au coût non amorti. Les dividendes, les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les gains et les pertes réalisés au moment de la cession des titres du compte de placement,

qui sont calculés en fonction d'un coût moyen, ainsi que les réductions de valeur destinées à refléter une perte de valeur durable sont inclus dans le poste Gain à la vente de titres du compte de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres de substitut de prêt sont des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts plutôt que des prêts ordinaires afin d'offrir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Le traitement comptable de ces titres est identique à celui des prêts et, lorsque cela est nécessaire, une réduction est apportée au moyen d'une provision cumulative pour pertes sur créances.

Nous comptabilisons toutes nos valeurs mobilières selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement dans le bilan consolidé, et selon la méthode de comptabilisation à la date de transaction dans l'état consolidé des résultats.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente. Les conventions de revente sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat initiaux des valeurs mobilières plus les intérêts courus. Les conventions de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants de vente initiaux des valeurs mobilières, plus les intérêts courus. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt dans notre état consolidé des résultats.

Nous vendons des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat. Les conventions de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants de vente initiaux des valeurs mobilières, plus les intérêts courus sur les titres portant intérêt. Les intérêts payés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans notre état consolidé des résultats.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés, qui comprennent les intérêts non gagnés et les commissions sur prêts non amorties.

Les prêts sont classés à titre de prêts douteux lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis par l'un ou l'autre des gouvernements fédéral et provinciaux ou par un organisme connexe (« organisme du gouvernement du Canada »), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par un organisme du gouvernement du Canada sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt douteux, les intérêts cessent d'être cumulés et l'ensemble des intérêts précédemment cumulés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la provision pour pertes sur créances. Les intérêts reçus sur les prêts douteux sont portés au crédit de la provision pour pertes sur créances. Les prêts douteux sont de nouveau inscrits comme des prêts productifs lorsque tous les montants (y compris les intérêts) ont été recouverts, que les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt douteux est classé comme tel, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, à l'état consolidé des résultats, au crédit de la provision pour pertes sur créances. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problématique sont inscrits à leur juste valeur moins les frais de cession. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la provision pour pertes sur créances.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également incluses dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de confirmation du prêt.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime adéquat pour absorber les pertes sur créances désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais ne peuvent encore être identifiées à la date du bilan. La provision cumulative est liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision cumulative est augmentée par la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements. La provision cumulative pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs, et les provisions cumulatives touchant les éléments hors bilan sont comptabilisées au poste Autres passifs.

La provision cumulative est déterminée en fonction de l'identification et de l'évaluation, par la direction, des comptes problématiques, des pertes probables estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité de crédit du portefeuille et les changements de la conjoncture économique. La provision cumulative pour pertes sur créances est composée des provisions cumulatives spécifiques et de la provision cumulative générale.

Provisions cumulatives spécifiques

Des provisions cumulatives spécifiques sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément identifiés et à d'autres prêts homogènes classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux emprunts de grandes entreprises ou de gouvernements identifiés sont estimées selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir des emprunteurs ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation. Les pertes liées aux portefeuilles de prêts homogènes, incluant les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les prêts aux particuliers et les prêts aux petites et moyennes entreprises, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision cumulative spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsqu'aucun paiement n'est reçu dans les 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provision cumulative générale

La provision cumulative générale reflète la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts douteux. Dans le cas des prêts et des acceptations bancaires liés aux grandes entreprises et aux gouvernements, la provision cumulative générale est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, en fonction des pertes historiques selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles homogènes, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et les prêts aux petites et moyennes entreprises, la provision cumulative générale est déterminée en fonction du portefeuille. Les pertes sont estimées par l'application des ratios de perte établis au moyen de l'expérience en matière de radiations. Pour déterminer le niveau de la provision cumulative générale, la direction considère également les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, la conjoncture économique, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. De plus, la provision cumulative générale comprend un élément relatif aux restrictions et aux imprécisions inhérentes aux méthodes d'établissement des provisions cumulatives.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée comme un passif dans le bilan consolidé. Le recours contre le client, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres actifs. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les produits dérivés sont également utilisés pour gérer nos risques à l'égard des taux d'intérêt et de change et des autres risques de marché. Les produits dérivés le plus souvent utilisés sont les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur devises et sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur devises et sur taux d'intérêt et les produits dérivés de crédit.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés qui en résultent sont constatés à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les justes valeurs des produits dérivés sont inscrites à leur montant brut au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à l'actif et au passif; toutefois, les montants nets sont présentés lorsque nous avons à la fois le droit juridique et l'intention de régler ces montants simultanément. Une partie de la juste valeur est reportée et inscrite au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, au passif, à titre d'ajustement pour le risque de crédit lié à ces contrats. Les dépôts de garantie obligatoires et les primes versées sont également inclus dans le poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à l'actif, tandis que les primes reçues sont présentées au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, au passif.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée comme couverture de la juste valeur, des flux de trésorerie ou du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome. La couverture est documentée dès sa mise en place, pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par l'opération de couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Le produit dérivé doit avoir une grande efficacité pour compenser la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie.

Les opérations de couverture de la juste valeur consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme. Les opérations de couverture des flux de trésorerie consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'un produit dérivé détenu à des fins autres que de négociation est désigné et s'avère efficace pour la couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, le gain ou la perte lié à ce produit dérivé est constaté à titre d'ajustement au revenu d'intérêt ou aux frais d'intérêt liés à l'élément couvert au cours de la même période.

Des contrats de change à terme et des passifs libellés en dollars américains sont utilisés pour gérer les risques de change liés à l'investissement net effectué dans des entités étrangères autonomes dont les activités sont libellées en une devise de fonctionnement autre que le dollar canadien. Les gains et les pertes découlant de ces instruments de couverture, après déduction des impôts applicables, sont inscrits au poste Écart de conversion, montant net.

S'il s'avère que le produit dérivé ne répond plus aux conditions de couverture efficace ou s'il est vendu ou liquidé, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et ce, sur une base prospective. La juste valeur du produit dérivé est constatée à ce moment au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, et le gain ou la perte est reporté et inscrit au poste Revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. La comptabilité de couverture cesse aussi d'être appliquée au moment de la vente d'un produit dérivé ou de sa liquidation avant l'échéance prévue. La juste valeur du produit dérivé est comptabilisée à ce moment au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, et le gain ou la perte non réalisé est inscrit à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation pour lesquels la comptabilité de couverture n'a pas été appliquée, y compris certains bons de souscription, engagements de prêt et produits dérivés intégrés dans des contrats de dépôt indexés sur actions, sont inscrits à leur juste valeur brute au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, toute variation de cette juste valeur étant constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Il est possible de désigner ces produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation à titre de couverture dans de futures relations de couverture. Au moment de la désignation, toute juste valeur antérieurement inscrite au bilan consolidé sera amortie dans le revenu net d'intérêt.

Au moment de la mise en place de tout instrument dérivé qui doit être comptabilisé à la juste valeur, si la juste valeur de l'instrument n'est pas étayée par les cours du marché, par d'autres opérations boursières ou par des facteurs de marché observables, les gains et pertes non réalisés sont alors reportés et constatés sur la durée de l'instrument.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs : de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique, de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. Pour les améliorations locatives, la durée de vie utile estimative correspond à la durée du bail plus la première option de renouvellement. Les gains et les pertes résultant de la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Regroupements d'entreprises, écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Tous les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés séparément de l'écart d'acquisition et sont inclus dans le poste Autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition des filiales sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis et est attribué aux unités d'exploitation d'un secteur d'exploitation. Une unité d'exploitation regroupe des activités commerciales présentant des caractéristiques et des stratégies économiques semblables et, selon les PCGR, s'entend du niveau d'exploitation auquel les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation, qui correspond soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur. Au moment de la cession d'une partie d'une unité d'exploitation, l'écart d'acquisition est attribué à la partie cédée en fonction de la juste valeur de cette partie par rapport à l'ensemble de l'unité d'exploitation.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuelle, au 1^{er} août, ou plus souvent si les événements ou les circonstances indiquent une perte de valeur possible. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation (y compris l'écart d'acquisition attribué) dépasse sa juste valeur, la dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'unité d'exploitation sur la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, en fonction de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition est imputée aux résultats au cours de la période pendant laquelle la perte de valeur est constatée. Les reprises ultérieures sur perte de valeur sont interdites.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable.

Impôts sur les bénéfices

Nous utilisons la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de revenus et de charges, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos établissements étrangers lorsque le rapatriement de tels montants n'est pas envisagé dans un avenir prévisible. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts exigibles et les impôts futurs. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux capitaux propres sont déduits de ces éléments. Les variations des impôts futurs liées à une modification des taux d'imposition sont constatées au cours de la période où le taux d'imposition devient pratiquement en vigueur.

Le montant net des impôts futurs résultant d'écarts temporaires est inclus dans le poste Autres actifs. Nous constituons une provision cumulative pour moins-valeur afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant estimatif devant, de façon plus probable qu'improbable, être réalisé. De plus, l'état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite prévus par la loi, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations déterminées, les régimes d'assurance invalidité de longue durée et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie.

Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation et des titres à revenu fixe. L'actif des caisses de retraite est évalué à la juste valeur. Pour les principaux régimes à prestations déterminées, le taux de rendement prévu de l'actif du régime, lequel est reflété dans la charge au titre des prestations constituées, est calculé selon la méthode liée à la valeur marchande. Conformément à cette méthode, l'actif est évalué à la valeur marchande ajustée, et les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés sont amortis sur trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Pour la plupart des régimes à prestations déterminées secondaires et complémentaires, le taux de rendement prévu de l'actif du régime est calculé en fonction de la juste valeur de l'actif.

En ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, des évaluations actuarielles sont effectuées régulièrement afin de déterminer la valeur actualisée des prestations à payer et des autres avantages postérieurs à l'emploi, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite ainsi que des coûts d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie prévus.

Notre charge au titre des régimes à prestations déterminées, comprise au poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations constituées au titre des services de l'année en cours, aux intérêts débiteurs sur l'obligation, au rendement des investissements prévu sur la valeur marchande ou liée au marché de l'actif du régime et à l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés, déduction faite des gains ou des pertes actuariels nets et de l'actif ou de l'obligation transitoire. Pour certains régimes, y compris les principaux régimes, les gains ou pertes actuariels sont déterminés chaque année et amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes. Pour les autres régimes, les gains ou pertes actuariels nets de plus de 10 % de l'actif du régime ou de l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice, selon le plus élevé des deux montants, sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes.

Notre charge au titre des régimes à cotisations déterminées est imputé aux résultats au cours de la période où les services connexes sont rendus.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance au poste Autres actifs. L'excédent cumulatif de la charge de retraite sur les cotisations aux caisses de retraite est constaté comme charge à payer au titre des prestations constituées au poste Autres passifs. Les obligations au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi sont constatées sous Autres passifs.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons à certains employés clés une rémunération sous forme d'options sur actions ou de primes à base d'actions, et aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, une rémunération sous forme d'unités d'actions différées, tel qu'il est décrit à la note 20.

Nous comptabilisons les options sur actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur, en vertu de laquelle la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition applicable et une hausse équivalente du capital d'apport additionnel est comptabilisée. Lorsque les options sont levées, le produit de la levée ainsi que le montant initial comptabilisé comme capital d'apport additionnel sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Les options sur actions octroyées avant le 1^{er} novembre 2002 sont comptabilisées selon la méthode de la valeur intrinsèque. Aucune charge n'est constatée relativement à ces options puisque le prix de levée lié à de tels octrois équivaut au cours de clôture de la journée précédant la date de l'octroi des options sur actions. Lorsque ces options sur actions sont levées, le produit est comptabilisé au poste Actions ordinaires.

Les options octroyées entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001 étaient assorties de droits à la plus-value des actions, lesquels donnaient aux participants la possibilité de recevoir un paiement en espèces égal à la différence entre le cours du marché de nos actions et le prix de levée des options. Les droits à la plus-value des actions sont maintenant entièrement acquis et entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. Cette charge de rémunération est comptabilisée dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs.

Nos autres régimes de rémunération à base d'actions comprennent notamment le régime d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et le régime d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés. Les obligations en vertu de ces régimes sont réglées au moyen de nos actions ordinaires ou en espèces et sont comptabilisées sur leur période d'acquisition. Pour les primes réglées en actions, nos obligations comptabilisées sont fondées sur le prix du marché de nos actions ordinaires à la date de l'octroi. Pour les primes réglées en espèces, nos obligations comptabilisées font l'objet d'ajustements périodiques selon la fluctuation du prix du marché de nos actions ordinaires et des dividendes accumulés. Les variations de nos obligations au titre de ces régimes, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées comme charge liée aux ressources humaines dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs.

Nos cotisations au régime d'achat d'actions des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Titrisation des prêts

Nous procédons périodiquement à la titrisation des prêts en les vendant à des entités ad hoc ou à des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes, et les prêts sont retirés du bilan consolidé lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle de ces actifs et que nous avons reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts cédés. Pour que le contrôle soit considéré comme abandonné, les conditions suivantes doivent être remplies : les prêts cédés doivent être isolés par rapport au vendeur, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre; l'acheteur doit avoir le droit juridique de vendre ou de nantir les prêts cédés ou, si ce dernier est une structure d'accueil admissible selon la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), ses investisseurs doivent avoir le droit de vendre ou de nantir leur participation dans l'entité; enfin, le vendeur ne doit pas continuer de contrôler les prêts cédés en vertu d'une entente visant à lui permettre de racheter les actifs ou d'en causer le retour. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, la cession est considérée comme un emprunt garanti, les prêts demeurent au bilan consolidé et le produit est constaté comme un passif.

Nous conservons souvent des droits de bénéficiaire relatifs aux prêts titrisés, tels que des coupons d'intérêts ou des droits de gestion et, dans certains cas, des comptes de réserve. Les droits conservés dans le cadre de titrisations sont classés parmi les titres du compte de placement s'ils peuvent faire l'objet d'un paiement contractuel anticipé ou être réglés d'une autre manière qui ne nous permettrait pas de recouvrer la quasi-totalité du placement comptabilisé.

Les gains découlant d'une opération comptabilisée comme une vente sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt, en fonction de la valeur comptable précédente des prêts visés par la cession, laquelle est répartie entre les prêts cédés et les droits conservés, compte tenu de leurs justes valeurs relatives à la date de cession. Pour établir ces justes valeurs, nous utilisons les cours des marchés, le cas échéant. Lorsque de tels cours ne sont pas disponibles pour les droits conservés, nous déterminons habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés, lesquelles se rapportent notamment aux taux de paiement, à la durée moyenne pondérée des créances payables d'avance, à la marge excédentaire, aux pertes sur créances et aux taux d'actualisation, compte tenu des risques.

Pour chaque opération de titrisation relativement à laquelle nous avons conservé les droits de gestion, nous déterminons si les avantages liés à la gestion constituent une contrepartie adéquate. Lorsque les avantages liés à la gestion sont plus qu'adéquats, un actif de gestion est constaté au poste Autres actifs. Lorsque les avantages prévus liés à la gestion ne sont pas considérés comme adéquats, nous constatons un passif de gestion au poste Autres passifs. Lorsque nous recevons une contrepartie adéquate, nous ne constatons ni un actif ni un passif. Un actif ou un passif de gestion est amorti proportionnellement au revenu de gestion net estimatif et sur la durée de ce revenu.

Assurance

Les primes découlant des contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêts – Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant des contrats de courte durée, principalement des contrats d'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sur la durée du contrat connexe. Les placements effectués par nos services d'assurances sont inclus dans les titres du compte de placement.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités représentent les sinistres à court terme et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD comprennent les primes non acquises, qui représentent la tranche non échue des primes, de même que les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les primes non acquises sont comptabilisées sous Autres passifs, tandis que les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements à revenu fixe soutenant les obligations d'assurance vie sont reportés et amortis au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sur la durée à l'échéance restante des placements cédés, jusqu'à concurrence de 20 ans au maximum. Pour ce qui est des titres de participation détenus pour soutenir des produits d'assurance vie autres que l'assurance vie universelle, les gains et les pertes réalisés sont reportés et amortis au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés au taux trimestriel de 5 % des gains et des pertes reportés non amortis. Les écarts entre la valeur marchande et la valeur comptable ajustée des placements dans ces titres sont réduits trimestriellement de 5 %. Les titres de participation détenus pour soutenir des produits d'assurance vie universelle sont inscrits à la valeur marchande, et les gains ou pertes réalisés et non réalisés sur ces titres de participation sont inclus au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. Des placements précis sont ramenés à leur valeur marchande ou à leur valeur de réalisation nette s'il est établi qu'une perte de valeur est durable. La réduction de valeur est inscrite au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est constatée.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables qui sont principalement liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition reportés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la Méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat est passé aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur marchande des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais le titulaire de police liée à un fonds distinct assume le risque et conserve les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Les fonds distincts ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Nous tirons uniquement un revenu provenant des services tarifés liés aux fonds distincts, qui est reflété dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. Le revenu provenant des services tarifés comprend les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, à l'exception des actions de trésorerie. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi en tenant compte des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et de tout gain (perte) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite des impôts connexes.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles sont présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires à l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités qui ne se sont pas encore produites. Le nombre d'actions additionnelles inclus dans le bénéfice dilué par action est déterminé au moyen de la méthode du rachat d'actions, selon laquelle les options sur actions dont le prix de levée est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires sont présumées être levées, et le produit de la levée est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de la levée des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Estimations et hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés selon les PCGR exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Certaines estimations, dont celles visant la provision cumulative pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des titrisations, les litiges, les entités à détenteurs de droits variables, les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi ainsi que les impôts sur les bénéfices, exigent que la direction exerce des jugements subjectifs ou complexes. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés.

Principales modifications comptables

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'ICCA, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), laquelle fournit des directives sur la façon d'appliquer les principes énoncés au chapitre 1590, intitulé *Filiales*, et au chapitre 3055, intitulé *Participation dans des coentreprises*, du *Manuel de l'ICCA*, dans le cas d'entités à détenteurs de droits variables (EDDV). La NOC-15 définit une EDDV comme une entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire. De plus, la NOC-15 définit le principal bénéficiaire comme l'entité qui est exposée à une majorité des pertes prévues de l'EDDV (comme il est défini dans la NOC-15) ou celle qui obtient la majorité des gains résiduels prévus de l'EDDV (comme il est défini dans la NOC-15), ou les deux. La NOC-15 exige que le principal bénéficiaire consolide une EDDV. En outre, la NOC-15 prévoit la divulgation de certains renseignements au sujet des EDDV qui ne sont pas consolidées, mais dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs. Se reporter à la note 6 pour obtenir des renseignements supplémentaires sur nos EDDV.

Passif et capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté les révisions du chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, avec retraitement rétroactif des périodes comparatives. Dans notre bilan consolidé, nous avons reclassé à titre de passifs les instruments financiers devant être réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par le détenteur ainsi que les distributions cumulées connexes. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments ont également été reclassés sous la rubrique Frais d'intérêt dans notre état consolidé des résultats. L'incidence de cette modification comptable sur l'exercice en cours et les exercices précédents se présente comme suit :

Bilans consolidés

Au 31 octobre	2005	2004
Augmentation des autres passifs	34 \$	51 \$
Augmentation des titres de fiducie de capital	1 400	2 300
Augmentation des passifs liés aux actions privilégiées	300	300
Diminution de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 434	2 351
Diminution des capitaux propres – actions privilégiées	300	300

États consolidés des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2005	2004	2003
Augmentation des frais d'intérêt	115 \$	166 \$	152 \$
Diminution de la part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	101	152	115
Diminution des dividendes sur actions privilégiées	14	14	37

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le bénéfice par action n'ont pas subi l'incidence de ces reclassements. Ces instruments continuent d'être admissibles à titre de capital de première catégorie en vertu d'un avis du BSIF, lequel cautionne ce traitement de manière rétroactive pour les instruments existants. Se reporter à la note 16 pour obtenir des détails sur les titres de fiducie de capital et à la note 17 pour obtenir des détails sur les passifs liés aux actions privilégiées.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté le chapitre 3110 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*. Cette norme exige qu'un passif, ainsi qu'un actif correspondant, au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'un actif à long terme soit constaté à sa juste valeur au cours de la période où il est engagé et où il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. L'augmentation de l'actif à long terme connexe est amortie sur la durée de vie utile résiduelle de l'actif. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation.

Modifications de la présentation des états financiers

Au cours de l'exercice, nous avons révisé la présentation de certains actifs, passifs, revenus et charges des périodes antérieures afin de mieux tenir compte de leur nature. Par conséquent, certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation. La quasi-totalité de ces reclassements ont trait au bilan consolidé, à l'exception du reclassement décrit ci-dessous.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2005, nous avons reclassé des charges liées aux dividendes reçus sur les titres empruntés, auparavant classées au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation, dans le poste Frais d'intérêt – Autres passifs, afin de mieux refléter la nature de cet élément. L'incidence de ce reclassement sur les périodes antérieures s'est traduite par une augmentation correspondante des Frais d'intérêt – Autres passifs et des Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Pour les exercices terminés les 31 octobre 2005 et 2004, des montants de 186 millions de dollars et de 104 millions, respectivement, ont été reclassés.

Modifications comptables futures

Instruments financiers

Le 27 janvier 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu*, le chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, et le chapitre 3865, intitulé *Couvertures*. Ces normes entreront en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2006. L'incidence de ces nouvelles normes sur nos états financiers consolidés ne peut être établie en ce moment et sera tributaire de nos positions en cours et de leur juste valeur au moment de la transition.

Résultat étendu

Par suite de l'adoption de ces normes, une nouvelle rubrique, Autres éléments du résultat étendu cumulés, sera ajoutée aux capitaux propres dans le bilan consolidé. Les principales composantes de cette rubrique comprendront les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers susceptibles de vente, les montants non réalisés liés à la conversion des devises, déduction faite des opérations de couverture, découlant des établissements étrangers autonomes et la variation de la juste valeur de la tranche efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

En vertu de la nouvelle norme, tous les instruments financiers seront classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : Placements détenus jusqu'à l'échéance, Prêts et créances, Instruments détenus à des fins de négociation ou Actifs financiers susceptibles de vente. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de négociation seront évalués à leur juste valeur, et les gains et pertes seront comptabilisés dans le bénéfice net. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de négociation seront évalués au coût non amorti. Les instruments susceptibles de vente seront évalués à leur juste valeur, et les gains et pertes non réalisés, comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. La norme permet aussi le classement dans les instruments détenus à des fins de négociation pour tout instrument financier au moment de sa constatation initiale.

Couvertures

La nouvelle norme définit les critères d'application de la comptabilité de couverture ainsi que la façon d'appliquer la comptabilité de couverture à chacune des stratégies de couverture permises : les couvertures de la juste valeur, les couvertures des flux de trésorerie et les couvertures du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome. Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée selon les gains ou les pertes attribuables au risque couvert et constatés dans le bénéfice net. Cette variation de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de

couverture est efficace, est contrebalancée par la variation de la juste valeur du dérivé. Dans une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. La tranche inefficace sera comptabilisée dans le bénéfice net. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu cumulés seront reclassés dans le bénéfice net au cours des périodes où le bénéfice net subira l'incidence de la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert. Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome, les gains et pertes de change des instruments de couverture seront comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

Droits variables implicites

En octobre 2005, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié l'abrégié n° 157, *Droits variables implicites au regard de la NOC-15 (CPN-157)*. Cet abrégié précise que les droits variables implicites constituent des intérêts financiers implicites dans une entité qui varient en fonction des variations de la juste valeur de son actif net, compte non tenu des droits variables. Un droit variable implicite est semblable à un droit variable explicite sauf qu'il absorbe la variabilité ou en bénéficie indirectement. La détermination d'un droit variable implicite est une question de jugement tributaire des faits et circonstances pertinents. Le CPN-157 entrera en vigueur pour nous au premier trimestre de 2006. Son adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos résultats financiers.

NOTE 2 JUSTE VALEUR ESTIMATIVE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur estimative présentée ci-dessous est calculée afin de déterminer approximativement à quels montants ces instruments financiers pourraient être échangés dans le cadre d'une opération courante entre des parties consentantes. Cependant, il n'y a pas de marché de négociation pour plusieurs de ces instruments financiers. Par conséquent, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation sur lesquelles influent fortement les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui reflètent divers

degrés de risque. C'est pourquoi le montant global de la juste valeur ne représente qu'une estimation à un moment donné et ne saurait être interprété comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

La juste valeur estimative présentée ci-dessous ne reflète pas la valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les éléments inclus dans les postes Locaux et matériel, Écart d'acquisition et Autres actifs incorporels.

	2005			2004		
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Différence	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Différence
Actifs financiers						
Encaisse et dépôts à des banques	10 238 \$	10 238 \$	– \$	9 978 \$	9 978 \$	– \$
Valeurs mobilières	160 495	160 684	189	128 946	129 307	361
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	42 973	42 973	–	46 949	46 949	–
Prêts (déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts)	190 416	190 506	90	170 916	172 435	1 519
Montants se rapportant aux produits dérivés	39 008	39 123	115	39 261	39 596	335
Autres actifs	18 194	18 194	–	20 143	20 143	–
Passifs financiers						
Dépôts	306 860 \$	308 047 \$	(1 187) \$	270 959 \$	271 979 \$	(1 020) \$
Montants se rapportant aux produits dérivés	43 001	42 817	184	42 562	42 580	(18)
Autres passifs	24 330	24 330	–	25 639	25 639	–
Déventures subordonnées	8 167	8 503	(336)	8 116	8 453	(337)
Titres de fiducie de capital	1 400	1 582	(182)	2 300	2 517	(217)
Passifs liés aux actions privilégiées	300	310	(10)	300	315	(15)

Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs des instruments financiers

Instruments financiers évalués à la valeur comptable

La juste valeur de l'encaisse, des dépôts à des banques, des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés, en raison de leur échéance à court terme, est présumée correspondre approximativement à la valeur comptable.

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières repose sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur estimative est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables.

Prêts

La juste valeur du portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. La juste valeur est calculée conformément à une méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt du marché actuellement exigés pour les nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance, ajustés pour tenir compte du facteur de risque de crédit, qui est révisé au moins tous les ans. La juste valeur du portefeuille des prêts aux clients est basée sur une méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie ajustée pour tenir compte principalement du risque lié aux paiements anticipés. Pour certains prêts à taux variables dont les taux sont fréquemment révisés et pour les prêts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable.

Produits dérivés

La juste valeur des produits dérivés est égale à leur valeur comptable, à l'exception des montants se rapportant aux produits dérivés désignés comme instruments de couverture et admissibles à la comptabilité de couverture. La juste valeur des produits dérivés négociables en Bourse est calculée selon les cours du marché. La juste valeur des produits dérivés négociables hors cote est calculée selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, selon une analyse de la valeur actualisée nette ou selon un modèle d'établissement des prix approprié qui tient compte des cours en vigueur et des prix contractuels des instruments sous-jacents, de la valeur temporelle de l'argent, de la courbe des rendements et des facteurs de volatilité.

Autres actifs et passifs

La valeur comptable des Autres actifs et des Autres passifs correspond approximativement à leur juste valeur.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux fixe portant une échéance fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché des dépôts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance (ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, s'il y a lieu). La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée ou des dépôts à taux d'intérêt variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

Débetures subordonnées

La juste valeur des débetures subordonnées repose sur les cours du marché pour des émissions similaires ou sur les taux qui nous sont offerts actuellement pour les titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Titres de fiducie de capital et passifs liés aux actions privilégiées

La juste valeur des titres de fiducie de capital et des passifs liés aux actions privilégiées est calculée selon les cours du marché.

	Durée jusqu'à l'échéance (1)						2005 Total	2004 Total	2003 Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise			
Titres du compte de négociation									
Créances du gouvernement canadien	2 109 \$	2 587 \$	3 744 \$	1 301 \$	2 073 \$	– \$	11 814 \$	11 082 \$	13 671 \$
Créances du gouvernement américain	83	1 532	2 070	801	4 002	199	8 687	1 794	4 298
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (2)	463	817	3 668	983	545	–	6 476	3 844	3 576
Titres adossés à des créances hypothécaires	8	35	525	209	1 504	–	2 281	1 017	889
Titres adossés à des créances mobilières	209	17	208	817	99	–	1 350	2 247	6 305
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances									
Acceptations bancaires	457	541	–	–	–	–	998	1 078	1 686
Certificats de dépôt	2 355	4 185	2 150	10	5	–	8 705	4 973	8 146
Autres	6 871	4 385	15 952	7 398	4 390	743	39 739	31 337	21 835
Titres de participation	–	–	–	–	–	45 710	45 710	31 950	27 126
	12 555	14 099	28 317	11 519	12 618	46 652	125 760	89 322	87 532
Titres du compte de placement									
Créances du gouvernement canadien									
Gouvernement fédéral									
Coût non amorti	709	522	4 910	65	8	–	6 214	6 898	8 810
Juste valeur estimative	708	522	4 900	66	9	–	6 205	6 939	8 914
Rendement (3)	3,0 %	3,1 %	3,8 %	4,5 %	2,7 %	–	3,6 %	3,4 %	s.o.
Provinces et municipalités									
Coût non amorti	92	81	497	625	740	–	2 035	2 010	1 013
Juste valeur estimative	93	81	502	648	905	–	2 229	2 118	1 038
Rendement (3)	1,5 %	3,1 %	4,0 %	4,8 %	6,3 %	–	4,9 %	5,2 %	s.o.
Créances du gouvernement américain									
Gouvernement fédéral									
Coût non amorti	128	35	182	71	217	–	633	475	726
Juste valeur estimative	128	35	179	71	215	–	628	466	718
Rendement (3)	2,5 %	2,1 %	3,1 %	4,5 %	0,4 %	–	2,2 %	4,1 %	s.o.
États, municipalités et organismes									
Coût non amorti	296	632	1 226	45	–	–	2 199	3 419	4 102
Juste valeur estimative	295	626	1 175	43	–	–	2 139	3 388	4 071
Rendement (3)	2,0 %	2,0 %	2,8 %	3,9 %	–	–	2,5 %	2,4 %	s.o.
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (2)									
Coût non amorti	487	762	254	92	–	–	1 595	1 725	4 775
Juste valeur estimative	487	762	256	94	–	–	1 599	1 739	4 781
Rendement (3)	1,5 %	1,1 %	4,2 %	4,5 %	–	–	1,9 %	1,2 %	0,1 %
Titres adossés à des créances hypothécaires									
Coût non amorti	9	394	2 718	801	4 332	–	8 254	6 038	5 512
Juste valeur estimative	9	394	2 700	789	4 291	–	8 183	6 082	5 543
Rendement (3)	4,0 %	4,2 %	3,9 %	5,3 %	4,6 %	–	4,4 %	4,4 %	4,5 %
Titres adossés à des créances mobilières									
Coût non amorti	8	20	833	156	425	–	1 442	1 392	325
Juste valeur estimative	8	20	836	156	425	–	1 445	1 395	322
Rendement (3)	3,1 %	4,7 %	4,2 %	4,5 %	3,9 %	–	4,2 %	3,0 %	5,6 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances									
Coût non amorti	3 212	1 983	2 383	1 004	1 801	293	10 676	15 948	14 518
Juste valeur estimative	3 235	1 986	2 404	1 012	1 909	293	10 839	16 121	14 579
Rendement (3)	2,4 %	3,7 %	3,8 %	5,1 %	6,0 %	–	3,7 %	2,8 %	3,1 %
Titres de participation									
Coût	–	–	–	–	–	1 012	1 012	1 018	1 293
Juste valeur estimative	–	–	–	–	–	974	974	1 022	1 330
Coût non amorti	4 941	4 429	13 003	2 859	7 523	1 305	34 060	38 923	41 074
Juste valeur estimative	4 963	4 426	12 952	2 879	7 754	1 267	34 241	39 270	41 296
Titres de substitut de prêt									
Coût	–	–	–	–	400	275	675	701	325
Juste valeur estimative	–	–	–	–	400	283	683	715	331
Total de la valeur comptable des titres									
	17 496 \$	18 528 \$	41 320 \$	14 378 \$	20 541 \$	48 232 \$	160 495 \$	128 946 \$	128 931 \$
Total de la juste valeur estimative des titres									
	17 518 \$	18 525 \$	41 269 \$	14 398 \$	20 772 \$	48 202 \$	160 684 \$	129 307 \$	129 159 \$

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(2) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.

(3) Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

s.o. En raison de la présentation de renseignements additionnels à l'égard des créances des gouvernements canadien et américain, les rendements de 2003 ne peuvent être déterminés avec suffisamment de précision.

Gains et pertes non réalisés sur les titres du compte de placement

	2005				2004			
	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur estimative	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur estimative
Créances du gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral	6 214 \$	16 \$	(25)\$	6 205 \$	6 898 \$	46 \$	(5)\$	6 939 \$
Provinces et municipalités	2 035	195	(1)	2 229	2 010	108	–	2 118
Créances du gouvernement américain								
Gouvernement fédéral	633	4	(9)	628	475	2	(11)	466
États, municipalités et organismes	2 199	–	(60)	2 139	3 419	1	(32)	3 388
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	1 595	5	(1)	1 599	1 725	14	–	1 739
Titres adossés à des créances hypothécaires	8 254	15	(86)	8 183	6 038	53	(9)	6 082
Titres adossés à des créances mobilières	1 442	6	(3)	1 445	1 392	9	(6)	1 395
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	10 676	204	(41)	10 839	15 948	186	(13)	16 121
Titres de participation	1 012	17	(55)	974	1 018	55	(51)	1 022
	34 060 \$	462 \$	(281)\$	34 241 \$	38 923 \$	474 \$	(127)\$	39 270 \$

Gains et pertes réalisés à la vente de titres du compte de placement

	2005	2004	2003
Gains réalisés	147 \$	136 \$	87 \$
Pertes réalisées et réductions de valeur	(56)	(116)	(56)
Gains à la vente de titres du compte de placement	91 \$	20 \$	31 \$

Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres du compte de placement au 31 octobre 2005

	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances du gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	4 654 \$	24 \$	– \$	1 \$	4 654 \$	25 \$
Provinces et municipalités	294	1	8	–	302	1
Créances du gouvernement américain						
Gouvernement fédéral	34	1	293	8	327	9
États, municipalités et organismes	–	–	2 139	60	2 139	60
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	1 225	1	20	–	1 245	1
Titres adossés à des créances hypothécaires	5 202	68	552	18	5 754	86
Titres adossés à des créances mobilières	480	2	24	1	504	3
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 680	28	462	13	2 142	41
Titres de participation	216	13	254	42	470	55
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	13 785 \$	138 \$	3 752 \$	143 \$	17 537 \$	281 \$

Les pertes non réalisées sur les créances du gouvernement canadien, les titres du gouvernement américain, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières sont imputables aux augmentations des taux d'intérêt. Les modalités contractuelles de ces placements ne permettent pas à l'émetteur de régler les titres à un prix inférieur au coût non amorti du placement, ou ne permettent le versement anticipé des montants contractuels à payer qu'avec des pénalités pour remboursement anticipé déterminées en vue du recouvrement des intérêts perdus. Par conséquent, nous ne prévoyons pas que les titres seront réglés à un prix inférieur au coût non amorti du placement. Les pertes non réalisées sur les placements dans des titres d'emprunt de sociétés et autres créances sont imputables aux augmentations des taux d'intérêt ou, dans certains cas, à une baisse des cotes de crédit, et nous croyons qu'il est improbable que nous serons dans l'impossibilité de recouvrer tous les montants qui nous

sont dus conformément aux modalités contractuelles de ces placements. Nous avons la possibilité et l'intention de conserver ces placements jusqu'au recouvrement de leur juste valeur, qui pourrait survenir à l'échéance. Par conséquent, au 31 octobre 2005, nous ne jugeons pas que la perte de valeur de ces placements est autre que temporaire.

Les pertes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage des sociétés bénéficiaires des investissements dans le cas de certains placements. Au 31 octobre 2005, nous ne jugeons pas que la perte de valeur de ces placements est autre que temporaire et nous avons la possibilité et l'intention de les conserver pendant une période de temps raisonnable jusqu'au recouvrement de leur juste valeur.

NOTE 4 PRÊTS (1)

	2005	2004
Canada		
Prêts hypothécaires résidentiels	88 808 \$	80 168 \$
Prêts aux particuliers	33 986	30 415
Prêts sur cartes de crédit	6 024	6 298
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	34 443	29 897
	163 261	146 778
États-Unis		
Prêts hypothécaires résidentiels	1 375	1 053
Prêts aux particuliers	6 248	5 849
Prêts sur cartes de crédit	118	108
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	13 517	12 338
	21 258	19 348
Autres pays		
Prêts hypothécaires résidentiels	860	777
Prêts aux particuliers	811	584
Prêts sur cartes de crédit	58	50
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	5 666	5 023
	7 395	6 434
Total des prêts (2)	191 914	172 560
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 498)	(1 644)
Total des prêts, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts	190 416 \$	170 916 \$

(1) Comprend tous les prêts comptabilisés selon leur emplacement, sans tenir compte de la devise dans laquelle ils sont libellés ni du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 67 millions de dollars (86 millions en 2004).

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Au 31 octobre 2005	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	15 056 \$	68 709 \$	7 278 \$	91 043 \$	20 746 \$	70 161 \$	136 \$	91 043 \$
Prêts aux particuliers	32 205	6 476	2 364	41 045	32 641	8 235	169	41 045
Prêts sur cartes de crédit	6 200	—	—	6 200	—	3 921	2 279	6 200
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	27 969	17 529	8 128	53 626	35 438	17 719	469	53 626
Total des prêts	81 430 \$	92 714 \$	17 770 \$	191 914 \$	88 825 \$	100 036 \$	3 053 \$	191 914 \$
Provision cumulative pour pertes sur prêts				(1 498)				(1 498)
Total des prêts, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts				190 416 \$				190 416 \$

(1) Basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

Prêts douteux (1), (2)

	2005			2004
	Montant brut	Provisions cumulatives spécifiques	Montant net	Montant net
Prêts hypothécaires résidentiels	136 \$	(10)\$	126 \$	133 \$
Prêts aux particuliers	169	(103)	66	78
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	469	(169)	300	561
	774 \$	(282)\$	492 \$	772 \$

(1) Des prêts d'un montant de 304 millions de dollars (219 millions en 2004; 222 millions en 2003), bien qu'en souffrance depuis 90 jours en vertu de contrats, ne sont pas considérés comme des prêts douteux.

(2) Le solde moyen des prêts douteux bruts était de 903 millions de dollars (1 529 millions en 2004; 2 045 millions en 2003).

Provision cumulative pour pertes sur prêts

	2005					2004	
	Solde au début	Radiations	Recouvrements	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Ajustements (1)	Solde à la fin	Solde à la fin
Prêts hypothécaires résidentiels	13 \$	(5)\$	– \$	2 \$	– \$	10 \$	13 \$
Prêts aux particuliers	111	(347)	69	259	11	103	111
Prêts sur cartes de crédit	–	(237)	43	194	–	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (2)	363	(181)	62	(66)	(9)	169	363
Provisions cumulatives spécifiques	487 \$	(770)\$	174 \$	389 \$	2 \$	282 \$	487 \$
Provision cumulative générale	1 227	–	–	66	(7)	1 286	1 227
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances	1 714 \$	(770)\$	174 \$	455 \$	(5)\$	1 568 \$	1 714 \$
Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (3)	(70)	–	–	–	–	(70)	(70)
Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts	1 644 \$	(770)\$	174 \$	455 \$	(5)\$	1 498 \$	1 644 \$

(1) Représentent principalement l'incidence de la conversion de la provision cumulative pour pertes sur prêts libellée en devises.

(2) Comprend un montant de 70 millions de dollars (70 millions en 2004) lié aux engagements hors bilans et autres.

(3) La provision cumulative pour engagements hors bilan et autres a fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs.

Intérêts créditeurs nets, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

	2005	2004	2003
Intérêts créditeurs nets	6 770 \$	6 398 \$	6 336 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	455	346	721
Intérêts créditeurs nets, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	6 315 \$	6 052 \$	5 615 \$

NOTE 5 TITRISATIONS

Le tableau suivant résume nos nouvelles activités de titrisation en 2005, en 2004 et en 2003 :

	2005			2004		2003		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux
Prêts titrisés et vendus	1 200 \$	3 752 \$	655 \$	3 074 \$	486 \$	1 000 \$	610 \$	131 \$
Produit net en espèces reçu	600	3 739	667	3 035	497	1 000	607	135
Titres adossés à des créances mobilières acquis	596	–	–	–	–	–	–	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	8	100	–	75	–	9	24	–
Gain à la vente avant impôts	4	87	12	36	11	9	21	4
Titres créés et conservés comme des titres du compte de placement	–	2 706	–	1 903	–	–	3 474	–

(1) En 2004, il n'y a eu aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit.

Flux de trésorerie provenant de titrisations (1)

	2005			2004		2003	
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels		Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (2)	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (2)
		Taux variable	Taux fixe				
Produit réinvesti dans des titrisations à rechargement	12 076 \$	419 \$	1 520 \$	10 028 \$	1 202 \$	7 843 \$	1 268 \$
Flux de trésorerie découlant des droits conservés dans le cadre de titrisations	118	2	81	84	46	64	13

(1) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit relativement à ces prêts titrisés.

(2) En 2004 et en 2003, il n'y a eu aucune titrisation de prêts hypothécaires à taux variable.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur des droits conservés à la date de titrisation, pour les nouvelles activités de 2005, de 2004 et de 2003, s'établissent comme suit :

Hypothèses clés (1), (2)

	2005			2004 (3)	2003	
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels		Prêts hypothécaires résidentiels (4) Taux fixe	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (4) Taux fixe
		Taux variable	Taux fixe			
Durée moyenne pondérée prévue des créances payables d'avance (en années)	0,15 %	3,48 %	3,59 %	3,88 %	0,16 %	3,90 %
Taux de remboursement	40,06	13,52	13,36	12,00	37,69	12,00
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	6,88	0,20	1,06	0,74	5,74	1,17
Pertes sur créances prévues	1,75	—	—	—	1,64	—
Taux d'actualisation	10,00	3,64	3,59	3,83	10,00	4,11

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit relativement à ces prêts titrisés.

(3) Il n'y a eu aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit en 2004.

(4) En 2004 et en 2003, il n'y a eu aucune titrisation de prêts hypothécaires résidentiels à taux variable.

Les pertes sur un groupe statique de créances comprennent les pertes sur créances réelles subies et prévues divisées par le solde initial des prêts titrisés. Le ratio de la perte prévue sur un groupe statique de créances pour les prêts sur cartes de crédit titrisés au 31 octobre 2005 s'établissait à 0,38 %. Les pertes par groupe statique de créances ne s'appliquent pas aux prêts hypothécaires résidentiels car ces prêts hypothécaires sont garantis.

Le tableau suivant présente le capital des prêts, les prêts en souffrance ainsi que les radiations nettes pour l'ensemble des prêts inscrits au bilan consolidé et les prêts titrisés que nous gérons aux 31 octobre 2005 et 2004 :

Prêts gérés

	2005			2004		
	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiation nettes
Prêts hypothécaires résidentiels	103 258 \$	302 \$	5 \$	91 049 \$	245 \$	7 \$
Prêts aux particuliers	41 045	216	279	36 848	233	257
Prêts sur cartes de crédit	9 300	61	240	8 356	54	204
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	53 626	499	118	47 258	946	353
Total des prêts gérés (2)	207 229	1 078	642	183 511	1 478	821
Moins : Prêts titrisés et gérés						
Prêts sur cartes de crédit	3 100	—	46	1 900	—	36
Titres adossés à des créances hypothécaires créés et vendus	9 561	—	—	5 983	—	—
Titres adossés à des créances hypothécaires créés et conservés	2 654	—	—	3 068	—	—
Total des prêts au bilan consolidé	191 914 \$	1 078 \$	596 \$	172 560 \$	1 478 \$	785 \$

(1) Comprend les prêts douteux ainsi que les prêts en souffrance depuis 90 jours qui n'ont pas encore été classés dans les prêts douteux.

(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des entités ad hoc.

Au 31 octobre 2005, les hypothèses économiques clés utilisées et le degré de sensibilité de la juste valeur courante de nos droits conservés advenant un changement défavorable immédiat de 10 % ou de 20 % des hypothèses clés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Ces données relatives à la sensibilité sont fondées sur des hypothèses et devraient être considérées avec prudence. L'incidence d'un changement défavorable sur la juste valeur ne peut généralement pas être extrapolée,

la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'étant pas forcément linéaire.

Également, l'incidence de la variation d'une hypothèse individuelle sur la juste valeur des droits conservés est considérée séparément, sans modification des autres hypothèses. Habituellement, la variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de sensibilité global.

Sensibilité des hypothèses clés advenant un changement défavorable (1)

	Incidence sur la juste valeur		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels	
		Taux variable	Taux fixe
Juste valeur des droits conservés	22,1 \$	16,38 \$	152,7 \$
Moyenne pondérée de la durée de la gestion qui reste à assurer (en années)	0,25	0,99–3,48	2,93
Taux de remboursement	40,5 %	13,52 %–18,00 %	18,0 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(1,4)\$	(0,18)\$	(4,4)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(2,8)	(0,36)	(8,6)
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	7,32 %	0,20 %–0,36 %	0,96 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(2,1)\$	(0,1)–(0,99)\$	(15,4)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(4,3)	(0,2)–(1,98)	(30,7)
Pertes sur créances prévues	1,76 %	—	—
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(0,6)\$	—\$	—\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(1,4)	—	—
Taux d'actualisation	10,0 %	3,67 %–4,08 %	3,78 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	—\$	(0,13)\$	(0,7)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	—	(0,24)	(1,1)

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit relativement à ces prêts titrisés.

Le tableau qui suit fournit des renseignements au 31 octobre 2005 sur les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs et celles que nous consolidons car

nous en sommes le principal bénéficiaire. Le tableau contient également des montants comparatifs au 31 octobre 2004 reflétant l'adoption hypothétique de la NOC-15 avant le 1^{er} novembre 2004, date de son entrée en vigueur.

	Total de l'actif au 31 octobre 2005	Risque de perte maximal au 31 octobre 2005	Total de l'actif au 31 octobre 2004	Risque de perte maximal au 31 octobre 2004
EDDV dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs (1) :				
Fonds multicédants que nous administrons (2)	29 253 \$	29 442 \$	25 608 \$	25 443 \$
Fonds de placement (3)	6 634	899	3 560	824
Fonds de tiers	2 162	672	3 994	1 133
EDDV de financement structuré	1 907	1 410	2 079	1 436
Obligations garanties par des créances	1 104	16	999	12
Autres	915	57	510	77
	41 975 \$	32 496 \$	36 750 \$	28 925 \$
EDDV consolidées (4), (5) :				
Fonds de placement	1 140 \$		713 \$	
EDDV de réorganisation	660		673	
EDDV de financement structuré (3)	471		482	
Structures de rémunération	311		206	
Autres	140		299	
	2 722 \$		2 373 \$	

- (1) Le risque de perte maximal découlant de nos droits variables importants détenus dans ces EDDV représente principalement les placements, les prêts et les concours de trésorerie ainsi que la juste valeur des produits dérivés. Une tranche de 2 628 millions de dollars (2 033 millions en 2004) de ce risque est comptabilisée dans notre bilan consolidé.
- (2) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les fonds en vertu d'engagements d'acquisition en cours au 31 octobre 2005. L'actif réel détenu par ces fonds au 31 octobre 2005 se chiffrait à 20 191 millions de dollars (18 529 millions en 2004).
- (3) Au cours de l'exercice, nous avons identifié des droits variables significatifs additionnels dans des fonds de placement répondant à la définition d'une EDDV, acquis pendant les exercices antérieurs. Pour ces EDDV, que nous ne consolidons pas puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous avons ajusté le total de l'actif et notre risque de perte maximal au 31 octobre 2004 de 1 368 millions de dollars et de 316 millions, respectivement. Nous avons également révisé le total de l'actif de nos EDDV de financement structuré consolidées au 31 octobre 2004 afin de refléter le droit de compensation entre un actif financier et un passif financier dans une de ces EDDV.
- (4) Les actifs qui soutiennent les obligations des EDDV consolidées sont présentés dans notre bilan consolidé et comportent principalement les éléments suivants : dépôts productifs d'intérêts à des banques de 152 millions de dollars (94 millions en 2004), titres du compte de négociation de 1 733 millions (1 330 millions en 2004), titres du compte de placement de 406 millions (405 millions en 2004) et autres actifs de 245 millions (338 millions en 2004). Les structures de rémunération détiennent pour un montant de 185 millions de dollars (206 millions en 2004) de nos actions ordinaires, qui sont présentées dans les actions de trésorerie. L'obligation de fournir ces actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation du capital d'apport additionnel lorsque la charge de rémunération à base d'actions connexe est constatée.
- (5) Avant l'adoption de la NOC-15, nous consolidions en totalité ou proportionnellement la plupart de ces entités ayant des actifs de 1 376 millions de dollars (1 574 millions en 2004).

Fonds multicédants et fonds de tiers

Nous administrons des programmes de papier commercial adossé à des créances offerts par des fonds multicédants (fonds multicédants) qui acquièrent des actifs financiers auprès des clients et qui financent ces acquisitions au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des créances. Les clients utilisent ces entités multicédantes afin de diversifier leurs sources de financement et de réduire les coûts de financement. Un tiers non lié (l'« investisseur assumant les pertes prévues ») assume les pertes sur créances (jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal) qui pourraient survenir à l'égard des actifs des fonds multicédants (la « position de perte de premier niveau des fonds multicédants ») avant les détenteurs de titres d'emprunt des fonds multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des fonds multicédants, chacun des fonds multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues assume une plus grande part que nous des pertes prévues de chaque fonds multicédant; par conséquent, en vertu de la NOC-15, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire et nous ne sommes pas tenus de consolider ces fonds multicédants. Toutefois, nous continuons à détenir des droits variables significatifs dans ces fonds multicédants en raison de facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels que nous avons fournis et de notre droit à des honoraires résiduels. Les facilités de garantie de liquidités et les rehaussements de crédit sont également inclus et décrits à la note 25, qui présente des renseignements sur les garanties.

Nous détenons également des droits variables significatifs dans des fonds de tiers composés de titres adossés à des créances mobilières principalement grâce à la prestation de soutien des liquidités et à des facilités de rehaussement de crédit. Toutefois, nous ne sommes pas tenus de consolider ces fonds en vertu de la NOC-15 puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire.

Les concours de trésorerie et les facilités de rehaussement de crédit sont également compris dans les garanties et sont décrits à la note 25, qui présente des renseignements à l'égard de ces dernières.

Obligations garanties par des créances

En juillet 2005, nous avons vendu à un tiers nos services de gestion d'obligations garanties par des créances (OGC). Dans le cadre de ces services, nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour plusieurs entités offrant des OGC, qui investissaient dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement élevé et dans du crédit mezzanine aux entreprises. À ce titre, nous étions aussi tenus d'investir dans une partie de la tranche « premier risque » des OGC, qui représentait notre exposition aux pertes. Nos investissements dans des tranches « premier risque » d'OGC ne faisaient pas partie de la vente des services de gestion d'OGC. Avant la vente des services de gestion d'OGC, notre exposition totale aux pertes liée aux honoraires que nous percevions à titre de gestionnaire de garanties et à notre part de la tranche « premier risque » était inférieure à la majorité des pertes totales prévues des OGC; par conséquent, nous n'étions pas le principal bénéficiaire. Au 31 octobre 2005, notre exposition relative à ces OGC continue d'être minoritaire en ce qui concerne nos tranches « premier risque ». Puisque nous ne sommes toujours pas le principal bénéficiaire, nous ne sommes pas tenus de consolider ces OGC.

EDDV de réorganisation

Nous utilisons des EDDV de réorganisation, qui transforment habituellement des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, pour répartir le risque de crédit et créer des produits de crédit uniques qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Nous pouvons conclure des contrats sur produits dérivés avec ces entités afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. Nous transférons des actifs à ces EDDV à titre de garantie pour les effets émis, ce qui ne répond pas aux critères pour la comptabilisation d'une vente en vertu de la NOC-12. Dans certains cas, nous investissons dans des effets émis par ces EDDV, ce qui pourrait nous amener à les consolider, si nous en sommes le bénéficiaire principal.

EDDV de financement structuré

Nous finançons des EDDV faisant partie d'opérations structurées ayant un résultat visé comme la diminution du risque lié à des actifs précis, l'obtention d'un rendement plus élevé ou la réponse aux exigences de clients. Nous consolidons les EDDV dans lesquelles notre participation nous expose à une majorité des pertes prévues.

Fonds de placement

Nous contribuons au développement de produits de placement par des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement qui sont vendus à des épargnants. Nous concluons des contrats sur produits dérivés avec ces fonds afin d'offrir aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous sommes le principal bénéficiaire lorsque notre participation dans les produits dérivés ou notre placement dans les autres fonds nous expose à une majorité des pertes prévues respectives.

Structures de rémunération

Nous utilisons des fiducies de rémunération détenant nos propres actions à des fins de couverture économique de notre obligation envers certains employés en vertu de nos programmes de rémunération à base d'actions. Nous consolidons ces fiducies puisque nous en sommes le principal bénéficiaire.

Fiducies de capital

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons procédé à la déconsolidation de la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) qui avait été créée en 2003 aux fins de l'émission d'un type innovateur de capital de première catégorie de 900 millions de dollars. Nous avons émis à cette fiducie de capital un billet de dépôt de premier rang du même montant. Bien que nous détenions les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts et le contrôle des droits de vote liés à la fiducie, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire puisque nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues. Pour

les périodes antérieures présentées, ce montant de 900 millions de dollars est reflété à titre de passif dans les titres de fiducie de capital conformément à l'application rétroactive de certaines révisions apportées au chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, présentées à la note 1. Par suite de la déconsolidation, le billet de dépôt de premier rang n'est plus considéré comme un billet intersociétés et est reflété au poste Dépôts de notre bilan consolidé depuis le 1^{er} novembre 2004. Les distributions du rendement de 52 millions de dollars pour l'exercice en cours (52 millions en 2004; 14 millions en 2003) à payer aux détenteurs de ces instruments ne sont plus incluses dans la part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales. Un montant équivalent est plutôt constaté à titre de frais d'intérêt relatifs au billet de dépôt de premier rang. Ces instruments continuent d'être admissibles à titre de capital de première catégorie par suite d'un avis du BSIF, lequel cautionne ce traitement de manière rétroactive pour les instruments existants. Pour obtenir des détails sur nos instruments de capital de type innovateur, se reporter à la note 16.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous titrisons nos actifs par l'intermédiaire d'entités ad hoc dont aucune n'est consolidée en vertu de la NOC-15. Une des entités est une structure d'accueil admissible aux termes de la NOC-12 et est donc expressément exemptée de l'exigence de consolidation de la NOC-15, et le degré de notre participation dans chacune des entités ad hoc restantes par rapport aux autres investisseurs est tel que nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues. Pour obtenir de plus amples détails sur nos activités de titrisation, se reporter à la note 5.

NOTE 7 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les produits dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux cours des titres de participation, aux prix des marchandises ou aux indices.

Types de produits dérivés

Contrats à terme de gré à gré et standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés ont des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des Bourses réglementées. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous :

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des engagements contractuels visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date future précise.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote dans lesquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Nous concluons les types de swaps suivants :

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats dans lesquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule devise en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements fixes dans une devise contre réception de paiements fixes dans une autre devise.

Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de montants en capital et en intérêts dans deux devises différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats dans lesquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat) ou de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix convenu ou à une date donnée. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent des options sur taux d'intérêt, des options de change et des options sur actions.

Produits dérivés de crédit

Les produits dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les produits dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement lié à la perte de valeur de l'actif référencé. Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Autres produits dérivés

Nous négocions également d'autres produits dérivés, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers. Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les produits dérivés.

Produits dérivés détenus ou émis aux fins de négociation

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques du marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits. Nous n'effectuons que très peu d'opérations sur produits dérivés avec effet de levier. Ces opérations sont assorties d'un multiplicateur qui, pour un changement donné dans les prix du marché, pourrait entraîner une modification de la juste valeur de l'opération très différente de celle qui aurait lieu pour un produit dérivé similaire en l'absence de ce multiplicateur.

Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation

Nous utilisons également les produits dérivés pour la gestion de nos propres actifs et passifs, ce qui comprend des opérations de couverture et de placement.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour ajuster notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons recours à des

produits dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit et pour diversifier les risques dans notre portefeuille de prêts.

Certains produits dérivés sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence d'importantes fluctuations imprévues des résultats et des flux de trésorerie imputables à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur marchande des actifs et des passifs, ainsi qu'entraîner la variabilité des flux de trésorerie. Quand un produit dérivé remplit adéquatement son rôle de couverture, les gains, les pertes, les revenus et les charges liés au produit dérivé compensent les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert.

Nous pouvons également utiliser des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines stratégies commerciales lorsque ces opérations ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Nous n'avons appliqué la comptabilité de couverture à aucune opération prévue au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005.

Produits dérivés – capitaux nominaux

Les capitaux nominaux, qui sont présentés hors bilan, servent de point de référence pour le calcul des paiements et sont une mesure courante du volume des affaires. Le tableau suivant indique les capitaux nominaux de nos produits dérivés selon l'échéance. Le tableau qui suit ne comprend pas les capitaux nominaux de 198 millions de dollars (1 673 millions en 2004) ayant trait à certains bons de souscription et engagements de prêt présentés à titre de produits dérivés.

Capitaux nominaux des produits dérivés selon l'échéance

	Durée jusqu'à l'échéance				2005		2004	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	Négociation	Autres que de négociation	Négociation	Autres que de négociation
Contrats hors cote								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	119 973 \$	4 531 \$	– \$	124 504 \$	124 504 \$	– \$	48 150 \$	2 328 \$
Swaps	295 735	589 545	267 705	1 152 985	1 014 868	138 117	904 263	105 530
Options achetées	24 205	29 211	5 208	58 624	58 571	53	41 439	3
Options vendues	17 073	28 965	7 382	53 420	53 420	–	41 771	120
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	523 220	26 800	1 217	551 237	518 109	33 128	515 902	20 631
Swaps sur devises	1 404	7 414	7 154	15 972	15 565	407	13 731	814
Swaps simultanés de taux et de devises	25 895	104 477	55 434	185 806	175 417	10 389	139 409	6 017
Options achetées	89 055	11 648	30	100 733	100 710	23	120 892	206
Options vendues	98 187	13 115	36	111 338	111 322	16	130 538	–
Produits dérivés de crédit (2)	8 074	126 016	39 165	173 255	169 412	3 843	109 865	2 471
Autres contrats (3)	22 602	26 129	29 478	78 209	77 993	216	47 599	279
Contrats négociables en Bourse								
Contrats de taux d'intérêt								
Position acheteur	62 196	12 858	30	75 084	74 440	644	53 667	731
Position vendeur	97 103	12 689	2 290	112 082	110 874	1 208	56 486	360
Options achetées	82 305	1 621	–	83 926	83 926	–	84 739	426
Options vendues	38 028	–	–	38 028	38 028	–	32 745	182
Contrats de change								
Position acheteur	9 785	–	–	9 785	9 785	–	222	–
Position vendeur	2 230	–	–	2 230	2 230	–	690	–
Autres contrats (3)	76 758	136	–	76 894	76 894	–	40 103	–
	1 593 828 \$	995 155 \$	415 129 \$	3 004 112 \$	2 816 068 \$	188 044 \$	2 382 211 \$	140 098 \$

(1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 87 299 millions de dollars (66 491 millions en 2004). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 2 556 millions de dollars (1 828 millions en 2004).

(2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.

(3) Comprend les produits dérivés et les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation, autres que ceux intégrés dans des contrats indexés sur actions.

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos produits dérivés.

Juste valeur des produits dérivés

	2005				2004	
	Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Produits dérivés détenus ou émis aux fins de négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	26 \$	11 \$	21 \$	19 \$	11 \$	10 \$
Swaps	15 898	15 655	13 298	12 954	14 689	14 582
Options achetées	713	–	989	–	523	–
Options vendues	–	749	–	1 079	–	570
	16 637	16 415	14 308	14 052	15 223	15 162
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	8 064	8 467	6 696	7 059	10 448	11 159
Swaps sur devises	1 503	1 316	1 788	1 388	1 241	1 177
Swaps simultanés de taux et de devises	6 191	6 630	6 163	7 397	6 635	6 243
Options achetées	2 088	–	2 149	–	1 985	–
Options vendues	–	1 841	–	2 049	–	1 750
	17 846	18 254	16 796	17 893	20 309	20 329
Produits dérivés de crédit (2)	992	873	914	908	787	607
Autres contrats (3)	2 888	6 732	5 605	8 398	2 098	5 840
	38 363 \$	42 274 \$	37 623	41 251	38 417	41 938
Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux			–	–	2	17
Swaps			982	937	1 120	783
Options achetées			1	–	–	–
Options vendues			–	–	–	5
			983	937	1 122	805
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré			173	221	340	278
Swaps sur devises			–	56	–	59
Swaps simultanés de taux et de devises			423	365	447	212
Options achetées			–	–	35	–
			596	642	822	549
Produits dérivés de crédit (2)			20	20	4	13
Autres contrats (3)			45	111	48	92
			1 644	1 710	1 996	1 459
Justes valeurs brutes totales avant la compensation			39 267	42 961	40 413	43 397
Incidence des accords généraux de compensation						
Avec l'intention de procéder au règlement, soit sur la base du solde net, soit simultanément (4)			(144)	(144)	(817)	(817)
Sans l'intention de procéder au règlement, ni sur la base du solde net, ni simultanément (5)			(20 822)	(20 822)	(23 327)	(23 327)
Total			18 301 \$	21 995 \$	16 269 \$	19 253 \$

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes de fin de mois.

(2) Comprend les swaps sur défaut, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaut, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.

(3) Comprend les produits dérivés et les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation. Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus.

(4) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.

(5) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais que nous n'avons pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur du marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux produits dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Cependant, le risque de crédit est éliminé uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être réglées une fois que la réalisation des contrats a été effectuée de façon favorable pour nous. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation d'accords généraux de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les opérations

faisant l'objet d'un contrat, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. Les deux principales catégories de compensation sont la compensation par liquidation et la compensation des règlements. Aux termes de la clause de compensation par liquidation, en cas de manquement par la contrepartie, nous avons le droit de mettre fin à toutes les opérations visées par l'accord général à leur valeur du marché courante, puis de faire la somme des valeurs du marché en annulant les valeurs négatives par les valeurs positives pour obtenir un seul montant net à payer soit par la contrepartie, soit par nous. Dans la compensation des règlements, tous les paiements et encaissements dans la même monnaie qui doivent se faire le même jour entre des succursales déterminées comprenant notre unité et celle de la contrepartie font l'objet d'une compensation, ce qui génère un paiement unique dans chaque monnaie, à payer soit par nous, soit par la contrepartie. Nous maximisons l'utilisation d'accords généraux de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés. Cependant, la mesure de notre risque de crédit découlant d'opérations sur les produits dérivés n'est pas réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, à moins qu'une analyse juridique appropriée ne vienne appuyer le caractère exécutoire de cette compensation, cette analyse étant documentée dans notre politique.

Afin de mieux gérer le risque de crédit de contrepartie, nous ajoutons des clauses d'évaluation à la valeur du marché, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties. En vertu de ces clauses, nous avons le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur du marché courante de sa position avec nous relativement aux produits dérivés lorsque cette position franchit un certain seuil. L'utilisation de garanties représente une technique

d'atténuation du risque de crédit importante aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie à l'égard des banques et des maisons de courtage.

Les tableaux présentés ci-dessous indiquent le coût de remplacement, le montant d'équivalent-crédit et les montants ajustés en fonction des risques de nos produits dérivés à la fois avant et après l'incidence de la compensation. En 2005, en 2004 et en 2003, nos pertes sur créances réelles découlant d'opérations sur les produits dérivés et le niveau des contrats douteux étaient négligeables.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation. Les montants figurant dans les tableaux ne tiennent pas compte de la juste valeur de 504 millions de dollars

(266 millions en 2004) relative aux instruments négociés en Bourse, car ils sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont réputés ne présenter aucun risque de crédit. La juste valeur de 1 million de dollars (13 millions en 2004) de certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé aux fins de la présentation de l'information financière est aussi exclue.

Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Le montant ajusté en fonction des risques est déterminé en appliquant les mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

	2005			2004		
	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit	Solde ajusté en fonction des risques	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit	Solde ajusté en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	21 \$	44 \$	10 \$	13 \$	16 \$	4 \$
Swaps	14 280	19 496	4 742	15 809	21 694	4 779
Options achetées	958	1 182	338	516	684	231
	15 259	20 722	5 090	16 338	22 394	5 014
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	6 869	12 389	3 408	10 788	16 216	4 377
Swaps	8 374	18 935	3 744	8 323	16 829	3 483
Options achetées	2 149	3 625	971	2 020	3 512	905
	17 392	34 949	8 123	21 131	36 557	8 765
Produits dérivés de crédit (1)	914	4 663	1 453	787	3 185	1 110
Autres contrats (2)	5 177	8 670	2 886	1 874	3 643	1 346
Produits dérivés avant les accords généraux de compensation	38 742	69 004	17 552	40 130	65 779	16 235
Incidence des accords généraux de compensation	(20 966)	(31 182)	(7 856)	(24 144)	(32 534)	(8 205)
Total des produits dérivés après les accords généraux de compensation	17 776 \$	37 822 \$	9 696 \$	15 986 \$	33 245 \$	8 030 \$

(1) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance. Les produits dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de négociation, dont le coût de remplacement se chiffre à 20 millions de dollars (4 millions en 2004), le montant d'équivalent-crédit de 390 millions (709 millions en 2004) et le montant de l'actif ajusté en fonction des risques de 390 millions (709 millions en 2004), qui sont traités à titre de garanties conformément aux lignes directrices du BSIF, ne figurent pas dans le tableau.

(2) Comprend les produits dérivés et les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.

Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

Au 31 octobre 2005	Cote d'évaluation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou inférieur	Total	Banques	Gouvernements de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	20 425 \$	10 650 \$	4 643 \$	3 044 \$	38 762 \$	23 985 \$	5 273 \$	9 504 \$	38 762 \$
Incidence des accords généraux de compensation	(12 276)	(5 707)	(2 469)	(514)	(20 966)	(17 354)	–	(3 612)	(20 966)
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	8 149 \$	4 943 \$	2 174 \$	2 530 \$	17 796 \$	6 631 \$	5 273 \$	5 892 \$	17 796 \$
Coût de remplacement (après les accords de compensation) – 2004 (3)	8 065 \$	4 875 \$	1 793 \$	1 257 \$	15 990 \$	7 028 \$	4 172 \$	4 790 \$	15 990 \$

(1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de bonne qualité tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité insatisfaisante.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière de suffisance du capital du BSIF.

(3) Comprend les produits dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de négociation, dont le coût de remplacement se chiffre à 20 millions de dollars (4 millions en 2004).

NOTE 8 LOCAUX ET MATÉRIEL

	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	143 \$	– \$	143 \$	149 \$
Bâtiments	591	312	279	304
Matériel informatique	2 184	1 502	682	622
Mobilier, agencements et autre matériel	996	720	276	344
Améliorations locatives	956	628	328	319
	4 870 \$	3 162 \$	1 708 \$	1 738 \$

L'amortissement pour les locaux et le matériel s'est élevé à 414 millions de dollars en 2005 (387 millions en 2004; 391 millions en 2003).

NOTE 9 ÉCART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Par suite du réalignement de notre entreprise ayant pris effet le 1^{er} novembre 2004, comme il est mentionné aux notes 21 et 28, nous avons redéfini nos secteurs d'exploitation et les unités d'exploitation qu'ils comprennent. Le réalignement a nécessité la réattribution de l'écart d'acquisition aux nouvelles unités d'exploitation, et nous avons comptabilisé la

réattribution selon la méthode de la juste valeur relative. Les tableaux suivants présentent la variation de l'écart d'acquisition en 2005 et en 2004, y compris la réattribution de l'écart d'acquisition aux nouvelles unités d'exploitation, qui comprennent le nouveau secteur.

Écart d'acquisition

	RBC Banque (1)	RBC Investissements	RBC Assurances	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Total
Solde au 31 octobre 2003	1 907 \$	1 546 \$	168 \$	613 \$	122 \$	4 356 \$
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	127	105	–	–	–	232
Autres ajustements (2)	(153)	(125)	(12)	(18)	–	(308)
Solde au 31 octobre 2004	1 881 \$	1 526 \$	156 \$	595 \$	122 \$	4 280 \$

(1) L'écart d'acquisition attribuable à RBC Mortgage Company a été reclassé au poste Actifs liés aux activités destinées à la vente. Se reporter à la note 10.

(2) Les autres ajustements comprennent principalement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises autres que le dollar canadien.

À la suite de l'application de la méthode de la juste valeur relative pour la comptabilisation du réalignement de notre entreprise, l'écart d'acquisition au 31 octobre 2004 a été réattribué comme suit :

	Écart d'acquisition avant le réalignement d'entreprise	Réattribution de l'écart d'acquisition			Écart d'acquisition après le réalignement d'entreprise
		RBC Particuliers et entreprises Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés de capitaux	
RBC Banque	1 881 \$	1 492 \$	352 \$	37 \$	1 881 \$
RBC Investissements	1 526	854	440	232	1 526
RBC Assurances	156	156	–	–	156
RBC Marchés de capitaux	595	–	–	595	595
RBC Services internationaux	122	–	–	122	122
Solde au 31 octobre 2004	4 280 \$	2 502 \$	792 \$	986 \$	4 280 \$
Autres ajustements (1)		(83)	39	(33)	(77)
Solde au 31 octobre 2005		2 419 \$	831 \$	953 \$	4 203 \$

(1) Les autres ajustements comprennent principalement les changements relatifs à l'écart d'acquisition de RBC Dain Rauscher en raison de la résolution de la situation fiscale antérieure à l'acquisition au cours de l'exercice, du reclassement aux actifs incorporels de l'écart d'acquisition de certaines fiducies ainsi que de l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises autres que le dollar canadien.

Autres actifs incorporels

	2005			2004		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette
Actifs incorporels liés à des dépôts de base	346 \$	(149)\$	197 \$	365 \$	(124)\$	241 \$
Listes de clients et relations-clients	275	(105)	170	342	(99)	243
Droits de gestion hypothécaires	68	(26)	42	53	(16)	37
	689 \$	(280)\$	409 \$	760 \$	(239)\$	521 \$

(1) L'amortissement total pour 2005 s'est établi à 50 millions de dollars (69 millions en 2004; 71 millions en 2003).

Au cours de l'exercice, nous avons révisé l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels identifiés relativement à l'acquisition de certaines activités fiduciaires en 1999 et en 2000. Nous avons ainsi déterminé qu'un montant d'environ 57 millions de dollars (28 millions de livres sterling) initialement attribué à des listes de clients et des relations-clients représentait en fait un

écart d'acquisition. Ce reclassement a donné lieu à une augmentation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition et à la récupération d'une tranche d'environ 15 millions de dollars de l'amortissement puisque nous avons cessé d'amortir l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie après le 1^{er} novembre 2001, conformément aux PCGR.

2005

Cession

Le 31 décembre 2004, nous avons finalisé la vente de notre filiale, Liberty Insurance Services Corporation, à IBM Corporation contre espèces. Le gain nominal sur la vente a été présenté dans le secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada.

Activités abandonnées

Par suite de l'examen stratégique de nos activités aux États-Unis plus tôt au cours du présent exercice, nous avons établi que RBC Mortgage Company (RBC Mortgage) ne constituait plus une entreprise principale qui fournirait un apport positif à nos activités américaines. Le 27 mai 2005, nous avons signé une convention d'acquisition et de prise en charge avec Home123 Corporation (Home123) en vertu de laquelle Home123 a fait l'acquisition de certains des actifs de RBC Mortgage, y compris ses succursales, et embauché la presque totalité de ses employés. En vertu des modalités de l'entente,

nous devons exploiter RBC Mortgage selon le cours normal de ses activités, jusqu'à sa fermeture, afin de préserver la valeur de l'actif et des relations d'affaires avec la clientèle et les employés. L'opération, dont la clôture a eu lieu le 2 septembre 2005, n'a eu qu'une incidence minime sur notre bénéfice.

De plus, RBC Mortgage procède actuellement à la cession des actifs et des obligations restants qui n'ont pas été transférés à Home123 à la clôture. Ces actifs et obligations sont constatés séparément au bilan consolidé dans le poste Actifs liés aux activités destinées à la vente et Passifs liés aux activités destinées à la vente, respectivement. Les résultats d'exploitation de RBC Mortgage ont été reclassés à titre d'activités abandonnées pour toutes les périodes présentées dans l'état consolidé des résultats. Les résultats d'exploitation pour 2005 comprennent la radiation d'un montant de 89 millions de dollars au titre de l'écart d'acquisition, y compris une charge de 4 millions de dollars pour perte de valeur (charge de 130 millions pour perte de valeur en 2004). Les charges liées au réaligement de RBC Mortgage (se reporter à la note 21) ont aussi été reclassées dans les activités abandonnées.

2004

Acquisitions

En 2004, nous avons conclu les acquisitions des activités bancaires situées en Floride de Provident Financial Group Inc. (Provident), de William R. Hough & Co., Inc. (William R. Hough) et des activités canadiennes de Provident Life and

Accident Insurance Company (UnumProvident). Le tableau suivant présente des données relatives à ces acquisitions :

	Provident	William R. Hough	UnumProvident
Date d'acquisition	21 novembre 2003	27 février 2004	1 ^{er} mai 2004
Secteur d'exploitation	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	RBC Particuliers et entreprises – Canada
Participation acquise	s.o.	100 %	s.o.
Contrepartie	Paiement de 81 \$ US en espèces	Paiement de 112 \$ US en espèces	s.o. (2)
Juste valeur des immobilisations corporelles acquises	1 145 \$	54 \$	1 617 \$
Juste valeur du passif pris en charge	(1 180)	(21)	(1 617)
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises	(35)	33	–
Actifs incorporels liés à des dépôts de base (1)	13	–	–
Listes de clients et relations-clients (1)	–	12	–
Écart d'acquisition	127	105	–
Total de la contrepartie	105 \$	150 \$	– \$

(1) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base et les listes de clients et relations-clients sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 8 ans et de 15 ans, respectivement.

(2) Parallèlement à l'acquisition des activités canadiennes de UnumProvident, nous avons pris en charge les obligations au titre des polices de UnumProvident et avons reçu des actifs ayant une juste valeur équivalente pour acquitter les paiements futurs.

2003

Acquisitions

En 2003, nous avons conclu les acquisitions de Admiralty Bancorp, Inc. (Admiralty), de Business Men's Assurance Company of America (BMA) et de Sterling Capital Mortgage Company (SCMC), dont les activités ont été

vendues en 2005 dans le cadre de la cession de RBC Mortgage. Le tableau suivant présente des données relatives à ces acquisitions :

	Admiralty	BMA	SCMC
Date d'acquisition	29 janvier 2003	1 ^{er} mai 2003	30 septembre 2003
Secteur d'exploitation	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International
Participation acquise	100 %	100 %	100 %
Contrepartie	Paiement de 153 \$ US en espèces	Paiement de 207 \$ US en espèces (1)	Paiement de 100 \$ US en espèces
Juste valeur des immobilisations corporelles acquises	942 \$	3 099 \$	470 \$
Juste valeur du passif pris en charge	(866)	(2 822)	(437)
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises	76	277	33
Actifs incorporels liés à des dépôts de base (2)	23	–	–
Écart d'acquisition	134	19	103
Total de la contrepartie	233 \$	296 \$	136 \$

(1) Comprend l'acquisition connexe de Jones & Babson Inc. par RBC Dain Rauscher pour une contrepartie en espèces de 19 millions de dollars US. Cette acquisition comprend des immobilisations corporelles nettes d'une juste valeur de 9 millions de dollars et a entraîné un écart d'acquisition de 19 millions.

(2) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base pour Admiralty sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 10 ans.

NOTE 11 AUTRES ACTIFS

	2005	2004
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	1 934 \$	5 176 \$
Intérêts courus à recevoir	1 716	1 632
Placements dans des sociétés et sociétés en commandite liées	1 423	1 316
Actif lié aux activités d'assurance (1)	679	553
Actifs d'impôts futurs, montant net (se reporter à la note 22)	1 248	766
Coût des prestations de retraite payées d'avance (2) (se reporter à la note 19)	540	631
Chèques et autres effets en circulation	2 117	1 118
Autres	3 251	4 164
	12 908 \$	15 356 \$

(1) L'actif lié aux activités d'assurance comprend les soldes des avances sur police, les primes impayées, les montants à recevoir d'autres assureurs relativement aux contrats de réassurance et à des ententes de mise en commun et les frais d'acquisition reportés.

(2) Le coût des prestations de retraite payées d'avance représente l'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite par rapport à la charge au titre des prestations constituées.

NOTE 12 DÉPÔTS

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts aux 31 octobre 2005 et 2004.

	2005				2004
	Dépôts à vue (1)	Dépôts à préavis (2)	Dépôts à terme (3)	Total	Total
Particuliers	13 320 \$	33 952 \$	64 346 \$	111 618 \$	111 256 \$
Entreprises et gouvernements (4)	48 401	14 505	97 687	160 593	133 823
Banques	4 309	25	30 315	34 649	25 880
	66 030 \$	48 482 \$	192 348 \$	306 860 \$	270 959 \$
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				39 680 \$	28 081 \$
États-Unis				3 799	2 284
Autres pays				908	885
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada (4)				145 292	140 232
États-Unis				41 399	34 142
Autres pays				75 782	65 335
				306 860 \$	270 959 \$

(1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes-chèques.

(2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garantis et autres instruments semblables. Au 31 octobre 2005, le solde des dépôts à terme comprend aussi les billets de dépôts de premier rang de 24,0 milliards de dollars (18,8 milliards en 2004) que nous avons émis pour fournir un financement à long terme et d'autres billets et instruments au porteur semblables de 24,9 milliards (21,9 milliards en 2004) que nous avons émis.

(4) Nous avons procédé à la déconsolidation de la Fiducie de capital RBC II le 1^{er} novembre 2004, au moment de l'adoption de la NOC-15, tel qu'il est expliqué à la note 6. Par suite de la déconsolidation, le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars émis à la Fiducie de capital RBC II n'est plus considéré comme un passif intersociétés et est maintenant reflété dans les dépôts des entreprises et des gouvernements. Ce billet de dépôt de premier rang porte intérêt à un taux annuel de 5,812 % et viendra à échéance le 31 décembre 2053. Le billet est remboursable à notre gré, en totalité ou en partie, le 31 décembre 2008 ou après cette date, sous réserve de l'approbation du BSIF. Il peut être remboursé avant cette date à notre gré, dans certaines circonstances précises, sous réserve de l'approbation du BSIF. Chaque tranche de 1 000 \$ du capital du billet est convertible en tout temps au gré de Fiducie de capital RBC II en 40 de nos actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U. Fiducie de capital RBC II exercera son droit de conversion lorsque les détenteurs des titres de capital RBC de série 2013 (RBC TruCS 2013) exerceront leurs droits d'échange. Se reporter à la note 16 pour obtenir d'autres renseignements sur les titres RBC TruCS 2013.

Le tableau suivant présente le solde moyen des dépôts et le taux d'intérêt moyen versé sur les dépôts en 2005 et en 2004.

Solde moyen des dépôts et taux moyen

	Solde moyen		Taux moyen	
	2005	2004	2005	2004
Canada	176 665 \$	160 663 \$	2,11 %	1,98 %
États-Unis	40 497	39 017	2,59	1,31
Autres pays	71 035	68 521	3,06	2,11
	288 197 \$	268 201 \$	2,41 %	1,92 %

NOTE 13 ACTIVITÉS D'ASSURANCE

	2005	2004
Assurance vie et maladie	6 414 \$	6 112 \$
Assurance IARD	316	211
Réassurance	387	165
Provisions actuarielles, déduction faite des primes non réalisées	7 117 \$	6 488 \$

	2005	2004
Obligations futures liées aux indemnités d'assurance	6 360 \$	6 044 \$
Sinistres	757	444
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 117 \$	6 488 \$

L'augmentation des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent est imputable d'une part à l'augmentation nette des provisions au titre de l'assurance vie et maladie et de l'assurance IARD due à la croissance des activités dans ces domaines, et d'autre part à l'augmentation nette des provisions liées à la réassurance surtout en raison du montant net estimatif des sinistres découlant des ouragans Katrina, Rita et Wilma.

À la suite de certaines études actuarielles et études portant sur les résiliations et de la révision des diverses hypothèses actuarielles effectuées au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé une diminution nette de 54 millions de dollars des provisions au titre de l'assurance, laquelle résultait de l'augmentation nette de 324 millions de nos provisions au titre de l'assurance vie, plus que neutralisée par une diminution nette de 378 millions de nos provisions au titre de l'assurance maladie. La variation

nette des provisions au titre de l'assurance maladie reflète l'incidence des résultats améliorés au chapitre de l'invalidité et des résiliations. L'augmentation nette des provisions au titre de l'assurance vie était principalement imputable à la diminution des taux à long terme, à la modification du traitement fiscal de certains actifs investis et à la hausse des frais d'administration des polices.

La variation des réserves au titre des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance est comprise dans l'état consolidé des résultats au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance pour la période au cours de laquelle les estimations sont modifiées.

La variation des réserves au titre des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance est comprise dans l'état consolidé des résultats au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance pour la période au cours de laquelle les estimations sont modifiées.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue d'obtenir une plus grande diversification, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance avec des compagnies cédantes ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations de risques de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur.

Les montants à recouvrer au titre de la réassurance liée aux activités d'assurance IARD, qui sont inclus dans les Autres actifs, comprennent les montants au titre des prestations versées et des réclamations non versées. Au cours de l'exercice, nous avons révisé la présentation des montants à recouvrer au titre de la réassurance, et la tranche de 667 millions de dollars (567 millions en 2004) attribuable aux activités d'assurance vie, auparavant classée dans les Autres actifs, a été reclassée dans les Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance en diminution des passifs connexes.

Les montants de réassurance inclus dans les revenus autres que d'intérêt pour les exercices terminés les 31 octobre sont présentés dans le tableau suivant :

Primes nettes

	2005	2004	2003
Primes brutes	3 329 \$	2 956 \$	2 979 \$
Primes cédées	(765)	(574)	(1 014)
	2 564 \$	2 382 \$	1 965 \$

NOTE 14 AUTRES PASSIFS

	2005	2004
Emprunts à court terme des filiales	3 309 \$	3 937 \$
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	3 161	5 069
Intérêts courus à payer	1 827	1 748
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués ⁽¹⁾ (se reporter à la note 19)	1 195	1 021
Passif lié aux activités d'assurance	485	401
Dividendes à payer	424	347
Autres	8 007	7 649
	18 408 \$	20 172 \$

(1) La charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués représente l'excédent cumulatif de la charge de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sur les cotisations aux caisses de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

NOTE 15 DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers.

Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellées en devises	2005	2004
15 mars 2009		6,50 %	125 \$ US	148 \$	152 \$
15 août 2010	(1)	6,40 %		–	688
13 février 2011	13 février 2006 (2)	5,50 % (3)		124	122
26 avril 2011	26 avril 2006 (4)	8,20 % (3)		99	77
12 septembre 2011	12 septembre 2006 (5)	6,50 % (3)		350	349
24 octobre 2011	24 octobre 2006 (6)	6,75 % (7)	300 \$ US	345	350
8 novembre 2011	8 novembre 2006 (8)	(9)	400 \$ US	473	488
4 juin 2012	4 juin 2007 (5)	6,75 % (3)		500	500
22 janvier 2013	22 janvier 2008 (10)	6,10 % (3)		500	497
27 janvier 2014	27 janvier 2009 (2)	3,96 % (3)		498	500
1 ^{er} juin 2014	1 ^{er} juin 2009 (11)	4,18 % (3)		1 000	1 000
14 novembre 2014		10,00 %		200	200
25 janvier 2015	25 janvier 2010 (12)	7,10 % (3)		500	498
24 juin 2015	24 juin 2010 (2)	3,70 % (3)		800	–
12 avril 2016	12 avril 2011 (13)	6,30 % (3)		400	382
4 novembre 2018	4 novembre 2013 (14)	5,45 % (3)		1 000	1 000
8 juin 2023		9,30 %		110	110
1 ^{er} octobre 2083	(15)	(16)		246	250
6 juin 2085	(15)	(17)	232 \$ US	274	365
18 juin 2103	18 juin 2009 (18)	5,95 % (19)		600	588
				8 167 \$	8 116 \$

Les modalités des débentures sont les suivantes :

- (1) Remboursées le 15 août 2005, à la valeur nominale.
- (2) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 8 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (3) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (4) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 10 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (5) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 5 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (6) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du Trésor américain, majoré de 10 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (7) Portent intérêt au taux de 6,75 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux LIBOR semestriel en dollars américains majoré de 1,00 %.
- (8) Remboursables par anticipation à la valeur nominale, à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée.
- (9) Portent intérêt au taux LIBOR trimestriel en dollars américains majoré de 50 points de base jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux LIBOR trimestriel en dollars américains majoré de 1,50 %.
- (10) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 18 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (11) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 9 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (12) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 12,5 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (13) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 22 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (14) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 14 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (15) Remboursables par anticipation à toute date de paiement des intérêts à la valeur nominale.
- (16) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.
- (17) Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit tiré de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.
- (18) Remboursables le 18 juin 2009 ou tous les cinq ans à compter de cette date à la valeur nominale. Remboursables à n'importe quelle autre date à la valeur nominale ou au taux de rendement d'une obligation non rachetable du gouvernement du Canada majoré de 0,21 % si le remboursement a lieu avant le 18 juin 2014 et de 0,43 % si le remboursement a lieu en tout temps après le 18 juin 2014, selon le plus élevé des deux montants.
- (19) Portent intérêt au taux de 5,95 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 1,72 %.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

Au 31 octobre 2005	Total
De 1 an à 5 ans	148 \$
De 5 ans à 10 ans	5 389
Par la suite	2 630
	8 167 \$

Nous émettons des instruments de capital innovateurs, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS), par l'intermédiaire de deux entités ad hoc, c'est-à-dire la Fiducie de capital RBC (la Fiducie) et la Fiducie de capital RBC II (la Fiducie II). En raison des caractéristiques propres aux fiducies et aux titres RBC TruCS, nous avons révisé le traitement comptable des titres en circulation au 1^{er} novembre 2004, conformément aux normes comptables révisées, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Au cours des derniers exercices, nous avons émis des titres de fiducie de capital RBC sans droit de vote de séries 2010 et 2011 (les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011) par l'intermédiaire de notre filiale consolidée Fiducie de capital RBC, une société de fiducie à capital fixe créée en vertu des lois de la province d'Ontario. Le produit des titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 a servi à financer l'acquisition d'actifs fiduciaires par les fiducies.

Au moment de l'adoption des révisions du chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, le 1^{er} novembre 2004, nous avons reclassé dans le passif des titres de RBC TruCS de séries 2010 et 2011 d'un montant de 1 400 millions de dollars (1 400 millions en 2004), auparavant classés dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, de même que les dividendes et les distributions du rendement connexes sur ces instruments, tel qu'il est décrit à la note 1. Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent recevoir des distributions fixes semi-annuelles en espèces non cumulatives.

Au cours de l'exercice, nous avons également émis une nouvelle série de titres de fiducie de capital sans droit de vote, soit les titres de la Fiducie de capital RBC de série 2015 (les titres RBC TruCS de série 2015). Contrairement aux titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011, ces instruments ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat. Par conséquent, au moment de la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de série 2015

sont classés dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (se reporter à la note 18). Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent recevoir des distributions fixes semi-annuelles en espèces non cumulatives jusqu'au 31 décembre 2015, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

La Fiducie II, une fiducie à capital variable, a émis des titres de fiducie de capital sans droit de vote de série 2013 (les titres RBC TruCS de série 2013), dont le produit a servi à nous acheter un billet de dépôt de premier rang. La Fiducie II est considérée comme une EDDV conformément à la NOC-15 (se reporter à la note 6). Comme nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous ne consolidons pas la Fiducie II. Par conséquent, les titres RBC TruCS de série 2013 émis par la Fiducie II ne sont pas constatés dans notre bilan consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang est comptabilisé dans les Dépôts (se reporter à la note 12). Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2013 peuvent recevoir des distributions fixes semi-annuelles en espèces non cumulatives.

Aucune distribution ne devra être payée par les fiducies à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers sur nos actions privilégiées ou si aucune action privilégiée n'est alors en circulation sur nos actions ordinaires. Le cas échéant, nous recevrons, à titre de détenteur des participations restantes dans les fiducies, la distribution des fonds nets distribuables des fiducies. Advenant le cas où les fiducies ne verseraient pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

Le tableau ci-dessous présente les titres RBC TruCS en circulation au 31 octobre 2005 :

Émetteur	Dates d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Dates de rachat / Dates de conversion		Montant en capital
				Au gré de la Fiducie	Au gré du détenteur (3)	
Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5), (6)						
Titres inclus dans les titres de fiducie de capital						
650 000 titres de fiducie de capital de série 2010	24 juillet 2000	30 juin, 31 décembre	7,288 %	31 décembre 2005	31 décembre 2010	650 \$
750 000 titres de fiducie de capital de série 2011	6 décembre 2000	30 juin, 31 décembre	7,183 %	31 décembre 2005	31 décembre 2011	750 \$
1 400 \$						
Titres inclus dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales						
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015	28 octobre 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 % (7)	31 décembre 2010	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	1 200 \$
2 600 \$						
Fiducie de capital RBC II (2), (3), (4), (5), (6), (8)						
900 000 titres de fiducie de capital de série 2013	23 juillet 2003	30 juin, 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps	900 \$

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres TruCS sont les suivantes :

- (1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, advenant le cas où un événement spécial déterminé surviendrait, les fiducies peuvent racheter les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2013 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), avant la date de rachat indiquée ci-dessus.
- (3) Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu plus de six mois avant la date de conversion indiquée ci-dessus, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter de la date correspondant à six mois avant la date de conversion, comme il est indiqué plus haut. Les titres RBC TruCS de séries 2013 et 2015 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant les 31 décembre 2013 et 2015, respectivement, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter des 31 décembre 2013 et 2015, respectivement. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 dollars plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant les 30 juin 2010 et 2011, majoré de 33 points de base et de 40 points de base pour les séries RBC TruCS 2010 et 2011, respectivement, et échéant les 31 décembre 2013 et 2015, majoré de 23 points de base et de 19,5 points de base pour les séries RBC TruCS 2013 et 2015, respectivement.
- (4) Tous les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2013 et 2015 seront automatiquement échangés, sans le consentement des détenteurs de ces titres, contre 40 de nos actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q, R, T et Z, respectivement, advenant le cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) les ratios du capital de première catégorie affichés par la Banque sont de moins de 5 %, et les ratios de capital total sont de moins de 8 %; ou

- iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer aux exigences du BSIF. Les actions privilégiées de premier rang de séries T et Z de la Banque donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Les actions privilégiées de premier rang de série T peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable.
- (5) Au 31 octobre 2005, aux fins du capital réglementaire, les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011 et 2013 demeuraient une composante du capital de première catégorie. En ce qui concerne les titres RBC TruCS de série 2015, la somme de 537 millions de dollars correspond à du capital de première catégorie, la somme de 567 millions correspond à du capital de catégorie 2B et la somme de 96 millions n'est pas actuellement comptabilisée à titre de capital réglementaire.
- (6) Les détenteurs des titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 peuvent échanger, à la date de conversion indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente, les titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q et R, respectivement. Les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu. Les actions privilégiées de premier rang de séries Q, R et U de la Banque donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces lorsque notre Conseil d'administration le déclare et peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable. Les titres RBC TruCS de série 2015 ne confèrent pas de tels droits aux détenteurs.
- (7) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 seront payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015 et au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 1,5 % par la suite.
- (8) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie II peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.

Capital-actions autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 10 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement. Conformément aux exigences du chapitre 3860 de *Manuel de l'ICCA*, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série N sont constatées à titre de

passifs liés aux actions privilégiées dans notre bilan consolidé, et les distributions de dividendes à l'égard de ces actions ont été reclassées dans le poste Frais d'intérêt de notre état consolidé des résultats. Se reporter à la note 1.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Actions émises et en circulation

	2005			2004			2003		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Passifs liés aux actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série J (1)	–	– \$	– \$	–	– \$	– \$	–	– \$	0,90 \$
En dollars US, à dividende non cumulatif, série K (1)	–	–	–	–	–	–	–	–	0,80 US
À dividende non cumulatif, série N	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
Actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série O	6 000	150 \$	1,38 \$	6 000	150 \$	1,38 \$	6 000	150 \$	1,38 \$
En dollars US, à dividende non cumulatif, série P (2)	–	–	1,26 US	4 000	132	1,44 US	4 000	132	1,44 US
À dividende non cumulatif, série S	10 000	250	1,53	10 000	250	1,53	10 000	250	1,53
À dividende non cumulatif, série W (3)	12 000	300	0,99	–	–	–	–	–	–
		700 \$			532 \$			532 \$	
Actions ordinaires									
Solde au début	644 748	6 988 \$		656 021	7 018 \$		665 257	6 979 \$	
Émises en vertu du régime d'options sur actions (4)	4 958	214		3 328	127		5 303	193	
Achetées aux fins d'annulation	(2 955)	(32)		(14 601)	(157)		(14 539)	(154)	
Solde à la fin	646 751	7 170 \$	2,35 \$	644 748	6 988 \$	2,02 \$	656 021	7 018 \$	1,72 \$
Actions de trésorerie – Actions privilégiées									
Solde au début	–	– \$		–	– \$		–	– \$	
Achats nets	(91)	(2)		–	–		–	–	
Solde à la fin	(91)	(2) \$		–	– \$		–	– \$	
Actions de trésorerie – Actions ordinaires									
Solde au début	(4 863)	(294) \$		–	– \$		–	– \$	
Ventes nettes	2 289	132		87	10		–	–	
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables	(952)	(54)		–	–		–	–	
Montants reclassés	–	–		(4 950)	(304)		–	–	
Solde à la fin	(3 526)	(216) \$		(4 863)	(294) \$		–	– \$	

- (1) Le 26 mai 2003, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de séries J et K.
- (2) Le 7 octobre 2005, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de série P.
- (3) Le 31 janvier 2005, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées à dividende non cumulatif de série W à 25 \$ l'action.
- (4) Comprend la levée des options sur actions à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions combinées, entraînant une contrepassation de la charge à payer, déduction faite des impôts connexes, de 10 millions de dollars (5 millions en 2004; 4 millions en 2003), et à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions combinées qui ont fait l'objet d'une renonciation, déduction faite des impôts connexes de 7 millions (3 millions en 2004; 6 millions en 2003).

Conditions à l'égard des passifs liés aux actions privilégiées et des actions privilégiées

	Dividendes par action (1)	Dates de rachat (2)	Prix de rachat (2), (3)	Dates de conversion	
				Au gré de la Banque (2), (4)	Au gré du détenteur (5)
Passifs liés aux actions privilégiées					
Actions privilégiées de premier rang					
À dividende non cumulatif, série N	0,293750 \$	24 août 2003	25,50 \$	24 août 2003	24 août 2008
Actions privilégiées					
Actions privilégiées de premier rang					
À dividende non cumulatif, série O	0,343750 \$	24 août 2004	25,75 \$	24 août 2004	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série S	0,381250	24 août 2006	26,00	24 août 2006	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série W	0,306250	24 février 2010	26,00	24 février 2010	Non convertibles

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries N, O, S et W sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- (2) Le prix de rachat correspond au prix au 31 octobre 2005 ou au prix de rachat contractuel, selon ce qui s'applique. Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées en espèces, dans le cas des actions de série N, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2003, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2007; dans le cas des actions de série O, à un prix de 26 \$ par action, si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commencée le 24 août 2004, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2008; dans le cas des actions de série S, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2006, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2010; et, dans le cas des actions de série W, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 février 2010, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2014.
- (3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi*, nous pouvons racheter des actions privilégiées de premier rang aux fins d'annulation, dans le cas des séries N, O, S et W au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (4) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N, O, S et W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (5) Sous réserve du droit que nous avons de racheter nos actions ou de trouver d'autres acheteurs, le détenteur peut, à compter des dates précisées ci-dessus, convertir ses actions privilégiées de premier rang en actions ordinaires. Les actions de série N peuvent être converties trimestriellement en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi sur les banques* (Canada) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contreviendons, ou contreviendrons, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la *Loi sur les banques*. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

En outre, nous ne pouvons déclarer ni verser un dividende sans avoir obtenu l'approbation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, la totalité de l'ensemble des dividendes pour l'exercice excède le total de notre bénéfice net jusqu'à ce jour et de notre bénéfice net non réparti pour les deux exercices précédents.

Nous avons convenu que s'il advenait que Fiducie de capital RBC ou Fiducie de capital RBC II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur ses titres de fiducie, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 16.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Nous avons aussi convenu que, n'importe quel jour où nous publions des résultats financiers pour un trimestre, s'il advenait a) que nous fassions état d'une perte nette consolidée cumulative pour les quatre trimestres précédant immédiatement le trimestre en cours, et b) qu'au cours du trimestre précédant immédiatement le trimestre en cours, nous ne déclarions aucun dividende en espèces sur la totalité de nos actions ordinaires et privilégiées en circulation, nous pourrions différer le paiement d'intérêts sur les effets subordonnés à taux ajustable de série 2014-1 (qui viennent à échéance le 18 juin 2103). Au cours de toute période pendant laquelle les intérêts sont différés, i) les intérêts courent sur ces effets mais ne seront pas composés, ii) nous ne pourrions pas déclarer ni verser de dividendes (sauf au moyen de dividendes en actions) sur nos actions ordinaires et privilégiées, ni rembourser ou racheter ces dernières et iii) nous ne pourrions pas verser d'intérêts, de capital ni de prime sur tout titre d'emprunt émis par nous ou dette à l'égard de fonds empruntés contractée par nous et qui est subordonné à ces effets.

Offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités

Les renseignements relatifs aux actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités au cours de 2005, 2004 et 2003 sont présentés ci-dessous.

	2005				2004			2003		
	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant
24 juin 2005 – 23 juin 2006	10 000	1 950	83,50 \$	163 \$	–	– \$	– \$	–	– \$	– \$
24 juin 2004 – 23 juin 2005	25 000	1 005	63,24	63	6 412	60,56	388	–	–	–
24 juin 2003 – 23 juin 2004	25 000	–	–	–	8 189	61,54	504	5 910	59,30	350
24 juin 2002 – 23 juin 2003	20 000	–	–	–	–	–	–	8 629	58,09	502
		2 955	76,61 \$	226 \$	14 601	61,11 \$	892 \$	14 539	58,58 \$	852 \$

Capital réglementaire

Nous sommes assujettis à des exigences en matière de capital réglementaire établies par le BSIF, exigences qui comprennent l'utilisation des PCGR du Canada. Les ratios de capital ajustés en fonction des risques et le ratio actif/capitaux propres sont deux mesures de la solidité du capital établies par le BSIF en fonction des normes de la Banque des règlements internationaux.

Le BSIF requiert des banques canadiennes qu'elles maintiennent des ratios minimaux du capital de première catégorie et du capital total de 4 % et de 8 %, respectivement. Cependant, le BSIF a également établi officiellement les ratios fondés sur le risque que doivent viser les institutions de dépôt au Canada. Ces cibles sont un ratio du capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du capital total d'au moins 10 %. Au 31 octobre 2005, nous avions des ratios du capital de première catégorie et du capital total de 9,6 % et de 13,1 %, respectivement (8,9 % et 12,4 %, respectivement, en 2004).

Au 31 octobre 2005, notre ratio actif/capitaux propres était de 17,6 fois (17,9 fois en 2004), ce qui demeure en deçà de la limite supérieure permise par le BSIF.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes, dont la mise sur pied a été annoncée le 27 août 2004, offre aux actionnaires ordinaires inscrits la possibilité de réinvestir automatiquement les dividendes en espèces versés sur leurs actions ordinaires à des fins d'achat d'actions ordinaires additionnelles. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis.

La direction a la possibilité de pourvoir au régime au moyen de l'acquisition d'actions sur le marché libre ou de l'émission d'actions de trésorerie.

NOTE 18 PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE DANS LES FILIALES

	2005	2004 ⁽¹⁾
Titres de fiducie de série 2015 émis par la Fiducie de capital RBC	1 200 \$	– \$
EDDV consolidées	703	–
Autres	41	58
	1 944 \$	58 \$

(1) Les données de 2004 ont été retraitées au moment de l'adoption du chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, soit le 1^{er} novembre 2004, tel qu'il est expliqué à la note 1.

Au cours de l'exercice, nous avons émis des titres RBCTruCS de série 2015 (se reporter à la note 16), qui sont constatés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales au moment de la consolidation.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous consolidons les EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire. Ces EDDV comprennent des EDDV de financement structuré, des fonds de placement, des EDDV de réorganisation et des structures de rémunération, tel qu'il est décrit à la note 6.

NOTE 19 PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles.

Nous capitalisons nos régimes de retraite prévus par la loi conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires compte tenu du droit à pension des employés en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. Ces régimes fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. L'évaluation actuarielle la plus récente déposée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1^{er} janvier 2005. En ce

qui a trait à notre principal régime de retraite, la prochaine évaluation actuarielle requise aux fins de la capitalisation sera finalisée le 1^{er} janvier 2006. Le total des paiements en espèces au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi s'est établi à 301 millions de dollars en 2005 (309 millions en 2004).

Aux fins de présentation de l'information financière, nous évaluons l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice. Les tableaux suivants présentent l'information financière à l'égard de nos régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations et capitalisation

	Régimes de retraite (1)		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (2)	
	2005	2004	2005	2004
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes (3)				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	5 067 \$	4 657 \$	31 \$	26 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	751	475	4	3
Cotisations de l'employeur	179	221	55	49
Cotisations des participants	24	24	3	2
Prestations versées	(295)	(284)	(64)	(49)
Autres	18	-	-	-
Variation des taux de change	(25)	(26)	-	-
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	5 719 \$	5 067 \$	29 \$	31 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture	5 503 \$	5 282 \$	1 620 \$	1 577 \$
Coût des services rendus	138	136	49	72
Intérêts débiteurs	344	330	101	99
Cotisations des participants	24	24	3	2
Perte (gain) actuariel	798	34	180	(65)
Prestations versées	(295)	(284)	(64)	(49)
Modifications et compressions de régimes	1	20	(1)	-
Autres	49	-	6	(6)
Variation des taux de change	(38)	(39)	(3)	(10)
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture	6 524 \$	5 503 \$	1 891 \$	1 620 \$
Capitalisation				
Excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes	(805)\$	(436)\$	(1 862)\$	(1 589)\$
Perte actuarielle nette non comptabilisée	1 127	855	604	455
Obligation (actif) transitoire non comptabilisée	(14)	(17)	140	157
Coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé	136	168	11	12
Cotisations entre le 30 septembre et le 31 octobre	3	1	5	4
Actif payé d'avance (charge à payer) au 31 octobre	447 \$	571 \$	(1 102)\$	(961)\$
Montants comptabilisés au bilan consolidé :				
Autres actifs	540 \$	631 \$	- \$	- \$
Autres passifs	(93)	(60)	(1 102)	(961)
Montant net comptabilisé au 31 octobre	447 \$	571 \$	(1 102)\$	(961)\$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	5,25 %	6,25 %	5,41 %	6,35 %
Taux de croissance de la rémunération future	4,40 %	4,40 %	4,40 %	4,40 %

Catégorie d'actifs

	Réel	
	2005	2004
Titres de participation	60 %	59 %
Titres d'emprunt	40 %	41 %
Total	100 %	100 %

- (1) Pour les régimes de retraite dont l'obligation projetée au titre des prestations constituées était plus élevée que l'actif des régimes, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes pour la totalité de ces régimes s'établissaient à 5 872 millions de dollars (4 953 millions en 2004) et à 5 026 millions (4 437 millions en 2004), respectivement.
- (2) Afin de tenir compte des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en plus des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite, nous avons révisé la présentation des Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Ces régimes offrent notamment une protection au titre de l'assurance invalidité de longue durée, des soins de santé, des soins dentaires et de l'assurance vie. Les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé à l'égard du prochain exercice qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des prestations liées aux régimes de soins de santé et d'assurance vie postérieurs à l'emploi étaient de 7,9 % pour les soins médicaux et de 4,5 % pour les soins dentaires, diminuant à un taux final de 4,3 % en 2013.
- (3) L'actif des régimes comprend 829 250 (680 400 en 2004) de nos actions ordinaires ayant une juste valeur de 70 millions de dollars (41 millions en 2004). De plus, des dividendes totalisant 1,6 million de dollars (1,4 million en 2004) ont été reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes au cours de l'exercice.

Charge au titre des prestations constituées

	2005	2004	2003
Coût des services rendus	138 \$	136 \$	120 \$
Intérêts débiteurs	344	330	306
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	(328)	(315)	(300)
Amortissement de l'actif transitoire	(2)	(2)	(2)
Amortissement du coût des services passés	32	32	31
Amortissement de la perte (du gain) actuariel	90	84	15
Autres	3	-	-
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	277	265	170
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	63	64	67
Charge au titre des prestations constituées	340 \$	329 \$	237 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	6,25 %	6,25 %	6,75 %
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,00 %	7,00 %	7,00 %
Taux de croissance de la rémunération future	4,40 %	4,40 %	4,40 %

Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2005	2004	2003
Coût des services rendus	49 \$	72 \$	68 \$
Intérêts débiteurs	101	99	89
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	(2)	(1)	(2)
Amortissement de l'obligation transitoire	17	17	17
Amortissement de la perte (du gain) actuariel	30	26	45
Amortissement du coût des services passés	1	1	1
Gain découlant de compressions	(1)	-	-
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	195 \$	214 \$	218 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi			
Taux d'actualisation	6,35 %	6,34 %	6,85 %
Taux de croissance de la rémunération future	4,40 %	4,40 %	4,40 %

Sensibilité des hypothèses clés en 2005

Prestations de retraite

	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	229 \$	27 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	29	6
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse du taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes	-	12

Autres avantages postérieurs à l'emploi

	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	81 \$	12 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	3	-
Incidence d'une augmentation de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	297	30
Incidence d'une diminution de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	(240)	(23)

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes canadiens de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, chaque date d'évaluation, tous les flux trésorerie futurs prévus liés au paiement de prestations sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements de titres d'emprunt de sociétés ayant une cote AA. Selon les hypothèses, les cours au comptant au-delà de 30 ans sont équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux d'actualisation retenu correspond au taux qui générerait une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir des cours au comptant applicables. Cette méthode n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des taux de réinvestissement. En ce qui a trait aux régimes américains, chaque date d'évaluation, le taux d'actualisation est fondé sur le rendement de titres d'emprunt à long terme de sociétés de grande qualité dont les durées sont comparables à celles de nos passifs.

Rapprochement de la charge comptabilisée au titre des prestations constituées et de la charge engagée au titre des prestations constituées

Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi de manière actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services ainsi qu'en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement attendu des investissements du régime, de l'augmentation des salaires, du taux d'actualisation, de l'âge à la retraite des employés et des coûts de l'assurance invalidité de longue durée, des soins de santé, des soins dentaires et de l'assurance vie.

Les gains ou les pertes actuariels découlent des variations dans les hypothèses relatives à l'obligation au titre des prestations et de l'écart entre le rendement attendu et le rendement réel des investissements. L'adoption du chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Avantages sociaux futurs*, a entraîné la constatation de l'actif et de l'obligation transitoires à la date de l'adoption.

L'actif ou l'obligation transitoire, les gains ou les pertes actuariels et le coût des services passés découlent des modifications apportées au régime sont amortis sur la durée de vie attendue moyenne restante des membres actifs qui devraient recevoir des prestations en vertu du régime. Les tableaux qui suivent présentent les différences entre les charges au titre des avantages sociaux après et avant amortissement.

Charge engagée au titre des prestations constituées

	2005	2004	2003
Charge comptabilisée au titre des prestations constituées	277 \$	265 \$	170 \$
Écart entre le taux de rendement prévu et le taux de rendement réel de l'actif des régimes	(423)	(160)	(115)
Écart entre les pertes (les gains) actuariels amortis et réels	708	(50)	428
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	(31)	(12)	(31)
Amortissement de l'actif transitoire	2	2	2
Charge engagée au titre des prestations constituées	533 \$	45 \$	454 \$

Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2005	2004	2003
Charge comptabilisée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	195 \$	214 \$	218 \$
Écart entre le taux de rendement prévu et le taux de rendement réel de l'actif des régimes	(2)	(2)	(1)
Écart entre les pertes (les gains) actuariels amortis et réels	150	(91)	191
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	(1)	(1)	-
Amortissement de l'obligation transitoire	(17)	(17)	(17)
Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	325 \$	103 \$	391 \$

Régime d'options sur actions

Nous avons deux régimes d'options sur actions, un pour certains de nos employés clés et un autre pour les administrateurs qui ne sont pas nos employés. Le 19 novembre 2002, le conseil d'administration a mis fin de façon définitive aux octrois futurs d'options en vertu du régime d'options sur actions des personnes autres que les employés. En vertu des régimes offerts aux employés clés, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires à des prix qui ne doivent pas être inférieurs à ceux du marché le jour de l'octroi. Les options sont acquises sur une période de quatre ans et peuvent être levées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

Pour les options octroyées avant le 1^{er} novembre 2002, qui n'étaient pas assorties de droits à la plus-value des actions combinées, aucune charge de rémunération n'a été constatée puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'était pas inférieur au cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les octrois d'options en vertu du régime d'options sur actions pour les employés étaient assortis de droits à la plus-value des actions combinées. Les droits à la plus-value des actions permettaient aux participants d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que l'option correspondante. Ainsi, les participants recevaient un paiement en espèces égal à la différence entre le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. Au cours du dernier trimestre de 2002 et du premier trimestre de 2003, certains participants de la haute direction ont renoncé volontairement à leurs droits à la plus-value des actions, mais ont conservé les options correspondantes.

La charge de rémunération pour ces octrois, qui est amortie sur la période d'acquisition des options connexes, s'établissait à 42 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (3 millions en 2004; 34 millions en 2003).

Le tableau qui suit présente un sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que des données qui s'y rapportent :

	2005		2004		2003	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
En cours au début	22 372	44,04 \$	24 803	42,06 \$	28 479	39,54 \$
Options octroyées	1 027	63,40	1 189	62,63	1 985	58,03
Levées ou exercés – Actions ordinaires	(4 958)	39,69	(3 328)	35,94	(5 303)	34,48
– Droits à la plus-value des actions	(160)	42,01	(176)	41,35	(170)	37,35
Options annulées	(40)	60,88	(116)	47,86	(188)	47,55
En cours à la fin	18 241	46,29 \$	22 372	44,04 \$	24 803	42,06 \$
Options pouvant être levées à la fin	14 432	43,12 \$	16 401	40,43 \$	15 415	38,24 \$
Options pouvant être octroyées	12 250		13 215		14 309	

Options en cours et options pouvant être levées au 31 octobre 2005, en fonction des fourchettes de prix de levée

	Options en cours			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
De 14,46 \$ à 15,68 \$	21	15,68 \$	0,1	21	15,68 \$
De 24,80 \$ à 28,25 \$	721	26,56	3,7	721	26,56
De 30,00 \$ à 39,64 \$	6 493	36,66	3,3	6 493	36,66
De 43,59 \$ à 49,36 \$	7 010	49,12	5,6	6 052	49,12
De 50,00 \$ à 59,35 \$	1 830	57,96	7,1	878	57,92
De 62,63 \$ à 63,40 \$	2 166	63,00	8,6	267	62,63
Total	18 241	46,29 \$	5,2	14 432	43,12 \$

Méthode de la juste valeur

Le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Rémunérations et autres paiements à base d'actions*, recommande l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour la constatation d'une charge pour les attributions d'options. Il permet l'utilisation d'autres méthodes, y compris celle fondée sur la valeur intrinsèque, à condition que les données pro forma relatives au bénéfice net et au bénéfice par action soient présentées selon la méthode de la juste valeur. Nous avons adopté respectivement la méthode de la juste valeur recommandée par le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA* pour les

nouvelles attributions octroyées à compter du 1^{er} novembre 2002. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite relativement à ces attributions se chiffrait à 14 millions de dollars (9 millions en 2004; 6 millions en 2003).

Le tableau suivant présente l'information pro forma requise comme si nous avons adopté les recommandations du chapitre 3870 en matière de constatation en 2005, en 2004 et en 2003 pour les attributions octroyées avant 2003, comme suit :

	Tel que déclaré			Données pro forma (1)		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (2)	3 437 \$	3 023 \$	2 955 \$	3 424 \$	2 991 \$	2 920 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées (3)	(50)	(220)	13	(50)	(220)	13
Bénéfice net (2)	3 387 \$	2 803 \$	2 968 \$	3 374 \$	2 771 \$	2 933 \$
Bénéfice (perte) de base par action						
Activités poursuivies	5,30 \$	4,63 \$	4,42 \$	5,28 \$	4,58 \$	4,37 \$
Activités abandonnées	(0,08)	(0,34)	0,02	(0,08)	(0,34)	0,02
Total	5,22 \$	4,29 \$	4,44 \$	5,20 \$	4,24 \$	4,39 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action						
Activités poursuivies	5,21 \$	4,57 \$	4,37 \$	5,19 \$	4,52 \$	4,32 \$
Activités abandonnées	(0,08)	(0,34)	0,02	(0,08)	(0,34)	0,02
Total	5,13 \$	4,23 \$	4,39 \$	5,11 \$	4,18 \$	4,34 \$

(1) Selon la méthode d'évaluation fondée sur la juste valeur, la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des options sur actions s'y rapportant. Par conséquent, les données pro forma obtenues au moyen de cette méthode ne sont peut-être pas représentatives des résultats futurs.

(2) Le bénéfice net lié aux activités poursuivies et le bénéfice net des exercices 2004 et 2003 ont été retraités par suite de la redéfinition des passifs et des capitaux propres. Voir la note 1.

(3) Voir la note 10.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice 2005 a été estimée à 9,32 \$ (10,93 \$ en 2004; 11,60 \$ en 2003) au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options à la date de l'octroi. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2005	2004	2003
Taux d'intérêt sans risque	3,75 %	4,22 %	4,61 %
Rendement prévu des actions	3,25 %	2,90 %	2,95 %
Volatilité prévue du cours des actions	17 %	18 %	20 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans	6 ans

Régimes d'actionariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions au moyen de régimes d'épargne et d'actionariat RBC. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations déterminées pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous verserons 50 % de la cotisation de l'employé dans des actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 livres sterling par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 56 millions de dollars (54 millions en 2004; 55 millions en 2003) pour l'acquisition d'actions ordinaires. Au 31 octobre 2005, un total de 17 865 398 actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes.

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. De plus, nous offrons auparavant de tels régimes à certains employés clés. En vertu de ces régimes, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa prime de rendement annuelle ou de ses jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, qu'en cas d'une invalidité permanente ou que lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de conversion. Au 31 octobre 2005, la valeur des unités d'actions différées s'établissait à 172 millions de dollars (120 millions en 2004; 113 millions en 2003). La plus-value des actions et les dividendes s'y rapportant comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 relativement à ces régimes se sont établis à 42 millions de dollars (3 millions en 2004; 29 millions en 2003).

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés de RBC Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui de nos actions ordinaires. L'employé touchera la prime en trois montants égaux versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur marchande de nos actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. Au 31 octobre 2005, la valeur du régime de primes différées s'établissait à 320 millions de dollars (241 millions en 2004; 215 millions en 2003). La charge de rémunération au titre de la plus-value des actions et des dividendes s'y rapportant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 relativement à ce régime s'établissait à 57 millions de dollars (4 millions en 2004; 22 millions en 2003).

Nous offrons des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, qui sont acquises après trois ans, à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les attributions sont reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie jusqu'à ce qu'elles soient acquises, ou sous forme d'unités d'actions différées. En vertu de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée de 50 % selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières nord-américaines. La valeur des attributions versées correspondra à l'attribution initiale ajustée pour tenir compte des dividendes et des fluctuations de la valeur marchande des actions ordinaires au moment où les actions attribuées sont acquises. La valeur des actions différées détenues en fiducie s'établissait à 311 millions de dollars au 31 octobre 2005 (251 millions en 2004; 147 millions en 2003). La valeur des unités d'actions différées s'établissait à 82 millions de dollars au 31 octobre 2005 (néant en 2004 et en 2003). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 à l'égard de ces régimes s'est établie à 113 millions de dollars (84 millions en 2004; 45 millions en 2003).

Nous avons offert un régime de rémunération à moyen terme à certains hauts dirigeants. En vertu de ce régime, les attributions sont converties en unités d'actions équivalentes à des actions ordinaires. Les unités d'actions sont acquises en tranches égales sur une période de trois ans. Les unités ont une valeur équivalente à la valeur marchande des actions ordinaires à chaque date d'acquisition et sont payées en espèces ou en actions ordinaires, à notre gré. Aucune attribution n'a été faite en vertu de ce régime depuis 2001. Au 31 octobre 2005, la valeur des unités d'actions s'établissait à néant (néant en 2004; 9 millions de dollars en 2003). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 à l'égard de ce régime s'est établie à néant (néant en 2004; 5 millions de dollars en 2003).

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour les employés clés aux États-Unis conformément à une entente appelée le régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports d'une partie de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi un choix varié de fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC. La valeur des actions de RBC détenues en vertu du régime au 31 octobre 2005 était de 244 millions de dollars (159 millions en 2004; 111 millions en 2003). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 s'est chiffrée à 90 millions de dollars (56 millions en 2004; 38 millions en 2003). Dans le cadre de l'acquisition de Dain Rauscher, certains employés clés de cette société se sont vu offrir des attributions de maintien en fonction d'une valeur totalisant 318 millions de dollars et devant être versées uniformément sur une période de service prévue de trois à quatre ans. Au cours de l'exercice 2005, les attributions de maintien ont été entièrement versées aux participants à la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'acquisition. Le passif en vertu de ce régime s'établissait à néant au 31 octobre 2005 (36 millions en 2004; 100 millions en 2003). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 relativement à ce régime s'est chiffrée à 1 million de dollars (16 millions en 2004; 63 millions en 2003).

Pour les autres régimes à base d'actions, une charge de rémunération de 8 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (5 millions en 2004; 14 millions en 2003). La valeur des unités d'actions et des actions détenues en vertu de ces régimes au 31 octobre 2005 s'établissait à 36 millions de dollars (29 millions en 2004; 44 millions en 2003).

Nous utilisons des produits dérivés afin d'atténuer le risque économique lié à la volatilité du cours de nos actions ordinaires relativement à plusieurs de ces régimes d'attribution d'actions différées.

Au cours de l'exercice, nous avons mis en œuvre la plupart des mesures de réduction des coûts (les mesures initiales) qui ont été approuvées par le conseil d'administration le 9 septembre 2004 relativement au réalignement de l'entreprise. Le réalignement de l'entreprise avait pour objectifs de réduire les coûts, d'accélérer la croissance des revenus et d'améliorer l'efficacité de nos activités afin de mieux servir nos clients. Au cours de l'exercice, nous avons ciblé d'autres mesures (les mesures supplémentaires) allant de pair avec ces objectifs. Ces dernières auront principalement une incidence sur le secteur RBC particuliers et entreprises – Canada et sur le secteur Services de soutien généraux. Au cours du processus de mise en œuvre des mesures initiales et d'établissement des mesures supplémentaires (collectivement, les mesures), nous avons déterminé que certains postes initialement ciblés pour suppression au 31 octobre 2004 devaient être conservés, alors que d'autres devaient être supprimés.

Le tableau suivant présente les modifications apportées aux charges liées au réalignement de l'entreprise depuis le 31 octobre 2004. Même si la mise en œuvre de ces mesures sera presque entièrement terminée à la fin de l'exercice 2006, les paiements liés à la protection salariale relativement au licenciement d'employés et certaines obligations en vertu de baux qui s'y rapportent se poursuivront par la suite. Les charges liées au réalignement de l'entreprise ayant trait aux activités poursuivies à payer au cours des périodes futures, d'un montant de 118 millions de dollars, ont été constatées dans le poste Autres passifs du bilan consolidé, alors que les charges de 13 millions ayant trait à RBC Mortgage Company, qui a été désignée à titre d'activité abandonnée (voir la note 10), ont été constatées dans le poste Passifs liés aux activités destinées à la vente. Les charges constatées au cours de l'exercice selon chaque secteur sont présentées à la note 28.

Charges liées au réalignement de l'entreprise

	Charges liées aux employés	Charges liées aux locaux	Autres charges	Total
Solde au 31 octobre 2004 – activités poursuivies	164 \$	– \$	13 \$	177 \$
Mesures initiales				
Contrepassation à l'égard des postes non supprimés	(55)	–	–	(55)
Montant à l'égard des nouveaux postes ciblés	52	–	–	52
Versements en espèces	(82)	–	(12)	(94)
Mesures supplémentaires	43	–	–	43
Autres ajustements, y compris au titre du change	(4)	–	(1)	(5)
Solde au 31 octobre 2005 – activités poursuivies	118 \$	– \$	– \$	118 \$
Solde au 31 octobre 2004 – activités abandonnées	2 \$	13 \$	– \$	15 \$
Ajustements au titre de la fermeture de succursales et d'un siège social	1	12	–	13
Versements en espèces	(2)	(13)	–	(15)
Solde au 31 octobre 2005 – activités abandonnées	1 \$	12 \$	– \$	13 \$
Solde total au 31 octobre 2005	119 \$	12 \$	– \$	131 \$

Les charges liées au réalignement de l'entreprise comprennent les paiements liés à la protection salariale relativement au licenciement d'employés. En ce qui a trait aux activités poursuivies, le nombre de postes ciblés pour suppression s'est accru, passant de 1 480 au 31 octobre 2004 à 2 063. La hausse des montants à payer correspond à l'augmentation nette de 583 postes, qui est attribuable aux facteurs suivants : dans le cadre de la mise en œuvre des mesures initiales, 643 postes ont été rétablis, 509 nouveaux postes ont été ciblés et 78 postes ont fait l'objet d'une contrepassation pour tenir compte des employés de Liberty Insurance Services Corporation qui a été vendue à IBM Corporation au cours du premier trimestre; dans le cadre de la mise en œuvre des mesures supplémentaires, 795 postes ont été ciblés. Au 31 octobre 2005, 1 442 employés avaient été licenciés, et 164 de ces licenciements étaient imputables à RBC Mortgage Company.

Au cours de l'exercice, nous avons procédé à la fermeture de 11 succursales de RBC Centura Bank. Nous avons également fermé le siège social de Chicago de RBC Mortgage Company ainsi que 40 de ses succursales. Bien que nous ayons quitté les lieux, nous demeurons locataires; par conséquent, nous avons comptabilisé la juste valeur des obligations futures restantes en vertu des baux. Nous avons passé en charges les paiements relatifs à l'annulation de baux pour les locaux à l'égard desquels nous avons légalement mis fin à notre obligation en vertu des baux. La valeur comptable des éléments d'actif excédentaires des locaux fermés a été incluse dans les charges liées aux locaux.

Au cours de l'exercice, nous avons engagé un montant d'environ 4 millions de dollars relativement à des services de remplacement d'employés. Les autres charges correspondent aux frais qu'un cabinet offrant des services professionnels nous a facturés en contrepartie de la prestation de conseils d'ordre stratégique et organisationnel dans le cadre du réalignement de l'entreprise.

	2005	2004	2003
Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats			
Activités poursuivies			
Exigibles			
Au Canada – Fédéral	739 \$	659 \$	733 \$
Provinciaux	431	338	326
À l'étranger	478	217	298
	1 648	1 214	1 357
Futurs			
Au Canada – Fédéral	(206)	12	75
Provinciaux	(96)	12	29
À l'étranger	(68)	49	(22)
	(370)	73	82
Total partiel	1 278	1 287	1 439
Activités abandonnées			
Exigibles			
À l'étranger	(35)	(59)	24
Futurs			
À l'étranger	3	4	(11)
Total partiel	1 246	1 232	1 452
Charge (économie) d'impôts présentée dans l'état consolidé de la variation des capitaux propres			
Activités poursuivies			
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	204	328	1 069
Frais d'émission	2	–	(3)
Droits à la plus-value des actions	5	3	4
Gains au titre du régime d'accumulation de patrimoine	7	–	–
Autres	2	(1)	–
Total partiel	220	330	1 070
Activités abandonnées			
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	–	–	(5)
Total partiel	220	330	1 065
Total de la charge d'impôts	1 466 \$	1 562 \$	2 517 \$

Sources d'impôts futurs

	2005	2004
Actifs d'impôts futurs (1)		
Provision cumulative pour pertes sur créances	464 \$	452 \$
Montant lié à la rémunération reportée	545	318
Montant lié aux régimes de retraite	168	100
Charges liées au réaligement de l'entreprise	38	60
Reports prospectifs de pertes fiscales	25	29
Produits reportés	160	176
Provision pour litiges liée à Enron	265	–
Autres	331	261
	1 996	1 396
Provision cumulative pour moins-value	(11)	(12)
	1 985	1 384
Passifs d'impôts futurs		
Locaux et matériel	(183)	(188)
Charges reportées	(245)	(226)
Autres	(309)	(204)
	(737)	(618)
Actifs d'impôts futurs, montant net	1 248 \$	766 \$

(1) Nous avons déterminé qu'il est plus probable qu'improbable que le montant des actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision cumulative pour moins-value, sera réalisé grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

	2005		2004		2003	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 632 \$	34,7 %	1 513 \$	35,0 %	1 604 \$	36,4 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :						
Taux d'imposition moins élevé applicable aux filiales	(251)	(5,3)	(164)	(3,8)	(145)	(3,3)
Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôts	(85)	(1,8)	(54)	(1,3)	(44)	(1,0)
Variation du taux d'imposition	–	–	(10)	(,2)	31	0,7
Autres	(18)	(0,4)	2	0,1	(7)	(0,1)
Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats compte non tenu des activités abandonnées et du taux d'imposition effectif	1 278 \$	27,2 %	1 287 \$	29,8 %	1 439 \$	32,7 %

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme nous ne prévoyons pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non distribués, aucun passif d'impôts futurs n'a été constaté à leur égard. Selon les estimations,

les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non distribués accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 745 millions de dollars au 31 octobre 2005 (714 millions en 2004; 728 millions en 2003).

NOTE 23 BÉNÉFICE PAR ACTION

	2005	2004	2003
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (1)	3 437 \$	3 023 \$	2 955 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées (2)	(50)	(220)	13
Bénéfice net	3 387	2 803	2 968
Dividendes sur actions privilégiées	(42)	(31)	(31)
Gain net au rachat d'actions privilégiées	4	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 349 \$	2 772 \$	2 937 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	641 717	646 732	662 080
Bénéfice (perte) de base par action			
Activités poursuivies	5,30 \$	4,63 \$	4,42 \$
Activités abandonnées	(0,08)	(0,34)	0,02
Total	5,22 \$	4,29 \$	4,44 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 349 \$	2 772 \$	2 937 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	641 717	646 732	662 080
Options sur actions (3)	6 843	6 075	6 936
Pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération à base d'actions	3 780	2 701	–
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	652 340	655 508	669 016
Bénéfice (perte) dilué(e) par action			
Activités poursuivies	5,21 \$	4,57 \$	4,37 \$
Activités abandonnées	(0,08)	(0,34)	0,02
Total	5,13 \$	4,23 \$	4,39 \$

(1) Le bénéfice net lié aux activités poursuivies et le bénéfice net des exercices 2004 et 2003 ont été retraités par suite de la redéfinition des passifs et des capitaux propres. Voir la note 1.

(2) Voir la note 10.

(3) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. Au cours de l'exercice 2005, il n'y avait aucune option en cours dont le prix de levée excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires. En 2004, le calcul du bénéfice dilué par action excluait un nombre moyen de 1 087 188 options en cours ayant un prix de levée de 62,63 \$ (25 205 options ayant un prix de levée de 59,35 \$ en 2003), car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires.

NOTE 24 CONCENTRATIONS DU RISQUE DE CRÉDIT

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur

capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Les concentrations décrites ci-dessous sont dans les limites établies par la direction.

	2005								2004									
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan (1)	186 663 \$	77 %	32 366 \$	13 %	18 813 \$	8 %	4 119 \$	2 %	241 961 \$	174 191 \$	77 %	29 661 \$	13 %	17 788 \$	8 %	4 053 \$	2 %	225 693 \$
Instruments de crédit hors bilan (2)																		
Montants engagés et non engagés (3)	68 391 \$	53 %	46 221 \$	35 %	13 014 \$	10 %	2 542 \$	2 %	130 168 \$	54 979 \$	41 %	49 099 \$	36 %	21 850 \$	16 %	9 638 \$	7 %	135 566 \$
Autres	33 608	49	11 835	18	22 609	33	176	-	68 228	25 503	54	14 233	30	7 025	15	238	1	46 999
Produits dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (4), (5)	10 276	27	9 682	25	16 638	42	2 146	6	38 742	9 968	25	9 947	25	18 324	45	1 891	5	40 130
	112 275 \$	47 %	67 738 \$	29 %	52 261 \$	22 %	4 864 \$	2 %	237 138 \$	90 450 \$	41 %	73 279 \$	33 %	47 199 \$	21 %	11 767 \$	5 %	222 695 \$

- (1) Comprend les biens achetés en vertu des conventions de revente, les titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 41 % (41 % en 2004), dans les Provinces des Prairies, 12 %, et en Colombie-Britannique, 11 % (10 % en 2004). Aucun type d'industrie ne représente plus de 10 % du total des instruments de crédit au bilan.
- (2) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.
- (3) Les concentrations sectorielles les plus importantes au chapitre des engagements de crédit sont les institutions financières, 37 % (37 % en 2004), les gouvernements, 6 % (13 % en 2004), le secteur immobilier commercial, 5 % (2 % en 2004), le transport, 5 % (4 % en 2004), les activités de gros, 5 % (4 % en 2004), la fabrication, 4 % (3 % en 2004) et le secteur des mines et de l'énergie, 2 % (11 % en 2004).
- (4) La plus forte concentration par type de contrepartie de ce risque de crédit se trouve dans les banques, soit 60 % (66 % en 2004).
- (5) Exclusion faite des dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de négociation, dont le coût de remplacement se chiffre à 20 millions de dollars (4 millions en 2004) et qui sont traités à titre de garanties.

NOTE 25 GARANTIES, ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons de nombreuses ententes qui peuvent comporter des éléments répondant à la définition de « garantie » aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14, intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). En vertu de cette note, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut éventuellement nous obliger à faire un paiement (soit sous forme d'espèces, d'instruments financiers, d'autres actifs, de l'émission de nos propres actions ou de la prestation de services) à une contrepartie par suite i) de la variation d'un taux d'intérêt, d'un taux de change, du cours d'un titre ou d'une marchandise, d'un indice ou d'un autre élément qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie, ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou iii) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette au moment où celle-ci devient exigible. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximale en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou affectés en garantie.

Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers.

Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties

	2005	2004
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres	32 550 \$	23 084 \$
Facilités de garantie de liquidités	29 611	24 464
Dérivés de crédit et options vendues (1)	28 662	32 342
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	14 417	14 138
Produits à valeur stable (1)	12 567	7 709
Rehaussements de crédit	3 179	3 395
Prêts hypothécaires vendus avec garantie (2)	214	296

- (1) Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.
- (2) En 2005, aucun montant (296 millions de dollars en 2004) n'avait trait aux activités abandonnées. Se reporter à la note 10.

La valeur comptable actuelle de notre obligation au titre des produits dérivés de crédit, des options vendues et des produits à valeur stable se chiffrait à 465 millions de dollars au 31 octobre 2005 (109 millions au 31 octobre 2004) et a été incluse dans le poste Autres – Montants se rapportant aux produits dérivés de notre bilan consolidé. La valeur comptable actuelle de l'obligation au titre des autres garanties importantes que nous avons accordées à des tiers s'établissait à 16 millions de dollars au 31 octobre 2005 (15 millions au 31 octobre 2004).

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2005, nous avons procédé à la réévaluation de nos opérations de prêt de titres et nous avons conclu que certaines ententes de prêt de titres prévoyant une indemnité à l'égard du prêteur de titres répondaient à la définition d'une garantie aux termes de la NOC-14. Dans les opérations de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres qui vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des biens affectés en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés. Les échéances de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de retour sur demande. Les biens détenus en garantie à l'égard des opérations de prêt de titres sont habituellement constitués d'encaisse ou de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement américain ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE.

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des créances (programmes) administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance des facilités de garantie de liquidités peut atteindre un an. Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds aux programmes en cas de faillite ni pour acheter des actifs non productifs ou non remboursés. Aucune des facilités de garantie de liquidités que nous avons fournies n'a été utilisée.

Dérivés de crédit et options vendues

Nos clients peuvent utiliser des dérivés de crédit ou des options vendues aux fins de spéculation ou de couverture. La définition de « garantie » fournie par la NOC-14 inclut les dérivés qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement à la contrepartie d'une garantie par suite de la variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie. Nous n'avons présenté que les montants liés à des opérations pour lesquelles il est probable, en fonction des renseignements dont nous disposons, que le client utilise le dérivé de crédit ou l'option vendue pour se protéger contre une variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif du client.

Nous utilisons des dérivés de crédit qui constituent des ententes contractuelles de gré à gré visant la compensation d'un tiers, d'une société ou d'une entité gouvernementale dans le cas où ce dernier subirait une perte financière par suite d'un événement de crédit se rapportant à un engagement précis, comme une obligation ou un prêt. La durée à l'échéance de ces dérivés de crédit varie selon les contrats et peut atteindre 15 ans.

Nous utilisons également des options vendues, qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles nous accordons à l'acheteur (une société ou une entité gouvernementale) le droit, mais ne lui imposons pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Les options vendues qui répondent habituellement à la définition de « garantie » comprennent les contrats de change, les dérivés sur titres de participation et certains dérivés sur marchandises. La durée à l'échéance de ces options varie selon les contrats, et peut atteindre cinq ans.

Les biens détenus en garantie à l'égard des dérivés de crédit et des options vendues sont gérés en tant que portefeuille et peuvent être composés d'encaisse, de bons du Trésor et d'obligations d'État.

Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties d'exécution constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens détenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des titres sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de l'opération. Les biens affectés en garantie peuvent être composés d'encaisse, de titres et d'autres actifs.

Produits à valeur stable

Nous vendons des produits à valeur stable qui offrent une protection de la valeur comptable, principalement à des promoteurs de régimes de retraite régis en vertu de l'*Employee Retirement Income Security Act of 1974* (ERISA) comme les régimes 401(k), les régimes 457, etc. La protection de la valeur comptable est fournie pour des portefeuilles de titres à revenu fixe à court ou à moyen terme de grande qualité et vise à couvrir toute insuffisance advenant le cas où les participants au régime retireraient des fonds alors que la valeur marchande est inférieure à la valeur comptable. Nous avons l'option de nous désister de ce contrat en tout temps. Les biens détenus en garantie à l'égard des produits à valeur stable sont gérés en fonction du portefeuille et peuvent être constitués d'encaisse, de bons du Trésor et d'obligations d'État.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où le rehaussement de crédit de tiers lié aux portefeuilles d'actifs ne serait pas assez élevé pour empêcher un défaut de paiement eu égard à un ou plusieurs de ces portefeuilles. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une cote de titre de grande qualité au moyen du rehaussement de crédit relatif à chaque opération. La durée de ces facilités de crédit s'établit entre un an et quatre ans.

Prêts hypothécaires vendus avec garantie

Aux termes de diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux États-Unis et vendus à un investisseur si les prêts ne sont pas assurés pendant une durée excédant un an; nous pouvons aussi être tenus de rembourser toute prime reçue si les prêts hypothécaires font l'objet d'un remboursement anticipé ou d'un défaut de paiement dans les 120 jours qui suivent la vente. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des propriétés résidentielles.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (lesquels comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre d'ententes telles que les contrats d'acquisition, de vente, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Instruments de crédit hors bilan

Nous avons recours à des instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients. Les montants contractuels de ces instruments de crédit représentent le risque de crédit éventuel maximal, compte non tenu de la juste valeur de tous les biens en garantie, advenant le cas où des tiers n'exécuteraient pas leurs obligations en vertu de ces instruments. Notre processus de révision du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie à l'égard de ces instruments sont habituellement les mêmes que ceux qui s'appliquent aux prêts. Nombre de ces instruments arrivent à échéance sans avoir été utilisés. Par conséquent, les montants contractuels ne représentent pas nécessairement le risque de crédit futur réel auquel nous sommes exposés ni nos besoins en matière de flux de trésorerie.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, nous prêtons nos propres valeurs mobilières ou celles de nos clients à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Les garanties et les lettres de crédit de soutien financier comprennent des facilités de rehaussement de crédit, des options vendues, des dérivés de crédit détenus à des fins autres que de négociation, ainsi que des lettres de crédit et des garanties d'exécution. Ces instruments constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers.

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Les facilités d'émission d'effets constituent une entente en vertu de laquelle un emprunteur peut émettre des titres de créance à court terme. Les facilités de prise ferme renouvelables sont des facilités d'émission d'effets renouvelables qui peuvent être utilisées pour une période déterminée.

Le tableau qui suit présente un sommaire des montants contractuels des instruments de crédit hors bilan.

Instruments de crédit hors bilan

	2005	2004
Engagements de crédit (1)		
Échéance initiale de un an ou moins	50 843 \$	45 682 \$
Échéance initiale supérieure à un an	34 410	28 912
Prêt de titres	48 750	27 055
Montants non engagés	44 915	60 972
Garanties et lettres de crédit de soutien financier	18 786	19 329
Lettres de crédit documentaire	685	592
Facilités d'émission d'effets et facilités de prise ferme renouvelables	7	23
	198 396 \$	182 565 \$

(1) Comprennent les concours de trésorerie.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs comptabilisés dans notre bilan consolidé. Les détails des actifs donnés en garantie sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Actifs donnés en garantie

	2005	2004
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Gouvernements étrangers et banques centrales	1 370 \$	1 172 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	1 510	1 257
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Emprunts et prêts de titres	35 858	33 810
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	18 998	19 234
Opérations sur produits dérivés	5 506	3 759
Autres	3 411	3 298
	66 653 \$	62 530 \$

	2005	2004
Encaisse et montants à recevoir de banques	64 \$	70 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	1 488	876
Prêts	624	255
Titres	44 853	41 993
Actifs achetés en vertu de conventions de revente	18 998	19 234
Autres actifs	626	102
	66 653 \$	62 530 \$

Biens affectés en garantie

Au 31 octobre 2005, la valeur marchande approximative des biens acceptés en garantie que nous pouvons vendre ou affecter de nouveau en garantie se chiffrait à 82,2 milliards de dollars (63,5 milliards en 2004). Ces biens affectés en garantie ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts et de prêts de titres et d'opérations sur produits dérivés. De ce montant, une tranche de 47,8 milliards de dollars (28,2 milliards en 2004) a été vendue ou affectée de nouveau en garantie, généralement à titre de bien affecté en garantie relatif aux conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables de location-exploitation et de location-acquisition s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite.

Engagements en vertu de baux (1)

2006	410 \$
2007	351
2008	304
2009	259
2010	213
Par la suite	971
	2 508 \$

(1) La presque totalité de nos engagements en vertu de baux se rapporte à des baux de location-exploitation.

Litiges

Litige lié à Enron Corp. (Enron)

Une catégorie d'acquéreurs présumés de titres de participation et d'emprunt d'Enron émis dans le public entre le 9 janvier 1999 et le 27 novembre 2001 ont nommé la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées à titre de défenderesses dans le cadre d'une poursuite intitulée *Regents of the University of California v. Royal Bank of Canada* devant le tribunal de district des États-Unis, district sud du Texas (division de Houston). Ce litige a été fusionné avec la poursuite principale intitulée *Newby v. Enron Corp.*, soit le recours collectif consolidé principal présumé des actionnaires d'Enron, dans le cadre duquel des réclamations similaires ont été faites contre de nombreuses autres institutions financières, des cabinets d'avocats, des cabinets d'experts-comptables et certains cadres et administrateurs actuels et anciens d'Enron. En outre, la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées ont été nommées à titre de défenderesses dans le cadre de six poursuites liées à Enron qui ont été intentées devant divers tribunaux des États-Unis et dans le cadre desquelles des réclamations similaires ont été faites par des acquéreurs de titres d'Enron. La Banque Royale du Canada est aussi défenderesse mise en cause dans le cadre d'une poursuite intentée par le cabinet d'experts-comptables d'Enron, Arthur Andersen LLP, qui a fait des réclamations à de nombreuses parties mises en cause afin d'obtenir un recours contre elles dans le cas où la responsabilité d'Arthur Andersen LLP à l'égard des demanderesses serait établie dans le cadre de cette poursuite.

Nous surveillons le déroulement de ces poursuites sur une base continue et nous exercerons notre meilleur jugement afin de les régler dans ce que nous déterminerons être notre intérêt. Comme pour tout litige, il existe des incertitudes importantes quant à la durée et à l'issue. Ces incertitudes sont accrues en raison du grand nombre de poursuites et des nombreuses défenderesses nommées dans plusieurs d'entre elles, des questions inédites soulevées et du contexte judiciaire actuel difficile. Il est donc impossible de déterminer l'issue ultime de ces poursuites ou le moment de leur règlement; cependant, nous avons constitué une provision pour litiges de 591 millions de dollars (500 millions de dollars US) ou 326 millions de dollars après impôts (276 millions de dollars US après impôts). Nous croyons que la résolution définitive de ces poursuites et d'autres procédures, qui ne devrait pas avoir une incidence négative importante sur notre situation financière consolidée, pourrait cependant avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation de la période au cours de laquelle un règlement pourrait avoir lieu, compte non tenu de la provision que nous avons constituée au cours du trimestre. Dans chacune de ces affaires, nous continuerons de nous défendre vigoureusement.

Le 27 juillet 2005, la Banque Royale du Canada a conclu un accord sur le règlement de sa part de la poursuite « MegaClaims » intentée par Enron devant le tribunal de district de faillite des États-Unis, district sud de New York, contre la Banque Royale du Canada et un certain nombre d'autres institutions financières. En vertu de cet accord, la Banque Royale du Canada a accepté de verser à Enron, et a passé en charges au cours du troisième trimestre, la somme de 31 millions de dollars (25 millions de dollars US) en espèces afin de régler les réclamations faites par Enron contre la Banque et certaines entités apparentées. Enron reconnaîtra des demandes présentées par la Banque contre les biens en faillite d'Enron d'un montant de 140 millions de dollars (114 millions de dollars US), y compris une réclamation de 61 millions de dollars (50 millions de dollars US) antérieurement transférée par la Banque et faisant l'objet d'une procédure distincte devant le tribunal de faillite, en contrepartie d'un paiement en espèces à Enron d'un montant de 29 millions de dollars (24 millions de dollars US), passé en charges au cours du quatrième trimestre. L'accord a été approuvé par le tribunal de faillite fédéral des États-Unis le 29 novembre 2005, et règle toutes les réclamations entre la Banque et Enron relativement à l'affaire de la faillite d'Enron.

Règlement relatif à Rabobank

Le 21 juin 2002, Cooperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank B.A. (Rabobank) a intenté une poursuite contre nous devant un tribunal de l'État de New York en vue de faire annuler son obligation en vertu d'un swap sur rendement total. Le 24 juin 2002, nous avons entamé des procédures contre Rabobank auprès de la Haute Cour de Londres. En octobre 2003, nous avons touché un règlement évalué à environ 195 millions de dollars US plus les intérêts courus aux termes d'un règlement à l'amiable avec Enron, le comité des créanciers d'Enron et Rabobank. Le règlement a réduit le montant dû par Rabobank à 322 millions de dollars US plus les intérêts courus. Le 16 février 2004, la Banque Royale du Canada a annoncé qu'elle avait conclu un règlement confidentiel au terme d'une médiation non exécutoire avec Rabobank. Le règlement, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération et aux impôts, a diminué de 74 millions de dollars le bénéfice net de 2004.

Autres

Nous faisons l'objet de diverses poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos pratiques ou mesures. Nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces poursuites ne sera pas important eu égard à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

NOTE 26 DATES CONTRACTUELLES DE MODIFICATION DES TAUX OU DES ÉCHÉANCES

Le tableau ci-dessous illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt de la façon prescrite dans le chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*. Les instruments financiers figurant au bilan et hors bilan sont présentés d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée. En outre, les taux d'intérêt réels sont indiqués, s'il y a lieu. Les taux réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût non amorti et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance

ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2005 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de (77,2) milliards de dollars à (39,7) milliards (de (58,3) milliards à (19,1) milliards en 2004).

Valeur comptable en fonction des dates contractuelles de modification des taux ou des échéances, selon la date la plus rapprochée

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif								
Encaisse et dépôts à des banques	– \$	7 794 \$	15 \$	– \$	820 \$	175 \$	1 434 \$	10 238 \$
Taux d'intérêt réel		3,13 %	3,30 %	–	3,89 %	4,15 %		
Valeurs mobilières								
Compte de négociation	–	24 170	6 258	6 272	21 708	20 700	46 652	125 760
Taux d'intérêt réel		3,55 %	3,72 %	3,50 %	4,11 %	4,67 %		
Compte de placement et substitut de prêt	–	11 361	1 409	2 198	11 925	6 262	1 580	34 735
Taux d'intérêt réel		3,75 %	3,88 %	4,03 %	4,18 %	4,76 %		
Biens achetés en vertu de conventions de revente	–	42 337	540	96	–	–	–	42 973
Taux d'intérêt réel		3,57 %	3,60 %	3,67 %	–	–		
Prêts (déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts)	88 825	14 549	6 275	8 281	66 367	4 564	1 555	190 416
Taux d'intérêt réel		4,41 %	5,16 %	5,42 %	5,19 %	6,00 %		
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	65 399	65 399
	88 825 \$	100 211 \$	14 497 \$	16 847 \$	100 820 \$	31 701 \$	116 620 \$	469 521 \$
Passif								
Dépôts	118 210 \$	105 135 \$	13 088 \$	23 966 \$	39 475 \$	3 638 \$	3 348 \$	306 860 \$
Taux d'intérêt réel		3,22 %	2,92 %	2,77 %	3,43 %	4,85 %		
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	–	22 723	590	68	–	–	–	23 381
Taux d'intérêt réel		3,54 %	3,40 %	3,62 %	–	–		
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	2 368	366	976	9 375	11 761	7 545	32 391
Taux d'intérêt réel		3,16 %	3,48 %	3,56 %	4,10 %	4,48 %		
Autres passifs	–	–	–	–	–	1 400	75 531	76 931
Taux d'intérêt réel		–	–	–	–	7,23 %		
Débiteures subordonnées	–	993	224	695	4 545	1 710	–	8 167
Taux d'intérêt réel		4,35 %	6,70 %	6,62 %	5,20 %	6,43 %		
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	–	–	–	–	–	1 200	744	1 944
Taux d'intérêt réel		–	–	–	–	4,87 %		
Capitaux propres	–	–	–	250	300	–	19 297	19 847
Taux d'intérêt réel		–	–	6,10 %	4,90 %	–		
	118 210 \$	131 219 \$	14 268 \$	25 955 \$	53 695 \$	19 709 \$	106 465 \$	469 521 \$
Écart au bilan	(29 385)\$	(31 008)\$	229 \$	(9 108)\$	47 125 \$	11 992 \$	10 155 \$	– \$
Instruments financiers hors bilan (1)								
Produits dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif	–	(52 025)	(2 180)	(3 503)	(28 040)	(7 408)	–	(93 156)
Instruments – position payeur		3,19 %	4,16 %	4,68 %	4,20 %	4,87 %		
Taux d'intérêt réel		3,19 %	3,57 %	3,56 %	4,46 %	5,20 %		
Instruments – position receveur		3,19 %	3,57 %	3,56 %	4,46 %	5,20 %		
Taux d'intérêt réel		3,19 %	3,57 %	3,56 %	4,46 %	5,20 %		
Produits dérivés utilisés aux fins de l'actif et du passif	–	2 846	(18 193)	2 306	26 329	9 246	(22 534)	–
Taux d'intérêt réel		3,13 %	3,30 %	3,54 %	3,89 %	4,38 %		
Total des instruments financiers hors bilan	–	(1 146)	(17 002)	7 917	19 861	12 904	(22 534)	–
Écart total	(29 385)\$	(32 154)\$	(16 773)\$	(1 191)\$	66 986 \$	24 896 \$	(12 379)\$	– \$
Dollars canadiens	(14 858)	(34 024)	2 619	(6 791)	48 941	11 125	(7 010)	2
Devises	(14 527)	1 870	(19 392)	5 600	18 045	13 771	(5 369)	(2)
Écart total	(29 385)\$	(32 154)\$	(16 773)\$	(1 191)\$	66 986 \$	24 896 \$	(12 379)\$	– \$
Dollars canadiens – 2004	(21 350)	(22 833)	1 731	247	49 983	3 568	(11 328)	18
Devises – 2004	(12 244)	9 789	(14 282)	614	7 817	15 983	(7 695)	(18)
Écart total – 2004	(33 594)\$	(13 044)\$	(12 551)\$	861 \$	57 800 \$	19 551 \$	(19 023)\$	– \$

(1) Représente le montant net du capital nominal.

NOTE 27 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et concluons d'autres opérations avec des sociétés liées ou avec d'autres sociétés apparentées selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non apparentées. Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux

normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'actions différées et d'autres régimes à des administrateurs qui ne sont pas nos employés, à des dirigeants et à certains employés clés. Veuillez vous reporter à la note 20 intitulée *Rémunération à base d'actions* pour de plus amples détails.

NOTE 28 RÉSULTATS PAR SECTEUR D'EXPLOITATION ET PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

2005	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 381 \$	1 098 \$	466 \$	(175) \$	6 770 \$	5 459 \$	754 \$	557 \$
Revenus autres que d'intérêt	7 169	1 725	3 409	142	12 445	7 047	3 840	1 558
Total des revenus	12 550	2 823	3 875	(33)	19 215	12 506	4 594	2 115
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	542	51	(91)	(47)	455	433	23	(1)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 625	–	–	–	2 625	1 270	809	546
Frais autres que d'intérêt	5 872	2 226	3 257	33	11 388	6 685	3 626	1 077
Charges liées au réaligement de l'entreprise (contrepassation)	7	(2)	1	39	45	45	–	–
Bénéfice net avant charge d'impôts	3 504	548	708	(58)	4 702	4 073	136	493
Charge d'impôts	1 167	141	7	(37)	1 278	1 329	(76)	25
Part des actionnaires sans contrôle	–	12	(24)	(1)	(13)	(30)	12	5
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	2 337 \$	395 \$	725 \$	(20) \$	3 437 \$	2 774 \$	200 \$	463 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	(50)	–	–	(50)	–	(50)	–
Bénéfice net (perte nette)	2 337 \$	345 \$	725 \$	(20) \$	3 387 \$	2 774 \$	150 \$	463 \$
Total de l'actif moyen lié aux activités poursuivies (1)	167 200 \$	37 800 \$	229 200 \$	11 100 \$	445 300 \$	263 200 \$	92 400 \$	89 700 \$
Total de l'actif moyen lié aux activités abandonnées (1)	– \$	1 800 \$	– \$	– \$	1 800 \$	– \$	1 800 \$	– \$
Total de l'actif moyen	167 200 \$	39 600 \$	229 200 \$	11 100 \$	447 100 \$	263 200 \$	94 200 \$	89 700 \$

2004	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	4 870 \$	1 019 \$	772 \$	(263) \$	6 398 \$	5 011 \$	934 \$	453 \$
Revenus autres que d'intérêt	6 353	1 767	3 048	236	11 404	6 121	3 743	1 540
Total des revenus	11 223	2 786	3 820	(27)	17 802	11 132	4 677	1 993
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	410	80	(108)	(36)	346	343	61	(58)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 124	–	–	–	2 124	909	872	343
Frais autres que d'intérêt	5 630	2 360	2 831	12	10 833	6 395	3 457	981
Charges liées au réaligement de l'entreprise	63	23	27	64	177	142	29	6
Bénéfice net avant charge d'impôts	2 996	323	1 070	(67)	4 322	3 343	258	721
Charge d'impôts	944	72	267	4	1 287	1 166	45	76
Part des actionnaires sans contrôle	–	9	2	1	12	6	1	5
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	2 052 \$	242 \$	801 \$	(72) \$	3 023 \$	2 171 \$	212 \$	640 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	(220)	–	–	(220)	–	(220)	–
Bénéfice net (perte nette)	2 052 \$	22 \$	801 \$	(72) \$	2 803 \$	2 171 \$	(8) \$	640 \$
Total de l'actif moyen lié aux activités poursuivies (1)	152 200 \$	37 200 \$	219 200 \$	9 600 \$	418 200 \$	238 000 \$	89 500 \$	90 700 \$
Total de l'actif moyen lié aux activités abandonnées (1)	– \$	3 200 \$	– \$	– \$	3 200 \$	– \$	3 200 \$	– \$
Total de l'actif moyen	152 200 \$	40 400 \$	219 200 \$	9 600 \$	421 400 \$	238 000 \$	92 700 \$	90 700 \$

2003	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	4 784 \$	1 119 \$	576 \$	(143) \$	6 336 \$	4 941 \$	1 124 \$	271 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 573	1 780	3 135	164	10 652	5 418	3 389	1 845
Total des revenus	10 357	2 899	3 711	21	16 988	10 359	4 513	2 116
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	482	78	189	(28)	721	527	106	88
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 696	–	–	–	1 696	669	543	484
Frais autres que d'intérêt	5 379	2 348	2 442	(4)	10 165	6 012	3 246	907
Bénéfice net avant charge d'impôts	2 800	473	1 080	53	4 406	3 151	618	637
Charge d'impôts	956	125	382	(24)	1 439	1 173	217	49
Part des actionnaires sans contrôle	–	8	4	–	12	–	7	5
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 844 \$	340 \$	694 \$	77 \$	2 955 \$	1 978 \$	394 \$	583 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	13	–	–	13	–	13	–
Bénéfice net	1 844 \$	353 \$	694 \$	77 \$	2 968 \$	1 978 \$	407 \$	583 \$
Total de l'actif moyen lié aux activités poursuivies (1)	139 600 \$	38 100 \$	200 800 \$	9 200 \$	387 700 \$	230 000 \$	74 400 \$	83 300 \$
Total de l'actif moyen lié aux activités abandonnées (1)	– \$	3 000 \$	– \$	– \$	3 000 \$	– \$	3 000 \$	– \$
Total de l'actif moyen	139 600 \$	41 100 \$	200 800 \$	9 200 \$	390 700 \$	230 000 \$	77 400 \$	83 300 \$

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Ces montants sont fondés sur nos activités poursuivies.

Revenus par secteur d'activité

	2005	2004	2003
Services bancaires (1)	8 073 \$	7 434 \$	7 355 \$
Gestion du patrimoine	3 998	3 705	3 545
Assurance mondiale	3 302	2 870	2 356
Marchés mondiaux	2 089	2 170	2 085
Services mondiaux de banque d'investissement et marchés mondiaux des actions	968	930	846
Services aux investisseurs institutionnels	499	455	418
Autres (2)	286	238	383
Total	19 215 \$	17 802 \$	16 988 \$

(1) Comprennent les solutions de gestion des cartes et de paiement.

(2) Composés des Entreprises nationales, de la division Institutions financières mondiales et des services de recherche.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons procédé à la réorganisation de nos cinq secteurs d'exploitation précédents (RBC Banque, RBC Assurances, RBC Investissements, RBC Marchés des Capitaux et RBC Services Internationaux) en trois secteurs (RBC Particuliers et entreprises – Canada, RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International et RBC Marchés des Capitaux). Le secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada comprend nos activités canadiennes de services bancaires et de placement et nos activités d'assurances à l'échelle mondiale. Le secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International comprend nos services bancaires et de courtage de détail aux États-Unis, les services bancaires dans les Antilles et les services de gestion privée à l'échelle internationale. Le secteur RBC Marchés des Capitaux comprend les services bancaires pour les grandes entreprises et les clients commerciaux, les services de banque d'investissement, les services de garde de titres et le traitement des opérations. La division des titres à revenu fixe de RBC Dain Rauscher Corporation, qui était auparavant présentée dans RBC Investissements, est maintenant présentée dans le secteur RBC Marchés des Capitaux. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces trois secteurs d'exploitation sont présentées dans un quatrième secteur, le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements relatifs à la consolidation sont aussi inclus dans le secteur Services de soutien généraux. Les chiffres correspondants ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de notre nouvelle structure sectorielle.

Notre processus d'information de gestion comprend la mesure du rendement de nos secteurs d'exploitation fondée sur notre structure de gestion, et notre information peut ne pas être comparable à des renseignements semblables présentés par d'autres sociétés de services financiers. Nous utilisons un modèle d'information de gestion qui comprend des méthodologies pour l'établissement des prix de cession interne des fonds, l'attribution du capital économique et les transferts de coûts afin de mesurer les résultats des secteurs d'exploitation. Les revenus et les charges d'exploitation directement liés à un secteur d'exploitation sont inclus dans les résultats de ce secteur. L'établissement des prix de cession interne des fonds et des opérations entre les secteurs d'exploitation suit généralement les taux du marché. Les coûts et les frais indirects ainsi que le capital sont répartis entre les secteurs d'exploitation selon des méthodes de répartition basées sur le risque. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et de jugements qui ont une incidence directe sur les autres mesures, comme le rendement des capitaux propres et le rendement du capital de risque. Nous avons révisé certaines méthodes avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, parallèlement à notre nouveau modèle de présentation de l'information de gestion. Toutes les méthodes sont assujetties à un examen périodique afin d'assurer leur validité.

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui du client. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

NOTE 29 RAPPROCHEMENT DE L'APPLICATION DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du BSIF, les états financiers consolidés doivent être

dressés selon les PCGR du Canada. Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les différences importantes entre les PCGR du Canada et des États-Unis sont quantifiées et décrites ci-après.

Bilans consolidés condensés

	2005			2004		
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis
Actif						
Encaisse et montants à recevoir de banques	5 001 \$	– \$	5 001 \$	3 711 \$	– \$	3 711 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	5 237	(32)	5 205	6 267	16	6 283
Valeurs mobilières						
Titres du compte de négociation	125 760	(977)	124 783	89 322	(1 687)	87 635
Titres du compte de placement	34 060	(34 060)	–	38 923	(38 923)	–
Titres de substitut de prêt	675	(675)	–	701	(701)	–
Titres susceptibles de vente	–	34 729	34 729	–	39 861	39 861
	160 495 \$	(983) \$	159 512 \$	128 946 \$	(1 450) \$	127 496 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	42 973	–	42 973	46 949	–	46 949
Prêts (déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts)	190 416	939	191 355	170 916	967	171 883
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 074	–	7 074	6 184	–	6 184
Montants se rapportant aux produits dérivés	38 834	1 157	39 991	38 897	1 198	40 095
Locaux et matériel	1 708	(33)	1 675	1 738	(25)	1 713
Écart d'acquisition	4 203	45	4 248	4 280	47	4 327
Autres actifs incorporels	409	–	409	521	–	521
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	–	1 190	1 190	–	1 701	1 701
Actifs des fonds distincts	–	105	105	–	120	120
Actifs liés aux activités destinées à la vente	263	–	263	2 457	(5)	2 452
Autres actifs	12 908	26 917	39 825	15 356	16 484	31 840
	65 399	29 381	94 780	69 433	19 520	88 953
	469 521 \$	29 305 \$	498 826 \$	426 222 \$	19 053 \$	445 275 \$
Passif et capitaux propres						
Dépôts	306 860 \$	28 \$	306 888 \$	270 959 \$	616 \$	271 575 \$
Autres						
Acceptations	7 074	–	7 074	6 184	–	6 184
Engagements afférents aux titres vendus à découvert	32 391	1 647	34 038	25 005	(1 190)	23 815
Engagements afférents aux biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	23 381	–	23 381	26 473	–	26 473
Montants se rapportant aux produits dérivés	42 592	579	43 171	42 201	669	42 870
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 117	2 643	9 760	6 488	3 081	9 569
Passifs des fonds distincts	–	105	105	–	120	120
Passifs liés aux activités destinées à la vente	40	–	40	62	–	62
Autres passifs	18 408	23 916	42 324	20 172	16 014	36 186
	131 003	28 890	159 893	126 585	18 694	145 279
Débitures subordonnées	8 167	407	8 574	8 116	406	8 522
Titres de fiducie de capital	1 400	(1 400)	–	2 300	(2 300)	–
Passifs liés aux actions privilégiées	300	(300)	–	300	(300)	–
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 944	1 434	3 378	58	1 466	1 524
Capitaux propres	19 847	246	20 093	17 904	471	18 375
	469 521 \$	29 305 \$	498 826 \$	426 222 \$	19 053 \$	445 275 \$

Ratios ⁽¹⁾

	2005	2004	2003
Rendement de l'actif	0,73 %	0,64 %	0,77 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,0 %	15,9 %	17,0 %
Ratio de distribution	44 %	47 %	38 %
Ratio capitaux propres/actif	4,24 %	4,14 %	4,71 %

(1) Le cas échéant, les ratios sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

États consolidés condensés des résultats

	2005	2004	2003
Bénéfice net lié aux activités poursuivies selon les PCGR du Canada (1)	3 437 \$	3 023 \$	2 955 \$
Différences :			
Revenu net d'intérêt			
Produits dérivés et opérations de couverture	36	10	(1)
Entités à détenteurs de droits variables	—	(19)	(15)
Coentreprises	—	—	(2)
Passif et capitaux propres	115	166	152
Revenus autres que d'intérêt			
Comptabilisation des activités d'assurance	(606)	(603)	(311)
Produits dérivés et opérations de couverture	11	(1)	29
Reclassement de valeurs mobilières	27	7	(12)
Entités à détenteurs de droits variables	—	—	1
Sociétés en commandite	(9)	(11)	—
Coentreprises	(171)	(146)	(147)
Autres	(4)	—	5
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances			
Reclassement de valeurs mobilières	—	(1)	6
Coentreprises	18	—	—
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance			
Comptabilisation des activités d'assurance	584	582	270
Frais autres que d'intérêt			
Droits à la plus-value des actions	25	(3)	16
Comptabilisation des activités d'assurance	72	47	58
Coentreprises	118	114	122
Entités à détenteurs de droits variables	—	(35)	—
Autres	—	(1)	(1)
Charge d'impôts et variation nette de la charge d'impôts découlant des éléments ci-dessus (3)	(13)	35	9
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales			
Entités à détenteurs de droits variables	—	52	14
Passif et capitaux propres	(101)	(152)	(115)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis	3 539 \$	3 064 \$	3 033 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées selon les PCGR du Canada	(50)	(220)	13
Écart – Autres éléments	5 \$	(5) \$	(10) \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis	(45) \$	(225) \$	3 \$
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	3 494 \$	2 839 \$	3 036 \$
Bénéfice de base par action (2), (3)			
PCGR du Canada	5,22	4,29	4,44
PCGR des États-Unis	5,34	4,31	4,47
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies			
PCGR du Canada	5,30	4,63	4,42
PCGR des États-Unis	5,41	4,66	4,45
Bénéfice de base par action lié aux activités abandonnées			
PCGR du Canada	(0,08)	(0,34)	0,02
PCGR des États-Unis	(0,07)	(0,35)	0,02
Bénéfice dilué par action (2), (3)			
PCGR du Canada	5,13	4,23	4,39
PCGR des États-Unis	5,26	4,25	4,42
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies			
PCGR du Canada	5,21	4,57	4,37
PCGR des États-Unis	5,33	4,59	4,40
Bénéfice dilué par action lié aux activités abandonnées			
PCGR du Canada	(0,08)	(0,34)	0,02
PCGR des États-Unis	(0,07)	(0,34)	0,02

(1) Les chiffres correspondants ont été retraités par suite de la redéfinition des passifs et des capitaux propres (voir la note 1) et de l'identification d'activités abandonnées (voir la note 10).

(2) Méthode des deux catégories pour le calcul du bénéfice par action : l'incidence du calcul du bénéfice par action selon la méthode des deux catégories a réduit le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action en vertu des PCGR des États-Unis de deux cents et de un cent, respectivement pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005. Pour tous les autres exercices dont les données font l'objet d'une présentation, l'utilisation de cette méthode a diminué le bénéfice (de base et dilué) par action de moins de un cent, sauf en ce qui concerne l'exercice terminé le 31 octobre 2004, au cours duquel la diminution du bénéfice de base par action s'est chiffrée à environ un cent.

(3) Se reporter à la section Autres différences principales entre les PCGR du Canada et des États-Unis de la présente note pour de plus amples détails.

États consolidés condensés des flux de trésorerie

	2005 (1)	2004 (1)	2003 (1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon les PCGR du Canada	(29 529)\$	1 931 \$	(9 672)\$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	102	41	78
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(18)	1	(6)
Amortissement	(4)	(12)	(18)
Impôts futurs	(135)	256	(155)
Gain à la vente de locaux et de matériel	-	-	(3)
Perte liée au placement dans des sociétés et sociétés en commandite liées	-	15	(5)
Gain à la vente de titres du compte de placement	91	20	31
Gain à la vente de titres susceptibles de vente	(88)	(79)	(19)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	(438)	(1 385)	1 515
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(1)	(83)	9
Actifs se rapportant aux produits dérivés	41	(186)	(36)
Passifs se rapportant aux produits dérivés	(90)	12	52
Titres du compte de négociation	(710)	314	1 942
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	(511)	1 620	(1 375)
Variation nette des montants à payer aux ou à recevoir de courtiers	(2 504)	(118)	-
Autres	1 984	(33)	(1 986)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation liées aux activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis	(31 810)	2 314	(9 648)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation liées aux activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis	-	(10)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis	(31 810)	2 304	(9 648)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement selon les PCGR du Canada	(7 725)	(15 765)	(5 511)
Variation des dépôts productifs d'intérêt à des banques	48	551	4
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	28	1 027	(30)
Produit tiré de la vente de titres du compte de placement	(25 628)	(18 427)	(19 340)
Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement	(18 405)	(38 088)	(26 983)
Acquisitions de titres du compte de placement	36 373	50 911	49 750
Produit tiré de la vente de titres susceptibles de vente	25 651	18 453	19 575
Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres susceptibles de vente	18 405	38 093	26 993
Acquisitions de titres susceptibles de vente	(36 130)	(51 328)	(49 734)
Variation des titres de substitut de prêt	(26)	376	(69)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	12	22	22
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement selon les PCGR des États-Unis	(7 397)	(14 175)	(5 323)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement selon les PCGR du Canada	38 666	14 675	15 613
Variation des dépôts	(35 001)	(11 814)	(14 800)
Variation des dépôts – Canada	15 522	14 927	11 564
Variation des dépôts – Autres pays	19 791	(3 870)	3 055
Émission de titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS)	(1 200)	-	(900)
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	-	-	11
Frais d'émission	3	-	(11)
Émission d'actions ordinaires	(1)	-	-
Ventes nettes d'actions de trésorerie	7	(12)	-
Dividendes versés	(14)	(14)	(37)
Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle	13	(102)	(102)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	2 837	(1 078)	1 008
Variation des emprunts à court terme des filiales	(4)	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement selon les PCGR des États-Unis	40 619	12 712	15 401
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	(122)	(17)	(77)
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	1 290	824	353
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	3 711	2 887	2 534
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	5 001 \$	3 711 \$	2 887 \$

(1) Les chiffres correspondants ont été retraités par suite de la redéfinition des passifs et des capitaux propres (voir la note 1) et de l'identification d'activités abandonnées (voir la note 10).

Autres éléments du résultat étendu cumulés, déduction faite des impôts sur les bénéfices (1)

	2005	2004	2003
Gains et pertes non réalisés sur les titres susceptibles de vente	83 \$	178 \$	113 \$
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(1 768)	(1 551)	(893)
Gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(165)	(192)	(104)
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	(313)	(67)	(490)
Autres éléments du résultat étendu cumulés, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(2 163)\$	(1 632)\$	(1 374)\$

(1) Les autres éléments du résultat étendu cumulés constituent une composante distincte des capitaux propres en vertu des PCGR des États-Unis.

États consolidés du résultat étendu

	2005	2004	2003
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	3 494 \$	2 839 \$	3 036 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Variation des gains (pertes) non réalisés sur les titres susceptibles de vente (1)	(95)	65	(89)
Perte nette de change non réalisée	(618)	(1 336)	(2 988)
Gain net de change découlant des opérations de couverture (2)	401	678	2 149
Variation des gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie (3)	(97)	(147)	(57)
Reclassement aux résultats de gains et de pertes liés à la couverture des flux de trésorerie (4)	124	59	80
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite (5)	(246)	423	(197)
Total du résultat étendu	2 963 \$	2 581 \$	1 934 \$

- (1) Exclusion faite de la charge (l'économie) d'impôts de (55) millions de dollars (42 millions en 2004 et (71) millions en 2003).
 (2) Exclusion faite de la charge d'impôts de 204 millions de dollars (328 millions en 2004 et 1 064 millions en 2003).
 (3) Exclusion faite de l'économie d'impôts de (51) millions de dollars [(79) millions en 2004 et (32) millions en 2003].
 (4) Exclusion faite de la charge d'impôts de 66 millions de dollars (58 millions en 2004 et 45 millions en 2003).
 (5) Exclusion faite de la charge (l'économie) d'impôts de (132) millions de dollars (245 millions en 2004 et (113) millions en 2003).

Éléments importants du rapprochement pour le bilan

Les tableaux suivants présentent les augmentations (diminutions) des actifs, des passifs et des capitaux propres par élément important du rapprochement entre les PCGR des États-Unis et du Canada.

Au 31 octobre 2005	Produits dérivés et opérations de couverture	Entités à débiteurs de droits variables	Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Reclassement de valeurs mobilières	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Garanties, engagements de prêt et autres éléments secondaires	Total
Actif														
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	(32)\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(32)\$
Valeurs mobilières	-	-	-	-	165	(140)	-	-	-	(977)	-	-	(31)	(983)\$
Prêts	42 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	897	-	939 \$
Autres actifs	813 \$	-	(74)	2 819	(61)	127	(17)	-	167	9 143	16 339	-	125	29 381 \$
Passif et capitaux propres														
Dépôts	28 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28 \$
Autres passifs	416 \$	-	(74)	2 661	-	-	(45)	(34)	480	8 166	16 339	897	84	28 890 \$
Débitures subordonnées	407 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	407 \$
Titres de fiducie de capital	-	-	-	-	-	-	-	(1 400)	-	-	-	-	-	(1 400)\$
Passifs liés aux actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	(300)	-	-	-	-	-	(300)\$
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	-	-	-	-	-	-	-	1 434	-	-	-	-	-	1 434 \$
Capitaux propres	(28)\$	-	-	158	104	(13)	28	300	(313)	-	-	-	10	246 \$

Au 31 octobre 2004	Produits dérivés et opérations de couverture	Entités à débiteurs de droits variables	Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Reclassement de valeurs mobilières	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Garanties, engagements de prêt et autres éléments secondaires	Total
Actif														
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	(33)\$	49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16 \$
Valeurs mobilières	-	(624)	-	-	374	(102)	-	-	-	(1 250)	-	189	(37)	(1 450)\$
Prêts	43 \$	924	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	967 \$
Autres actifs	910 \$	44	(80)	2 615	(140)	95	(10)	-	35	8 567	7 363	3	118 (1)	19 520 \$
Passif et capitaux propres														
Dépôts	158 \$	266	-	-	-	-	-	-	-	-	-	192	-	616 \$
Autres passifs	464 \$	1 012	(80)	2 516	-	-	(27)	(51)	102	7 317	7 363	-	78	18 694 \$
Débitures subordonnées	406 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	406 \$
Titres de fiducie de capital	-	-	-	-	-	-	-	(2 300)	-	-	-	-	-	(2 300)\$
Passifs liés aux actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	(300)	-	-	-	-	-	(300)\$
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	-	(885)	-	-	-	-	-	2 351	-	-	-	-	-	1 466 \$
Capitaux propres	(108)\$	-	-	99	234	(7)	17	300	(67)	-	-	-	3	471 \$

- (1) Comprend un montant de (5) millions de dollars ayant trait aux activités abandonnées. Voir la note 10.

Modification des principales conventions comptables touchant les différences entre les PCGR des États-Unis et du Canada

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
1	Entités à détenteurs de droits variables	<p>Le 17 janvier 2003, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié le bulletin d'interprétation n° 46, intitulé <i>Consolidation of Variable Interest Entities</i> (FIN 46), qui clarifie l'application de l'Accounting Research Bulletin 51, intitulé <i>Consolidated Financial Statements</i>, aux EDDV. Ce bulletin s'appliquait avec prise d'effet immédiate à toutes les EDDV créées après le 31 janvier 2003. Le 24 décembre 2003, le FASB a publié un bulletin d'interprétation révisé (FIN 46R), qui exigeait l'application du bulletin aux nouvelles EDDV et aux EDDV existantes au plus tard à la fin de la première période intermédiaire ou du premier exercice terminés après le 15 mars 2004. En vertu du FIN 46R, nous consolidons les EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire. Les EDDV sont des entités dans lesquelles les investisseurs en instruments de capitaux propres ne détiennent pas une participation financière majoritaire ou dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités sans le soutien financier subordonné supplémentaire d'autres parties. Le principal bénéficiaire est la partie qui assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV et/ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de cette dernière.</p> <p><i>Droits variables implicites</i> : En mars 2005, le FASB a publié le bulletin d'interprétation FIN 46(R)-5, intitulé <i>Implicit Variable Interests Under FASB Interpretation No. 46 (revised December 2003)</i>, <i>Consolidation of Variable Interest Entities</i> (FIN 46(R)-5). Ce bulletin d'interprétation indique que les droits variables implicites constituent des intérêts financiers implicites dans une entité qui varient en fonction des variations de la juste valeur de son actif net, compte non tenu des droits variables. Un droit variable implicite est semblable à un droit variable explicite sauf qu'il absorbe la variabilité ou en bénéficie indirectement. La détermination d'un droit variable implicite est une question de jugement tribunaire de faits et de circonstances pertinents. Pour les entités ayant déjà adopté le FIN 46R, ce bulletin d'interprétation a pris effet à la première période intermédiaire ou au premier exercice ouverts après le 3 mars 2005. Nous avons adopté le bulletin d'interprétation avec prise d'effet au troisième trimestre de l'exercice 2005. Cette adoption n'a pas eu d'incidence importante sur nos résultats financiers.</p>	<p>Avant l'adoption de la NOC-15, nous consolidions une entité lorsque nous exerçons un contrôle effectif sur l'entité, habituellement en raison de la détention de plus de 50 % des actions avec droit de vote. Par suite de l'adoption de la NOC-15 le 1^{er} novembre 2004, le traitement des EDDV est conforme, à tous les égards importants, aux PCGR des États-Unis.</p> <p>À l'heure actuelle, il n'existe aucune ligne directrice correspondante concernant les droits variables implicites. Toutefois, le CPN-157 est essentiellement identique au FIN 46 (R)-5 et il prendra effet pour nous au premier trimestre de l'exercice 2006. L'adoption du CPN-157 permettra d'harmoniser les lignes directrices des PCGR des deux pays.</p>
2	Passif et capitaux propres	<p>Les actions émises qui sont assorties de droits de conversion ou de clauses de rachat conditionnel sont classées dans les capitaux propres.</p>	<p>Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté les révisions au chapitre 3860 du <i>Manuel de l'ICCA</i>, qui exigent la présentation à titre de passifs des instruments financiers pouvant être réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par le détenteur, de même que des rendements en cours à payer. Par conséquent, nous avons reclassé à titre de passifs certains montants figurant au poste Actions privilégiées et à la rubrique Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments ont été reclassés dans la rubrique Frais d'intérêt de notre état consolidé des résultats.</p>
3	Contrats non traditionnels de longue durée et fonds distincts	<p>L'énoncé de principe 03-1, intitulé <i>Accounting and Reporting by Insurance Enterprises for Certain Nontraditional Long-Duration Contracts and for Separate Accounts</i> (SOP 03-1), publié par l'American Institute of Certified Public Accountants, a pris effet pour nous le 1^{er} novembre 2004. Les exigences les plus importantes du SOP 03-1 ont trait à la présentation et à l'évaluation des actifs et des passifs des fonds distincts lorsque les critères précisés ne sont pas respectés, au classement et à l'évaluation de certains passifs liés à des contrats non traditionnels de longue durée, ainsi qu'à la capitalisation et à l'amortissement des incitatifs de vente. La mise en œuvre du SOP 03-1 n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation.</p>	<p>Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence correspondante.</p>

Autres différences principales entre les PCGR des États-Unis et du Canada

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
1	Produits dérivés et opérations de couverture	Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris certains dérivés intégrés dans des instruments hybrides. En ce qui concerne les instruments dérivés qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les revenus autres que d'intérêt. En ce qui concerne les instruments dérivés qui sont désignés à titre de couverture et qui répondent aux conditions de couverture des flux de trésorerie, les variations de la juste valeur liée à la tranche efficace de la couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu cumulés, dans les capitaux propres, et sont par la suite imputées au revenu net d'intérêt de la période au cours de laquelle les flux de trésorerie de l'élément couvert ont une incidence sur le bénéfice. En ce qui concerne les instruments dérivés qui sont désignés à titre de couverture et qui répondent aux conditions de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des gains ou des pertes attribuables au risque couvert et est imputée aux revenus autres que d'intérêt. Cette variation de la juste valeur de l'élément couvert est généralement contrebalancée par les variations de la juste valeur du produit dérivé.	Les produits dérivés intégrés dans des instruments hybrides ne font habituellement pas l'objet d'une comptabilisation distincte, à l'exception de ceux liés aux contrats de dépôt indexés sur actions. En ce qui concerne les instruments dérivés qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les revenus autres que d'intérêt. Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation pour lesquels la comptabilité de couverture n'a pas été appliquée au moment de l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13, <i>Relations de couverture</i> , sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains ou pertes transitoires sont portés aux résultats au moment où l'élément couvert initial a une incidence sur le revenu net d'intérêt. Lorsque des instruments dérivés désignés à titre de couverture répondent aux conditions de couverture efficace, ils sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les gains ou pertes sont reportés et comptabilisés sur la durée de vie des actifs ou passifs couverts à titre d'ajustements du revenu net d'intérêt.
2	Coentreprises	Les placements dans les coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés à l'aide de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.	Les placements dans les coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés à l'aide de la méthode de consolidation proportionnelle.
3	Comptabilisation des activités d'assurance	<p><i>Placements à revenu fixe</i> : les placements à revenu fixe sont classés dans les titres susceptibles de vente et sont inscrits à la juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, sont présentés dans les autres éléments du résultat étendu cumulés, dans les capitaux propres. Les gains et les pertes réalisés sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont réalisés.</p> <p><i>Titres de participation</i> : les titres de participation sont classés dans les titres susceptibles de vente et sont inscrits à la juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu cumulés. Les gains et les pertes réalisés sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont réalisés.</p> <p><i>Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance</i> : les obligations liées aux contrats d'assurance, à l'exception des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux charges d'exploitation directes. Ces hypothèses sont uniquement revues lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, les obligations sont égales à la valeur des comptes des titulaires de polices et comprennent pour certains contrats une provision technique constituée selon la méthode de la prime nivelée nette. Les soldes des comptes représentent les dépôts bruts cumulés reçus majorés des intérêts créditeurs moins les retraits, les frais et les charges liées à la mortalité. Les hypothèses de provision sous-jacentes de ces contrats font l'objet d'une révision annuelle.</p> <p><i>Revenus tirés des activités d'assurance</i> : les montants reçus au titre des contrats d'assurance vie universelle et des autres contrats semblables à des placements ne sont pas inclus dans les revenus, mais sont reportés à titre de dépôts dans les comptes des titulaires de polices au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les revenus tirés de ces contrats se limitent aux montants imputés aux soldes des</p>	<p><i>Placements à revenu fixe</i> : les placements à revenu fixe sont classés comme des titres du compte de placement et inscrits au coût non amorti. Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements à revenu fixe soutenant les obligations d'assurance vie sont reportés et amortis dans les revenus autres que d'intérêt sur la durée à l'échéance restante des placements cédés, laquelle ne peut excéder 20 ans.</p> <p><i>Titres de participation</i> : les titres de participation sont classés dans les titres du compte de placement et sont initialement comptabilisés au coût. La valeur comptable des titres de participation détenus dans le but de soutenir les produits d'assurance vie autre qu'universelle est ajustée trimestriellement de 5 % de l'écart entre la valeur marchande et la valeur comptable antérieurement ajustée. Les gains et les pertes réalisés sur ces titres de participation sont reportés et comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt au taux trimestriel de 5 % des gains et des pertes reportés non amortis.</p> <p><i>Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance</i> : les obligations liées aux contrats d'assurance sont établies au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance et aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation et aux frais de maintien. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge (provision pour variations défavorables) est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses font l'objet d'une révision annuelle et elles sont mises à jour afin de refléter les résultats de l'expérience et des conditions de marché réelles.</p> <p><i>Revenus tirés des activités d'assurance</i> : les primes liées aux contrats d'assurance vie universelle et aux autres contrats semblables à des placements sont inscrites à titre de revenus autres que d'intérêt, et les obligations futures liées aux indemnités d'assurance sont imputées aux indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.</p>

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
		<p>comptes des titulaires de polices relativement à la mortalité, à l'administration des polices et aux charges liées au rachat, et sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont gagnés. Les paiements versés à l'échéance ou au rachat sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p>	
		<p><i>Coûts d'acquisition de polices</i> : les coûts d'acquisition des activités d'assurance vie et de rentes sont reportés dans les autres actifs. La méthode de l'amortissement des coûts d'acquisition est tributaire du produit connexe. Quant aux contrats de longue durée, ils sont amortis proportionnellement aux revenus tirés des primes. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, l'amortissement est basé sur un pourcentage stable des profits bruts estimatifs.</p>	<p><i>Coûts d'acquisition de polices</i> : les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et d'assurance de rente sont implicitement comptabilisés à titre de réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p>
		<p><i>Réassurance</i> : les montants à recouvrer au titre de la réassurance en matière d'assurance vie sont comptabilisés dans l'actif du bilan consolidé.</p>	<p><i>Réassurance</i> : les montants à recouvrer au titre de la réassurance en matière d'assurance vie liés aux risques cédés à d'autres compagnies d'assurance ou de réassurance sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p>
		<p><i>Fonds distincts</i> : les fonds distincts sont constatés dans le bilan consolidé.</p>	<p><i>Fonds distincts</i> : les actifs et les passifs des fonds distincts ne sont pas constatés dans le bilan consolidé.</p>
4	Reclassement de valeurs mobilières	<p>Les valeurs mobilières sont classées en tant que titres du compte de négociation ou titres susceptibles de vente et sont inscrites au bilan consolidé à leur juste valeur estimative. Les gains ou pertes nets non réalisés sur les titres susceptibles de vente, en excluant les impôts connexes, sont inscrits dans les autres éléments du résultat étendu cumulés, dans les capitaux propres, sauf lorsque la variation de la valeur marchande est efficacement couverte par des produits dérivés. Ces gains ou pertes non réalisés ayant fait l'objet d'une couverture sont constatés dans les revenus autres que d'intérêt, où ils sont généralement contrebalancés par les variations de la juste valeur des produits dérivés connexes. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins-value durable des titres susceptibles de vente sont incluses dans les revenus autres que d'intérêt.</p>	<p>Les valeurs mobilières sont classées en tant que titres du compte de négociation (constatés à leur juste valeur estimative), titres du compte de placement (constatés au coût non amorti), ou titres de substitut de prêt. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins value durable des titres du compte de placement sont incluses dans les revenus autres que d'intérêt. Les titres de substitut de prêt sont comptabilisés selon le traitement comptable réservé aux prêts et, si nécessaire, sont réduits d'une provision cumulative.</p>
5	Sociétés en commandite	<p>La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite qui représentent au moins 3 % de la participation totale.</p>	<p>Nous utilisons la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite si nous avons la capacité d'exercer une influence notable, habituellement dans le cas d'une participation de 20 % ou plus.</p>
6	Droits à la plus-value des actions	<p>Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les options octroyées en vertu du régime d'options sur actions des employés étaient assorties de droits à la plus-value des actions combinées. Un participant pouvait choisir d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que de lever l'option correspondante. Le cas échéant, le participant recevait un montant en espèces égal à l'écart entre le cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. Pour ce type de régime, la charge de rémunération doit être mesurée au moyen d'estimations fondées sur les données historiques relatives aux participants ayant choisi d'exercer les droits à la plus-value des actions plutôt que de lever les options correspondantes.</p>	<p>Pour un tel régime, un passif est comptabilisé au titre des paiements en espèces potentiels aux participants, et la charge de rémunération est évaluée en prenant pour hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus value des actions.</p>
7	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	<p>Pour ce qui est des régimes de retraite à prestations déterminées, la tranche non capitalisée de l'obligation au titre des prestations constituées est comptabilisée comme une obligation additionnelle minimale, un actif incorporel d'un montant n'excédant pas le coût des prestations au titre des services passés non constaté est comptabilisé, et l'excédent de la tranche non capitalisée de l'obligation au titre des prestations constituées sur le coût des prestations au titre des services passés non constaté est porté en réduction des autres éléments du résultat étendu.</p>	<p>Les PCGR n'exigent pas la constatation de l'obligation additionnelle au titre des régimes de retraite.</p>

Autres différences principales entre les PCGR des États-Unis et du Canada (suite)

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
8	Comptabilisation à la date de transaction	Les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans le bilan consolidé et dans l'état consolidé des résultats.	Les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de règlement dans le bilan consolidé, et elles sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans l'état consolidé des résultats.
9	Garanties autres qu'en espèces	Les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres sont comptabilisées au bilan consolidé à titre d'actif avec une obligation correspondante de retour si nous disposons de la capacité de les revendre ou de les donner à nouveau en garantie.	Les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres ne sont pas comptabilisées dans le bilan consolidé.
10	Droit de compensation	Lorsque les actifs et passifs financiers sont assujettis à un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et que nous avons l'intention de procéder au règlement de ces actifs et passifs auprès d'une même tierce partie, soit sur une base nette, soit simultanément, les actifs et passifs financiers peuvent être présentés sur une base nette.	Les actifs et passifs financiers doivent être présentés sur une base nette lorsque les mêmes critères que ceux prévus par les PCGR des États-Unis sont satisfaits. Par ailleurs, les critères concernant la présentation sur une base nette peuvent également être appliqués aux opérations tripartites.
11	Garanties	En ce qui concerne les garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002, un passif représentant la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie est constaté au début de la garantie.	Les PCGR du Canada prévoient uniquement des obligations d'information.
12	Engagements de prêt	Dans le cas des engagements de prêt conclus après le 31 mars 2004 et émis pour des prêts qui seront susceptibles de vente lorsqu'ils seront financés, les revenus liés aux actifs de gestion intégrés dans ces engagements doivent être constatés uniquement lorsque les actifs de gestion ont été contractuellement séparés des prêts connexes.	Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence de ce genre.
13	Méthode des deux catégories pour le calcul du bénéfice par action	Lors du calcul du bénéfice par action, nous sommes tenus de refléter certaines valeurs mobilières ou certains autres instruments ou contrats qui confèrent à leur détenteur un droit de participation dans les bénéfices non répartis lorsque ce droit est obligatoire et peut être déterminé de façon objective.	Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence de ce genre.
14	Impôts sur les bénéfices	En plus de l'incidence fiscale des différences mentionnées ci-dessus, l'incidence de la variation des taux d'imposition sur les impôts reportés est inscrite lorsque la modification du taux d'imposition a été promulguée.	Ces incidences sont inscrites lorsque la modification du taux d'imposition est pratiquement en vigueur.

Acquisitions importantes

Nous n'avons pas effectué d'acquisitions importantes en 2005.

Les tableaux ci-après illustrent, relativement aux acquisitions importantes effectuées en 2004 et en 2003, l'écart concernant la répartition des contreparties, lequel découle des différences entre les PCGR du Canada et des États-Unis, comme il est expliqué à l'élément 3 ci-dessus.

2004

	Provident			William R. Hough			UnumProvident (1)			
	PCGR du Canada	Écart	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Écart	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Écart	PCGR des États-Unis	
Valeur des activités acquises	-	-	-	-	-	-	-	-	611	611
Juste valeur du passif pris en charge	(1 180)	-	(1 180)	(21)	-	(21)	(1 617)	(611)	(2 228)	

(1) Dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de UnumProvident, nous avons pris en charge les obligations au titre des polices de UnumProvident et avons reçu des actifs ayant une juste valeur équivalente pour acquitter les paiements futurs.

2003

	Admiralty			BMA			SCMC		
	PCGR du Canada	Écart	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Écart	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Écart	PCGR des États-Unis
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises	76	-	76	277	(69)	208	33	-	33
Valeur des activités acquises (1)	-	-	-	-	69	69	-	-	-

(1) La valeur des activités acquises est amortie selon la méthode linéaire sur une période pouvant atteindre 30 ans.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les renseignements suivants ne figurent pas dans nos états financiers dressés selon les PCGR du Canada.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations constituées et capitalisation

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2005	2004	2005	2004
Montants constatés dans le bilan consolidé :				
Coût des prestations de retraite payées d'avance	137 \$	571 \$	-\$	-\$
Charge à payer au titre des prestations constituées	(300)	(137)	(1 102)	(961)
Actif incorporel	130	35	-	-
Autres éléments du résultat étendu cumulés (avant impôts)	480	102	-	-
Montant net comptabilisé au 31 octobre	447	571	(1 102)	(961)
Obligation cumulée au titre des prestations constituées (1)	5 944 \$	5 036 \$	s.o.	s.o.

(1) Pour la totalité des régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées est plus élevée que la juste valeur de l'actif des régimes, l'obligation cumulée au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif s'établissaient à 5 265 millions de dollars (790 millions en 2004) et à 4 987 millions (657 millions en 2004), respectivement.

Hypothèse relative au taux de rendement global à long terme prévu

Le taux de rendement prévu supposé des actifs est établi en tenant compte du rendement à long terme prévu des placements sans risque (principalement des obligations gouvernementales), et reflète une hypothèse raisonnable relative à la prime de risque sur capitaux propres. Le rendement à long terme attendu de chacune des catégories d'actifs est par la suite pondéré en fonction de l'attribution cible de l'actif pour déterminer l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu de l'actif pour le portefeuille, ce qui a entraîné un taux de rendement présumé attendu de 7 % pour 2006 (7 % pour la période allant de 2002 à 2005).

Politiques et stratégies de placement

Le Comité de gestion du régime de retraite supervise le placement des actifs du régime. Les actifs du régime sont investis prudemment à long terme afin de respecter les obligations au titre des prestations à un coût raisonnable. La politique relative à la composition de l'actif tient compte de plusieurs facteurs, notamment les suivants :

1. Les caractéristiques des placements, y compris les rendements attendus, la volatilité et la corrélation entre les actifs et les passifs du régime.
2. Le niveau de tolérance du régime au risque, qui détermine l'équilibre entre la volatilité accrue à court terme et les rendements attendus à long terme plus importants.
3. La diversification des actifs du régime, au moyen de l'inclusion de plusieurs catégories d'actifs, afin de réduire au minimum le risque de pertes importantes, à moins qu'il ne soit clairement prudent d'agir autrement.
4. La liquidité du portefeuille par rapport aux besoins prévus du régime en matière de flux de trésorerie.
5. Les facteurs actuariels comme les données démographiques des participants au régime et les taux d'augmentation futurs des salaires.

Paievements de prestations prévus

	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
2006	303 \$	63 \$
2007	315	65
2008	325	68
2009	336	72
2010	349	76
2011 à 2015	1 957	469

Pour 2006, le total des cotisations versées aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à environ 185 millions de dollars et à 63 millions, respectivement.

Opérations de couverture

Couverture de la juste valeur

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la tranche inefficace constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt totalisait un gain net non réalisé de 4 millions de dollars (perte de 4 millions en 2004). Pour chaque produit dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture de la juste valeur. Nous n'avons couvert aucun engagement ferme au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005.

Couverture des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, une perte nette non réalisée de 97 millions de dollars (perte de 147 millions en 2004) a été inscrite à la rubrique Autres éléments du résultat étendu, au titre de la tranche efficace de la variation de la juste valeur des produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie. Les montants constatés à la rubrique Autres éléments du résultat étendu sont reclassés au revenu net d'intérêt des périodes au cours desquelles le revenu net d'intérêt subit l'incidence de

la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. Une perte nette de 124 millions de dollars (perte de 59 millions en 2004) a été reclassée au bénéfice net au cours de l'exercice. Une perte nette reportée de 111 millions de dollars (perte de 77 millions en 2004) incluse dans la rubrique Autres éléments du résultat étendu cumulés au 31 octobre 2005 devrait être reclassée au bénéfice net au cours des 12 prochains mois.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, une perte nette non réalisée de 3 millions de dollars (perte de 20 millions en 2004) a été inscrite à la rubrique Revenus autres que d'intérêt au titre de la tranche inefficace de la couverture des flux de trésorerie. Pour chaque produit dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005, nous n'avons couvert aucune opération projetée.

Couverture de l'investissement net dans des activités étrangères

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, nous avons constaté une perte de change de 618 millions de dollars (perte de 1 336 millions en 2004) relativement à notre investissement net dans des activités étrangères, qui a été contrebalancée par un gain de 401 millions (gain de 678 millions en 2004) relativement aux produits dérivés et non dérivés désignés comme couvertures de ce risque de change. Les gains (pertes) de change nets sont constaté(e)s comme une composante de la rubrique Autres éléments du résultat étendu.

Actif moyen selon les PCGR des États-Unis

	2005		2004		2003	
	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen
Canada	277 442 \$	58 %	253 100 \$	57 %	233 900 \$	59 %
États-Unis	97 002	20 %	94 231	21 %	78 402	20 %
Autres pays	101 961	21 %	96 267	22 %	83 966	21 %
	476 405 \$	100 %	443 598 \$	100 %	396 268 \$	100 %

Modifications comptables futures

Paiements à base d'actions

Le FASB a publié le FASB Statement No. 123 (révisé en 2004), intitulé *Share-Based Payment* (FAS 123R), en décembre 2004, ainsi que des prises de position s'y rapportant au cours de 2005. Le FAS 123R exige que la charge de rémunération ayant trait aux paiements à base d'actions soit mesurée selon la juste valeur des instruments de capitaux propres ou d'emprunt émis et constatée dans les états financiers. En mars 2005, la SEC a publié le Staff Accounting Bulletin No. 107, intitulé *Share-Based Payment*, qui énonce l'opinion du personnel de la SEC relativement au FAS 123R et qui prend effet au moment de l'adoption du FAS 123R. Par suite de l'annonce de la SEC, en avril 2005, les entreprises sont autorisées à mettre en œuvre la norme au début du prochain exercice, plutôt qu'à la prochaine période, ouvert après le 15 juin 2005. Le FAS 123R et les prises de position s'y rapportant entreront en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2005. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption du FAS 123R sur notre situation financière et sur nos résultats d'exploitation, mais nous ne nous attendons pas à ce que cette incidence soit importante.

Perte de valeur de certains placements (FSP FAS 115-1 et FAS 124-1)

En plus d'avoir publié, le 30 septembre 2004, le FSP EITF 03-1-1, qui vise à reporter, pour une période indéterminée, la date de prise d'effet des directives à l'égard de la constatation et de la perte de valeur de certains placements en vertu de l'EITF 03-1, intitulé *The Meaning of Other-Than-Temporary Impairment and its application to Certain Investments*, une parution du Emerging Issue Task Force (EITF) datant de 2004, le FASB a publié, le 3 novembre 2005, une prise de position, le FSP FAS 115-1 ainsi que le FAS 124-1, intitulé *The Meaning of Other-Than-Temporary Impairment and its application to Certain Investments*, lequel annule officiellement les directives de l'EITF 03-1 sur la façon de déterminer si la perte de valeur est durable et retient plutôt les directives publiées auparavant à cet égard. La prise de position englobe de manière générale les directives de l'EITF 03-1 sur la façon de déterminer à quel moment un placement a subi une perte de valeur, comment cette perte de valeur doit être calculée et quels renseignements doivent être présentés à l'égard des valeurs mobilières qui ont subi une perte de valeur. En ce qui concerne nos états financiers, la date d'application de prise d'effet de ce FSP sera le 1^{er} février 2006. Selon les évaluations préliminaires que nous avons effectuées jusqu'à maintenant, il n'aura pas d'incidence importante sur nos états financiers consolidés.

NOTE 30 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 30 novembre 2005, nous avons acheté la totalité des actions de Abacus Financial Services Group Limited, une société située à l'île de Jersey, l'une des îles Anglo-Normandes, qui offre, principalement au Royaume-Uni et dans le reste de l'Europe, des services de gestion du patrimoine et de fiducie à des particuliers et à des entreprises.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

BILANS CONSOLIDÉS

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Actif											
Liquidités et dépôts à des banques (1)	10 238 \$	9 978 \$	6 013 \$	6 659 \$	6 244 \$	7 149 \$	16 591 \$	13 389 \$	18 390 \$	22 313 \$	15 078 \$
Valeurs mobilières (1)	160 495	128 946	128 931	108 464	91 798	69 467	57 010	44 405	36 039	44 744	35 337
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	42 973	46 949	41 182	38 929	40 177	20 749	23 091	23 008	20 107	12 446	4 794
Prêts											
Prêts hypothécaires résidentiels	91 043	81 998	75 790	72 840	67 442	62 984	59 242	57 069	53 369	48 120	45 131
Prêts aux particuliers	41 045	36 848	32 186	30 588	31 395	27 087	25 050	22 760	20 864	18 440	16 923
Prêts sur cartes de crédit	6 200	6 456	4 816	4 914	4 283	4 666	2 666	1 945	2 324	3 522	3 435
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	53 626	47 258	49 657	59 431	65 261	60 350	56 623	63 732	61 813	55 491	51 500
	191 914	172 560	162 449	167 773	168 381	155 087	143 581	145 506	138 370	125 573	116 989
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 498)	(1 644)	(2 055)	(2 203)	(2 278)	(1 871)	(1 884)	(2 026)	(1 769)	(1 875)	(2 003)
	190 416	170 916	160 394	165 570	166 103	153 216	141 697	143 480	136 601	123 698	114 986
Autres											
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 074	6 184	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620	10 561	7 423	6 300
Montants se rapportant aux produits dérivés	38 834	38 897	35 616	30 258	27 240	19 155	15 151	30 413	14 776	12 994	12 378
Locaux et matériel	1 708	1 738	1 648	1 653	1 602	1 249	1 320	1 872	1 696	1 785	1 870
Écart d'acquisition	4 203	4 280	4 356	5 004	4 919	648	611	551	607	335	333
Autres actifs incorporels	409	521	566	665	619	208	–	–	–	–	–
Actifs liés aux activités destinées à la vente (2)	263	2 457	3 688	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	12 908	15 356	11 510	10 221	10 314	6 271	5 922	6 661	5 997	5 760	4 954
	65 399	69 433	63 327	55 852	54 617	39 159	32 261	50 117	33 637	28 297	25 835
	469 521 \$	426 222 \$	399 847 \$	375 474 \$	358 939 \$	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$	244 774 \$	231 498 \$	196 030 \$
Passif et capitaux propres											
Dépôts											
Particuliers	111 618 \$	111 256 \$	106 709 \$	101 892 \$	101 381 \$	89 632 \$	87 359 \$	85 910 \$	86 106 \$	90 774 \$	89 929 \$
Entreprises et gouvernements	160 593	133 823	129 860	119 581	107 141	93 618	86 223	76 107	64 368	47 799	39 900
Banques	34 649	25 880	22 576	22 003	24 925	19 646	14 315	17 988	22 755	23 244	13 662
	306 860	270 959	259 145	243 476	233 447	202 896	187 897	180 005	173 229	161 817	143 491
Autres											
Acceptations	7 074	6 184	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620	10 561	7 423	6 300
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	32 391	25 005	22 855	19 110	16 443	13 419	17 885	14 404	11 152	8 331	7 128
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	23 381	26 473	24 496	24 056	22 672	9 895	11 093	13 756	9 669	16 835	4 147
Montants se rapportant aux produits dérivés	42 592	42 201	37 775	32 137	28 646	18 574	15 219	29 370	14 732	13 449	12 384
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (3)	7 117	6 488	4 775	2 407	2 268	144	113	427	–	91	–
Passifs liés aux activités destinées à la vente (2)	40	62	50	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	18 408	20 172	17 850	19 405	19 417	13 128	11 872	9 339	10 176	10 428	9 913
	131 003	126 585	113 744	105 166	99 369	66 788	65 439	77 916	56 290	56 557	39 872
Débiteures subordonnées	8 167	8 116	6 243	6 614	6 513	5 825	4 596	4 087	4 227	3 602	3 528
Titres de fiducie de capital	1 400	2 300	2 300	1 400	1 400	650	–	–	–	–	–
Passifs liés aux actions privilégiées	300	300	300	989	1 315	1 585	1 562	1 844	1 484	1 452	1 455
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 944	58	40	35	45	40	103	499	531	108	107
Capitaux propres											
Actions privilégiées	700	532	532	556	709	452	447	300	300	300	535
Actions ordinaires	7 170	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907	2 876	2 910
Capital d'apport additionnel	265	169	85	78	33	–	–	–	–	–	–
Bénéfices non répartis	13 704	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857	5 728	4 809	4 152
Actions de trésorerie – privilégiées (2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– ordinaires	(216)	(294)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Écart de conversion, montant net	(1 774)	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)	(29)	(23)	(20)
	19 847	17 904	18 075	17 794	16 850	11 956	11 053	10 048	8 906	7 962	7 577
	469 521 \$	426 222 \$	399 847 \$	375 474 \$	358 939 \$	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$	244 667 \$	231 498 \$	196 030 \$

(1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas été entièrement retraités pour tenir compte du reclassement des certificats de dépôt.

(2) Se rapportent aux actifs et aux passifs liés aux activités abandonnées (RBC Mortgage Company). Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2003 n'ont pas été reclassés pour tenir compte des actifs et des passifs liés aux activités destinées à la vente.

(3) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1996 n'ont pas été reclassés pour tenir compte de la nouvelle présentation des soldes se rapportant aux activités d'assurance.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Revenu d'intérêt											
Prêts (3)	10 790 \$	9 535 \$	9 900 \$	10 394 \$	12 001 \$	11 538 \$	10 394 \$	10 474 \$	9 354 \$	9 490 \$	9 820 \$
Valeurs mobilières (1), (2)	4 583	3 572	3 025	3 175	3 505	2 832	2 356	1 955	2 159	2 445	2 179
Biens achetés en vertu de conventions de vente et titres empruntés (3)	1 354	656	873	725	1 258	1 078	893	1 169	568	366	237
Dépôts à des banques (2), (3)	231	103	101	156	337	577	513	673	971	891	792
	16 958	13 866	13 899	14 450	17 101	16 025	14 156	14 271	13 052	13 192	13 028
Frais d'intérêt											
Dépôts	6 946	5 142	5 452	5 709	8 712	9 057	7 636	7 732	6 548	7 115	7 362
Autres passifs	2 800	1 897	1 735	1 562	1 868	1 551	1 291	1 296	1 251	1 238	917
Débitures subordonnées	442	429	376	406	410	344	286	339	384	322	335
	10 188	7 468	7 563	7 677	10 990	10 952	9 213	9 367	8 183	8 675	8 614
Revenu net d'intérêt	6 770	6 398	6 336	6 773	6 111	5 073	4 943	4 904	4 869	4 517	4 414
Revenus autres que d'intérêt											
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés (1)	3 270	2 870	2 356	2 043	1 824	973	737	578	452	337	–
Frais de courtage	1 594	1 563	1 908	1 689	1 770	1 594	1 106	748	606	368	362
Commissions de gestion de placements et de services de garde (1)	1 255	1 126	1 098	1 153	1 074	835	629	602	401	317	286
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 163	1 166	1 031	1 187	1 000	841	625	549	756	491	291
Frais bancaires	1 153	1 089	1 122	1 088	920	778	708	664	690	701	681
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 026	918	813	755	573	643	403	369	416	273	143
Revenus tirés des fonds communs de placement	962	850	673	723	692	624	556	537	354	241	190
Revenus sur cartes	579	555	518	496	458	420	362	305	332	282	278
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation (1)	407	331	279	276	303	299	243	218	211	165	140
Revenus tirés des activités d'assurance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	104
Revenus tirés de la titrisation	285	200	165	174	123	115	222	218	–	–	–
Commissions de crédit	187	198	227	223	237	212	189	183	169	153	156
Gain à la vente de titres du compte de placement (1)	91	20	31	(111)	(130)	(16)	27	342	35	105	17
Gains tirés de désinvestissements	–	–	–	–	445	–	–	–	–	–	–
Autres (1)	473	518	431	623	476	185	250	146	222	115	90
Revenus autres que d'intérêt	12 445	11 404	10 652	10 319	9 765	7 503	6 057	5 459	4 644	3 548	2 738
Total des revenus	19 215	17 802	16 988	17 092	15 876	12 576	11 000	10 363	9 513	8 065	7 152
Provision pour pertes sur créances	455	346	721	1 065	1 119	691	760	575	380	440	580
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (1)	2 625	2 124	1 696	1 535	1 344	687	530	438	346	266	–
Frais autres que d'intérêt											
Ressources humaines	6 767	6 701	6 297	6 315	5 723	4 651	4 013	3 594	3 365	2 851	2 563
Matériel	960	906	882	893	807	679	677	585	605	492	506
Frais d'occupation	749	765	721	759	704	556	564	508	559	507	473
Communications	632	672	707	768	673	695	699	665	587	523	461
Honoraires	529	474	444	416	409	267	298	262	228	165	147
Impartition de services de traitement	296	294	292	306	303	–	–	–	–	–	–
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	210	76	66	62	59	38	38
Amortissement des autres actifs incorporels	50	69	71	72	36	11	–	–	–	–	–
Autres	1 405	952	751	891	852	646	743	723	650	536	469
	11 388	10 833	10 165	10 420	9 717	7 581	7 060	6 399	6 053	5 112	4 657
Charges liées au réaligement de l'entreprise	45	177	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	38	–	–	–	–	–	–
Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôts	4 702	4 322	4 406	4 072	3 658	3 617	2 650	2 951	2 734	2 247	1 915
Charge d'impôts	1 278	1 287	1 439	1 365	1 340	1 445	1 015	1 175	1 090	880	755
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	3 424	3 035	2 967	2 707	2 318	2 172	1 635	1 776	1 644	1 367	1 160
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	(13)	12	12	5	11	7	8	76	77	49	23
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 437	3 023	2 955	2 702	2 307	2 165	1 627	1 700	1 567	1 318	1 137
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(50)	(220)	13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bénéfice net	3 387 \$	2 803 \$	2 968 \$	2 702 \$	2 307 \$	2 165 \$	1 627 \$	1 700 \$	1 567 \$	1 318 \$	1 137 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(42)	(31)	(31)	(38)	(31)	(25)	(27)	(21)	(19)	(32)	(39)
Gain au rachat d'actions privilégiées, montant net	4	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 349 \$	2 772 \$	2 937 \$	2 664 \$	2 276 \$	2 140 \$	1 600 \$	1 679 \$	1 548 \$	1 286 \$	1 098 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	641 717	646 732	662 080	672 571	641 516	606 389	626 158	617 324	617 812	628 242	628 310
Bénéfice de base par action (en dollars)	5,22 \$	4,29 \$	4,44 \$	3,96 \$	3,55 \$	3,53 \$	2,55 \$	2,72 \$	2,50 \$	2,05 \$	1,75 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	5,30 \$	4,63 \$	4,42 \$	3,96 \$	3,55 \$	3,53 \$	2,55 \$	2,72 \$	2,50 \$	2,05 \$	1,75 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités abandonnées (en dollars)	(0,08) \$	(0,34) \$	0,02 \$	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	652 340	655 508	669 016	678 120	647 216	609 865	632 305	633 626	632 052	628 624	628 310
Bénéfice dilué par action (en dollars)	5,13 \$	4,23 \$	4,39 \$	3,93 \$	3,52 \$	3,51 \$	2,53 \$	2,67 \$	2,46 \$	2,05 \$	1,75 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	5,21 \$	4,57 \$	4,37 \$	3,93 \$	3,52 \$	3,51 \$	2,53 \$	2,67 \$	2,46 \$	2,05 \$	1,75 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités abandonnées (en dollars)	(0,08) \$	(0,34) \$	0,02 \$	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Dividendes par action (en dollars)	2,35 \$	2,02 \$	1,72 \$	1,52 \$	1,38 \$	1,14 \$	0,94 \$	0,88 \$	0,76 \$	0,67 \$	0,59 \$

(1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la nouvelle présentation des résultats des activités d'assurance.

(2) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2000 n'ont pas été retraités pour tenir compte du reclassement des certificats de dépôt.

(3) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas été retraités pour tenir compte du reclassement des garanties en espèces.

n.d. non disponible

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Actions privilégiées											
Solde au début	532 \$	532 \$	556 \$	709 \$	452 \$	447 \$	300 \$	300 \$	300 \$	535 \$	539 \$
Émises	300	–	–	–	250	–	296	–	–	–	–
Rachetées aux fins d'annulation	(132)	–	–	(150)	–	–	(150)	–	–	(237)	–
Écart de conversion	–	–	(24)	(3)	7	5	1	–	–	2	(4)
Solde à la fin	700	532	532	556	709	452	447	300	300	300	535
Actions ordinaires											
Solde au début	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907	2 876	2 910	2 910
Émises	214	127	193	191	3 976	109	192	18	69	–	–
Achetées aux fins d'annulation	(32)	(157)	(154)	(152)	(112)	(98)	(52)	–	(38)	(34)	–
Solde à la fin	7 170	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907	2 876	2 910
Capital d'apport additionnel											
Solde au début	169	85	78	33	–	–	–	–	–	–	–
Renonciation aux droits à la plus-value des actions	(6)	–	–	31	–	–	–	–	–	–	–
Attributions de rémunération à base d'actions	26	56	7	14	33	–	–	–	–	–	–
Gain au rachat d'actions privilégiées	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montants reclassés	–	34	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables	54	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres	15	(6)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	265	169	85	78	33	–	–	–	–	–	–
Bénéfices non répartis											
Solde au début (1)	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857	5 728	4 809	4 077	3 425
Bénéfice net	3 387	2 803	2 968	2 702	2 307	2 165	1 627	1 700	1 567	1 318	1 137
Dividendes sur actions privilégiées	(42)	(31)	(31)	(38)	(31)	(25)	(27)	(21)	(19)	(32)	(39)
Dividendes sur actions ordinaires	(1 512)	(1 303)	(1 137)	(1 022)	(897)	(689)	(588)	(543)	(469)	(418)	(371)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(194)	(735)	(698)	(612)	(397)	(562)	(281)	–	(160)	(136)	–
Frais d'émission	–	–	(4)	(1)	(19)	(4)	(9)	(7)	–	–	–
Incidence cumulative de l'adoption initiale de la norme comptable relative aux avantages sociaux futurs	–	–	–	–	(221)	–	–	–	–	–	–
Incidence cumulative de l'adoption de la NOC-17, Contrats de dépôt indexés sur actions	–	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	13 704	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857	5 728	4 809	4 152
Actions de trésorerie privilégiées											
Solde au début	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ventes nettes (achats nets)	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actions de trésorerie ordinaires											
Solde au début	(294)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ventes nettes (achats nets)	132	10	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montants reclassés	–	(304)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables	(54)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	(216)	(294)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Écart de conversion, montant net											
Solde au début	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)	(29)	(23)	(20)	(12)
Gain (perte) de change non réalisé(e)	(619)	(1 341)	(2 988)	(59)	473	(2)	(205)	164	129	(12)	(23)
Gain (perte) de change lié(e) aux activités de couverture	401	678	2 149	43	(475)	4	201	(169)	(135)	9	15
Solde à la fin	(1 774)	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)	(29)	(23)	(20)
Capitaux propres à la fin	19 847 \$	17 904 \$	18 075 \$	17 794 \$	16 850 \$	11 956 \$	11 053 \$	10 048 \$	8 906 \$	7 962 \$	7 577 \$

(1) Les bénéfices non répartis au début de 1996 ont été réduits de 75 millions de dollars en raison de l'adoption de la norme comptable relative aux prêts douteux.
n.d. non disponible

FAITS SAILLANTS

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Ratios de rendement											
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,0 %	15,6 %	16,7 %	15,8 %	16,4 %	19,8 %	15,6 %	18,4 %	19,3 %	17,6 %	16,6 %
Rendement de l'actif	0,76	0,67	0,76	0,74	0,71	0,77	0,60	0,65	0,65	0,64	0,62
Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées	0,75	0,66	0,75	0,73	0,70	0,76	0,59	0,64	0,65	0,63	0,60
Marge nette d'intérêt (1)	1,52	1,53	1,63	1,86	1,89	1,80	1,83	1,88	2,03	2,20	2,40
Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus (majorés au montant imposable équivalent)	64,4 %	63,9 %	62,6 %	60,3 %	61,4 %	59,5 %	54,8 %	52,4 %	48,5 %	43,7 %	38,0 %
Soldes moyens et données hors bilan en fin d'exercice											
Moyennes (2)											
Actif (3)	447 100 \$	421 400 \$	390 700 \$	364 000 \$	322 900 \$	281 900 \$	269 900 \$	261 300 \$	239 500 \$	204 900 \$	183 800 \$
Actif lié aux activités poursuivies (3)	445 300 \$	418 200 \$	387 700 \$	364 000 \$	322 900 \$	281 900 \$	269 900 \$	261 300 \$	239 500 \$	204 900 \$	183 800 \$
Prêts, acceptations et conventions de revente	230 484	215 733	209 161	208 184	196 861	181 240	177 052	178 822	154 809	130 656	121 561
Dépôts	288 197	268 202	250 777	240 397	218 425	193 762	184 796	178 688	166 249	147 391	136 686
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18 592	17 790	17 551	16 809	13 843	10 814	10 264	9 107	8 003	7 320	6 627
Total des capitaux propres	19 451	18 622	18 761	18 522	15 916	12 789	12 475	11 078	9 744	9 265	8 820
Biens administrés (4)	1 775 700	1 593 900	1 483 800	1 365 900	1 342 500	1 175 200	967 800	829 200	783 300	522 100	407 700
Biens sous gestion (4)	105 700	93 600	88 800	90 800	100 000	92 300	81 600	73 400	67 700	51 200	40 400
Ratios de capital (5)											
Capital de première catégorie	18 901 \$	16 272 \$	16 259 \$	15 380 \$	14 851 \$	13 567 \$	12 026 \$	11 593 \$	10 073 \$	9 037 \$	8 421 \$
Capital total	25 813	22 733	21 374	21 012	20 171	19 044	16 698	16 480	14 705	12 069	11 913
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	197 004	183 409	166 911	165 559	171 047	158 364	149 078	157 064	147 672	128 163	121 350
Ratio du capital de première catégorie	9,6 %	8,9 %	9,7 %	9,3 %	8,7 %	8,6 %	8,1 %	7,4 %	6,8 %	7,0 %	6,9 %
Ratio du capital total	13,1	12,4	12,8	12,7	11,8	12,0	11,2	10,5	10,0	9,4	9,8
Information sur les actions ordinaires											
Actions en circulation (en milliers)											
À la fin de l'exercice	646 751	644 748	656 021	665 257	674 021	602 398	617 768	617 581	616 671	621 059	628 310
Moyenne (de base)	641 717	646 732	662 080	672 571	641 516	606 389	626 158	617 324	617 812	628 242	628 310
Moyenne (dilué)	652 340	655 508	669 016	678 120	647 216	609 865	632 305	633 626	632 052	628 624	628 310
Dividendes par action	2,35 \$	2,02 \$	1,72 \$	1,52 \$	1,38 \$	1,14 \$	0,94 \$	0,88 \$	0,76 \$	0,67 \$	0,59 \$
Valeur comptable par action	29,77	27,15	26,74	25,91	23,95	19,10	17,17	15,81	13,96	12,20	11,21
Cours de l'action – Haut (6)	86,68	65,90	65,00	58,89	53,25	48,88	42,13	46,10	38,23	22,20	15,69
Bas (6)	60,90	58,04	53,26	45,05	41,60	27,25	29,65	28,75	22,00	14,88	12,94
À la clôture	83,33	63,40	63,48	54,41	46,80	48,30	31,73	35,55	37,68	22,15	15,07
Ratio cours/bénéfice (7)	14,4	14,7	13,5	13,2	13,5	10,8	14,2	14,0	12,2	9,0	8,2
Rendement des actions (8)	3,2 %	3,3 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	3,0 %	2,6 %	2,4 %	2,5 %	3,6 %	4,1 %
Ratio de distribution (9)	45	47	39	38	39	32	37	32	30	33	34
Nombre :											
D'employés (10)	60 012	61 003	60 812	59 549	57 568	49 232	51 891	51 776	48 816	46 205	49 011
De guichets automatiques bancaires	4 277	4 432	4 469	4 572	4 697	4 517	4 585	4 317	4 248	4 215	4 079
De succursales bancaires (11)											
Canada	1 104	1 098	1 104	1 117	1 125	1 333	1 410	1 422	1 453	1 493	1 577
États-Unis et autres pays	315	317	282	278	283	306	99	106	105	103	105

(1) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen lié aux activités poursuivies.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés.

(4) Les montants antérieurs à 1996 sont présentés au 30 septembre.

(5) Calculé selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

(6) Cours intrajournaliers – haut et bas.

(7) Moyenne des cours extrêmes des actions ordinaires divisée par le bénéfice par action dilué.

(8) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes.

(9) Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées.

(10) Selon l'équivalent de travail à plein temps.

(11) Soit les succursales offrant des services bancaires complets ou restreints directement aux clients. La présentation des succursales bancaires avant 2001 est fondée sur les unités de service.

Acceptation

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Accord général de compensation

Un accord conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur produits dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Actif ajusté en fonction des risques

Donnée utilisée dans le calcul des ratios du capital en fonction des risques. La valeur nominale des actifs est actualisée au moyen de facteurs de pondération des risques en vue d'obtenir un risque par dollar comparable pour tous les types d'actifs. Le risque inhérent aux instruments hors bilan est également reflété, d'abord par l'établissement d'un montant en équivalent-crédit, puis par l'application des facteurs pertinents de pondération des risques.

Bénéfice de base par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Bêta

Mesure de la volatilité d'une valeur mobilière en fonction d'un indice boursier.

Biens administrés

Biens administrés par une institution financière qui sont la propriété effective des clients de cette institution et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative, et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens gérés par une institution financière qui sont la propriété effective des clients de cette institution et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Les biens sous gestion peuvent également être administrés par l'institution financière.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principal organisme de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Capital économique

Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. Ce capital est calculé en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et cotes de crédit cibles.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux produits dérivés.

Charge de retraite payée d'avance

Excédent cumulatif du montant contribué à un régime de retraite sur le montant constaté au titre de la charge de retraite.

Clients commerciaux

Il s'agit généralement de sociétés fermées dont les produits d'exploitation excèdent 20 millions de dollars mais ne dépassent pas 1 milliard. Les clients dont les produits d'exploitation sont inférieurs à 100 millions de dollars sont habituellement servis au Canada par notre secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada; aux États-Unis, ils sont habituellement servis par RBC Centura au sein de notre secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International. Les grandes entreprises et les clients commerciaux de grande envergure qui requièrent un accès fréquent aux marchés financiers et dont les besoins de financement sont plus complexes sont servis par notre nouveau secteur RBC Marchés des Capitaux.

Coefficient actif-capital

Total de l'actif et d'éléments hors bilan précisés, divisé par le total du capital réglementaire.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Coût du capital

Estimation, par la direction, du coût moyen pondéré des capitaux propres et des capitaux d'emprunt.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à mettre les résultats financiers à l'abri des risques de marché, d'intérêt ou de change (l'« exposition au risque ») liés aux opérations bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue en prenant des positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de diverses opérations de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Engagements à accorder du crédit

Facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations de banque ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Une entité à détenteurs de droits variables est une entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire.

Entité ad hoc

Il s'agit habituellement d'une entité créée dans un but unique et exprès, qui a une durée de vie limitée et sert à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elle détient par rapport à une société cédante. Les entités ad hoc sont principalement utilisées pour titriser des actifs financiers ou autres en vue de générer des fonds, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital.

Évaluation à la valeur du marché

Évaluation d'instruments financiers établie en fonction des taux du marché ou de la juste valeur à la date du bilan.

Garanties et lettres de crédit de soutien

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Instruments de capital innovateurs

Les instruments de capital innovateurs de RBC sont constitués des parts de fiducie cessibles émises par la Fiducie de capital RBC et la Fiducie de capital RBC II, des entités ad hoc. Le capital innovateur peut représenter une tranche pouvant atteindre 15 % du montant net du capital de première catégorie.

Instruments financiers hors bilan

Divers types de produits offerts aux clients, qui correspondent à l'une ou l'autre de ces catégories : i) les ententes de crédit, qui fournissent habituellement aux clients une protection relativement aux liquidités, et ii) les produits dérivés (définis plus loin dans le présent glossaire).

Lettres de crédit documentaire

Engagements écrits pris par une banque au nom d'un client (p. ex. un importateur) permettant à un tiers (p. ex. un exportateur) de tirer des traites sur la banque jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé, sous réserve de conditions précises. De tels engagements sont conclus afin de faciliter le commerce international.

Majoration au montant imposable équivalent

Mesure non définie par les PCGR qui augmente les revenus provenant de sources présentant des avantages fiscaux de sorte qu'ils deviennent comparables aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôts qui permet d'obtenir le bénéfice net après impôts présenté selon les PCGR.

Marge nette d'intérêt

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de la moyenne de l'actif.

Obligation garantie par des créances

Titre d'une société ayant une cote élevée de solvabilité garanti par un groupe d'obligations, de prêts ou d'autres types de titres de créance.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Rachat par une entreprise de ses propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la commission des valeurs mobilières pertinente.

PCGR du Canada

Principes comptables généralement reconnus du Canada.

PCGR des États-Unis

Principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Position de capital en liquidités

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides sont financés par des passifs secondaires et représente une mesure basée sur une formule de notre risque de liquidité structural, tant comparatif que directionnel.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat prénégocié avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, la banque n'est pas exposée à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un contrat conclu entre deux parties en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un actif, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les produits dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du produit dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Provision cumulative pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées et probables liées au portefeuille de prêts, d'acceptations bancaires, de garanties, de lettres de soutien, de dépôts à d'autres banques et de produits dérivés. La provision cumulative comprend également la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements.

Provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats en vue de porter la provision cumulative pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

Ratio du capital

L'actif ajusté en fonction des risques par rapport aux capitaux, exprimé en pourcentage, suivant les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, lesquelles sont fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux, et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par la moyenne des cours extrêmes au cours de la période visée.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Rétrocession de contrat d'assurance vie

Contrat d'assurance vie pris en charge auprès d'un réassureur.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débentures subordonnées).

Risques

Les institutions financières sont exposées à un certain nombre de risques pouvant entraîner des pertes. Ces risques comprennent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque lié aux activités d'assurance et le risque opérationnel.

Titres de fiducie de capital (RBC TruCS)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de capital RBC ou la Fiducie de capital RBC II afin d'obtenir un type innovateur de capital de première catégorie.

Titres vendus à découvert

Opération dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle des actifs financiers de grande qualité sont convertis en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Valeur exposée au risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur marchande maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la Banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché sur une période de un jour.

ADMINISTRATEURS ET HAUTE DIRECTION

ADMINISTRATEURS

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto
Président
The Woodbridge Company Limited
Vice-président du Conseil
The Thomson Corporation

George A. Cohon,
O.C., O.Ont. (1988)
Toronto
Fondateur
Les restaurants McDonald du
Canada limitée

Douglas T. Elix (2000)
Ridgefield, Connecticut
Vice-président principal et
chef de la direction de groupe
Ventes et distribution
IBM Corporation

John T. Ferguson, F.C.A. (1990)
Edmonton
Président du Conseil
Princeton Developments Ltd.

L'hon. Paule Gauthier,
C.P., O.C., O.Q., C.R. (1991)
Québec
Associée principale
Desjardins Ducharme s.e.n.c.r.l.
AVOCATS

Alice D. Laberge (2005)
Vancouver
Administratrice de sociétés

Jacques Lamarre, O.C. (2003)
Montréal
Président et chef de la direction
Groupe SNC-Lavalin inc.

Brandt C. Louie, F.C.A. (2001)
West Vancouver
Président et chef de la direction
H.Y. Louie Co. Limited
Président du Conseil et
chef de la direction
London Drugs Limited

Michael H. McCain (2005)
Toronto
Président et chef de la direction
Les Aliments Maple Leaf Inc.

Gordon M. Nixon (2001)
Toronto
Président et chef de la direction
Banque Royale du Canada

David P. O'Brien (1996)
Calgary
Président du Conseil
Banque Royale du Canada
Président du Conseil
EnCana Corporation

Robert B. Peterson (1992)
Toronto
Administrateur de sociétés

J. Pedro Reinhard (2000)
Midland, Michigan
Vice-président directeur
The Dow Chemical Company

Cecil W. Sewell, Jr. (2001)
Raleigh, Caroline du Nord
Président du Conseil
RBC Centura Banks, Inc.
Président du Conseil
RBC Centura Bank

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto
Présidente, exploitation
internationale
Four Seasons Hotels Inc.

Victor L. Young, O.C. (1991)
St. John's
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à
la suite du nom de chaque administrateur
indique la date de nomination au titre
d'administrateur.

HAUTE DIRECTION

Peter Armenio
Chef de groupe,
RBC Particuliers et entreprises –
États-Unis et International

Elisabetta Bigsby
Chef de groupe,
Ressources humaines
et transformation

Martin J. Lippert
Chef de groupe,
Technologie et
exploitation mondiales

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Barbara G. Stymiest
Chef de l'exploitation

W. James Westlake
Chef de groupe,
RBC Particuliers et entreprises –
Canada

Charles M. Winograd
Chef de groupe,
RBC Marchés des Capitaux

Au sein de la Banque Royale du Canada, la saine gouvernance est depuis longtemps reconnue comme un élément essentiel de la confiance des investisseurs et de l'accroissement de la valeur pour les actionnaires.

La force du Conseil repose notamment sur un président indépendant et chevronné et sur des administrateurs avisés qui donnent la priorité à une planification stratégique, qui s'assurent que des normes sont en place afin de promouvoir le respect de la déontologie au sein de l'ensemble de l'entreprise et qui favorisent l'amélioration constante des pratiques en matière de gouvernance. Grâce au respect de normes rigoureuses en matière de gouvernance, le Conseil préserve la confiance des actionnaires. Nos politiques et nos pratiques en matière de gouvernance soutiennent la capacité du Conseil d'administration de superviser la direction et d'accroître la valeur à long terme pour les actionnaires.

La démarche dynamique de RBC en matière de gouvernance est sensible aux modifications du cadre réglementaire et permet de demeurer à l'avant-garde des meilleures pratiques à mesure qu'elles évoluent. Notre système de gouvernance définit les relations fondamentales entre les membres du Conseil d'administration, les membres de la direction, les actionnaires et les autres parties prenantes. Il fixe le cadre à l'intérieur duquel les valeurs éthiques sont définies ainsi que le contexte dans lequel les stratégies et les objectifs sont établis.

Conformité aux règlements

Les organismes canadiens de réglementation du commerce des valeurs mobilières ont récemment adopté de nouvelles lignes directrices en matière de gouvernance (les lignes directrices en matière de gouvernance), des règles à l'égard du comité de vérification (les règles du comité de vérification) et des règles de communication de l'information en matière de gouvernance (les règles de communication de l'information ⁽¹⁾). En tant que société canadienne de services financiers dont les actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto, RBC a adopté des pratiques en matière de gouvernance qui sont conformes aux normes présentées dans les lignes directrices en matière de gouvernance. Une description plus détaillée de nos pratiques en matière de gouvernance, y compris la présentation de l'information exigée par les règles de communication de l'information, se trouve dans la circulaire de la direction émise relativement à l'assemblée annuelle de 2006 (la circulaire).

Nos actions ordinaires sont également inscrites à la Bourse de New York. Bien que nous ne soyons pas tenus de satisfaire à la plupart des règles de la Bourse de New York en matière de gouvernance, nos pratiques respectent ou surpassent ces dernières à tous les égards importants, sauf en ce qui concerne les points dont le sommaire est présenté sur notre page Web portant sur la gouvernance, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

Rôle du Conseil d'administration

Le rôle du Conseil est de protéger et de promouvoir les intérêts de RBC et de ses actionnaires. Le Conseil d'administration dispose d'une charte écrite définissant son rôle et ses principales fonctions. Tel qu'il est énoncé dans la charte du Conseil, son rôle repose sur deux éléments fondamentaux : la prise de décision et la surveillance.

La fonction de prise de décision comporte l'élaboration, de concert avec la direction, de politiques fondamentales et d'objectifs stratégiques ainsi que l'approbation de certaines actions importantes. La fonction de surveillance a trait à l'examen des décisions de la direction, à la conformité des systèmes et des contrôles et à la mise en œuvre de politiques. Les activités découlant de ces responsabilités sont présentées dans la charte du Conseil et ont notamment trait à la participation du Conseil au processus de planification stratégique, à la détermination et à la gestion des risques, à la planification de la relève, aux communications et à la publication de l'information, aux contrôles internes et à la gouvernance. La charte du Conseil d'administration est reproduite intégralement dans la circulaire ainsi que sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance. Un sommaire des chartes des comités du Conseil d'administration est présenté à la page 145, et ces dernières sont reproduites intégralement sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

Indépendance du Conseil

RBC est assujettie à divers lignes directrices, exigences et règlements relatifs à l'indépendance des membres du Conseil et des membres des comités du Conseil, y compris ceux établis par la *Loi sur les banques* (Canada), par les lignes directrices en matière de gouvernance, par les règles du comité de vérification, par les règles de communication de l'information et par les règles de la Bourse de New York, ainsi que par la *Sarbanes-Oxley Act of 2002*. Nous respectons les exigences de la *Loi sur les banques* imposant une limite au nombre d'administrateurs pouvant être affiliés au groupe. Nous nous conformons également aux normes concernant l'indépendance des administrateurs

définies dans les lignes directrices en matière de gouvernance et dans les règles de la Bourse de New York. Pour lui permettre d'établir plus facilement le statut d'indépendance des membres du Conseil d'administration et de ses comités, le Conseil a adopté les critères catégoriques exprimés dans la politique d'indépendance des administrateurs reproduite sur notre site Web à l'adresse rbc.com/gouvernance et dans la circulaire. Un administrateur jugé indépendant aux termes de cette politique est un administrateur indépendant au sens des lignes directrices en matière de gouvernance de même qu'au sens des règles de la Bourse de New York. De plus amples renseignements sur l'indépendance de chacun des administrateurs, y compris les renseignements exigés en vertu des règles de communication de l'information, sont fournis dans la circulaire.

Un administrateur indépendant remplit les rôles de président du Conseil et de président du comité de la gouvernance et des affaires publiques. Le président du Conseil indépendant favorise une discussion franche et complète des points soulevés devant le Conseil et s'assure que ce dernier exerce ses fonctions de façon indépendante de la direction. La politique du Conseil ne permet qu'à deux membres de la direction de siéger au Conseil.

L'indépendance est également un critère primordial en ce qui concerne le choix des différents membres des comités du Conseil. Conformément à la politique, le Conseil doit s'assurer des faits suivants :

- tous les membres du comité de vérification sont des administrateurs indépendants qui répondent à des normes d'indépendance plus rigoureuses propres aux membres du comité de vérification et précisées dans la politique sur l'indépendance des administrateurs;
- tous les membres du comité des ressources humaines et du comité de la gouvernance et des affaires publiques sont des administrateurs indépendants;
- la majorité des membres du comité de révision et de la politique du risque sont indépendants.

Actuellement, tous les membres des différents comités du Conseil d'administration sont indépendants.

Évaluation du Conseil

Les administrateurs procèdent à une évaluation annuelle du rendement et de l'efficacité du Conseil et de chacun de ses comités. Les données qui en résultent sont analysées par un conseiller externe indépendant et sont révisées par le comité de la gouvernance et des affaires publiques et par le Conseil d'administration. Un processus visant l'évaluation écrite périodique de chacun des administrateurs par ses pairs, qui porte sur les caractéristiques contribuant à l'efficacité du Conseil, est également en place. Ce processus comprend une évaluation par les pairs et une autoévaluation. Des rencontres individuelles entre le président du Conseil et chacun des administrateurs viennent compléter le processus d'évaluation écrite par les pairs.

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont conviés à notre assemblée annuelle, qui se tiendra à 9 h (heure normale de l'Est), le vendredi 3 mars 2006, au Palais des congrès de Toronto métropolitain, en Ontario, ou sont invités à écouter la diffusion Web de cet événement. De plus amples détails seront présentés sur notre page Web portant sur les relations avec les investisseurs, à l'adresse rbc.com/investisseurs/conference.

Gouvernance au sein de RBC

Pour de plus amples détails sur la gouvernance au sein de RBC, veuillez consulter les documents suivants, qui seront affichés sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance :

- la circulaire de la direction, qui contient des renseignements généraux portant sur chacun des candidats aux postes d'administrateurs au sein du Conseil, ainsi qu'une analyse détaillée de nos pratiques en matière de gouvernance;
- les chartes écrites du Conseil d'administration et de chacun des comités du Conseil;
- la politique sur l'indépendance des administrateurs;
- les descriptions des postes de président du Conseil d'administration, de président d'un comité du Conseil, et de président et chef de la direction;
- le code de déontologie;
- un résumé des principales différences entre nos pratiques et les exigences en matière de gouvernance auxquelles sont soumises les sociétés américaines assujetties aux règles de la Bourse de New York;
- des renseignements relatifs à la responsabilité d'entreprise et au développement durable.

(1) Les lignes directrices en matière de gouvernance sont présentées dans l'Instruction générale 58-201. Les règles du comité de vérification sont présentées dans l'Instrument multilatéral 52-110, et les règles de communication de l'information, dans le Règlement 58-101.

Sommaire des chartes et des activités des comités du Conseil

Le Conseil d'administration délègue une partie de son travail à des comités. Ainsi, les comités peuvent analyser les problèmes en profondeur, et l'ensemble du Conseil dispose de plus de temps pour discuter des questions à l'ordre du jour. Comme il est mentionné ci-dessus, les chartes complètes des comités du Conseil sont accessibles à l'adresse rbc.com/gouvernance. Chaque comité évalue annuellement son efficacité en ce qui a trait à l'exercice des fonctions énoncées dans sa charte.

Comité de vérification

- Comme l'exigent la *Loi sur les banques* et les règles de la SEC, le Comité de vérification examine notamment les états financiers annuels et trimestriels, de même que la notice annuelle, les rapports de gestion annuels et trimestriels et les communiqués de presse portant sur les résultats.
- Le Comité examine les types de renseignements financiers fournis et les types de présentations faites aux analystes et aux agences de notation et évalue l'efficacité des procédures d'examen de l'information financière communiquée au public et tirée des états financiers.
- Au moins une fois chaque trimestre, le Comité discute d'éléments qu'il juge importants à l'occasion de rencontres distinctes avec les vérificateurs externes, le vérificateur interne en chef et la direction.
- Il recommande aux actionnaires la sélection des vérificateurs externes et détient l'autorité exclusive en ce qui a trait à l'approbation des honoraires liés aux missions de vérification, ainsi qu'à l'approbation de tout service autre que de vérification permis par la loi fourni par les vérificateurs externes.
- Il supervise le travail des vérificateurs externes (ainsi que de tout cabinet d'experts-comptables enregistré fournissant des services de vérification, d'examen ou d'attestation), veillant notamment au règlement des différends entre la direction et les vérificateurs externes relativement à la présentation de l'information financière; il examine avec les vérificateurs externes tout problème lié à la vérification ainsi que les réponses de la direction.
- Il révisé avec les vérificateurs externes le plan de vérification annuel, les résultats de la vérification ainsi que les compétences, l'indépendance et l'objectivité des vérificateurs externes, incluant les énoncés écrits délimitant les relations entre les vérificateurs externes et la Banque qui pourraient avoir une incidence sur l'indépendance et l'objectivité, ainsi que le rapport décrivant les procédures de contrôle de la qualité.
- Il procède à l'évaluation de l'associé principal en vérification et discute de la relève de l'associé principal en vérification et d'autres associés membres de l'équipe active de la mission de vérification.
- Il examine les politiques d'embauche relatives aux associés, aux employés ou aux anciens associés et employés des vérificateurs externes.
- Il demande à la direction de mettre en œuvre et de maintenir des systèmes de contrôle interne appropriés, dont des contrôles internes à l'égard de l'information financière et visant à prévenir et à détecter la fraude et les erreurs, et, de concert avec le vérificateur interne en chef et la direction, il évalue la pertinence et l'efficacité de ces systèmes.
- Il analyse le plan annuel de vérification externe de même que les fonctions, les responsabilités, le rendement, l'indépendance, l'objectivité et la dotation en personnel du service de vérification interne.
- Il examine le mandat du vérificateur interne en chef et participe à sa nomination; il rencontre le vérificateur interne en chef pour analyser toute question importante soumise à la direction et les réponses de cette dernière à ces questions.
- Il discute des principales questions relatives aux principes comptables et à la présentation des états financiers.
- Il discute des mesures mises en place afin de surveiller et de contrôler les principales expositions au risque financier.
- Il établit des procédures relatives à la réception de plaintes au sujet de questions comptables ou de vérification ainsi qu'à la communication par les employés de leurs préoccupations au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de la vérification.
- Il analyse tout rapport ayant trait à des infractions importantes présenté en vertu des règles relatives à la responsabilité professionnelle des avocats.
- Il analyse les placements et les opérations signalés par les vérificateurs externes ou la direction et susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur l'équilibre de la Banque.
- Il révisé les rapports portant sur d'importantes questions en matière de litiges et de conformité aux règlements.
- Il examine les prospectus se rapportant à l'émission de titres de la Banque.
- Il examine les contrôles internes de même que l'environnement de contrôle et les politiques liées à la gestion des liquidités et du capital.

Membres : G.A. Cohon, J. Lamarre, R.B. Peterson (président), J.P. Reinhard, K.P. Taylor

Comité de révision et de la politique du risque

- Le Comité examine tout prêt consenti par voie d'exception à des entités pour lesquelles un administrateur de la Banque, ou son conjoint ou sa conjointe, agit à titre d'administrateur, ainsi que les politiques liées à ces prêts.
- Il examine les prêts qui dépassent les seuils prescrits et qui sont accordés à des entités contrôlées par la Banque, ainsi que les politiques liées à ces prêts.
- Il approuve les limites de risque fixées pour la direction ainsi que toute transaction caractérisée par un risque qui dépasse ces limites.
- Il examine la présentation d'information relative aux risques importants, y compris le montant, la nature, les caractéristiques, la concentration et la qualité du portefeuille de crédit de la Banque, ainsi que tous les risques de crédit importants.

- Il établit les politiques, normes et procédés en matière d'investissement et de prêt.
- Il examine les normes en matière de conduite des affaires et de comportement éthique observées par les administrateurs, la haute direction et les employés, y compris le code de déontologie de la Banque.
- Il analyse les politiques et les procédés en matière de gestion du risque recommandés en ce qui a trait aux risques importants (notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque structurel, le risque fiduciaire et le risque opérationnel)
- Il examine les procédés adoptés afin de se conformer aux dispositions de la *Loi sur les banques* concernant les transactions intéressées.
- Il établit et contrôle les procédés régissant l'utilisation restreinte de données confidentielles, le règlement des plaintes, la communication de renseignements aux clients et la résolution de conflits d'intérêts.

Membres : W.G. Beattie, P. Gauthier, J. Lamarre, B.C. Louie, J.P. Reinhard (président), V.L. Young

Comité de la gouvernance et des affaires publiques

- Le Comité de la gouvernance et des affaires publiques formule des recommandations concernant l'efficacité du système de gouvernance, y compris le programme du Conseil et l'ordre du jour à long terme, déterminant les points à discuter aux réunions du Conseil et des comités au cours de l'année, la fréquence et le contenu des réunions et la nécessité de tenir des réunions extraordinaires, le processus de communication entre le Conseil et la direction, les mandats des comités du Conseil, et les politiques régissant la taille ainsi que la composition du Conseil.
- Il évalue la performance du Conseil et de ses comités et surveille le rendement des administrateurs; dans le cadre de ce processus, les administrateurs sont appelés à évaluer périodiquement la performance du Conseil et de ses comités, évaluation dont les données sont analysées par un conseiller externe indépendant.
- Il étudie les compétences des administrateurs candidats à la réélection.
- Il identifie et recommande au Conseil les candidats qui conviennent pour les postes d'administrateurs, et détient l'autorité exclusive en ce qui a trait au choix et à l'approbation des honoraires de tout conseiller externe retenu pour identifier les candidats.
- Il examine les propositions des actionnaires et recommande au Conseil la réponse à formuler.
- Il conseille la direction sur la planification de l'assemblée annuelle stratégique des administrateurs et des cadres supérieurs.
- Il examine le montant et la forme de la rémunération des administrateurs et recommande les rajustements voulus au Conseil, et détient l'autorité exclusive en ce qui a trait au choix et à l'approbation des honoraires de tout conseiller externe indépendant retenu pour examiner la rémunération des administrateurs.
- Il étudie le bien-fondé des efforts visant à s'assurer que la Banque s'acquitte de ses responsabilités déontologiques et sociales.
- Il supervise la politique des communications, y compris les méthodes de communication avec les clients, les employés, les actionnaires et les collectivités.
- Il examine les politiques visant à projeter une image d'entreprise positive.
- Il examine la politique et le budget relativement aux contributions politiques.
- Il examine la politique des dons aux œuvres de bienfaisance et le budget à cet égard.

Membres : W.G. Beattie, G.A. Cohon, J.T. Ferguson, P. Gauthier, B.C. Louie, D.P. O'Brien (président), V.L. Young

Comité des ressources humaines

- Le Comité des ressources humaines approuve annuellement le code de déontologie des administrateurs, des membres de la haute direction et des employés.
- Il examine les plans de relève des cadres supérieurs de la Banque et de ses groupes opérationnels.
- Il étudie les principales politiques de rémunération et recommande au Conseil les programmes de rémunération au rendement et de rémunération à base d'actions.
- Il examine les principaux programmes de rémunération de la Banque compte tenu de ses objectifs commerciaux et de ses activités, ainsi que des risques auxquels elle est exposée; il veille également au respect des procédés, politiques, procédures et contrôles connexes.
- En consultation avec le Comité de la gouvernance et des affaires publiques, il évalue, sur une base annuelle, le président du Conseil non membre de la direction et donne des recommandations à l'égard de la rémunération de ce dernier.
- Il examine la description de poste du président et chef de la direction, et évalue chaque année la performance du président et chef de la direction par rapport aux objectifs d'entreprise approuvés.
- Il recommande au Conseil la rémunération du président et chef de la direction et de certains autres membres de la haute direction, et détient l'autorité exclusive en ce qui a trait au choix et à l'approbation des honoraires de tout conseiller en rémunération retenu pour déterminer cette rémunération.
- Il fait des recommandations au Conseil relativement à la capitalisation des régimes de retraite de la Banque et approuve la stratégie en matière de placement des actifs de ces régimes.
- Il examine les rapports portant sur le rendement et la capitalisation des régimes de retraite.
- Il approuve un rapport annuel portant sur la rémunération de la haute direction, lequel est inclus dans la circulaire de la direction.

Membres : D.T. Elix, J.T. Ferguson (président), D.P. O'Brien, R.B. Peterson, K.P. Taylor

PRINCIPALES FILIALES

Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3)
Société d'Hypothèques de la Banque Royale (4)	Montréal (Québec), Canada	837 \$
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	909
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	686
Fonds d'investissement Royal Inc.	Toronto (Ontario), Canada	6
Fiducie de capital RBC	Toronto (Ontario), Canada	1 051
RBC Technologie Capital de Risque, Inc.	Toronto (Ontario), Canada	19
RBC Partenaires Capital Limitée	Toronto (Ontario), Canada	27
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (4) RBC Dominion valeurs mobilières Inc. RBC Alternative Assets, Inc. (2), (6)	Toronto (Ontario), Canada Toronto (Ontario), Canada New York (New York), États-Unis	1 319
Banque Royale Holding Inc. 4111494 Canada Inc. 4145348 Canada Corp. 4145356 Canada Ltd. 6024530 Canada Inc. Conlark Inc. Gestion Assurances RBC Inc. Compagnie d'assurance générale RBC Compagnie d'assurance-vie RBC Compagnie d'assurance voyage RBC RBC Actions en Direct Inc. RBC Gestion d'actifs Inc. Immeubles Banque Royale Inc. R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited RBC Caribbean Investments Limited Royal Bank of Canada Insurance Company Ltd. Finance Corporation of Bahamas Limited Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited Investment Holdings (Cayman) Limited Royal Bank of Canada (Barbados) Limited Royal Bank of Canada (Caribbean) Corporation RBC Capital Markets Arbitrage SA RBC Capital Markets Arbitrage, LLC RBC Holdings (USA) Inc. (2) RBC USA Holdco Corporation (2) RBC Dain Rauscher Corp. (2) RBC Capital Markets Corporation RBC Mortgage Company RBC Insurance Holding (USA) Inc. Liberty Life Insurance Company Business Men's Assurance Company of America RBC Holdings (Delaware) Inc. (5) Prism Financial Corporation (2), (5) Royal Bank of Canada (Asia) Limited	Toronto (Ontario), Canada Vancouver (Colombie-Britannique), Canada Vancouver (Colombie-Britannique), Canada Vancouver (Colombie-Britannique), Canada Vancouver (Colombie-Britannique), Canada Toronto (Ontario), Canada Mississauga (Ontario), Canada Mississauga (Ontario), Canada Mississauga (Ontario), Canada Mississauga (Ontario), Canada Toronto (Ontario), Canada Toronto (Ontario), Canada Montréal (Québec), Canada Nassau, Bahamas George Town, Grand Cayman St. Michael, La Barbade Nassau, Bahamas Nassau, Bahamas George Town, Grand Cayman St. Michael, La Barbade St. Michael, La Barbade St. Michael, La Barbade Luxembourg Wilmington (Delaware), États-Unis New York (New York), États-Unis New York (New York), États-Unis Minneapolis (Minnesota), États-Unis New York (New York), États-Unis Chicago (Illinois), États-Unis Wilmington (Delaware), États-Unis Greenville (Caroline du Sud), États-Unis Greenville (Caroline du Sud), États-Unis Wilmington (Delaware), États-Unis Dover (Delaware), États-Unis Singapour, Singapour	13 709
RBC Alternative Assets, L.P. (2), (6)	New York (New York), États-Unis	9
RBC Centura Banks, Inc. (5) RBC Centura Bank CBRM, Inc. Church Street Management, Inc. TFB Management, Inc.	Rocky Mount (Caroline du Nord), États-Unis Rocky Mount (Caroline du Nord), États-Unis Wilmington (Delaware), États-Unis Richmond (Virginie), États-Unis Wilmington (Delaware), États-Unis	3 268
RBC Capital Investments Holdings (USA) Inc.	Wilmington (Delaware), États-Unis	62
RBCF L.P. (2)	Wilmington (Delaware), États-Unis	201
Royal Bank of Canada Financial Corporation	St. Michael, La Barbade	5
RBC Finance B.V. Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited Royal Bank of Canada Europe Limited RBC Holdings (Channel Islands) Limited Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited Royal Bank of Canada Trust Company (International) Limited Royal Bank of Canada (Suisse)	Amsterdam, Pays-Bas Londres, Angleterre Londres, Angleterre Guernesey, îles Anglo-Normandes Guernesey, îles Anglo-Normandes Jersey, îles Anglo-Normandes Genève, Suisse	1 416
RBC Investment Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	5
RBC Global Services Australia Pty Limited	Sydney (Nouvelle-Galles du Sud), Australie	45

(1) La Banque détient la totalité des actions avec droit de vote de chaque filiale, à l'exception de Finance Corporation of Bahamas Limited (75 %).

(2) Toutes les filiales sont constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC Alternative Assets, Inc., de RBC Alternative Assets, L.P., de RBC Holdings (USA) Inc., de RBC USA Holdco Corporation, de RBC Dain Rauscher Corp. et de Prism Financial Corporation, constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, et de RBCF L.P., créée sous le régime des lois de l'État du Nevada, aux États-Unis.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

(4) Les filiales ont des actions sans droit de vote en circulation, que la Banque détient, directement ou indirectement, en totalité.

(5) RBC Holdings (Delaware) Inc. détient une participation de 3,06 % et Prism Financial Corporation détient une participation de 6,91 % dans RBC Centura Banks, Inc.

(6) RBC Alternative Assets, Inc. détient une participation de 1 % dans RBC Alternative Assets, L.P.

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) Canada
Téléphone : 416 974-5151
Télécopieur : 416 955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2J5

Site Web :
rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal
Société de fiducie Computershare
du Canada

Adresse :
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec)
Canada H3A 3S8
Téléphone : (514) 982-7555
ou 1 866 586-7635
Télécopieur : (514) 982-7635

Site Web :
computershare.com

Co-agent des transferts
(États-Unis)
The Bank of New York
101 Barclay Street
New York, New York
États-Unis 10286

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni)
Computershare Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box No. 82, The Pavilions,
Bridgwater Road, Bristol
BS99 7NH Angleterre

Inscriptions en Bourse

(Symbole de l'action : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque Canada
Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis
Bourse de New York (NYSE)
Suisse
Bourse suisse (SWX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base par action ordinaire de la Banque au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter la division d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et celle de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation des actions ordinaires de la Banque.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Ave. 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone : (514) 982-7555
ou 1 866 586-7635

Toute autre demande peut être adressée à :
Relations avec les investisseurs,
Banque Royale du Canada
123 Front Street West
6th Floor
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2M2
Téléphone : 416 955-7806
Les actionnaires peuvent aussi consulter le site Web suivant :
rbc.com/investisseurs

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2006

Premier trimestre	3 mars
Deuxième trimestre	26 mai
Troisième trimestre	25 août
Quatrième trimestre	30 novembre

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement leurs dividendes; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à la Société de fiducie Computershare du Canada, à son adresse postale.

Régime de réinvestissement de dividendes

Le régime de réinvestissement de dividendes de la Banque constitue, pour les détenteurs d'actions ordinaires inscrits de la Banque résidant au Canada ou aux États-Unis, un moyen de réinvestir automatiquement leurs dividendes en espèces à des fins d'achat d'actions ordinaires additionnelles de la Banque.

Pour plus de renseignements au sujet de la participation au régime de réinvestissement de dividendes, veuillez communiquer avec notre agent chargé de la gestion du régime :

Computershare Investor Services, Inc.
Attn : Dividend Reinvestment Dept.
100 University Ave., 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone : 1 866 586-7635
(Canada et États-Unis)
(514) 982-7555
Télécopieur : 416 263-9394
ou 1 888 453-0330
Courriel :
service@computershare.com

Dates de paiement des dividendes pour 2006

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries N, O, S et W	26 janvier 25 avril 26 juillet 26 octobre	24 février 24 mai 24 août 24 novembre

Cotes de crédit

(au 9 décembre 2005)	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang
Moody's Investors Service	P-1	Aa2
Standard & Poor's	A-1+	AA-
Fitch Ratings	F1+	AA
Dominion Bond Rating Service	R-1 (moyen)	AA (faible)

Royal Bank's Annual Report is also published in English.



Imprimé au Canada
Ce rapport annuel est imprimé sur du papier sans acide et le document est entièrement recyclable.

Dépôt légal, 4^e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport annuel ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport annuel. Dans ce rapport annuel, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les marques de commerce utilisées dans ce rapport comprennent l'emblème du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC GROUPE FINANCIER, RBC BANQUE ROYALE, BANQUE ROYALE, RBC BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC INVESTISSEMENTS, RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES, RBC ASSURANCES, RBC LIBERTY INSURANCE, RBC CENTURA, RBC BUILDER FINANCE, RBC DAIN RAUSCHER, RBC MORTGAGE, RBC MARCHÉS DES CAPITALS, BANQUE ROYALE DU CANADA GESTION PRIVÉE GLOBALE, RBC PARTICULIERS ET ENTREPRISES – CANADA, RBC PARTICULIERS ET ENTREPRISES – ÉTATS-UNIS ET INTERNATIONAL, RBC BANQUE, RBC SERVICES INTERNATIONAUX, RBC GESTION D'ACTIFS, RBC FONDS, MARGE PROPRIO RBC, GESTION DE PORTEFEUILLES RBC, FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES O'SHAUGHNESSY RBC, RBC PREMIER LINE OF CREDIT, RBC RÉCOMPENSES, RBC TruCS et CARTE VOYAGES, qui sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada et/ou ses filiales sous licence. Toute autre marque de commerce mentionnée dans ce rapport, qui n'est pas la propriété de la Banque Royale du Canada, est la propriété de son détenteur respectif.



FSC
Sources Mixtes
Fournisseur FSC SW-COC-1700
© 1996 Forest Stewardship Council

Le présent rapport a été imprimé sur du papier couverture Domtar Luna, lustré, certifié Forest Stewardship Council (FSC), et sur du papier édition Domtar Opaque – Plainfield, certifié FSC. La fibre certifiée FSC utilisée lors de la fabrication du papier Domtar Luna et du papier Domtar Opaque – Plainfield provient de forêts bien gérées, certifiées de façon indépendante par SmartWood et conformément aux règles du Forest Stewardship Council.